



Premier test électoral pour la gauche « plurielle » après neuf mois de gouvernement de Lionel Jospin

Jean-Marie Le Pen invite les électeurs de droite à manifester leur souhait d'une alliance

Le sang du Kosovo

Dans son rapport « Le Kosovo sous la terreur de Milosevic », la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) affirme que ce qui s'est passé dans la province serbe à majorité albanaise est de la « terreur d'Etat à l'état pur ».

Boris Eltsine malade

Le président russe, souffrant de « problèmes respiratoires graves », a annulé tous ses rendez-vous de vendredi.

Corse : le préfet s'engage

Le nouveau préfet de Corse conteste le plan d'occupation des sols de Bonifacio, approuvé par son prédécesseur, Claude Erignac, assassiné.

Procès Papon

M. Alain Jakubowicz a réclamé la réduction criminelle à perpétuité pour « crime d'humanité ».

Logement social

Dans son rapport annuel, la Fondation Abbé-Pierre relève que, malgré l'augmentation du parc locatif social, les conditions d'accès au logement se sont durcies.

Régions : les DOM

Le Monde termine sa série de portraits des régions par l'outre-mer. La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion, les quatre régions monodépartementales d'outre-mer, tentent de s'ouvrir au monde en se détachant de la métropole.

Mode : les temps modernes

Alber Elbaz pour Guy Laroche et Martine Sitbon donnent leur allure aux temps modernes.

La fête d'Internet

Les 20 et 21 mars, ce rassemblement devrait permettre aux Français de répondre à la question qu'ils se posent encore : à quoi sert Internet ?

Allemagne, 3 DM; Autriche, 5 S; Belgique, 45 F; Canada, 2,25 \$ CAN; Danemark, 25 D; Espagne, 225 PTA; France, 7,50 F; Grèce, 400 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 F; Pays-Bas, 10 G; Portugal, 200 Esc; Royaume-Uni, 1 £; Suède, 10 Sk; Suisse, 2,50 S; Taiwan, 12 Din; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.



Déjouant la règle traditionnelle qui place les majorités de gouvernement en situation inconfortable, les élections intermédiaires de dimanche offrent donc à la gauche plurielle l'occasion de consolider son assise électorale.

Renault est redevenue une entreprise rentable en 1997

RENAULT a gagné 5,427 milliards de francs en 1997. Il y a un an, son président Louis Schweitzer annonçait la fermeture de l'usine belge de Vliorde, la suppression de 3 700 postes en France et une perte de 5,248 milliards de francs pour 1996.

« Homo erectus » avait peut-être le pied marin

POUR Serge Reggiani, c'était un « chaud lapin » qui faisait son tiercé « tous les dimanches matin ». Sans aller aussi loin, paléontologues et préhistoriens trouvent de plus en plus de similitudes à Homo erectus.

régions et face à l'ancienneté de son arrivée en Asie, certains paléontologues, comme Yves Coppens, estiment que ce n'est pas lui mais son « père », habilis, qui a quitté l'Afrique pour conquérir le monde.

embarcations ». Ils ajoutent même que l'intrusion de ces chasseurs a profondément modifié la faune : sur un autre gisement, estimé à 900 000 ans d'âge et dépourvu d'outils, les ossements étaient différents et caractéristiques d'une faune strictement insulaire.

L'argent des frégates de Taïwan

EN AFFIRMANTEMENT que de fortes commissions (2,5 milliards de francs) avaient été versées à l'occasion de la vente à Taïwan, par la France, de six frégates, Roland Dumas a déclenché un tollé à Taipei.

Le corps américain

C'EST ENTENDU : les corps américains nous ont libérés du cauchemar qu'a vécu l'Europe avec la deuxième guerre mondiale, on ne le dira jamais assez, la vérité est là et nulle part ailleurs.

J'en dis du bien, me voici presque aussitôt ramené au rôle de colonisé servile. Où sont la raison et la liberté dans tout cela ? Voyons.

Immersion musicale



DEPUIS le milieu des années 80, le chef d'orchestre britannique Roger Norrington propose au public de participer à des séances d'immersion dans la musique d'un compositeur.

KENZABURŌ ÔÉ. UNE FAMILLE EN VOIE DE GUÉRISON. Traduit de l'anglais par Jean Parans. GALLIMARD.

Table listing various sections and their page numbers: International 2, France 5, Société 6, Régions 12, Carnet 13, Horizons 14, Entreprises 18, Communication 21, Finances/marchés 23, Ajour d'aujourd'hui 25, Méthodes/jour 26, Culture 29, Géographie 31, Histoire 32, Abonnements 33, Radio-Télévision 33.

Handwritten Arabic text: 15 من الالمن

COMMISSIONS L'« affaire » Roland Dumas commence à provoquer de sérieux remous à Taïwan, destinataire de deux grands contrats d'armement français au début des

années 90 pour lesquels, a dit au Figaro l'ancien ministre des affaires étrangères, ont été versées de fortes commissions à d'obscurs intermédiaires. ● LES LIVRAISONS ont porté

sur six fréquences et portent encore sur soixante Mirage 2000-5. A Taïpeh, le ministre de la défense a nié qu'aucune des branches de l'armée de l'île ait « touché » le moindre argent illé-

gal à l'occasion de ces deux contrats. ● S'IL S'AVÉRAIT que les sommes payées par Taïwan ont servi à « financer » certaines « commissions » douteuses, les autorités de Taïpeh

ont dit se réserver le droit d'engager « des démarches » pour obtenir réparation. ● L'AFFAIRE relance le débat sur la pratique des commissions dans les ventes d'armes.

Le malaise provoqué par l'« affaire Dumas » s'étend à Taïwan

Après que l'ancien ministre des affaires étrangères eut indiqué que des « commissions » avaient été versées à l'occasion de la vente de matériel militaire français à l'île, les autorités de Taïpeh nient et menacent de réclamer réparation

L'AFFAIRE des commissions qui ont pu être versées dans le cadre des ventes d'armes françaises à Taïwan en 1992-1993 suscite un émoi sérieux chez le client. C'en est au point qu'à Taïpeh, certains, et non des moindres, agitent l'épouvantail de démarches en justice s'il était prouvé que l'île a été lésée.

A la suite des révélations concernant l'ancien ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, et certains de ses proches, et des déclarations de l'intéressé, le ministre taïwanais de la défense, Chiang Chung-ling, a dû à deux reprises, mardi 10 et mercredi 11 mars, démentir publiquement que quelconque, dans les rangs de l'armée de Taïwan, ait touché de l'argent non déclaré dans deux contrats distincts : d'une part, celui de six

frégates de classe La Fayette conclu en 1992 et, d'autre part, celui, postérieur, portant sur soixante avions de chasse de type Mirage 2000-5.

Dans un premier temps, le 10 mars, le ministre taïwanais a été contraint de fournir cette assurance devant la commission de la défense nationale du Parlement, à propos du contrat concernant les navires de guerre : « Si Taïwan a subi quelque perte financière en raison de pratiques illégales, le gouvernement s'efforcera d'en récupérer jusqu'au moindre dollar. »

Peu avant, le même jour, son porte-parole, le général Kung Fanding, avait convoqué une conférence de presse pour déclarer de manière encore plus explicite à propos de la même fourniture navale : « Le contrat dit très clairement qu'en pareil cas [où une commission illégale aurait été payée], nous pouvons engager des démarches afin d'obtenir restitution de l'argent. »

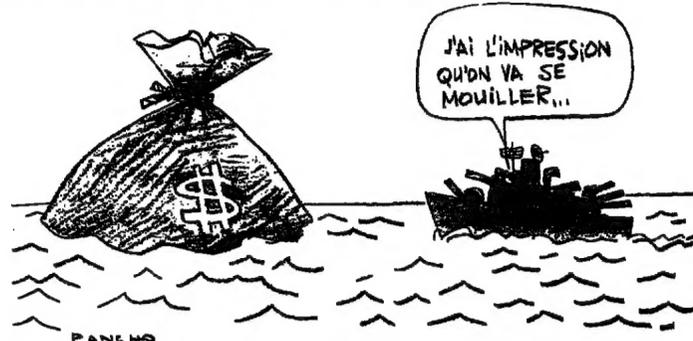
La phrase qui a mis le feu aux poudres

La petite phrase de Roland Dumas à laquelle les autorités taïwanaises ont réagi a été prononcée par l'ancien ministre des affaires étrangères dans une interview publiée par Le Figaro du 9 mars : « Je ne sais d'ailleurs pas à quel niveau, à la présidence de la République, les choses étaient connues. Je n'ai jamais discuté de cette question, qui échappait à mes compétences, avec François Mitterrand. Sur l'affaire de Taïwan, je peux seulement indiquer qu'une commission, d'un montant bien plus élevé que ceux déjà annoncés çà et là, a été versée à la fin de l'année 1991 avec l'autorisation du ministre des finances et celle de la présidence. Le Quai d'Orsay n'avait pas été informé des faits. C'est en faisant ma propre enquête que j'ai découvert cette opération. (...) C'était de l'ordre de 500 millions de dollars, soit 2,5 milliards de francs environ. Les noms des bénéficiaires, qu'il ne m'appartient pas de dévoiler ici, sont mentionnés dans un document concernant cet épisode. »

AMADOUER PÉKIN

Ces assurances n'ont pas eu, sur le moment, les effets apaisants espérés. Le 11 mars, la presse locale faisait état de soupçons - communément prêtés à « la presse française », sans autre indication d'origine - selon lesquels les 2,5 milliards de francs de commissions dont fit état Roland Dumas dans ses déclarations au Figaro pouvaient porter sur la vente des Mirage. Le quartier général des forces de l'air s'empressa d'émettre un communiqué indiquant qu'aucun de ses membres n'ayant pu se compromettre dans pareille conversation, l'île « sera en mesure de déduire ces commissions [versées à des tiers inconnus] des sommes restant à payer au terme du contrat en vigueur ».

Le communiqué ne suffisait pas à calmer le jeu, le ministre de la défense, à nouveau, prit la parole, le même jour, pour écarter l'hypothèse que « nos forces armées aient pu avoir la moindre part dans les scandales de concussion qui éclatent en France ».



Interprétés dans le contexte des ventes d'armes effectuées par Paris au bénéfice de Taïwan, ces propos signifient deux choses. D'une part, à tort ou à raison, au vu du flou actuel sur le montant des commissions dont l'ancien ministre des affaires étrangères français a fait état, Taïpeh commence à soupçonner qu'une partie importante d'entre elles a pu être versée à des

intermédiaires se faisant fort d'assouplir la position de la Chine continentale envers ces fournitures militaires. Pékin avait, en effet, de longue date, exprimé son opposition à l'idée que Paris puisse livrer des armements à Taïwan, considéré comme une « province sacrée » par le Parti communiste du continent. La Chine procéda à des représailles à l'encontre de la

France quand ces ventes se matérialisèrent. Or Taïwan n'a pas l'intention d'accepter l'idée d'avoir éventuellement payé, dans ses règlements contractuels, d'avenueuses tentatives d'intermédiaires douteux visant à amadouer la Chine.

Mais - et c'est là l'autre signification de la séquence des déclarations taïwanaises - Taïpeh,

PROFIL

« LILY », SULFUREUSE INTERMÉDIAIRE

Lily Liu, Lily Siu, Lily Wu ? Différentes personnes l'ont connue sous différents patronymes.

Normal, pour quelqu'un cultivant le mystère. « Lily », par qui passe obligatoirement l'enquête concernant les commissions versées dans les ventes d'armes à Taïwan, est un de ces personnages de roman quand la fiction rejoint la réalité. Racée, dirait un héros de polar de gare à son sujet. La quasi-cinquantaine aussi finement assurée que les plus classiques stéréotypes du genre asiatique, elle a traversé, cheveux longs, visage un peu dur,

voix grave et rire faussement cristallin, le Pékin des affaires dans la première moitié des années 90.

Pour quelques initiés, elle avait la réputation d'avoir des connexions taïwanaises marquées du sceau des services. Cela ne l'empêcha pas - au contraire ? - de s'installer dans la tour de bureaux d'affaires la plus visible du centre de la capitale. Ni d'emménager dans une superbe résidence chinoise, aux pavillons à toits aux bords pointus enserrant une cour carrée plantée d'arbres précieusement, à côté du domicile d'un ancien chef de l'Etat, près de la Cité interdite. Un lieu suffisamment gardé pour qu'on ne puisse l'aborder qu'à bord de la limousine rallongée, à chauffeur et plaque militaires, qu'elle vous envoyait pour vous

permettre de franchir les barrières des membres des unités d'élite.

Que faisait-elle à Pékin ? « Femme d'affaires » et chanteuse pour son propre plaisir, à domicile. D'aucuns cédèrent à ses charmes, qui n'étaient pas que physiques mais auraient aussi permis un accès direct à de hauts dirigeants actifs. Réalité ou mythomanie ? Difficile à dire, d'autant que « Lily » disparut de Pékin aussi vite qu'elle y était apparue, une fois que certains problèmes commencèrent à apparaître pour les firmes françaises les plus impliquées dans les ventes d'armes à Taïwan (Thomson, Matra, Dassault). Sans laisser de trace, mais le souvenir d'une sulfureuse présence.

F. D.

Francis Deron

De douteuses pratiques en voie d'être réglementées

SI LA COMMISSION de 2,5 milliards de francs environ évoquée par Roland Dumas a bel et bien existé, et si, comme le suggère l'ancien ministre des affaires étrangères, « l'administration du budget » en a eu connaissance, l'affaire des fréquences taïwanaises risque d'avoir des prolongements, en France, qui ne seront pas que judiciaires. Elle soulève, de fait, une question politique embarrassante : pourquoi les gouvernements successifs ont-ils toléré - et même cotisé ou organisé - ce genre de pratique ?

En réalité, la législation française actuelle n'est plus celle qui était en vigueur en 1991. L'année au cours de laquelle Thomson a conclu son fameux contrat. Dans le cadre d'une loi antirécession, Pierre Bérégovoy, à l'époque premier ministre, et son ministre de l'économie, Michel Sapin, ont pris, en janvier 1993, une première rafale de dispositions pour combattre ce système des commissions.

Depuis, la France, épaulée par l'Allemagne, a joué un rôle moteur pour convaincre les grands pays développés de coordonner leurs efforts afin de lutter contre la corruption. Tous les pays de l'OCDE ont ainsi ratifié, le 17 décembre 1997, une convention prévoyant des poursuites pénales pour les agents publics ayant perçu des commissions. Sous réserve de réciprocité, ces dispositions doivent être transposées dans le droit des différents pays. Le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, doit préparer un projet de loi dans les prochains mois, tirant les conséquences de cet accord international. Par ailleurs, dans le cadre du « collectif » budgétaire du mois de décembre, le gouverne-

ment a mis en œuvre une nouvelle disposition interdisant que les commissions puissent être déductibles de l'impôt sur les sociétés.

Si la législation française commence à bouger - et cela n'est possible que si tous les pays avancent du même pas, faute de quoi les pays « vertueux » seraient pénalisés -, il reste que cette évolution est récente et qu'avant 1993 l'Etat acceptait des pratiques de commission dans des conditions souvent opaques.

PROCÉDURE OFFICIELLE

Avant cette date, la direction des douanes, chargée du contrôle des changes, devait être alertée des transferts de fonds pour les commissions. La direction générale des impôts en avait connaissance puisque ces sommes étaient déductibles de l'impôt sur les sociétés. Sur ce point, le propos de M. Dumas est conforme à la réalité : c'est effectivement le ministère du budget, assurait la tutelle de ces deux grandes directions, qui avait connaissance des commissions. Concrètement, en 1991, le ministre délégué au budget, Michel Charasse, devait donc connaître ces dossiers.

La procédure était à ce point officielle que, lorsqu'un grand contrat était assuré par la Corace (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur), la garantie portait sur la totalité des sommes concernées, commission comprise. Avec le recul, la pratique peut paraître invraisemblable : jusqu'au début des années 90, il n'était ainsi pas rare de voir, à Bercy, des hommes politiques ou des hauts fonctionnaires étrangers de premier plan venir percevoir leur dime

sur un contrat juteux. Cette procédure avait, cependant, été prise à l'époque dans un souci de moralisation : le contrôle de l'administration servait à vérifier si le montant des commissions ne s'écartait pas trop des pratiques usuelles des milieux d'affaires. Dans le cadre des opérations faisant appel à la Co-face, il était ainsi prévu que la commission ne devait pas excéder 5 % du montant du contrat.

De nombreux témoins attestent, toutefois, que cette procédure officielle n'était pas la seule. Ainsi, les plus grandes entreprises, notamment celles disposant de filiales à l'étranger et pouvant donc échapper aux contraintes de la législation française, ont très rarement saisi l'administration de dossiers de ce genre. Pour certains gros contrats qui étaient réglés partiellement comptant et qui ne faisaient donc pas appel aux procédures de la Co-face - c'est le cas du contrat taïwanais -, les procédures officielles pouvaient aussi être contournées. A Bercy, on n'est donc pas surpris de l'ampleur de la commission mentionnée par M. Dumas : plusieurs témoins attestent avoir entendu parler de commissions allant jusqu'à 15 %, voire plus.

Les archives de Bercy gardent-elles une trace de ces commissions ? Au ministère des finances, on se refuse à répondre à une question sur une affaire faisant l'objet d'une instruction judiciaire. M. Charasse, lui, n'a pas plus voulu répondre aux interrogations du Monde. Secret de l'instruction ou secret-défense, le résultat est le même : Bercy se refuse toujours à briser la loi du silence...

Laurent Mauduit

Fournisseur et client sont complices

NOMBREUX sont les industriels de la défense qui s'étonnent - pour la condamner - de la liberté prise par un ancien ministre des affaires étrangères, « comptable du commerce extérieur », dit l'un d'eux, de mettre ainsi sur la place publique un montant de commissions attribuées par la France lors d'une exportation d'armements.

« Ces rétributions sont monnaie courante et elles sont même la loi du marché », admet le directeur des affaires internationales d'un grand groupe privé, dans le domaine civil comme dans le secteur militaire, où elles auraient plutôt tendance à être davantage contrôlées par l'administration de tutelle. « Mais on les entoure généralement d'un épais silence. En affirmant que la vente de six fréquences à Taïwan était assortie de l'engagement de l'Etat de fermer les yeux sur le versement à des intermédiaires de rémunérations à hauteur de 500 millions de dollars, « Roland Dumas a mangé la consigne, estime la même source, et jeté le bouchon plus loin qu'il ne conviendrait dans ce genre de transactions », où les parties contractantes ne pratiquent pas la transparence.

D'autant que la règle, toute théorique et transgressée par l'usage sans le moindre état d'âme du fournisseur et de son client, instaure, en matière d'accord commercial d'Etat à Etat, des clauses spéciales censées être respectées par les deux partenaires. Deux d'entre elles importent plus que d'autres : celle de la « confidentialité », qui veut que, d'un consentement partagé, aucune des parties en cause ne révèle trop précisément les détails de la négociation, et celle dite de la « loyauté », qui institue un réexa-

men des termes de l'opération, voire jusqu'à la nullité du contrat, s'il devait s'avérer que des commissions ont été versées indûment à des intermédiaires non mandatés.

« Ces rétributions sont monnaie courante et elles sont même la loi du marché »

En la matière, les commissions - pudiquement dénommées « frais commerciaux extérieurs » - ont ceci de particulier qu'elles sont quasiment institutionnalisées dans l'accord, par le biais de procédures qui, avec l'aval de tous les intéressés, permettent au vendeur de majorer la facture présentée au client. Ainsi, l'acheteur paie son écot - « au passage, il détourne des fonds publics à des fins privées », observe un industriel - et, en échange, le fournisseur s'engage à lui en rétrocéder une large part (entre 50 et 80 %). Le montant de cette commission varie avec la valeur de la commande passée. Il peut aller de 5 à 15 %. Mais on a vu des rémunérations, notamment au Proche et Moyen-Orient, crever tous les plafonds et grimper à 45 % du marché. C'est le cas de contrats fortement concurrentiels, pour lesquels il faut amadouer le client.

De la sorte, fournisseur et acquéreur sont pieds et poings liés, complices. L'un et l'autre sont corrompus et, en même temps, l'un et l'autre ont été stipendiés. « C'est le

baiser qui scelle une double perversion », commente, un brin lyrique, un expert de ce genre de manœuvres.

C'est probablement cette connivence singulière entre les deux parties prenantes qui ne leur fait pas trop redouter le risque d'une dénonciation véritable du contrat par l'un ou par l'autre. Même si, pour la galerie, on fait mine de se menacer. Et, dans les faits, il n'existe pas de précédents d'une rupture unilatérale et brutale pour cette raison, voire d'un contentieux publicitaire avoué, dès lors que les partenaires cherchent d'abord à transiger à l'amiable.

D'autant que, dans le cas présent, Taïwan a reçu ses fréquences et a réglé la presque totalité de l'opération. Il l'a même fait par anticipation, tout comme pour les 60 avions de combat Mirage 2000-5 français et leur armement, principalement les 1 200 missiles air-air Mica. Craignant un possible embargo, que la France aurait été amenée à instaurer, contre son gré, sous la pression de la Chine, les Taïwanais ont pris leurs précautions. Contre tous les usages, ils ont tenu à payer rubis sur l'ongle, jusqu'à 70 % du montant global du contrat, avant même les premières livraisons, afin de mieux contraindre la France à ne pas revenir sur ses engagements.

En revanche, Taïwan peut obtenir de ses interlocuteurs français qu'ils se montrent moins exigeants quand il s'agira de mettre noir sur blanc les conventions qui prévoient de rémunérer l'assistance de la France pour le soutien après-vente de ses matériels.

Jacques Isnard

Conférence euro... trouver une so...

Denonce la...

La Commission...

Accepte d'ou...

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

إلى من الأهل

La Conférence européenne demande à Belgrade de trouver une solution politique au Kosovo

L'absence de la Turquie pèse sur les négociations avec Chypre

Réunis pour porter sur les fonds baptismaux la Conférence européenne qui accompagnera le processus d'élargissement, les chefs d'Etat et de

LONDRES
de nos envoyés spéciaux
« La nouvelle Europe a été créée aujourd'hui », a commenté le premier ministre britannique, Tony Blair, jeudi 12 mars à Londres. Il venait de présider les premiers travaux de la Conférence européenne, créée pour accompagner le nouveau processus d'élargissement de l'Union européenne en permettant un dialogue politique, sur les sujets d'intérêt communs, entre ses quinze membres et les pays ayant vocation à y adhérer. Ce brin d'emphase, qui n'ont réuni aucun des participants, n'était pas de trop pour tenter de faire passer un peu d'émotion dans l'exercice largement convenu auquel se sont livrés les vingt-six délégations présentes dans le huis-clos de Lancaster House.

La crise du Kosovo a pourtant permis de justifier l'exercice, montrant qu'aucun des pays européens ne peut rester indifférent quand la paix est menacée sur le continent. La déclaration de soutien aux efforts déployés par le Groupe de contact pour faire pression sur les Serbes ne va pas être aussi loin que certains l'auraient voulu, notamment sur les droits politiques des Albanais. Elle n'en engage pas moins les pays associés à l'Union, et surtout les voisins directs de la République fédérale de Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, « à prendre des actions nationales » pour supporter la recherche d'une solution politique. Le premier ministre bulgare s'est

félicité au cours d'une conférence de presse de ce premier exercice de coopération politique, qui a également permis d'adopter une proposition du chancelier Kohl de mettre en place une commission d'experts commune à tous les pays de Conférence sur les problèmes de la grande criminalité et de la drogue.

L'absence de la Turquie a cependant pesé sur l'atmosphère des travaux. Dans deux semaines, le 30 mars, doit s'ouvrir la phase concrète du processus d'élargissement avec les pays qui se sont vus reconnaître le statut de candidat naturel à l'Union. Furtive d'avoir vu son sort dissocié des onze autres pays associés (dix pays d'Europe orientale et Chypre), Ankara a laissé sa chaise vide à Londres. Et cette absence menace l'ouverture des négociations d'élargissement avec Chypre.

Le président Chirac a beaucoup œuvré pour que les « conclusions » publiées à l'issue de la rencontre rappellent que « la Conférence reste bien entendu ouverte à tous les pays qui ont été invités à y participer ». Un signal qui ne figurait pas dans la version initiale. Mettre fin à la brouille avec la Turquie exigeait quelques concessions de la part des quinze, ce qui ne va pas sans un minimum de collaboration de la part de la Grèce, traditionnellement réticente à tout rapprochement avec Ankara.

C'est dans ce contexte qu'il faut sans doute comprendre les interrogations posées par la France sur

l'opportunité d'ouvrir, comme prévu, les négociations avec Chypre dans les semaines à venir si une solution n'est pas trouvée au problème de la délégation chypriote à ces négociations. Cette position ne semble pas partagée par la Grande-Bretagne, qui a indiqué qu'elle transmettrait aux Chypriotes turcs des propositions

turque de Chypre (reconnue seulement par Ankara) refuse que ses plénipotentiaires rejoignent l'équipe de Nicosie. « Chypre a vocation à être dans l'Union européenne. Celle-ci n'a pas vocation à accueillir un morceau de Chypre, en intégrant ses confins. S'il apparaissait impossible de démarrer les négociations dans les conditions

La France réaffirme son hostilité au traité « NTM »

Profitant de la Conférence européenne de Londres, le président Jacques Chirac a confirmé de vive voix à Tony Blair, au chancelier Kohl et au président de la Commission européenne, Jacques Santer, l'hostilité réitérée de la France au projet de traité transatlantique de libre-échange (NTM) négocié par le vice-président de la Commission chargé de la politique commerciale, Sir Leon Brittan.

Ce projet avait été approuvé, mercredi 11 mars, par le collège des commissaires, contre les voix des deux représentants français. « S'il doit y avoir de nouveaux épisodes de libéralisation des échanges, ce doit être au sein de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) », a martelé le premier ministre, Lionel Jospin, lors de la conférence de presse que lui-même et le président de la République ont tenue à Londres. Jacques Chirac a rappelé qu'il s'agissait de sujets réclamant l'unanimité et que la France n'hésiterait pas à utiliser son droit de veto. Il a suggéré à Tony Blair de ne pas inscrire le sujet à l'ordre du jour du sommet transatlantique de mai.

du président chypriote grec, M. Clerides. A Luxembourg, les quinze avaient exprimé le souhait que la perspective de l'adhésion de l'île facilite les discussions visant à sa réunification et, dans cet esprit, demandé que la délégation chypriote comprenne des représentants de la communauté turque. Or les tentatives pour dégager une solution politique sont au point mort et Rauf Denkash, le président de la République

définies à Luxembourg, il faudrait en tirer les conséquences, attendre peut-être qu'on puisse négocier avec un pays entier », a averti Jacques Chirac. « Ce sera à la présidence britannique de faire des propositions le moment venu », a cependant ajouté Hubert Védrines, le ministre des affaires étrangères.

Patrice de Beer, Henri de Bresson, et Philippe Lemaître

L'« erreur humaine » est à l'origine de l'accident du téléphérique italien

L'équipage sera jugé par les autorités américaines

ROME

Un genou à terre, l'ambassadeur américain en Italie, Thomas Foglietta, a demandé pardon et a murmuré une prière, jeudi 12 mars, face au mont Cermis, dans la province de Trente. Sur ses pentes, le 3 février, vingt skieurs, dont un enfant, avaient trouvé la mort après qu'un avion américain eût tranché le câble du téléphérique et que la cabine se fut écrasée quatre-vingts mètres en contrebas, à Cavalese. « L'accident s'est produit en raison d'une erreur de l'équipage qui a dépassé la vitesse autorisée et a volé à une altitude nettement inférieure à celle permise. L'enquête sera complète et transparente », a promis le diplomate après avoir présenté ses excuses « au nom du peuple américain aux peuples italien, allemand, polonais, hollandais, belge et autrichien », pays dont les victimes étaient originaires.

Il aura fallu plus d'un mois pour que les autorités américaines reconnaissent l'évidence. « Le président Clinton avait promis à Romano Prodi, président du Conseil italien, la clarté absolue sur l'accident. Nous croyons avoir tenu la promesse faite aux amis alliés italiens », a affirmé le général Michael Delong, lors d'une conférence de presse à la base d'Aviano (nord de Venise), utilisée par les forces de l'OTAN, au cours de laquelle ont été présentées les conclusions de la commission d'enquête militaire. Le secrétaire d'Etat italien à la Défense, Massimo Brutti, a rendu hommage au travail de la commission militaire américaine qu'il a jugé « sérieux et serein ». Il a précisé que l'Italie « partage » ces conclusions. « L'accident n'a pas d'autres facteurs que l'erreur humaine », a-t-il ajouté.

Il est désormais établi que le bi-réacteur EA-6B Prowler, avion de guerre électronique, est descendu en dessous des mille pieds (325 mètres) lors d'un vol d'entraînement et volait à une vitesse excessive. « Je n'ai pas la moindre

idée de la raison pour laquelle l'équipage s'est comporté ainsi », a répondu le général Delong. Aucune défectuosité de l'appareil n'a été relevée. L'altimètre de l'appareil fonctionnait parfaitement avant et après l'accident. Le téléphérique était clairement signalé sur les cartes de vol, a précisé le général.

Officiellement, rien ne permet d'affirmer que les quatre membres de l'équipage du bi-réacteur jouaient aux « cow-boys du ciel » en essayant de passer sous le câble porteur du téléphérique. L'avion a heurté avec son empennage l'énorme câble qui s'est rompu sous la tension et a précipité la cabine dans le vide.

Depuis, les quatre responsables, qualifiés « d'adeptes de Top Gun » par la presse transalpine, ont été consignés à la base d'Aviano. Ils seront traduits devant un grand jury américain qui décidera du degré de leur culpabilité et de la nécessité, ou non, de les traduire devant une cour martiale. De toutes façons, ils seront jugés par les autorités américaines et non par des tribunaux italiens comme l'exigeait la population et les dirigeants locaux.

Un comité du « 3 février pour la justice » s'est constitué afin de faire toute la lumière sur cette tragédie et pour protester contre les difficultés rencontrées par les magistrats pour obtenir les documents auprès des autorités militaires américaines. Si les Américains considèrent les vingt morts du Cermis comme une simple erreur de la circulation « qui ne vaut qu'un blâme aux pilotes, nous ne l'acceptons pas », insiste le comité. En attendant la conclusion de l'enquête, il a été décidé d'attribuer une indemnité de 100 millions de lires (350 000 francs) aux familles des victimes dont 75 % seront pris en charge par les Etats-Unis et le reste par l'Italie en application des règlements régissant le statut des bases de l'OTAN en Europe.

Michel Bôle-Richard

La FIDH dénonce la « barbarie » des forces serbes au Kosovo

DANS UN RAPPORT, rendu public vendredi 13 mars 1998, et intitulé « Le Kosovo sous la terreur de Milosevic », la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) revient sur les événements qui se sont déroulés dans la province serbe à majorité albanaise à partir du 28 février. A l'issue d'une mission qui a eu lieu du 6 au 9 mars, la Fédération rapporte tout d'abord que dans la région de Drenica, située au cœur du Kosovo, « le harcèlement de la police serbe a commencé dès le début de l'automne 1997, et que, au mois de janvier, « 3 Albanais avaient été tués et 80 personnes avaient fait l'objet d'arrestations arbitraires ».

Concernant l'assaut du week-end du 28 février et du 1^{er} mars et « la semaine noire » qui a suivi, la FIDH souligne que « le jour même où Robin Cook [secrétaire au Foreign Office], inscrit par le président Slobodan Milosevic un nouvel assaut était lancé par la police serbe sur d'autres hameaux de la Drenica : deux jours de pillonnements incessants qui se soldaient par la mort de quelque 50 Albanais ». Le rapport cite le président du Conseil des droits de l'homme du Kosovo, Pajazit Nushi, qui estime qu'il s'agit « du moment le plus difficile que nous vivons depuis dix ans ». « Une fois l'opération ter-

minée », écrit la FIDH, a suivi « la découverte des corps dans les maisons dévastées, des corps effreusement mutilés (...) criblés de balles, des têtes éclatées sous des coups de mortiers, des visages tuméfiés dont les yeux sont parfois arrachés, de vêtements taillés ».

Le rapport évoque également l'exode de ceux qui ont fui la région de Drenica comme cette « famille de 28 personnes, hommes, femmes et enfants, parvenus de nuit, comme les autres, en tracteurs, jusqu'à une maison amie, propre à les héberger pour quelques jours ou plus ». « Il nous fallait mettre nos femmes et nos en-

fants en sécurité », racontent des rescapés en précisant qu'ils « redoutaient une attaque sévère, surtout avec ces trasseries policières qui ont augmenté ces derniers temps » mais pas « à une attaque de cette ampleur... non ça jamais nous ne l'avions imaginé ». « Les témoignages seront, après les hostilités, confirmés par les chiffres », écrit la FIDH en soulignant que le nombre « des morts - une cinquantaine » est « impressionnant en regard de ceux des blessés », et constitue une « preuve manifeste de la violence de l'assaut ; ceux des victimes du côté serbe (2) tendent peu convaincante la thèse serbe du

rapport "terroriste" qu'il fallait éradiquer ». « Dans son élan répressif tous azimut, souligne aussi le rapport, la police serbe ne craint pas de charger, sous les caméras des rares télévisions étrangères présentes à Pristina, la foule d'Albanais qui, dans un calme absolu, manifeste le 2 mars en signe de protestation aux massacres. Le nombre de blessés (253) atteste de la violence de la charge policière. « La version donnée par Belgrade du déroulement des hostilités, résume la FIDH, ne résiste pas à sa confrontation avec les multiples témoignages recueillis, tous concordants et radicalement différents, des populations civiles assaillies ».

En conclusion, le rapport souligne que « les chiffres, les noms des victimes, l'état dans lequel elles ont été retrouvées, effreusement mutilées, les maisons détruites ou brûlées, disent d'eux-mêmes la barbarie employée par les forces serbes et la terreur qu'elles ont semée dans cette région du Kosovo, fermée délibérément à tout regard étranger et à l'aide humanitaire ». La FIDH affirme que « ce qui vient de se passer, parce qu'il s'agit de la terreur d'Etat à l'état pur, est intolérable ».

Denis Hautin-Guizant

La Conférence européenne favorable aux sanctions

Les dirigeants des vingt-six pays membres de la Conférence européenne ont déclaré, jeudi 12 mars, qu'ils « soutiennent vigoureusement » le principe des sanctions à l'encontre de la Yougoslavie, adopté mardi par le Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie). Ils ont exprimé « leur véhémence condamnation du recours excessif à la force (par Belgrade) contre des civils » et réaffirmé que « le terrorisme, bien qu'inacceptable, ne saurait servir de prétexte aux activités récentes de la police spéciale ». Ils appellent Belgrade à autoriser « un accès inconditionnel et immédiat au Kosovo » aux organisations humanitaires et demandent aux Serbes et aux Albanais du Kosovo « d'adopter une attitude positive en vue de l'ouverture d'un véritable dialogue ». Les onze chefs d'Etat et de gouvernement des pays candidats ont confirmé « leur intention de s'aligner sur la politique de l'Union européenne à propos du Kosovo ». - (AFP)

La Syldavie du « Sceptre d'Ottokar » de Tintin ne serait autre que la Roumanie

BUCAREST

de notre correspondant
Dodo Nita, comptable aux chemins de fer roumains, a une passion pour Tintin, étayée aujourd'hui par une théorie personnelle, crédible selon les connaisseurs. « La Syldavie du Sceptre d'Ottokar n'est autre que la Roumanie », affirme Dodo, membre d'honneur depuis 1992 de l'association internationale Les amis de Hergé.

« Le pays qui a servi de source d'inspiration pour créer la Syldavie - l'endroit où Tintin se rend pour retrouver le sceptre d'Ottokar et pour résoudre l'affaire Tournesol - n'est ni l'Autriche ni l'Albanie, encore moins la Yougoslavie ou le Monténégro et décidément pas la Pologne mais... la Roumanie », assure-t-il à la surprise de dizaines d'historiens, de sociologues et autres psychanalyses qui ont étudié cette œuvre avec une rigueur toute scientifique.

Le raisonnement de Dodo Nita s'appuie sur un argument topographique. « La Roumanie est composée de plusieurs provinces historiques, dont la Transylvanie et la Moldavie. Si l'on extrait les syllabes « sy » et « davie » de ces deux noms,

cela donne : Syldavie. » Devant la vingtaine de participants réunis au séminaire de l'Académie d'arts de Bucarest pour sensibiliser à la bande dessinée les jeunes créateurs roumains et le public adulte, M. Nita, bédéphile chevronné et organisateur en 1991 du premier Salon de la BD en Roumanie, sort alors son « atout linguistique incontestable ». « Sur le parcours de vingt-deux récits entre la Chine et le Congo, c'est uniquement en arrivant en Syldavie que l'ombreux capitaine Haddock décide de trouver ses "bonnes de Brest" et ses "Mille sabords" contre des épiphytes locaux tels "bougres de papous des Carpates" ou "crétins des Balkans" ».

« L'ÉLÉMENT GÉOGRAPHIQUE »
Ce jeune homme de trente-cinq ans, auteur d'une Histoire de la BD roumaine, s'attaque ensuite à l'« élément géographique ». Il associe les montagnes Zmylpathes de Hergé à la chaîne des Carpates « qui forme la colonne vertébrale de la Roumanie ». Cela posé, la « Syldavie est le royaume du pélican noir », ajoute-t-il. Il admet que « les pélicans noirs n'existent pas encore... » et s'excuse du seul défaut de son argumenta-

tion. Mais reprend aussitôt : « L'unique endroit, en Europe, où vivaient et vivent encore des pélicans en liberté est bien le delta du Danube, en Roumanie. »
Un album publié en 1940, et contenant des images de la participation de la Roumanie à l'Exposition universelle de Paris en 1937, est une des pièces maîtresses du dossier de M. Nita. On y trouve entre autres les photographies des pélicans et la carte du royaume de Roumanie qui aurait fourni à Hergé, en 1938, l'« inspiration nécessaire » pour la rédaction du Sceptre d'Ottokar. Soixante ans plus tard, « et sans l'aide des Dupont et Dupond », Dodo Nita identifie avec précision, outre des noms de villes et de rivières roumano-syldaves, une ressemblance physique frappante entre le « prince roumain Alexandru Ioan Cuza, qui régna au XIX^e siècle, et le jeune roi de Syldavie Muskar XII ». Dodo se rendra le 9 mai à Lille pour tenter de convaincre « Belges et Français, amis de Tintin et incrédules » que la Syldavie est bien la Roumanie.

Andrei Neacsu

Le « procès de la peur » sera rejugé au Pays basque espagnol

MADRID

de notre correspondant
Mikel Otegi, un militant séparatiste basque qui avait été acquitté du meurtre de deux policiers, en mars 1997, par un jury populaire de Saint-Sébastien, sera rejugé à nouveau au Pays basque, selon la décision adoptée, jeudi 12 mars, par le Tribunal suprême espagnol. Un arrêt particulièrement symbolique, qui vient mettre un terme aux vicissitudes de ce que d'aucuns ont appelé le « procès de la peur ».

Cette appellation découle du pesant climat qui régnait le 6 mars 1997, lorsque Mikel Otegi, vingt-trois ans, militant du mouvement de l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée, s'est présenté devant un jury populaire pour répondre de l'accusation de meurtre à l'encontre de deux membres de la Ertzaintza, la police autonome basque. Henri Batasuna (H.B.), le parti indépendantiste qui sert de « vitrine politique » à l'ETA, avait convoqué une grève au Pays basque, pour le lendemain, afin de protester contre l'arrestation de ses dirigeants. Depuis la veille, H.B. multipliait pressions et intimidations, notamment auprès des commerçants, pour que la grève soit suivie.

VERDICT STUPÉFIANT

Dans pareil contexte, il avait été très difficile de réunir le jury : peu pressés de se faire remarquer, ou de s'exposer à des représailles, dans un Pays basque où tout le monde se connaît, une à une les personnes désignées s'étaient distillées. Finalement il resta huit femmes et un homme, pour juger une affaire qui paraissait assez évidente : le 10 mars 1995, Mikel Otegi avait tiré avec un fusil de chasse sur deux policiers basques, Inaki Men-

diuze et José Luis Gonzalez Villanueva. D'ailleurs, le jeune homme ne le niait pas et la défense se contentait d'ajouter qu'il avait bu et n'était pas dans son état normal. Après avoir exigé des conditions de sécurité exceptionnelles, le jury mit plus de vingt-deux heures à se décider. Le verdict stupéfiant et très vite indigna le pays tout entier : Mikel Otegi, contre lequel l'accusation avait requis cinquante-huit ans de prison, était tout simplement acquitté. La thèse du « désordre passager dû à l'Alcool » avait été officiellement entérinée.

Dégoûté, le président du tribunal évoqua « les craintes » éprouvées par certains membres du jury, qui avaient sans doute influencé leur jugement. Les policiers de la Ertzaintza, effondrés, estimèrent que leurs camarades « avaient été assassinés une seconde fois ». Quant à la classe politique, elle jugea l'affaire très « préoccupante » et certains proposèrent même d'abolir tout jury populaire. Face au malaise créé par ce chantage à la peur, la justice, saisie en appel par la partie civile, annula le verdict en juin 1997 pour « manque de motivation ». Y aurait-il un nouveau procès ? Les avocats de Mikel Otegi firent tout pour l'empêcher ; ceux des familles des policiers assassinés plaidèrent pour un procès plus serein, « loin du Pays basque ». Le Tribunal suprême a tranché, le procès aura lieu à Saint-Sébastien avec un nouveau jury.

Entre-temps, à peine remis en liberté, Mikel Otegi, a pris la fuite. Entre-temps aussi, une vague d'indignation et de solidarité avec les victimes du terrorisme a soulevé le Pays basque et toute l'Espagne, à la suite des derniers assassinats de l'ETA.

Marie-Claude Decamps

Kofi Annan n'a pas obtenu la garantie que les Etats-Unis paieront leurs dettes à l'ONU

Le secrétaire général des Nations unies a reçu un accueil chaleureux à Washington

Malgré l'accueil très chaleureux qui lui a été réservé à Washington, y compris par le Congrès, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, n'a pas

obtenu la garantie que les Etats-Unis paieront leurs arriérés de près de 1,5 milliard de dollars. Fort du soutien de l'opinion publique améri-

caine à l'accord conclu avec l'Irak, il a néanmoins réussi à rendre l'ONU « un peu plus acceptable » à Washington.

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

De passage dans la capitale américaine, mercredi 11 et jeudi 12 mars, Kofi Annan a été reçu partout : à la Maison Blanche, au département d'Etat, au Pentagone et même au Congrès. Les responsables américains, qu'ils soient démocrates ou républicains, se sont empressés d'être photographiés à ses côtés. Malgré cet accueil - « le plus chaleureux jamais réservé à un secrétaire général de l'ONU à Washington » -, les conseillers américains de M. Annan ne se font pas d'illusions. « Cet homme, on le doit à l'opinion publique américaine et non pas à l'amour retrouvé à Washington pour l'ONU », commentent-ils. Une fois de plus la presse et les responsables américains ont été dépassés par l'opinion publique, c'est pour cela qu'à Washington ils ont attendu seize jours avant de remercier personnellement le secrétaire général.

L'atmosphère à Washington peut tourner très vite contre l'ONU », dit-il au Monde, ajoutant : « Pour l'instant, l'accord Bent et l'en-pron-ic. » Sur les chances de succès de l'ONU en Irak, M. Annan se borne

aux Nations unies, n'est pas parvenu à ses fins. Certains représentants républicains du Congrès y restent résolument hostiles. Le secrétaire général a toutefois souhaité que l'administration du pré-

« confiance en lui-même », commente un responsable de haut rang de l'administration américaine. L'ONU était « politiquement radioactive » à Washington il y a deux ans. « Aujourd'hui elle l'est peut-être moins, mais, nuance-t-il, vous ne trouverez pas un seul homme politique, démocrate ou républicain, qui serait prêt à défendre l'ONU contre l'avis de la droite républicaine. »

Préparation de l'inspection des sites présidentiels en Irak

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a rencontré, jeudi 12 mars, le chef du Groupe spécial de l'ONU qui sera chargé de l'inspection des sites présidentiels en Irak, le diplomate sri-lankais Jayantha Dhanapala. Ils ont examiné les « procédures spéciales pour l'inspection des sites conformément à l'accord avec l'ONU » conclu le 23 février, a indiqué l'agence officielle irakienne INA.

Selon des responsables à l'ONU, l'inspection des sites présidentiels pourrait commencer dans deux semaines. Les diplomates qui accompagneront les inspecteurs seront choisis par M. Dhanapala parmi ceux dont les pays ont des représentations en Irak et dans la région, y compris les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à Bagdad, le diplomate indien Prakash Shah, initialement attendu à Bagdad vendredi, ne devrait pas arriver avant le 22 mars. - (AFP)

à faire remarquer que, « en 1991, les Etats-Unis ont fait la guerre à l'Irak. Six ans plus tard, ils ont encore des problèmes avec le régime irakien : peut-on en conclure qu'ils ont échoué ? », interroge-t-il.

M. Annan, qui est allé à Washington pour « débloquer une impasse », c'est-à-dire le non-paiement par les Etats-Unis de près de 1,5 milliard de dollars d'arriérés

président Bill Clinton « soit plus agressive et obtienne du Congrès le paiement des dettes américaines ». Il invoque l'article 19 de la Charte des Nations unies, qui prévoit que tout pays en retard de ses paiements sera, à la date limite du 31 décembre, interdit du droit de vote à l'Assemblée générale.

Le succès de sa mission en Irak semble avoir donné à M. Annan

l'esprit. « Je semble avoir compris l'intérêt pour lui de défendre l'ONU », commente un diplomate. D'une formule modeste, Kofi Annan résume ainsi son séjour à Washington : « Aujourd'hui nous sommes un peu plus acceptables à Washington. On ne peut pas faire des miracles en une journée ! »

Afсанé Bassir Pour

L'Angola oscille toujours entre guerre et paix

JOHANNESBURG
de notre correspondant en Afrique australe

Le lieu de dupes qui caractérise le processus de paix en Angola est entré dans une nouvelle phase, jeudi 12 mars, avec le rejet par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de sa légalisation par le gouvernement. Présentée comme une étape décisive de la normalisation du pays, la reconnaissance de l'ex-mouvement rebelle de Jonas Savimbi en tant que parti politique constitue, en réalité, un cadeau empoisonné.

Officiellement désarmée et intégrée à la vie politique, l'Unita n'a plus aucune excuse pour continuer à retarder l'application des accords de Lusaka comme elle le fait depuis leur signature, en 1994. Surtout, dans ces conditions, le gouvernement d'Eduardo Dos Santos peut éventuellement recourir à la force en toute légitimité pour mettre fin aux agissements illégaux ou aux activités militaires d'une organisation considérée désormais comme une simple formation politique.

L'Unita s'expose ainsi au durcissement et à la violence d'isolement manifestés à son égard par le régime de Luanda. Intervenues dans les conflits de l'ex-Zaïre et du Congo-Brazzaville pour priver l'Unita de ses bases arrière, les troupes de M. Dos Santos ont directement contribué à la chute des dirigeants en place dans ces pays. Luanda a récemment menacé la

Zambie d'une prochaine intervention si le président Frederik Chiluba n'agissait pas pour mettre fin aux activités de l'Unita sur son territoire. L'ambassadeur d'Angola en Zambie a lancé un avertissement sans ambiguïté en affirmant qu'il était « dans l'intérêt du gouvernement zambien de s'occuper sans tarder de ce problème ».

SOMMET REPORTÉ

Dans la même logique, Luanda a renforcé sa coopération avec l'Afrique du Sud pour couper l'Unita de ses dernières sources d'approvisionnement clandestin. A la demande du gouvernement angolais, le contrôle des aéroports sud-africains a été renforcé. Ces dernières semaines, plusieurs avions en provenance d'Afrique du Sud ont été interceptés et leurs équipages placés sous les verrous par les autorités angolaises. Déjà en 1997, pour priver l'Unita de ses revenus, l'armée avait investi une partie des zones diamantifères contrôlées par le mouvement de M. Savimbi. Il y a quelques jours seulement, le gouvernement a menacé l'Unita de « mesures de représailles » face aux nouveaux retards dans la démobilisation de ses troupes.

Les rumeurs sur l'état de santé du président Dos Santos alimentent la crainte d'une reprise en main du gouvernement par l'aile dure du régime. Dans ce contexte, une partie des dirigeants de l'Unita ont compris la nécessité de

faire des concessions et de s'engager sur la voie politique. Depuis presque un an, les députés de l'Unita siègent au Parlement et le gouvernement comprend plusieurs ministres de l'ancienne organisation rebelle. Sanctionnée par les Nations unies pour ses atrocités, dépourvue de bases arrière et d'alliés, l'ex-rébellion n'a guère le choix.

Pourtant, Jonas Savimbi semble toujours réticent à appliquer jusqu'au bout les accords de paix. En dépit de la récente proclamation de démilitarisation totale, l'Unita a conservé une partie de ses troupes et de son matériel de guerre. L'ancien mouvement rebelle freine le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du pays et il contrôle encore une partie du territoire. Malgré le statut officiel de chef de l'opposition qui lui a été accordé l'année dernière, M. Savimbi demeure dans ses fiefs de Bailundo et Andimbo, refusant de se rendre à Luanda.

Le sommet prévu dans la capitale angolaise entre le chef de l'Unita et le président Dos Santos a dû encore une fois être repoussé. Aujourd'hui, l'ex-rébellion exige que sa légalisation s'accompagne d'une discussion sur le statut futur de son chef. Quitte à légitimer un peu plus le durcissement de Luanda et à être accusée de contrarier le processus de normalisation.

Frédéric Chambon

L'euro est un « facteur positif » pour l'Asie, estime le secrétaire d'Etat français au budget

TOKYO
de notre correspondant

A la veille du Sommet Asie-Europe (ASEM) qui doit se tenir à Londres le 2 avril, la France entend réaffirmer sa présence en Asie extrême-orientale et rappeler son rôle dans la résolution des crises qu'elle traverse. Tel est le sens de la visite d'une semaine qu'a achevée, vendredi 13 mars, Christian Sautter, secrétaire d'Etat français au budget, en Corée et au Japon.

Depuis que cette partie du monde est entrée dans le tourbillon de crises, les Américains s'y sont fortement manifestés, multipliant les missions « d'hommes politiques, de financiers ou d'indus-

triels. Les Européens ont été plus discrets mais leur action est non moins réelle. Les membres européens du G7 versent 30 % (18 % dans le cas des Etats-Unis) des contributions au Fonds monétaire international (FMI), qui a accordé aux pays de la région une aide importante.

Les Coréens ont été particulièrement sensibles au rôle des banques françaises dans la négociation du rééchelonnement de leur dette à court terme qui ont contraint leurs homologues américaines à des concessions.

De ses entretiens avec ses interlocuteurs japonais, dont le ministre du commerce international et de

l'industrie (MITI) et le directeur de l'agence de planification, M. Sautter est parvenu à la conclusion que Tokyo partage la même préoccupation que Paris de convaincre les autorités indonésiennes de mettre en œuvre les réformes demandées par le FMI.

DEUX MESSAGES POUR TOKYO

Le secrétaire d'Etat estime que, même si le « remède est amer », le réajustement des économies des pays de la région est primordial « pour leur permettre de renouer avec la croissance rapide dont ils conservent le potentiel ».

De sa visite en Corée, le secrétaire d'Etat a recueilli le sentiment que « ce pays est passé près du gouffre mais a accompli des efforts considérables pour mener à bien les réformes ». La Corée, qui a, jusqu'à présent, évité le réflexe nationaliste perceptible ailleurs, « a sincèrement changé d'attitude à l'égard des investisseurs étrangers », estime M. Sautter. Il faut s'attendre « à un surcroît d'exportations en provenance de la région vers des autres pays de la région vers les marchés américain et européen », a-t-il poursuivi.

Au Japon, Christian Sautter (qui a consacré plusieurs ouvrages à ce pays) s'est voulu « moins bruyant » que les Américains, ces derniers réclamant, sans ménagements pour

la susceptibilité de Tokyo, une relance de l'économie. Le secrétaire d'Etat a déclaré « avoir mieux compris les efforts, parfois mal perçus à l'étranger, du Japon pour renouer avec la croissance. Il existe des moyens pour poursuivre à la fois un réajustement du budget (une des priorités du cabinet Hashimoto) et la croissance, dont le principal moteur reste la consommation ». Celle-ci étant pour l'instant atone, la relance risque de prendre du temps.

Une reprise de la croissance, a souligné M. Sautter auprès de ses interlocuteurs, est d'autant plus espérée que l'archipel devra absorber une partie de l'effort d'exportation des pays de la région, qui risquent, en cas de poursuite de la stagnation, de se diriger vers les Etats-Unis et l'Europe.

Le secrétaire d'Etat a enfin délivré deux messages à Tokyo : la croissance française a repris et l'euro va se faire. « L'euro est un facteur positif pour la région », a-t-il déclaré, « car la monnaie européenne devrait permettre aux pays asiatiques d'avoir un autre pôle de référence que le dollar ». Le secrétaire d'Etat s'est montré sceptique sur la réalisation rapide d'une « zone yen » mais il a souligné la nécessité d'un renforcement de la solidarité financière régionale.

Philippe Pons

La Norvège expulse des diplomates russes accusés d'espionnage

OSLO. La Norvège a décidé, jeudi 12 mars, d'expulser deux diplomates russes et d'en déclarer trois autres *persona non grata*, les accusant d'avoir espionné « les milieux politiques » d'Oslo. Selon les autorités, il s'agit de la plus sérieuse affaire de genre depuis l'arrestation en 1984 d'un haut diplomate norvégien à la solde de l'URSS, Arne Treholt. Le premier ministre chrétien-populaire, Kjell Magne Bondevik, a décidé de reporter *sine die* la visite qu'il devait faire à Moscou la semaine prochaine.

Les Russes - dont seulement deux sont encore en poste à Oslo - auraient intensifié leurs activités de centre-droite. Moscou a déclaré « ne pas comprendre » la décision norvégienne. Cette affaire va sans doute jeter une ombre sur les relations entre deux pays voisins, qui partagent des ressources pétrolières et halieutiques en mer du Nord et dans l'Arctique, et qui collaborent en matière de protection de l'environnement. - (Corresp.)

Pascal Couchepin, nouveau ministre suisse de l'économie

BERNE. Le successeur au gouvernement du ministre de l'économie Jean-Pascal Delamuraz, démissionnaire pour raisons de santé, a été élu, mercredi 11 mars, par le Parlement fédéral. Après cinq tours de scrutin, c'est Pascal Couchepin, député radical du canton du Valais, qui a finalement emporté par 146 voix sur 246 votants. Son accession au Conseil fédéral à Berne consacre une longue attente. Ancien président du Parti radical suisse et maire de la ville de Martigny, cet avocat de formation ne cachait pas ses ambitions et apparaissait depuis plusieurs années comme le successeur désigné de M. Delamuraz. Francophone et membre du Parti radical comme le ministre démissionnaire, il réunissait toutes les conditions requises pour le remplacer. D'ailleurs, personne ne songe vraiment à remettre en cause la « formule magique » qui, depuis bientôt quarante ans, préside à la formation du Conseil fédéral. En vertu de ce savant dosage, les sept sièges du collège gouvernemental se répartissent entre les quatre principaux partis, y compris les socialistes, en assurant la représentation des trois grandes régions linguistiques du pays. - (Corresp.)

Un haut responsable américain en visite au Maghreb

ALGER. Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, Martin Indyk, était jeudi 12 mars à Tunis, première étape d'une tournée « de familiarisation » qui devait le mener à Alger, vendredi, et ensuite à Rabat. L'étape algérienne devait être la plus « intéressante » parce que le gouvernement algérien souhaite aider à mettre un terme à la violence dans ce pays, a indiqué un responsable du département d'Etat. La visite de M. Indyk en Algérie est la première d'un haut responsable américain depuis celle de son prédécesseur, Robert Pelletreau, en 1996. Selon la radio d'Etat algérienne, M. Indyk devrait rester à Alger « quelques jours ». La radio a estimé que la position des Etats-Unis avait changé à propos de l'Algérie, soulignant que la Maison Blanche avait décidé de soutenir la lutte contre le terrorisme, alors que le Congrès a condamné à plusieurs reprises les Groupes armés islamiques (GIA). - (AFP)

Kigali qualifié de « canular »

la mission d'information sur le Rwanda

KIGALI. La mission d'information parlementaire française sur le Rwanda « n'est qu'un canular », a déclaré, jeudi 12 mars, à l'Agence rwandaise d'information (ARI, privée) le ministre rwandais à la présidence de la République, Patrick Mazimhaka. « Cette mission d'information est inutile parce qu'elle dispose déjà des informations qu'elle va rechercher, a ajouté le ministre. Si les Français ont choisi cette formule plutôt qu'une autre, ce n'est qu'une diversion. » Le ministre rwandais des affaires étrangères, Anastase Gasana, avait déclaré, le 18 février, que « l'amitié est possible entre la France et le Rwanda à condition que le lourd contentieux qui existe entre nos deux pays soit résolu, et la France a déjà accepté ce principe ». M. Gasana avait précisé qu'une équipe de hauts fonctionnaires devait être mise en place dans chaque pays « pour analyser ensemble et sans tabou ce contentieux ». La mission d'information parlementaire sur le Rwanda, créée le 3 mars par la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a tenu mercredi sa première réunion sous la présidence de l'ancien ministre socialiste de la défense, Paul Quilès. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ ISRAËL : quatre Palestiniens ont été légèrement blessés, vendredi 13 mars, par l'explosion d'un engin près de la porte de Damas, à Jérusalem-Est, a indiqué la police israélienne. L'engin de faible puissance avait été placé dans un boîtier sous un étalage, selon les premiers éléments de l'enquête. Jeudi, pour la troisième journée consécutive, les Palestiniens ont exprimé leur colère après que trois Palestiniens eurent été tués l'avant-veille, à un barrage israélien, à la suite d'une « erreur tragique », selon le premier ministre, Benjamin Nétanyahou. - (AFP Reuters.)

■ CHILI : les manifestations déclenchées par la prestation de serment, mercredi 11 mars, comme sénateur à vie, de l'ex-dictateur Augusto Pinochet, et qui se sont prolongées jusqu'à jeudi, ont fait des dizaines de blessés et entraîné 579 arrestations. Selon un rapport officiel, 302 personnes ont été arrêtées à Santiago, 277 à Valparaiso (100 kilomètres à l'ouest de Santiago), et dans d'autres villes comme Concepcion, Temuco et Antofagasta. - (AFP)

■ INDE : l'impasse politique est totale à New Delhi après le refus d'un des principaux alliés des nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien) de lui fournir la lettre officielle de soutien dont il a besoin pour former le gouvernement. Reçu jeudi soir 12 mars par le président Narayanan, Atal Behari Vajpayee, premier ministre en puissance d'une coalition conduite par le BJP, n'a pu lui donner qu'une liste de soutien de 240 noms, alors que la majorité est à 273. - (Corresp.)

■ TURQUIE : le ministre turc de la défense et le groupe français Aerospatiale ont conclu, jeudi 12 mars, un accord selon lequel l'armée de terre turque achètera pour 441 millions de dollars (environ 2,7 milliards de francs) de missiles antichars Eryx d'une portée de 600 mètres. Ce missile doit remplacer les Milan franco-allemands en service dans les armées turques. - (AFP)

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris par Car, Paris Contact...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou rétractables
SWISSFLEX - TREDIA - EPEDA - SIMONS
DUNLOP - BULTEX - FRELU - ETC...
CANAPES - SALONS - CLIC CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Sofas - Canapés - Divans - Sièges - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
297, rue de Belleville PARIS 13^{ème} Téléphone : 01.42.08.71.00
Fax : 01.42.08.71.00

répétition du w...
Front national
Délais de ca...

السنة الأولى

البرلمان

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 14 MARS 1998

ÉLECTIONS A deux jours des élections régionales et du premier tour des élections cantonales, dimanche 15 mars, Philippe Séguin, président du RPR, a déclaré, vendred

di sur France-Inter, que la droite doit s'attendre à subir une « réplique » du « tremblement de terre » des élections législatives anticipées de mai-juin 1997. La projection de ces

élections sur le scrutin régional ne garantit une majorité des sièges à l'opposition que dans deux régions de métropole sur vingt-deux. ● L'EXTRÊME DROITE continue à ap

peler les électeurs de droite à se prononcer pour l'alliance entre l'opposition parlementaire et le Front national, mais fait valoir qu'elle ne renoncera pas à son programme.

● LA DROITE se montre dès à présent préoccupée davantage par sa reconstruction future que par des résultats électoraux qu'elle prévoit mauvais pour elle.

La répétition du vote de 1997 ne laisserait que deux régions à droite

Si les électeurs reproduisaient, pour le scrutin régional du 15 mars, les rapports de forces qui s'étaient établis aux élections législatives anticipées, ils enlèveraient leurs majorités au RPR et à l'UDF dans dix-huit conseils régionaux sur vingt

C'EST la loi du genre. Entre les élections décisives (présidentielles et législatives), les scrutins intermédiaires sont, en principe, des rendez-vous inconfortables pour la majorité en place. Les promesses qui tardent, les espoirs qui s'estompent, la réalité qui s'impose : tout contribue au vote-sanction ou, du moins, au vote d'avertissement. Ce sera donc le premier enseignement des élections régionales du 15 mars : après neuf mois de gouvernement, la gauche plurielle a-t-elle subi l'érosion habituelle des majorités au pouvoir ? Ou bien, déjouant cette règle, a-t-elle consolidé son assise électo-

rale ? A cet égard, un constat est clair dès à présent. Si les Français votent, dimanche, comme ils l'ont fait le 25 mai 1997 au premier tour des élections législatives, la gauche serait en position de force dans une très grande majorité de régions, compte tenu des effets du scrutin proportionnel appliqué au scrutin régional. Selon les projections en sièges établies par la lettre spécialisée *Politique opinion* (n° 38, 11 mars 1998) et confirmées par nos propres calculs, la droite RPR-UDF-divers droite ne se retrouve en position favorable que dans deux régions. Elle disposerait, en effet, d'une majorité absolue de sièges dans les Pays de la Loire

(47 sièges, contre 39 à la gauche et 7 au FN) et d'une majorité relative en Alsace (22 sièges, contre 15 à la gauche et 10 au FN). Dans deux régions, gauche et droite se retrouvent à parité. En Champagne-Ardenne, les deux camps obtiendraient l'un et l'autre 20 sièges, contre 9 au Front national ; en Basse-Normandie, gauche et droite sont créditées de 21 sièges chacune, contre 5 au FN.

Dans toutes les autres régions, la gauche devancerait la droite, selon ces projections. Elle serait en position de majorité absolue dans cinq régions : l'Aquitaine (45 sièges, contre 33 à la droite et 7 au FN), le Limousin (24 sièges à la gauche,

contre 17 à la droite et 2 au FN), le Nord-Pas-de-Calais (59 sièges, contre 36 à la droite et 18 au FN), Midi-Pyrénées (49 sièges, contre 34 à la droite et 8 au FN) et Poitou-Charentes (29 sièges, contre 22 à la droite et 4 au FN).

Alpes-Côte d'Azur, de 4 sièges dans le Centre et en Franche-Comté, de 3 sièges en Auvergne, de 2 sièges en Bretagne et en Rhône-Alpes et d'1 siège en Lorraine. C'est évidemment dans ces régions que le rôle d'arbitre du FN serait déterminant.

INDICES FAVORABLES

Ces projections sont évidemment à accueillir avec précaution et, comme l'a répété à plusieurs reprises Lionel Jospin, le 11 mars, lors du meeting de la gauche à Toulouse, « rien n'est joué ». Le postulat est, en effet, que le rapport de forces entre la gauche, la droite et le FN soit resté stable depuis mai 1997. Il est vrai, cependant, que rien ne semble annoncer une érosion de la gauche. Les bons indices économiques de ces dernières semaines et les premiers signes de recul, même faible, du chômage contribuent à améliorer le moral des Français et leur confiance à l'égard du premier ministre. Le président du RPR, Philippe Séguin, l'a lui-même concédé, vendredi, sur France-Inter : alors qu'il y a peu il faisait du scrutin régional la première occasion offerte aux Français de corriger leur vote de mai-juin 1997, il s'attend aujourd'hui, à une « réplique » régionale du séisme des législatives de juin 1997.

Deux autres facteurs, enfin, sont encourageants pour la gauche. Le mode d'attribution des sièges régionaux favorise indéniablement le camp le plus uni. Non seulement les petites listes doivent obtenir au moins 5 % des voix exprimées pour espérer obtenir des sièges, mais, compte tenu du mode de scrutin à la proportionnelle à la plus forte moyenne, ce seuil est souvent plus élevé. A cet égard, la droite paraît désavantagée : au total, en métropole, la coalition UDF-RPR, qui souhaitait se présenter unie partout, est concurrencée par 82 petites listes de droite, dont près d'une cinquantaine de dissidences dans son propre camp. A l'inverse, la gauche de gouvernement, qui a pratiqué l'union à géométrie variable, n'est concurrencée que par 21 petites listes de gauche. En Ile-de-France, par exemple, la gauche est unie partout, sauf dans le Val-d'Oise, alors que la droite est divisée ou dispersée dans six départements sur huit.

Enfin, comme le souligne le politologue Jean-Luc Parodi, « si le mécontentement national "nationalise" les élections locales », comme ce fut le cas aux régionales de 1992, « la satisfaction ou, simplement, le non-mécontentement les relocalisent ». Cependant, rien n'est moins évident qu'une prime aux majorités régionales sortantes, de droite dans vingt régions sur vingt-deux, car l'expérience des législatives de 1997 a montré la force de la prime au renouvellement. Or, sur ce terrain aussi, la gauche répond plus souvent à l'attente des Français, après une ou deux mandatures régionales de droite.

Christiane Chombeau

Gérard Courtois

Le chef du Front national célèbre l'héritage de l'extrême droite

TANDIS que la droite redoute de perdre ses présidences de conseils régionaux, Jean-Marie Le Pen enfonce le clou et appelle à un « rassemblement des nationaux contre la gauche », autour d'un « programme d'action régional minimal », en présentant le Front national comme le seul défenseur de la France contre les « lobbies » et le « mondialisme ». Le président du Front national a clos, jeudi 12 mars au Palais des sports, à Paris, la campagne de son parti en invitant « les cadres, les élus et les militants » à passer « par-dessus la tête des états-majors du RPR et de l'UDF » qui, « éligés par des engagements secrets », refusent la main tendue par l'extrême droite. Il a incité les électeurs de droite « à voter utile dès le premier tour [des cantonales] en votant Front national ». Le même jour, pourtant, M. Le Pen rendait hommage, au cimetière Montmartre, à François Duprat,

un négationniste et néo-nazi, membre du bureau politique du Front national, mort le 18 mars 1978 dans un attentat non élucidé. Nul doute qu'en choisissant d'avancer sa visite annuelle à la tombe de ce militant ayant fréquenté les mouvements d'extrême droite les plus violents, afin qu'elle ait lieu à quelques jours des élections, M. Le Pen souhaitait lancer un message clair. Préciser qu'en aucun cas il ne renierait les racines sulfureuses de son parti et, parmi elles, cette tendance « nationale-révolutionnaire » qu'il a présentée comme « une nuance qui participait, dans le fond, à l'éventail des opinions, généralement proscrites, représentées au sein du Front national ».

Pour le chef de l'extrême droite, Duprat, admirateur de l'Allemagne nazie et des SS, diffuseur d'ouvrages niant le génocide des juifs, était « un bon camarade », « un militant nationaliste ardent, qui avait participé à la rédaction d'a peu près tous les journaux de droite et d'extrême droite ». Nul doute qu'en accumulant dans son discours fleuve tous les poncifs de l'extrême droite - antiparlementarisme, antisynicalisme, dénonciation du poids des fonctionnaires, de la presse, des « lobbies », des « fortunes vagabondes » ou des grèves, etc. - M. Le Pen souhaitait également montrer qu'il n'est pas prêt, demain, à amener son parti vers n'importe quel accord ou alliance. Evoquant, dans les toutes dernières minutes, la campagne électorale, il n'a pas manqué de rendre par anticipation la droite responsable d'une éventuelle victoire de la gauche.

dit sur le Front national, moyen d'asservissement de la droite-bidon à la gauche totalitaire ». Il avait surtout ironisé sur les déclarations de l'ancien ministre RPR, Charles Pasqua, tête de liste dans les Hauts-de-Seine, et du deuxième de sa liste, Bernard Lehideux (UDF-DL), concernant la nécessité de présenter dans tous les cas un candidat de droite à la présidence de l'Ile-de-France pour éviter un « face à face gauche-Front national ». Selon M. Le Gallou, il ne fait aucun doute que, « du côté RPR et UDF, la question est de savoir comment aménager la défaite ».

Christiane Chombeau

Gérard Courtois

Délais de campagne

● Délai de grâce. C'est susceptible, un électeur. Prenons, par exemple, la déclaration d'impôt. En raison d'une grève, fin décembre 1997, d'agents du service

RÉCIT

De la bonne gestion des humeurs et des susceptibilités en période électorale

chargé de la réécriture informatisée du formulaire 2042 au ministère des finances, ces déclarations sont parvenues tardivement à leurs destinataires (*Le Monde* des 10 et 31 janvier). La bonne gestion de l'impôt aurait exigé qu'elles fussent retournées, dûment remplies, à l'expéditeur, le 15 mars. Matignon a jugé qu'il serait du plus mauvais effet pour l'humeur du corps électoral de glisser, le même jour, ses bulletins de vote dans l'urne et sa feuille d'impôt dans la boîte aux lettres. L'administration fiscale devra donc patienter jusqu'au 30 mars.

● Délai de victoire. C'est aléatoire, un sondage. Sur le thème bien connu du « il ne faut pas tuer la peau de Foucault avant de l'avoir tué », droite et gauche s'empalaient. Jeudi, à Marseille, Philippe Séguin s'est moqué des socialistes qui « prétendent avoir gagné le match avant de le jouer ». « Ne tombons pas comme certains dans l'euphorie », a répondu en écho François Hollande, à Rodéz (Aveyron). Le premier secrétaire du Parti socialiste, tout en restant « prudent », a assuré que, « si la gauche ne sait pas ce qu'elle va gagner, la droite fait comme si elle avait perdu ».

● Délai de choix. C'est fragile, une majorité. Avant même de connaître le verdict des urnes, les deux camps préparent le « second » tour des régionales, celui de l'élection des présidents, ven-

dredi 20 mars. Les Verts font monter les enchères en jugeant d'ores et déjà légitime que Marie-Christine Blandin conserve la présidence du Nord-Pas-de-Calais. Yves Cochet, député du Val-d'Oise, réclame « un partage bien compris des fruits de la victoire ». « Le Parti socialiste ne doit pas rayer la totalité des régions », a-t-il dit sur RTL. A Grenoble, Guy Hascoët, député du Nord, s'est montré plus perçutif : « On verra lundi. Lionel Jospin dira par son choix s'il compte devenir un jour président » de la République.

● Délai d'accord. C'est déchirant, un désistement. Les tractations ont commencé pour le second tour des élections cantonales. Le maire (divers droite) de Graulhet (Tarn), Jean Picarel, a annoncé à ses électeurs que « du fond du cœur », « en son âme et conscience », il n'hésiterait pas à se désister en faveur du candidat Front national si celui-ci le devance au premier tour. Dans la Drôme, Henri Durand, conseiller général sortant (divers droite), et Joël Cheval, membre du FN, tous deux candidats dans le canton de Bourg-de-Péage, ont rendu public, jeudi, « un accord réciproque de retrait de candidature au second tour ». Tous deux se « justifient » par le « souci de ne pas abandonner ce canton à un élu socialo-communiste ».

● Délai de recomposition. C'est risqué, une recomposition. A droite, fidèle d'un parti unique ne fait pas que des ennemis. Vendredi, sur RMC, François Léotard, président de l'UDF, au diapason de François Bayrou, président de Force démocrate, a plaidé pour l'« unité » et la « diversité ». « Je ne vois pas pourquoi l'opposition ne serait pas aussi plurielle » que la majorité, a-t-il ajouté, en invitant ses amis « à ne pas se crispier sur l'idée d'un moule unique ». Plus direct encore, M. Séguin a noté, à Marseille, que « pour reconquérir les Français il ne suffit pas de faire du

Meccano avec les appareils politiques ». « Le problème n'est pas de savoir si l'opposition doit compter deux partis avec trois sous-partis ou un parti avec quatre sous-partis, tout le monde s'en moque », a souligné le président du RPR, qui veut rompre avec « les errements d'hier ». Plus cru, Charles Pasqua a averti, jeudi sur France 2, que la création d'un parti unique « entraînerait certainement une fuite d'une partie de [l']électorat » de l'opposition.

● Délai d'alliance. C'est conflictuel, une union. Jeudi, en visitant la centrale de Creys-Malville (Isère), Robert Hue, favorable à un débat sur l'énergie à l'Assemblée nationale, a retiré son opposition à la fermeture de Superphérix. Mais, a-t-il précisé aussitôt, « il ne faudrait pas, à cause de cette question, s'installer dans une crise gouvernementale ». La réplique de Guy Hascoët ne s'est pas fait attendre : « La décision de fermer Superphérix fait partie de notre pacte d'alliance. C'est Robert Hue qui est hors-la-loi par rapport à la majorité plurielle, ce ne sont pas les Verts ». Quelques heures plus tard, à Villeurbanne, M. Hollande et M. Hue retrouvaient Jean-Michel Baylet (PRG), Jean-Luc Bennaïmas (Verts) et Michel Suchod (MDC), pour un dernier meeting unitaire et se féliciter de leur union.

● Délai de congés. C'est émouvant, un adieu. Si, en Ile-de-France, Michel Giraud, le président RPR sortant en a été privé, mardi soir au Zenith, il n'en a pas été de même pour Jean-Claude Gaudin, président (UDF) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Jeudi soir, à Marseille, le meeting de la droite s'est transformé en grande soirée d'adieu à M. Gaudin. Néhéchi, honoré, remercié, le président partant, qui n'aime rien tant qu'on l'aime et qu'on le lui dise, n'a pas pu cacher son émotion.

Récit du service France



sergio rossi

PARIS 11, Rue du Faubourg Saint Honoré - 22, Rue de Grenelle

Trois ministres « pluriels » couvent des yeux la conquête possible de la Franche-Comté

Face au PS et aux Verts, le MDC revendique la présidence de la région

La droite dirige la Franche-Comté dont le président sortant, Pierre Chantelat (UDF-DL), ne se représente pas. Elle est confrontée à la présence

au gouvernement de trois personnalités de la région dont une seule, Pierre Moscovici, se présente dans le Doubs comme tête de liste de la

gauche « plurielle ». En cas de victoire de cette dernière, le Mouvement des citoyens revendique la présidence pour Christian Prout.

BESANCON

de notre envoyé spécial
Pierre Moscovici ne sait pas encore qu'on coupe le comté « de croûte à croûte », et non l'inverse. Mais l'étu de Montbelliard est membre du gouvernement, et les Franc-Comtois lui sont reconnaissants de faire parler d'eux. Grâce à lui, et grâce à Jean-Pierre Chevènement et Dominique Voynet - qui pour leur part ne sont pas candidats aux régionales -, cette toute petite région (1 milliard de francs de budget, un peu plus de 1 million d'habitants) est traitée un peu à part. « Oh ! Ça, c'est la région des ministres ! » : c'est comme cela qu'à Paris, cet hiver, les stratèges électoraux de la gauche bifflaient de leur stylo une étape de leur chemin de croix « pluriel ».

Trois ministres, une gauche unie dans les quatre départements du Jura, de Doubs, de la Haute-Saône, et du territoire de Belfort, sans trop de cris ni de pleurs. « Oh la gauche plurielle l'est-elle autant et mieux qu'en Franche-Comté ? », demande M^{me} Voynet. « Trois ministres différents, mais une gauche unie comme nulle part en France », jure Pierre Moscovici lui-même. « Le sens que c'est un moment de l'histoire de la gauche franc-comtoise », a lâché, le 6 mars, M. Chevènement, à Besançon. Et,

quoique la Franche-Comté ne soit pas la région la plus facile à gagner pour la gauche, chacun a voulu croire que le ministre de l'intérieur était bien renseigné. « Je ne vais pas dire que c'est la campagne la plus facile que j'ai menée », sourit Jean-François Humbert (UDF-PPDF), tête de liste dans le Doubs et présidentiable déclaré de la droite. « Trois ministres, un ministre », lance Yves-Marie Lehmann (RPR), deuxième sur la liste d'union dans le Jura. Mais aucun de ces deux vice-présidents de l'assemblée régionale - Pierre Chantelat (UDF-DL), président sortant, ne se représentera pas - ne croit vraiment à la force de l'argument. « M. Chantelat a donné toute son énergie à la région, mais, après la personnalité d'Edgar Faure, il n'a pas eu le charisme nécessaire pour donner d'elle une image transcendante », reconnaît volontiers M. Lehmann.

À droite, on dénonce la perversion de la décentralisation originelle, dont « il faut rendre le mérite à la gauche ». « La gauche dit : "Consul régional, votre argent nous intéresse. Venez donc financer les trente-cinq heures et les emplois-jeunes !" », dénonce M. Humbert. Pas un mot, en revanche, sur le Front national. Fort de ses 16 % aux dernières élections législatives, le parti d'extrême droite

peut espérer un gain de un, deux, voire trois sièges. À gauche, on s'attaque à seize années d'« immobilisme immobile ». Sans se priver de valoriser les décisions gouvernementales, comme l'arrêt du canal Rhin-Rhône. « Une victoire de la gauche plurielle », n'hésite pas à dire Christian Prout (MDC), président du conseil général de Belfort, oubliant les déclarations du porte-parole du Mouvement des citoyens, Georges Sarre, lorsqu'il était secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux. Plus difficile et moins consensuel : le TGV. De droite ou de gauche, suivant que l'on soit de Belfort ou de Dole, de Besançon ou de Vesoul, de Montbelliard ou de Lons-le-Saulnier, chacun interprète à son avantage les décisions du comité interministériel du 4 février.

IL FAUDRA COMPOSER

Entre ces clivages géographiques, le futur président devra composer. À droite, avec Jean Michel, chiraquien, ancien président de la chambre de commerce du Doubs, et Jacques-Médéric Chevrot (UDF) dans le Jura, tous deux dissidents depuis 1992. À gauche, avec Simone Schwint, femme du maire socialiste de Besançon, qui conduit une liste dissidente dans le Doubs, mais aussi avec un can-

didat écologiste indépendant du Jura.

Reste à savoir à qui reviendrait la présidence, en cas de victoire de la gauche. Premier secrétaire du PS, François Hollande confesse qu'il a écrit une lettre à M. Chevènement - « la seule de ce genre dans les négociations de la gauche plurielle » - pour préciser que, si la gauche gagne cinq régions, le MDC en aura une. Un jour de questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le premier ministre a fait des remontrances à son ministre des affaires européennes, M. Moscovici, pour que cesse la guerre avec le ministre de l'intérieur. Du coup, M. Moscovici, qui ne songeait guère à laisser sa place au gouvernement, pense aux fruits qu'il pourrait tirer de cette fidélité jospiniste. « Ni Pierre ni moi ne sommes Georges Frêche. On sait bien qu'on finira par voter pour Christian Prout », commente Yves Colmou, directeur du cabinet de Daniel Vaillant, qui a dû lui-même céder la tête de liste dans le Jura à la seule conseillère régionale verte, Antoinette Gillet, et s'interroge : « A Christian Prout de réunir les conditions pour cela : aujourd'hui, cela n'est pas fait ».

Ariane Chemin

L'opposition du Nord-Pas-de-Calais aux prises avec ses divisions

Adversaires aux régionales, alliés aux cantonales

LILLE

de nos correspondants
Les principaux ténors de la gauche, « rassemblée » ou « plurielle », qui mènent campagne dans le département du Nord le rappellent de temps en temps : l'objectif des scrutins des 15 et 22 mars n'est pas seulement, pour eux, de garder la région, mais aussi de reprendre le département du Nord, qui avait été perdu en 1992, à la stupéfaction générale, après soixante-dix-sept ans de domination du PS et du PCF.

Pour la droite, ces enjeux départementaux ont sans doute joué beaucoup plus que la querelle de présidence entre Philippe Vasseur (DL), investi par le RPR et l'UDF dans le Pas-de-Calais, et Jean-Louis Borloo (FD), tête de liste dans le Nord, suivi par une bonne partie du RPR en dépit des excommunications parisiennes, tandis que Collette Codaccioni (RPR), malgré le soutien des instances nationales de son parti, paraît avoir bien du mal à mobiliser. Cette division se traduit de façon spectaculaire, sur le plan régional, par une guerre des chefs : de manière plus discrète, mais plus profonde, sur le plan départemental.

Quand, il y a six ans, la gauche avait perdu sa ferveur du Nord, on avait parlé d'un contexte national particulièrement défavorable au PS, d'un vote-sanction. Cependant, en 1994, cet échec avait été confirmé, la nouvelle majorité Union pour le Nord (UPN), conduite par Jacques Donnay (RPR), président du conseil général, gagnant encore 4 sièges sur les socialistes et les communistes. Pour reconquérir le département, la gauche, qui compte 33 élus (20 PS, 11 PC, 2 divers gauches), doit donc conserver l'ensemble des cantons qu'elle détient et en regagner au moins 7 sur les 41 remis en jeu.

Chacun sait que la partie est jouable. D'abord, au vu des résultats des dernières législatives, notamment dans des cantons perdus en 1992 et soumis à renouvellement. Ensuite, parce que socialistes et communistes ont retrouvé le goût du travail en commun. Quelques communistes auraient préféré avoir une liste à eux pour les régionales, mais personne ne s'attend à de mauvais reports aux cantonales, comme cela avait pu se passer en 1992 et en 1994. Tous mesurent les avantages de l'union : les socialistes, dans l'agglomération lilloise, tout comme les communistes, dans

le Valenciennais et le Cambrésis, rêvent de reconquérir des positions qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

Surtout, la droite nordiste part au combat dans une extraordinaire cacophonie. Les électeurs perçoivent assez mal l'intérêt du « triangle » Vasseur-Codaccioni-Borloo et ne comprennent pas forcément qu'adversaires pour la région, les mêmes se retrouvent alliés pour le département. Quand M. Donnay, président sortant du conseil général, quatrième sur la liste cantonale M^{me} Codaccioni dans son canton de Lille-Sud-Ouest, on s'étonne. Il en va de même quand l'ancienne ministre annonce son soutien à son ancien suppléant, Jacques Richir, dix-septième sur la liste Borloo.

HOSTILITÉ ET EXCOMMUNICATION

Le choc est rude chez les militants et les sympathisants. Le duel Vasseur-Borloo n'est qu'une étape sur la voie de la reconstruction, la droite nordiste cherchant un chef de file. M. Borloo, contrairement à ce qu'il a pu être dit, n'est nullement à l'origine d'une « OPA » sur le RPR. C'est plutôt le RPR qui est venu le chercher. Il existe une profonde et massive hostilité de l'appareil, des élus et des militants envers M^{me} Codaccioni, en raison de son style et de ses positions sur les questions de société. En outre, beaucoup pensent que le maire de Valenciennes était seul capable, fort de l'« effet Toyota », de garder le département à droite. M. Donnay ne s'est rallié à cette tactique qu'au tout dernier moment.

L'excommunication lancée par M. Séguin, accusant M. Borloo de « tapisme » - le maire de Valenciennes avait bien été l'un des avocats d'affaires de Bernard Tapie dans les années 80, mais, en 1994, il était deuxième de la liste de Simone Vell aux élections européennes -, n'a guère surpris dans le Nord, car tout le monde sait que les tractations entre le RPR et l'Élu Force démocrate furent conduites par des proches d'Alain Juppé. M. Séguin, au surplus, n'aurait guère apprécié d'avoir eu à céder aux pressions de l'Élysée en faveur de M. Vasseur. Si M^{me} Codaccioni a pu prendre sur sa liste une douzaine de secrétaires de circonscription, M. Borloo revendique le soutien des quatre cinquièmes des maires.

Pierre Cherruau et Nadia Lemaire

Les dissidents de droite à l'assaut de la Basse-Normandie

CAEN

de notre envoyé spécial
La rénovation tarde à se mettre en marche en Basse-Normandie. Dans le plus important de ses trois départements, le Calvados, le président sortant du conseil régional, René Garrec (UDF-DL), est candidat à sa propre succession, après avoir été battu aux élections législatives du printemps. Dans la Manche, la liste de l'opposition est conduite par le président du conseil général, Pierre Aguiton (UDF-DL), qui, à soixante et onze ans, est déterminé à céder la place à de plus jeunes dans son département, mais veut continuer à jouer un rôle à la région. Dans l'Orne, enfin, cinq conseillers sortants monopolisent les cinq premières places de la liste de droite, parmi lesquels trois parlementaires, tandis que trois femmes occupent les quatre derniers rangs, évidemment non éligibles.

L'Orne est l'un des rares départements à avoir reconduit, en 1997, ses trois députés de droite sortants. « C'est aussi l'un des rares endroits où l'on ne trouve aucun nouveau candidat, aucune femme, aucun jeune en position éligible », regrette l'un des spécialistes électoraux de la direction nationale du RPR. Les « rénovateurs » du début des années 90 qui, tel Jean-Claude Lenoir, député (UDF), avaient chassé la génération précédente, n'entendent pas de si tôt faire place nette.

Première terre libérée au printemps 1944, la Basse-Normandie est longtemps demeurée gaulliste. A la fin des années 60, elle a fait l'objet d'une captation d'héritage par l'un des principaux lieutenants de Valéry Giscard d'Estaing, Michel d'Ornano. Ce qui fait dire à l'un des « apparatchiks » locaux du mouvement gaulliste, Yves Lessard : « Pendant vingt ans, le RPR a fourni la troupe. L'UDF fournissait les élus. » Mais la disparition, en mars 1991, de Michel d'Ornano a laissé un vide politique qui n'a pas en-

core été comblé. En 1995, déjà, Jacques Chirac ne l'avait emporté, dans le Calvados, qu'avec 51,1 % des suffrages sur Lionel Jospin. Deux ans plus tard, seule Nicole Ameline, l'ancienne suppléante (UDF) de Michel d'Ornano, parvenait à conserver à la droite un des six sièges de députés du département. « Il n'y a rien d'immuable dans la carte politique française », se réjouit Alain Tourret, radical de gauche, qui a devancé M. Garrec de 605 voix aux dernières législatives. « Après la Bretagne, c'est au tour de la Basse-Normandie de connaître sa mutation, due à la destruction du monde rural traditionnel », assure cet avocat caennais.

Dans le Bessin, une jeune candidate socialiste venue de Paris, Laurence Dumont, a balayé un autre notable de l'UDF, François d'Harcourt, député depuis 1973. Louis Mexandeau se sert de cette victoire dans sa traditionnelle bataille

contre François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair, qui les a conduits l'un et l'autre à multiplier les dissidences aux cantonales. Au point que l'ancien ministre de François Mitterrand a imposé la nouvelle députée comme tête de liste à la place de M. Geindre, pourtant porte-parole régional du Parti socialiste. Lassé, ce dernier a annoncé, jeudi 12, qu'il démissionnait du PS.

SOLUTIONS DE RECHANGE

Pour le président sortant du conseil régional, le danger pourrait surtout venir de la droite. Des listes dissidentes sont présentes dans les trois départements. Dans la Manche, l'ancien trésorier de l'UDF, Georges de la Loyère, a monté sa propre liste avec l'ancien député UDF Yves Bonnet. Dans l'Orne, Alain Terrenoire (RPR dissident) tente un retour en politique dans le département où son père, Louis, ancien ministre du général

de Gaulle, avait été député de 1953 à 1973. Une autre liste dissidente est menée par Marie-France Le Bozec, présidente (divers droite) de la fédération des maires ruraux de l'Orne. Enfin, dans le Calvados, l'ancien ministre de l'environnement, Corinne Lepage, adjointe au maire de Cabourg, a monté une liste avec Olivier Stiz, ancien député à la région. « A Christian Prout de réunir les conditions pour cela : aujourd'hui, cela n'est pas fait ».

Jean-Louis Saux

Dispersion et poussée indépendantiste dans les départements d'outre-mer

UNE GRANDE CONFUSION règne dans les quatre départements d'outre-mer, appelés à voter dimanche 15 mars, au même titre qu'en métropole, pour les élections régionales. En compétition : 59 listes au total, la palme revenant à la Réunion avec 22 listes.

Face à cet éparpillement, le président du Parti communiste réunionnais (PCR), Paul Vergès, sénateur, a réussi le tour de force de présenter une liste de large « rassemblement » avec les socialistes et plusieurs maires de droite, parmi lesquels certains sont des relais locaux de Jacques Chirac.

La droite, de son côté, s'est répartie sur trois listes, celles des anciens députés André-Maurice Pihouée (RPR) et Jean-Paul Vira-

poullé (UDF) et celle de l'ancienne secrétaire d'Etat à la francophonie, Margie Sudre, présidente sortante du conseil régional. Elue en 1993 en remplacement de son mari, Camille, qui avait été invalidé puis déclaré inéligible, M^{me} Sudre s'apprête à payer durement son ralliement au président de la République et le renversement d'alliance que celui-ci avait provoqué au sein de l'assemblée régionale. Le mouvement Free-DOM, d'inspiration populiste, qui avait été le grand triomphateur des élections régionales de 1992, a éclaté en cours de mandat, et Camille Sudre conduit une liste contre son ancien bras droit, Jasmijn Moutousamy.

Une semblable mésaventure

vient d'arriver en Guyane au mouvement Walwari, fondé par la députée (app. PS) Christiane Taubira-Delanon. Deux listes Walwari sont en concurrence, qui ont conduit M^{me} Taubira-Delanon à se retirer de la bataille électorale et à suspendre, au moins provisoirement, son combat contre le Parti socialiste guyanais, qui domine la vie politique locale. Du coup, la position d'Antoine Karam, président sortant (PSC) du conseil régional, devrait s'en trouver renforcée. Le RPR, dirigé dans le département par le député Léon Bertrand, est en effet divisé à Cayenne. En revanche, dans la foulée de leur relatif succès aux élections législatives, les indépendantistes du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale

(MDES) présentent une liste, composée par les principaux animateurs du mouvement social de la fin de 1996 et du printemps de 1997, qui pourrait mordre sur l'électorat de gauche.

LA GAUCHE ÉCARTÉE

Beaucoup mieux implantés en Martinique, les indépendantistes se posent, dans ce département, en concurrents directs des formations politiques classiques. Le premier secrétaire du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), Alfred Marie-Jeanne, élu député (RCV) lors des élections législatives de 1997, vise la présidence du conseil régional, actuellement détenue - au bénéfice de l'âge - par le communiste Emile Capras. Celui-ci conduit la liste officielle du PCM, mais il est

directement concurrencé par un autre dirigeant de son parti, Pierre Samot, maire du Lamentin, la seconde ville de Martinique. La division de la gauche, dispersée sur cinq listes, devrait profiter à l'opposition réunie derrière le député (RPR) Pierre Petit.

À la Guadeloupe, en 1992, la division de la gauche, majoritaire en sièges, avait eu pour conséquence l'élection-surprise à la présidence du conseil régional de Lucette Michaux-Chevry (RPR). Bien qu'étant sous le coup de trois mises en examen, l'ancien ministre entend rééditer cette opération. La gauche guadeloupéenne est de nouveau écartelée entre quatre listes, sans compter les Verts et les indépendantistes.

J.-L. S.

Le Monde
Numéro
Spécial
élections

Tous les résultats : région par région, département par département, canton par canton.

Les premières analyses et les changements de majorité, les cartes et les points chauds.

NUMÉRO SPÉCIAL ÉLECTIONS RÉGIONALES ET CANTONALES AVEC Le Monde de lundi daté mardi

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

سنة من الابد

opposition
d-Pas-de-Calais
avec ses divisions

Instable depuis dix ans, le Gers pourrait encore changer de majorité

Les sortants « divers droite » en maillon faible

AUCH
de notre correspondant
Laurent Fabius s'est spécialement déplacé en Gascogne pour le dire : « Le Gers mérite aussi l'alternance. » Dans la foulée, Philippe Séguin lui a répondu sur place : « Non, le département n'en a besoin ! » Avec des mots simples, le président de l'Assemblée nationale et son prédécesseur ont évoqué l'essentiel, car le Gers est, encore une fois, mathématiquement en mesure de basculer. Mais de droite à gauche cette fois.

Certes, la majorité départementale de droite, dirigée par Yves Rispat (RPR) depuis 1992, paraît posséder sur le papier un avantage conséquent : 20 sièges contre 11 à la gauche, mais en pays de rugby, les précédentes mêlées électorales ont déjà montré qu'une surprise est toujours possible. D'autant que le terrain électoral semble largement favorable à la gauche. Sur 17 cantons renouvelables, 15 conseillers généraux sortants appartiennent à la majorité départementale. Il suffit que 5 cantons basculent pour que la majorité change. Ce scrutin est donc celui de tous les dangers pour la droite départementale.

Les Gascons manifestent depuis une décennie un goût immodéré pour l'alternance (2 députés de gauche en 1988, 2 députés de droite en 1993, puis 2 de gauche en 1997). Parmi les victimes du dernier scrutin, on retrouve justement M. Rispat, le « poids lourd » modéré du monde agricole, grand vainqueur des joutes boulangères du passé, battu aux législatives anticipées par un concurrent socialiste qui a fait le plein des voix en zone rurale.

Car la « vague agricole » violemment protestataire n'a fondé de mouvement anti-RAC, qui a secouru le Gers au début des années 90, portant les candidats de droite, est nettement retombée. Il semble bien loin le temps où les agriculteurs de la toute-puissante FDSEA affrontaient violemment les

CRS, en assiégeant à Auch un ministre de l'éducation nationale nommé... Lionel Jospin. L'ancien assiégré est devenu premier ministre et les socialistes gersois espèrent discrètement toucher les dividendes de la « méthode Jospin », dont les sondages disent que l'opinion l'approuve.

PRUDENCE GÉNÉRALE
Curieusement, la droite départementale, qui a pourtant un bilan à proposer aux Gersois, semble parallèlement frappée de la même maladie de langueur qui touche ses dirigeants nationaux. D'où une campagne électorale atone. Mais qui s'en plaindrait, en regard aux excès de 1992 ? Sur le terrain, avec de solides prétendants, à l'image de Raymond Vall (PRG), maire de Fleurance, ou encore Philippe Martin (PS), ancien préfet du Gers d'octobre 1992 à août 1994, candidat à Valence-sur-Balse, la gauche semble avoir mieux joué le renouvellement des candidats que la droite.

Cette dernière s'inquiète fort du destin des sortants « divers droite » élus par surprise en 1992, considérés comme le maillon faible de la majorité départementale. Des divers droite déjà jugés un peu transparents à l'époque et qui semblent bien l'être restés, faute, peut-être, d'espace politique pour exister. Le président Rispat lui-même ne s'y trompe d'ailleurs pas, qui déclarait déjà, lors du renouvellement partiel du conseil général en 1995 : « Le vrai test, ce sera pour les élections de 1998. » On y est, mais personne, même pas la gauche, échaudée par sa défaite de 1992, ne se risque pour autant à formuler un pronostic : « Ce sera serré, très serré » reste le discours basique du candidat en campagne, qu'il soit de droite ou de gauche. C'est, en effet, la seule certitude. Depuis dix ans, les candidats ne sont jamais trop prudents.

Daniel Hourquebie

RENNES
de notre correspondante régionale
A Saint-Thégonnec, dimanche 15 mars, nul bulletin de vote n'ira au RPR, pas plus qu'à l'UDF, puisque aucun candidat ne porte ces étiquettes. « C'est une grave erreur, un signe de mépris pour les électeurs », s'emporte le représentant de la gauche « plurielle » dans ce canton du Finistère-Nord, Yvon Abiven (apparenté PS). Le député, conseiller général sortant et maire de Saint-Thégonnec, est furieux de se retrouver seul face au Front national, dont la candidate, dans ces conditions, ne peut qu'améliorer le résultat de 1992 (2,8 %).

Peu importe qu'il s'agisse d'un « raté », comme l'explique le président du conseil général, Charles Miossec (RPR), ou que personne n'ait eu le courage d'affronter le candidat imbattable du moment. Ce dernier en tire des conclusions radicales : « La droite est divisée dans le département, elle est à bout de souffle. Saint-Thégonnec en est la preuve : ce canton a été auparavant tenu par un RPR pendant trente ans ! » De là à imaginer que le Fi-

nistère pourrait basculer, il y a un pas que les socialistes hésitent à franchir en public. « La victoire n'est pas acquise », répète prudemment Gilbert Monfort, porte-parole de l'opposition au conseil général, mais, en coulisses, circulent les noms de présidents probables.

Louis Le Pensec apparaît comme l'« ultra-favori ». Cette figure de la gauche bretonne pourrait cependant préférer conserver le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, et pousser alors un homme à lui à Quimper. A moins que les socialistes ne penchent pour Pierre Maille : l'influence du discret maire de Brest va grandissant, à chaque nouvelle étape difficile franchie avec sa ville. Le congrès du PS de Brest avait été une heure de gloire pour lui durant un automne agité.

En attendant les indications du premier tour, chacun soupèse ses chances. Sur 28 cantons renouvelables, la gauche a besoin d'en conquérir 10, sans perdre aucun des 7 qu'elle détient, et elle estime que 14 cantons pourraient lui être favorables, en particulier ceux de

L'objectif est si ambitieux que M. Miossec se dit « confiant », quoique lucide. « Nous allons perdre beaucoup de sièges, estime-t-il. Nombre de nos élus avaient bénéficié de la vague porteuse de 1992. » Pragmatique, l'homme fort du département annonçait, au lendemain des législatives, que, lui aussi, il voulait présenter des jeunes et des femmes. Le message n'a été que modérément entendu : trois sortants seulement sur vingt et un ont cédé leur place. Eh en 1988, M. Miossec lui-même a bien l'intention de continuer à présider l'assemblée, afin d'éviter « tout risque de rivalités et de conflits ».

« ATTAQUES PERSONNELLES »
La majorité départementale est déjà suffisamment divisée avec les deux chefs de file UDF du Finistère, Jean-Yves Cozan et Ambroise Guellec, menant des listes rivales aux élections régionales et ne cachant pas leur amertume d'avoir été tous deux battus aux législatives. Sur cette pointe ouest, qui n'a longtemps eu d'yeux que pour la démocratie-chrétienne, les cen-

tristes n'ont plus aucun député, pas de ville importante et aucun espoir de reprendre le conseil général. Comme si la mue du Finistère, de moins en moins rural, tendait à se traduire par un affrontement entre le RPR et le PS. Compte tenu de l'ambiance qui domine lors des sessions du conseil général à Quimper, c'est même plutôt de bagarre qu'il s'agit.

Le 11 juillet 1997, par exemple, le groupe de gauche décidait de ne pas siéger à la commission permanente, pour protester contre « l'agressivité permanente de la droite finistérienne ». « Charles Miossec se conduit en chef de clan, multipliant les attaques personnelles, notamment à l'encontre de Kafi Yagnane, dénonce M. Monfort. Nous nous sommes sans cesse opposés sur le fond et sur la forme. » « Nos sessions sont animées, admet M. Miossec. Il y a de bons débats, très démocratiques. » Démocratiquement, les électeurs sont invités, dimanche, à les trancher.

Martine Valo

Un scrutin « jouable » pour le PS bien placé en Meurthe-et-Moselle

NANCY
de notre correspondant
Quatre nouveaux cantons ont été créés, en février 1997, dans l'agglomération de Nancy, sous l'impulsion de la majorité départementale conduite par Jacques Baudot, sénateur (UDF-FD). Cette initiative avait pour but de corriger le déséquilibre entre les cantons ruraux et urbains en Meurthe-et-Moselle, mais la reforme des cantons nancéiens est contestée par les élus socialistes, qui ont déposé un recours, toujours pendant, devant le Conseil d'Etat.

A l'époque, Jean-Yves Le Déaut, député (PS) s'était élevé contre ce qu'il considérait comme un « tripatouillage », une manœuvre de la droite pour conserver sa majorité. C'était avant que Claude Huriet, sénateur (UDF) et élu du canton de Nancy-Nord depuis vingt-cinq ans, n'annonce qu'il se retirait de la compétition, jetant ainsi le trouble. Désormais, pour la droite, ce canton urbain, qui va de la vieille ville au quartier populaire du Haut-du-Liévre, en passant par les bords de la Meurthe, est celui de tous les dangers. On y verra une « triangulaire » à droite, qui risque de laisser des traces, d'autant que c'est là qu'a choisi de se présenter M. Le Déaut, élu député dans la circonscription de Briey-Pont-à-Mousson, afin de mettre un pied à Nancy.

« CAFOUILLAGES DANGEREUX »
Trois fringants « quadras » - deux RPR : Jean-Michel Bouillot, investi par la fédération de Meurthe-et-Moselle, et François Werner, soutenu par les instances nationales ; et un UDF : Thierry Coulom - convoitent le siège de M. Huriet, lequel, navré, déplore ces « cafouillages dangereux », qui pourraient permettre au Front

national de se retrouver en lice pour le second tour.

Des contrariétés sont infligées aussi à Jean Bernadoux (UDF-FD), à Villers-lès-Nancy, le « Neully » nancéen, attaqué par Henri Bégonne (UDF-rad.), maire de Maxéville. A Jarville, Charles Chomé (UDF-FD), tout-puissant maire de Ludres, président de la communauté urbaine, est agacé par la candidature du maire d'Heillecourt, Roger Gauthrot (divers droite), lequel est ravi des remous qu'il provoque.

Pour la majorité départementale, qui a 3 sièges d'avance sur l'opposition, les choses ne seront pas simples. Sur les 25 cantons renouvelables, elle en détient 14 à ce jour. Huit de ses élus ont choisi de ne pas se représenter. Cela fait plutôt l'affaire de Michel Dinet, chef de file des socialistes au conseil général et maire de Vannes-le-Châtel, qui vise le siège de M. Baudot et qui, dans cette perspective, avait renoncé à se présenter aux élections législatives en 1997.

Le PS compte tirer parti du départ de Frédéric Jehl (majorité départementale), sortant du canton de Tomblaine, pour pousser le socialiste Hervé Féron et, à Conflans-en-Jarnisy, exploiter le retrait de Philippe Nachar, sénateur (UDF), qui a quitté son siège de maire après une gestion calamiteuse. La gauche livrera un combat fratricide à Villerupt où le sortant, Alain Casoni (PCF), sera face à Christiane Witwicki (PS), sa « tombeuse » aux municipales de 1995. Au nord toujours, il n'y a que Jean-Pierre Minella, maire (PCF) d'Homécourt, qui soit serin. Il a demandé à la droite d'aligner un candidat pour ne pas se trouver seul face à un postulant du Front national.

Monique Raux

Etrange comme ici rien ne change... Jamais...
La pluie, le Pub, notre whiskey... Ses trois distillations...

JAMESON L'IRLANDAIS...

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, CONSOMMEZ AVEC MODERATION.

ats d'entre-met

ntement
de majorité.

le samedi d'été mardi

EXCLUSION Dans son rapport annuel sur « L'Etat du mal-logement en France », la Fondation Abbé-Pierre note que l'accroissement, ces quatre dernières années, du

parc de logements (+ 300 000 logements par an) n'a pas permis de satisfaire la demande, notamment dans le parc social, où les temps d'attente sont de plus en plus

longs. ● UNE ÉTUDE dresse un bilan mitigé du plan d'urgence pour les plus démunis, lancé en 1995 par Pierre-André Périssol. La majorité des bénéficiaires s'installent durablement dans ces logements théoriquement provisoires. ● À PARIS, Sylvie, allocataire du RMI, et ses deux enfants ont emménagé dans un immeuble appartenant à une as-

sociation soutenue par la Fondation Abbé-Pierre. ● FACE À LA MONTÉE de la précarité, la dimension sociale de la politique du logement s'est renforcée depuis le plan de 1995.

La Fondation Abbé-Pierre souligne les difficultés d'accès au logement social

Malgré l'accroissement du parc, les temps d'attente se sont allongés. Le rapport annuel de l'association souligne l'« insuffisance notoire » des réponses apportées aux publics les plus fragiles : les jeunes, les immigrés, les marginaux

LE RAPPORT annuel de la Fondation Abbé-Pierre (FAP) sur « L'Etat du mal-logement en France », traditionnellement publié à la veille de la fin de la « trêve hivernale » qui somme le retour des expulsions, est désormais une institution. Le cru 1998 de cet épais document - mêlant état des lieux, analyses, enquêtes sur l'activité des associations spécialisées et comptes-rendus d'expériences - apparaît toutefois dans un contexte qui lui donne un relief inhabituel. Dans la foulée de la loi de finances 1998, qui a vu les crédits du logement augmenter de 6,7 % (10 % si l'on prend en compte le volet fiscal), le gouvernement vient de présenter un plan triennal de lutte contre les expulsions dont les mesures les plus spectaculaires concernent l'emploi et le logement (Le Monde du 5 mars). Plusieurs ont été directement inspirés par le milieu associatif, de plus en plus sollicité depuis la mise en œuvre de la loi Besson sur le droit au logement de mai 1990.

Plus banales : il s'agit de personnes de vingt-cinq à trente-cinq ans, couples avec enfants et salariés. La situation du logement apparaît ainsi paradoxale. Réalisée en 1996, la dernière enquête logement de l'Insee traduit une relative embellie puisque, en quatre ans, le parc de logements s'est accru de près de 300 000 unités par an, dont plus du quart (27 %) de logements sociaux. Les conditions d'accès au logement se sont pourtant durcies, notamment dans le parc social, où le temps d'attente est de plus en plus long et la mobilité très faible. « Tout se passe comme si l'élargissement du parc locatif social et l'augmentation des aides personnelles au logement (qui bénéficient à environ un ménage sur quatre) ne suffisaient plus à assurer la régulation de l'offre et de la demande », souligne la FAP.

La fondation dénonce par ailleurs « l'insuffisance notoire » des réponses apportées à certains publics particulièrement fragiles, les jeunes, les marginaux et les ménages immigrés notamment, à qui aucune perspective n'est offerte à la sortie des dispositifs d'urgence. La moitié à peine



des personnes ayant déposé une demande de logement par le biais d'une association se verraient proposer une solution. Dans l'agglomération grenobloise, par exemple, où les associations se sont constituées

en réseau, les demandes d'habitat transitoire seraient presque vingt fois supérieures à la capacité d'accueil (80 places), et les centres d'hébergement (CHRS) ne pourraient soustraire qu'à peine au quart des

mandes. Face à l'urgence des situations, la réponse des institutions est souvent très lente, note la FAP, « comme s'il fallait durablement éprouver l'absence de logement pour qu'une demande soit prise en compte ». Quant aux différentes formes d'hébergement et d'habitat provisoires qui se sont développées ces dernières années, elles ne jouent pas le rôle attendu de protection et de prévention.

« Entre perte de logement et entrée dans une structure d'habitat transitoire s'installe, alors, un no man's land incertain et précaire. »

« SÉRIOSITÉ INSTITUTIONNELLE » Le rapport cite de nombreux exemples concrets pour prouver de cette « sérieux institutionnelle » dont font preuve des services sociaux « débordés », des organismes HLM « prudents », des élus qui vont jusqu'à refuser d'enregistrer les demandes de logements des personnes hébergées ou sans domicile, de peur de les voir s'installer durablement sur leur territoire.

La fondation souligne aussi les limites et les effets pervers des formules d'habitat temporaire qui se sont développées depuis 1995, et qui deviennent une étape obligée pour tous ceux, sans distinction, qui se trouvent en situation difficile. Les bailleurs sociaux imposent fréquemment le passage par un « logement d'insertion » à tous ceux qui présentent un risque financier ou social. Les associations gestionnaires de ces structures, de leur côté, sélectionnent à l'entrée les publics les plus à même d'en sortir, ce qui laisse sur le bord du chemin les plus fragiles. La Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement (Fapil) estime, par exemple, qu'un quart des ménages transitant par une structure d'habitat d'urgence ou d'insertion ne trouvent à la sortie qu'un nouveau logement... provisoire.

Ces dérives ont conduit la fondation à repenser ses priorités d'intervention et à privilégier le soutien aux solutions de logements durables. Elle s'oriente davantage désormais sur la mobilisation du parc privé ancien par le biais d'un soutien financier au développement des Agences Immobilières à vocations sociales (AIVS) - que Louis Besson souhaite développer dans la loi Habitat actuellement en préparation. La FAP note « des avancées significatives » sur le plan budgétaire et accueille plutôt favorablement le plan de lutte contre les expulsions préparé par Martine Aubry et Louis Besson.

Restent des interrogations sur les deux autres chantiers lancés par le secrétaire d'Etat au logement : le fu-

tur « statut du bailleur privé », qualifié d'« essentiel » par la FAP, qui devrait modifier le régime des aides, notamment fiscales, aux propriétaires qui jouent le jeu du social, et l'actualisation de la loi Besson du 31 mai 1990. Sur le dernier point, divers correctifs législatifs ont déjà été intégrés au projet de loi (concernant notamment la gestion des fonds de solidarité-logement), mais l'évaluation d'ensemble, pour laquelle quatre équipes de recherche ont été sollicitées, ne sera rendue publique

Une permanence du DAL contre les expulsions

L'association Droit au logement (DAL) met en place, à partir du 16 mars, date de la fin de la trêve hivernale des expulsions, une permanence téléphonique afin d'informer les personnes menacées (01 43 56 20 00). Pour limiter les abus des huissiers, le secrétaire d'Etat au logement avait proposé que les dispositions de la loi du 9 juillet 1991 incises dans le code de procédure civile, permettant aux huissiers de pénétrer dans un logement pour effectuer une saisie même en l'absence de ses occupants, « ne s'appliquent pas en matière d'expulsion ».

Cet article a cependant disparu du texte du projet de loi qui doit être présenté au conseil des ministres le 25 mars. « Il ne pouvait pas faire l'objet d'une disposition législative, dans la mesure où il sanctionnait un abus d'interprétation de la loi », explique-t-on au cabinet de Louis Besson. Selon le ministère, une circulaire d'application reprendra cette disposition qui, pourtant, figurait dans le projet de loi de cohésion sociale déposé au Parlement le 26 février 1997 sous le précédent gouvernement.

que début avril. Elle portera sur les publics concernés, l'offre supplémentaire de logements et les nouvelles formes de partenariats institutionnels, institués par la loi mais dont la mise en œuvre demeure inégale. « Cette loi a montré ses limites », juge la FAP, qui « attend beaucoup » de sa révision : « Des outils se sont enlisés dans un traitement purement institutionnel. Des dispositifs essentiels restent inactifs et sans obligation de résultats se sont trouvés paralysés par des jeux d'acteurs aux intérêts contradictoires. »

Ch. G.

Christine Garni

« Il y a une porte. Vous ne pouvez pas savoir le bien que ça fait »

« SUR LE COUR c'est presque angoissant. Ça fait masse. On n'y croit pas. On a du mal à réagir. » A trente-trois ans, Sylvie W. et ses deux jeunes enfants entament une nouvelle vie dans une rue tranquille du 20^e arrondissement. Sylvie dissi-

1995 par Pierre-André Périssol a permis d'accélérer le montage du dossier. « Il fallait faire du chiffre », raconte Jean-Pierre Tourbin, directeur de l'association. La direction de l'équipement récupérait tout ce qui se trouvait dans les tiroirs. Le plan Périssol a au moins permis que des opérations de logements très sociaux, se fassent aussi à Paris.

Quand l'association Freha s'est portée acquéreur, l'immeuble avait déjà changé trois fois de propriétaire et la moitié des logements avaient été murés. Il restait encore six locataires, évanoués par des années de promesses non tenues et de projets de rénovation avortés. Il a fallu les convaincre de la sérieux de l'entreprise, sortir leurs loyers de la loi de 1948 et leur faire accepter une légère augmentation de loyer. L'acquisition et les travaux ont coûté 6 millions de francs, financés pour moitié par des subventions de l'Etat et de la région. Un gros collecteur du 1^{er} patronal a fourni le reste, sous la forme d'un prêt à long terme. Il manquait encore 100 000 francs : la Fondation Abbé-Pierre a fait la soudure.

« AU MOINS 50 % DE SUBVENTION » « Il est impossible de produire du logement très social, à Paris, avec moins de 50 % de subvention, explique Jean-Pierre Tourbin. Même dans ces conditions optimum, nous sommes à la limite de l'équilibre économique. A Paris, le financement par des prêts locatifs très sociaux permet de proposer des loyers à un prix inférieur à la moitié du prix du marché privé. Les charges collectives ont été réduites au maximum : pas de gardien, pas d'ascenseurs, pas de parking. Pour son deux-pièces, Sylvie W. paye un loyer de 1470 francs par mois

REPORTAGE

Etre locataire à Paris avec seulement le RMI, dans un immeuble réhabilité par l'association Freha

mule sous une belle énergie un passé douloureux, encore à vie. Pour fuir un mari violent, elle a tout perdu d'un coup : son travail - elle était femme d'artisan - et son logement. Après dix-huit mois passés dans un hôtel social, elle a obtenu par l'intermédiaire de la préfecture ce « vrai deux-pièces » rue de Terre-Neuve. « Je peux enfin dire à mes gosses d'aller jouer dans leur chambre et de fermer la porte, déclare-t-elle. Parce qu'ils ont une chambre et qu'il y a une porte. Vous ne pouvez pas savoir le bien que ça fait. » Allocataire du revenu minimum d'insertion (RMI), Sylvie, qui est titulaire d'un diplôme de secrétaire-comptable, s'est remise à chercher du travail.

L'immeuble appartient à l'association France Euro-Habitat (Freha), née dans la mouvance de la SA d'HLM Emmaüs et agréée par la loi Besson de 1990 pour faire de la maîtrise d'ouvrage. Deux ans se sont écoulés entre l'acquisition de l'immeuble et la livraison des logements. Dans la dernière ligne droite, le plan d'urgence lancé en

Les résultats mitigés du plan d'urgence lancé en 1995

LE PLAN D'URGENCE pour le logement des plus démunis, mis en œuvre entre 1995 et 1997, a-t-il atteint ses objectifs en Ile-de-France ? Une étude non diffusée de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass) d'Ile-de-France apporte des réponses pour le moins mitigées. Elle montre que les bénéficiaires de ce plan ont été, en majorité, des personnes très modestes en attente d'un logement. Censé servir de marchepied aux ménages en grande difficulté, le plan d'urgence a permis d'élargir un peu le parc de logements à bas loyer. Mais en l'absence de solutions de sortie adaptées, la majorité des bénéficiaires s'installent durablement dans ces logements théoriquement provisoires et y conservent un statut précaire.

La région (54 %) sont des logements d'insertion. Mais la rotation y est très faible alors qu'ils étaient censés favoriser une plus grande fluidité du parc. En deux ans, seulement 16 % des « logements autonomes d'insertion » ont changé au moins une fois de locataires, alors que c'est le cas de près de la moitié des « logements d'urgence » collectifs. Dans le département des Yvelines, par exemple, aucun logement d'insertion livré dans le cadre du plan n'a été libéré. La stabilité des locataires ne doit, toutefois, pas faire illusion sur leur statut. Dix-huit mois après leur emménagement, un tiers des ménages touchés par le plan étaient encore sous-locataires.

PLUS D'UN TIERS DE SALARIÉS En l'absence de tout engagement des pouvoirs publics sur le logement, quel peut être l'avenir des ménages accueillis ? Pour l'instant, pour 58 % des personnes concernées, la sortie du dispositif signifie... un nouvel hébergement. Cette difficulté à accéder à un statut locatif de droit commun est d'autant moins justifiée que les ménages accueillis ne relèvent pas tous de la catégorie « très démunis ». Plus du

tiers sont salariés (34,6 %) avec un salaire moyen par ménage de 5 355 francs. Environ un sur cinq, seulement, sort au RMI. « On pouvait, dans la perspective du logement aux plus démunis, attendre une proportion nettement plus forte de bénéficiaires du RMI », s'étonnent les auteurs de l'étude, qui signalent que, dans l'un des huit départements de la région, les salariés représentaient plus de la moitié des personnes accueillies dans le dispositif.

En réalité, peu de ménages en situation très précaire ont bénéficié du plan d'urgence : 7 % étaient sans domicile fixe, 9 % habitaient en hôtel, 11 % en centre d'hébergement temporaire. La plupart étaient logés à titre gratuit, dans leur famille ou chez des amis (29 %), menacés d'expulsion ou très mal logés (11 %), ou dans un logement insalubre (9 %). « Etait-il nécessaire de proposer un logement temporaire à ce type de ménage, se demandent les auteurs de l'étude. Ou était-ce le seul moyen pour eux d'accéder à un logement indépendant en rapport avec leurs ressources ? »

Ch. G.

Les difficultés d'une nouvelle logique sociale

ALORS QUE la Fondation Abbé-Pierre s'interroge sur la banalisation croissante du « profil » des ménages qui n'ont pas accès au logement, ce que confirme une étude menée sur le plan d'urgence « Périssol » en Ile-de-France, le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, lance une réforme du financement du logement social qui introduit deux nouvelles catégories : le PLA (prêt locatif aidé) à « loyer minoré » et le PLA « d'intégration ».

Les premiers (20 000 en 1998) sont destinés aux ménages « quant seulement des difficultés financières », précise la circulaire de mise en œuvre du budget. Les seconds (10 000) bénéficieront d'une subvention d'Etat majorée et seront réservés « aux ménages cumulant difficultés économiques et difficultés d'adaptation sociale ».

Face à la montée de la précarité, la dimension sociale de la politique du logement se renforce. On l'a vu avec le plan d'urgence du gouvernement Juppé. On le constate plus encore avec l'action de Louis Besson, l'inventeur du « droit au logement », qui s'efforce d'imprimer cette nouvelle logique

dans la durée. Le pilotage par le seul mode de financement, sans identification préalable et fine des besoins, risque toutefois de trouver rapidement ses limites. Louis Besson semble conscient de cette difficulté, puisqu'il a annoncé qu'un « objectif chiffré » sera assigné à chaque préfet de région et de département pour la mise en œuvre des nouveaux programmes.

MANQUE DE SUIVI

Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, que M. Besson a présidé entre 1992 et 1995, a dénoncé à plusieurs reprises la non-consumation des crédits du logement très social et sa banalisation quasi immédiate au sein du parc HLM. L'approche relevant d'une véritable logique sociale ne concerne qu'une minorité d'opérations et les départements où il existe un dispositif de suivi de l'occupation de ces logements sont très peu nombreux. Or, comment être sûr que les subventions « majorées » accordées par l'Etat pour la réalisation de logements très sociaux vont bien à des familles prioritaires dûment

identifiées si ses services n'exercent aucun contrôle ?

Le financement n'est, en outre, pas assuré, si les collectivités et les collecteurs du 1 % logement n'offrent pas de participation financière, ce qui rend ces opérations très dépendantes des conditions locales, notamment de la bonne volonté des maires. Le coût du foncier, enfin, est une autre contrainte majeure. Là où l'OPAC du Pas-de-Calais, par exemple, produit un logement très social pour à peine deux logements HLM ordinaires, celui du Val-de-Marne en produit un pour neuf.

Enfin, pour conduire cette politique ambitieuse, il faut des opérateurs qui acceptent de se situer au croisement de l'immobilier et du social. Les associations spécialisées, nées dans la mouvance de la loi Besson, y sont prêtes mais elles sont financièrement fragiles et suscitent la méfiance. Les organismes HLM, qui, dans leur majorité, restent enfermés dans une logique de « bidonvilleries », n'ont, pour l'instant, répondu que timidement à l'appel.

Ch. G.

Protestations contre... Chevenement...

ans des établissements... de Seine-Saint-Denis

Handwritten text in a box at the bottom of the page.

سنة من العمل

Protestations contre le durcissement du projet Chevènement sur l'immigration

Des associations humanitaires et des syndicats ont vivement réagi à la nouvelle rédaction du texte du ministre de l'intérieur. L'occupation de la cathédrale d'Evry par des sans-papiers africains se poursuit

LE DURCISSEMENT du projet de loi Chevènement discrètement adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale (Le Monde du 28 février) suscite une vive réaction des associations de défense des droits de l'homme et de syndicats. Une trentaine d'entre eux (Ligue des droits de l'homme, Gisti, Fasti, MRAP, SOS racisme, CGT, CFDT cheminots, SUD-PTT, etc.) accusent le ministre de l'intérieur de vouloir rétablir un «*débit de solidarité*» avec les sans-papiers.

L'attaque fait référence au vote d'un amendement du gouvernement dans l'article de la loi exonérant de sanctions pénales les associations qui portent assistance aux sans-papiers, ainsi que la famille proche de ces derniers. Cette nouvelle rédaction limite le bénéfice de cette exonération aux associations «*à vocation humanitaire, dont la liste est fixée par arrêté du ministre de l'intérieur et aux fondations, lorsqu'elles apportent, conformément à leur objet, aide et assistance (...)*». Les associations dénoncent ce texte par lequel «*le ministre de l'intérieur s'arroge le pouvoir de désigner les organisations qui lui conviennent*» et qui tend à exclure, selon eux, les collectifs de sans-papiers et les syndicats dont l'objet principal n'est pas l'assistance aux étrangers. Les signataires demandent que «*tous ceux qui aident les étrangers de façon désintéressée ne puissent faire l'objet de poursuites*» et font part de leur «*détermination à continuer à aider les étrangers quelles que soient les menaces et les sanctions*».

Les mêmes associations se dé-

clarent solidaires de l'occupation de la cathédrale d'Evry (Essonne) par quarante-deux Africains sans-papiers qui a commencé samedi 7 mars, avec l'accord des autorités religieuses. Le professeur Léon Schwartzberg a rendu visite à ces hommes qui, parce qu'ils n'ont pas d'attaches familiales en France, n'ont pu bénéficier de la circulaire Chevènement de régularisation. Une délégation a, par ailleurs, été reçue, jeudi, à l'Assemblée nationale par le député (Vert), Yves Cochet.

SANS HEURT NI DÉBOÎTEMENT

A l'intérieur de la cathédrale la vie s'organise sans heurt ni débordement. L'évêché veille au grain : cinq ou six de ses représentants surveillent en permanence l'état des lieux. Le téléphone sonne régulièrement. Il a même fallu ouvrir une deuxième ligne pour répondre aux paroissiens choqués par l'accueil de l'Église.

«*Sans charge de famille !* » Bocar, un Sénégalais âgé de cinquante et un ans rit en évoquant le motif avancé par la préfecture de l'Essonne pour refuser sa régularisation. Fils unique d'une famille qui ne compte que des filles, Bocar a la lourde charge de faire vivre sa famille restée dans la région du fleuve Sénégal. Ancien paysan, Bocar a trouvé en 1981, dès ses premiers mois passés en France, un emploi déclaré dans une compagnie pétrolière de Massy (Essonne). L'employeur n'y a vu que du feu. «*J'ai acheté une fausse carte de séjour 800 francs, elles se vendent aujourd'hui environ 2 000 francs, et*

sont en tous points pareilles aux cartes officielles mais le numéro d'immatriculation n'est pas répertorié sur informatique. Si la police m'arrête, cette carte n'a aucune valeur ». Bocar mène une vie tranquille. Après la compagnie pétrolière, il est embauché à la Sernam, puis travaille en intérim. Aujourd'hui menacé d'expulsion, il déclare «*ne pas avoir peur d'être arrêté. La seule vraie peur que j'ai c'est de ne plus pouvoir assurer le minimum vital de ma famille* ».

Egalement sénégalais comme la très grande majorité des sans-papiers réunis dans la cathédrale, Idrissa, trente-huit ans, vit avec les 3 600 francs par mois qu'il gagne en nettoyant les marchés depuis 1983. Membre actif du collectif des sans-papiers de l'Essonne, Idrissa ne comprend pas le rejet systématique de la régularisation des célibataires par les autorités préfectorales : «*Pourquoi, demande-t-il, toujours traiter les célibataires comme des bandits ?* »

Philippe Bernard avec Anne Rohou

Le préfet de Corse conteste le plan d'occupation des sols de Bonifacio

Bernard Bonnet souhaite limiter l'urbanisation de la côte sud de l'île

Le nouveau préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, a déféré, jeudi 5 mars, devant le tribunal administratif de Bastia, le plan d'occupation des sols (POS) de

la commune de Bonifacio. Il estime que ce POS est «*incompatible avec la loi sur le littoral* ». La mairie de la ville a réagi vivement.

OBJET de toutes les suspensions, les appétits en matière de spéculation foncière, en Corse, sont soumis, ces dernières semaines, à un contrôle des plus rigoureux. Le nouveau préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, nommé une semaine après l'assassinat de son prédécesseur, Claude Erignac, a déféré jeudi 5 mars, devant le tribunal administratif de Bastia (Haute-Corse), le plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Bonifacio, située à l'extrême sud de l'île et considérée comme l'un des plus beaux sites de la Méditerranée.

Dans son recours, le préfet estime que le POS adopté par «*anticipation*», le 23 décembre 1997, par la municipalité de Bonifacio comporte des «*erreurs manifestes*» d'application du code de l'urbanisme. Il fonde son argumentation sur une dizaine d'exemples d'aménagements prévus par le maire qu'il considère comme «*incompatibles avec la loi sur le littoral* ». La commune entendait, en effet, transformer en zones constructibles des espaces jus-

qu'alors interdits à tout aménagement. Ainsi, au lieu-dit Cala Longa, sur une bande de 3,5 kilomètres, des maisons individuelles de grand standing devaient être construites face à la mer. La préfecture affirme que ce site est enregistré en «*zone écologique remarquable* ». Le rivage est classé réserve naturelle de chasse maritime et les oiseaux y trouvent un espace protégé. En relevant le même type de manquement sur des sites comme ceux de Tonnara ou de Pozzoniello, le préfet entend, par ce recours devant le tribunal administratif, bloquer toute extension de l'urbanisation et le «*mitage*» de la côte.

LE COMMUNIQUÉ

La mairie de Bonifacio, dirigée par Jean-Baptiste Lantieri, ne cache pas son mécontentement. «*Nous révisons notre POS depuis 1992, cela nous a coûté plus de 180 000 francs, et le préfet Erignac avait donné son accord si nous ouvrons une enquête d'utilité publique, ce que nous devons faire au mois de mai* », explique un proche du maire. Tous les services de l'Etat

présents sur l'île et les présidents des conseils généraux et de l'exécutif avaient donné leur accord. Selon le secrétaire général de la mairie, la zone qui devait être ouverte à la construction n'excédait pas les 2 000 hectares. «*Sur 75 kilomètres de côtes, 70 sont protégés. Une personne a même osé nous dire que ces nouveaux travaux allaient faire venir 200 000 personnes, ce qui est ridicule* ».

Cette décision prend néanmoins toute son importance lorsqu'on établit le lien avec certains thèmes du communiqué de revendication paru après l'assassinat du préfet Erignac faisant clairement référence à l'aménagement de la région de Bonifacio. «*Quant au POS, l'accord préfectoral (de Claude Erignac) est en soi une signature-déclaration de guerre au peuple corse, dans l'extrême Sud, où, sous prétexte de parc naturel, toutes les opérations sauvages visent à l'ouverture des secteurs du littoral jusqu'ici protégés à l'urbanisation sauvage et au tourisme de masse* ».

Jacques Follorou

Grève dans des établissements scolaires de Seine-Saint-Denis

UNE TRENTAINE d'établissements scolaires de Seine-Saint-Denis, selon les syndicats, quatorze selon l'inspection d'académie, ont été touchés, jeudi 12 mars, par un mouvement de grève lancé par plusieurs syndicats enseignants pour obtenir la mise en place d'«*un véritable plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis* ». Plusieurs dizaines d'autres établissements devaient faire grève, vendredi, et une manifestation devait avoir lieu à Paris. La plupart des syndicats d'enseignants et les parents d'élèves FCPE jugent insuffisant le plan de rattrapage scolaire pour la Seine-Saint-Denis proposé le 2 mars par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire.

DÉPÊCHES

■ **DIFFAMATION** : Marie-Pierre de La Goutrie, tête de liste parisienne de la majorité phrénique pour les élections régionales, a été condamnée, jeudi 12 mars, par le tribunal correctionnel de Paris à 10 000 F d'amende pour diffamation à l'encontre de Jean-Marie Le Pen. Elle devra payer 10 000 F de dommages-intérêts à M. Le Pen et faire publier sa condamnation dans un journal. Lors d'un débat sur LCI qui l'opposait à Martine Lehideux, tête de liste FN à Paris, M^{me} de La Goutrie avait affirmé que M. Le Pen avait été «*condamné pour fraude fiscale* », alors qu'il n'avait pas été pénalement condamné, mais avait fait l'objet d'un jugement du tribunal administratif de Paris dans un litige l'opposant au fisc.

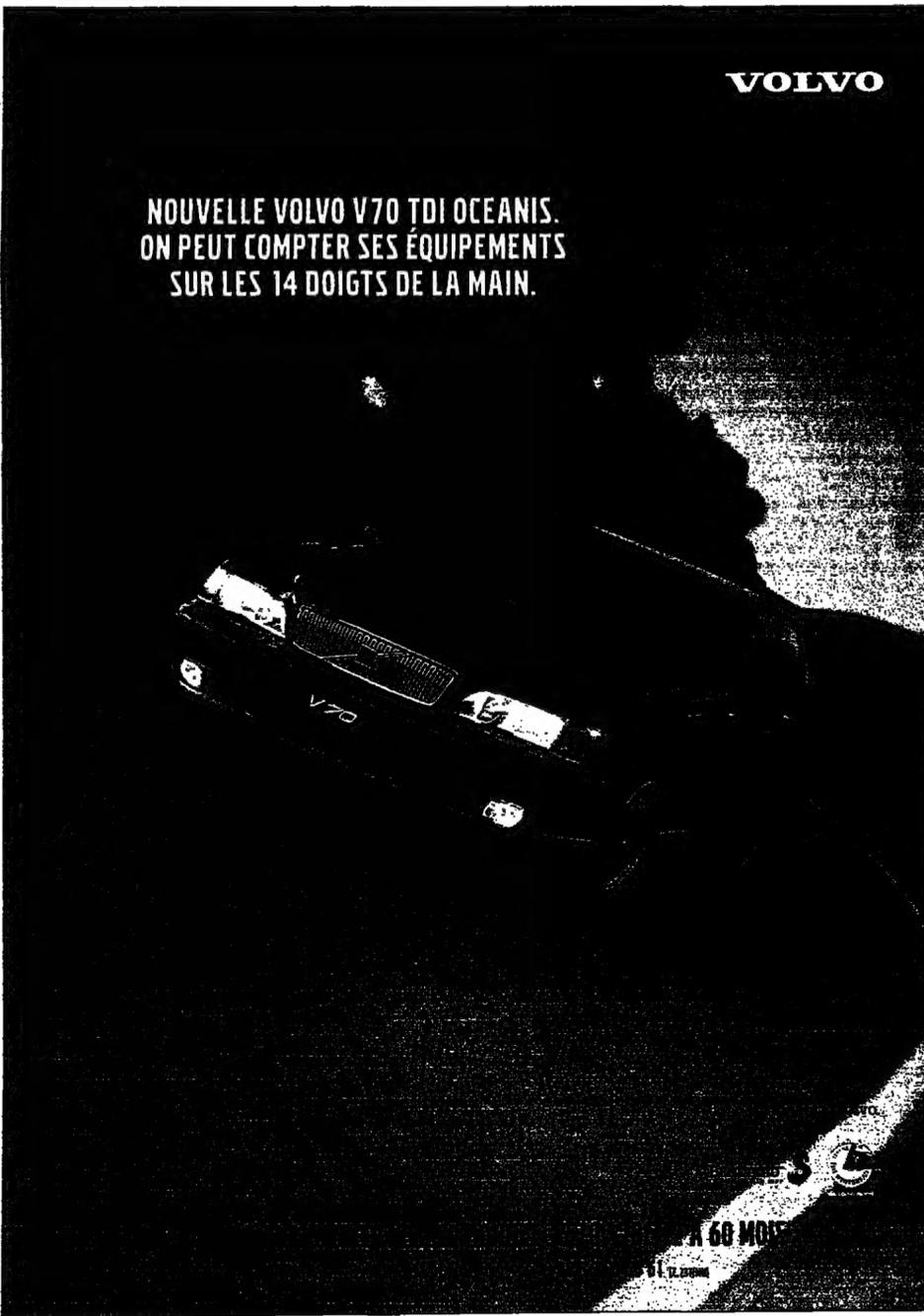
■ **JUSTICE** : Réponse du maire de Paris, Xavier Tiberi, entend renoncer au procès en diffamation qu'elle a intenté au ministre de la justice Elisabeth Guigou, a indiqué, jeudi 12 mars, son avocat, Thierry Herzog. M^{me} Guigou a été mise en examen le 21 août pour diffamation contre M^{me} Tiberi, en raison de propos qu'elle avait tenus le 11 mars 1997 sur TF 1 sur le rapport de l'épouse du maire de Paris. Selon L'Express, M^{me} Tiberi «*argue, en privé, qu'étant elle-même femme de magistrat elle ne pouvait, décemment, s'en prendre au premier d'entre eux* ».

■ **MAGISTRATURE** : le Syndicat de la magistrature (SM) a exprimé sa «*très vive inquiétude*» devant le consensus qui semble se dessiner entre le chef de l'Etat et le gouvernement sur l'instauration d'une faute disciplinaire pour non-respect des directives générales de politique pénale. Dans un communiqué rendu public jeudi 12 mars, le SM «*éclaire le retrait*» des dispositions en préparation, en arguant de leur caractère «*anticonstitutionnel* », puisqu'elles «*érigent le garde des sceaux en législateur*» et qu'elles «*retirent la qualité de magistrat aux membres du parquet*».

■ **PÉDOPHILIE** : trente et une personnes, dont cinq mineurs, soupçonnées d'appartenir à un réseau de pédophilie sur Internet, viennent d'être placées en garde à vue dans toute la France, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Dole (Jura). Plusieurs milliers de photos mettant en scène de jeunes garçons étaient disponibles sur le site.

■ **CRÉDIT LYONNAIS** : Jean-Yves Haberer, ancien président du Crédit Lyonnais mis en examen, estime qu'«*il est artificiel*» de le mettre en cause «*sur un dossier qu'il n'a jamais géré*», dans un entretien paru vendredi 13 mars dans Les Echos. M. Haberer estime avoir été victime d'«*une embuscade médiatique parfaitement préméditée*».

■ **POLLUTION** : selon des analyses rendues publiques par le Centre national d'information indépendante sur les déchets, les rejets de dioxines de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Maubeuge (Nord), seraient cent fois supérieures à la norme européenne. La direction des services vétérinaires va procéder à une analyse du lait du cheptel bovin voisin. Après Lille, qui a fermé trois incinérateurs dépassant les normes (Le Monde du 28 janvier), le cabinet du ministre de l'environnement estime que si le lait de Maubeuge est «*contaminé*», la fermeture de l'incinérateur sera demandée à la commune.



NOUVELLE VOLVO V70 TDI OCEANIS.
ON PEUT COMPTER SES ÉQUIPEMENTS
SUR LES 14 DOIGTS DE LA MAIN.

VOLVO

60 MOT

LE PROCÈS PAPON

LE MONDE / SAMEDI 14 MARS 1998

M. Jakubowicz assuré que Maurice Papon savait la mort des juifs « inéluctable »

Le conseil du consistoire israélite et du B'nai Brith de France, applaudi par des parties civiles après sa plaidoirie, a réclamé la réclusion criminelle à perpétuité pour « ce crime d'humanité ». « Votre verdict doit s'inscrire dans l'éternité » a-t-il demandé aux jurés

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Il parle de son banc de partie civile. Sa voix porte. Et lui-même, en avocat d'assises, est porté par son texte. Au procès de Maurice Papon, M. Alain Jakubowicz représente le Consistoire Israélite de France et le B'nai Brith de France. « Les débats ont permis de finir d'écrire une page de notre histoire nationale, dit-il, le 12 mars. De briser des mythes : celui d'une France unanimement résistante, celui de l'épuration, celui, surtout, du régime de Vichy, considéré par de Gaulle comme nul et non avenue. Mais le fait de déclarer ce régime nul et non avenue ne rendait pas ses victimes nulles et non avenues, déclare l'avocat, même si l'on a feint, pendant des décennies, de les ignorer, voire de les nier ».

Par son ton, M. Jakubowicz réveille la cour, gagnée par les inévitables longueurs des plaidoiries. Il est de ces avocats que Maurice Papon a choisis d'écouter. Et il explique les années de silence, à la Libération. « La France n'attendait que des héros, pas des victimes. » Il dit le mutisme des survivants, leur « honte ». « atrocement mise en valeur par le témoignage de Pierre Messmer » : celui-ci, exprimant « le respect dû aux victimes de la guerre et en particulier aux victimes innocentes », déclarait à la barre, en octobre, « respecter plus encore ceux et celles qui sont morts, débout, les armes à la main », « parce que, disait-il, c'est à eux que nous devons notre libération ».

« C'est vrai, reprend M. Jakubowicz, les 11 600 enfants juifs déportés de France qui sont partis en fumée ne sont pas morts les armes à la main. » Alors, pense l'avocat, « ces résistants authentiques ne sont pas venus [au procès] défendre Maurice Papon, [mais] leur guerre, leur vérité, leur fidélité au Général ».

Le plaideur en vient à l'accusé. Pour lui, Maurice Papon a « sciemment » apporté son concours aux déportations. « Il savait que les nazis procéderaient à l'extermination et à tout le moins à l'assassinat des juifs. » La preuve, dit-il, résulte de « soupçons » qui, « rapportés les uns aux autres, façonnent une certitude ».

M. Jakubowicz veut détailler « les différentes étapes qui conduisent de l'éveil de la conscience à la preuve de la connaissance » : la prise du pouvoir par Hitler, les premiers camps en 1933, la nuit de Cristal en 1938. « Le 30 janvier 1939, Hitler annonce au monde entier qu'une guerre signifierait l'extermination de la race juive en Europe. » Il brandit les photocopies de reportages parus des 1938 dans Match



12 mars, M. Alain Jakubowicz veut détailler « les différentes étapes qui conduisent de l'éveil de la conscience à la preuve de la connaissance »

ou Lecture pour tous sur des camps de concentration nazis. Et il rappelle : étudiant diplômé de droit, sociologie, psychologie et sciences politiques, Maurice Papon hantait, dès 1935, les cabinets ministériels, dont le sous-secrétariat aux affaires étrangères. « Ne serait-ce que par ses activités professionnelles, alors que de nombreux juifs, fuyant les persécutions se réfugiaient en France, Maurice Papon ne pouvait pas ignorer ce qu'était la politique anti-juive de l'Allemagne. »

L'ODIEUSE ODEUR D'EXCLUSION
Maurice Papon écoute, chausse ses lunettes, prend des notes. Puis l'orateur évoque l'adoption des lois anti-juives par Vichy, la prolifération des études juridiques qui s'en est suivie : « Les juifs n'étaient plus un sujet de droit, mais un objet de droit. » Et il confie : « C'est vrai qu'une partie des juifs de France se sont dit : Ces lois ne sont pas faites pour nous. Elles sont faites pour les étrangers, jamais le Maréchal ne livrera ses juifs à la barbarie nazie. »

Alors, il pointe l'odieuse odeur d'exclusion, jamais sanctionnée à la Libération : « Pouvez-vous imaginer ce qu'a pu ressentir un enfant qui n'avait plus le droit d'aller jouer au square parce qu'il était juif, alors qu'il ne le savait pas lui-même ?

Pouvez-vous imaginer ce qu'a pu ressentir une jeune fille qui, du jour au lendemain, devait arborer au collège une étoile jaune sur la poitrine ? Pouvez-vous imaginer ce qu'a pu ressentir un père de famille qui imposait tout cela aux siens uniquement parce qu'il était juif ? » Maurice Papon, rappelle-t-il encore, travaillait au secrétariat général de l'administration du ministère de l'intérieur alors que l'on appliquait ces lois.

M. Jakubowicz aborde enfin les faits. « A Bordeaux, Maurice Papon est à l'épicentre du processus de persécution. Le service des questions juives, sur lequel [il] a autorité, est chargé de la mise en ordre du fichier juif, dirige l'aryanisation, contrôle le port de l'étoile jaune, or-

ganise la logistique des rafles, des internements à Mérignac et des convois vers Drancy. De l'exclusion à l'assassinat, il n'y a qu'un train. » L'avocat cite ensuite les protestations, déjà connues, de prélats catholiques en zone libre, dès août 1942, de la communauté protestante, les craintes prémonitoires du Consistoire israélite adressées au maréchal Pétain : « Le Consistoire ne peut avoir aucun doute sur le sort final qui attend les déportés après qu'ils auront subi un affreux martyre. » Puis il lit des tracts et la presse clandestine : « La Pologne, abattoir de juifs », « Des innocents vont à la mort ». Et encore la presse maréchaliste, La Petite Gironda, qui déverse en une le verbe haineux du

Dr Goebbels sur « l'extinction des juifs ». « On savait, tonne M. Jakubowicz, Maurice Papon savait parce que tout le monde savait. » Et l'avocat, porté par l'éloquence : « Les juifs eux-mêmes, qui ne voulaient pas savoir, étaient bien obligés d'ouvrir les yeux. Ils savaient... Pourquoi étaient-ils si nombreux à tenter de franchir la ligne de démarcation ? Pourquoi tant de suicides, pourquoi ces tentatives d'évasion des trains allant vers Drancy (...) ? Parce qu'ils savaient. Les juifs savaient. » Et il relève, de l'audience, des propos de l'accusé : « Le 4 novembre 1997, vous avez parlé du "sort cruel" des déportés. Cela me suffit. Le 16 décembre : de "l'antéanissement" des enfants. Oui, tout le monde savait, et cela fait mal. Les chefs d'Etat savaient. »

« VÉRITÉ HISTORIQUE »
Il reprend. La déclaration des onze gouvernements alliés et du Comité de la France libre lue, à Londres, le 17 décembre 1942, à la Chambre des communes : « Selon de nombreux rapports d'Europe, les autorités allemandes mettent en application l'intention si souvent répétée d'Hitler d'exterminer le peuple juif en Europe... » Et un autre rapport du gouvernement Inter-Alliés : des juifs « mis à mort par des méthodes complètement étrangères à toute conduite humaine quelle qu'elle soit ». « Les gouvernements savaient ! Et qu'est-ce qu'ils ont fait ? Rien ! Ça, c'est une vérité historique. »

Puis : « Cela ne dédouane en rien Maurice Papon. » Et presque murmurant : « Il savait, il savait... Certes pas l'industrialisation (...). Mais la mort ! La mort inéluctable... On savait. » M. Jakubowicz regarde maintenant l'accusé. « Vous n'avez jamais été animé par un quelconque sentiment antisémite, nous dites-vous. Et je vous crois. Ce n'est pas par antisémitisme que vous avez agi. C'est pire. C'est par inhumanité. Car l'indifférence, poussée à son paroxysme, conduit à l'inhumanité. Quand on ne voit plus l'humain dans l'autre, c'est qu'on est soi-même devenu inhumain. »

Alors, s'autosaisissant des pouvoirs du procureur général, qui le regarde dans son dos, le plaideur requiert : « Ce crime d'humanité impose la réclusion criminelle à perpétuité. » Il explique : « Parce que ce crime transgresse le sens du droit, parce que le monde entier a décrété que ce crime serait pour-

Devoir de désobéissance

Conseil de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Lirca), M. Martine Moulins-Boudard a demandé aux jurés, le 12 mars, de « sanctionner l'usage que [Maurice Papon] a fait de son statut de fonctionnaire ». « Le devoir de désobéissance s'imposait à Maurice Papon, a-t-elle indiqué. Dans la fonction qu'il occupait, avec son acuité intellectuelle, il ne pouvait qu'identifier le seuil de l'acte déshonorant. Face à l'ordre inhumain, le seul devoir est de désobéir. »

« L'expérience montre que, dans des circonstances difficiles, beaucoup sont prêts à perdre la raison et leur honneur, a renchérit M. Dominique Delthil, pour SOS Racisme. L'histoire ne se répète pas, elle bégaie. La vertu du procès est d'attirer l'attention sur l'impérieuse nécessité que cette situation ne se reproduise pas. »

chassé en tous temps, en tous lieux, jusqu'au bout de la Terre et jusqu'au dernier souffle de vie, aucune sanction ne peut être à la hauteur de ce crime. Par essence, elle ne peut être autre que la plus sévère. » Puis, avant de connaître, dans la salle des pas perdus, les salves d'applaudissements des parties civiles - autres que M. Arno Klarsfeld, mardi, ait pu s'opposer à la peine maximale -, M. Jakubowicz s'adresse enfin aux jurés : « Vous jugez pour l'humanité. Votre verdict doit interdire toute banalisation. Votre verdict doit aller au-delà de la perpétuité, il doit s'inscrire dans l'éternité. »

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

En Belgique, une mémoire collective divisée

BRUXELLES
de notre correspondant

Le procès de Maurice Papon, comme tout événement d'une certaine importance survenant en

VU DE L'ÉTRANGER

Il n'y a pas eu d'équivalent du gouvernement de Vichy

de la « question royale » qui allait enflammer la Belgique de la libération en 1945 jusqu'à l'abdication de Léopold III au profit de son fils Baudouin en 1950.

Il n'y a donc pas eu en Belgique d'équivalent du gouvernement de Vichy, conformément aux visées de Hitler, qui voulait intégrer le pays au Grand Reich au nom de la « germanité » de ses habitants, y compris des Wallons francophones décriés « germains de langue française ». En dépit de cette différence fondamentale, les faits évoqués lors du procès Papon conduisent les Belges à effectuer, eux aussi, un retour sur leur passé, à s'interroger sur la collaboration d'une partie des élites du pays avec l'occupant, et sur l'épuration qui suivit la libération. En 1995 déjà, un livre de souvenirs de jeunesse d'André Leysen, le puissant PDG du holding flamand Gevaert, Derrière le miroir, avait fait resurgir les passions liées à cet épisode de l'histoire du royaume.

Né en 1927 dans une famille profondément catholique et engagée dans le mouvement national flamand, André Leysen suivit, adolescent, la hiérarchie de l'Église et les dirigeants nationalistes dans leur adhésion à « l'Ordre nouveau » incarné par les fascistes belges Staf De Clerck et Léon Degrelle. En 1944, à dix-sept ans, membre des Jeunesses hitlériennes il s'engage dans la Waffen SS pour combattre sur le front de l'Est. Il n'ira que jusqu'à Berlin, et sera emprisonné pendant quatre mois à son retour en Belgique, n'échappant à un châtiment plus lourd qu'en raison de son jeune âge. Son récit, marqué par la sincérité et le souci d'expliquer aux générations suivantes l'état d'esprit qui avait conduit un grand nombre de Flamands à suivre les nazis avec enthousiasme, fit grand

bruit. Et révéla à quel point la mémoire collective était divisée : les francophones reprochent encore aux Flamands d'avoir massivement suivi Hitler, même si les études historiques sont là pour démontrer qu'aucune des deux composantes de la population n'a eu le monopole de la collaboration ni de la résistance.

TROUS DE MÉMOIRE

Dans les conflits communautaires qui agitent la Belgique depuis la fin de la guerre, la question de l'amnistie pour les personnes condamnées pour faits de collaboration a été et demeure une pomme de discorde entre Flamands et francophones. Tout récemment encore, une initiative du député démocrate-chrétien flamand Herman Suykerbuyk d'accorder une indemnité à toutes les victimes de la guerre, y compris aux anciens collaborateurs, suscita la colère dans l'opinion publique et la presse francophone.

Quelques « trous de mémoire » ont été également comblés, dans la dernière période, relatifs à l'attitude favorable à l'occupant et à l'antisémitisme de certaines gloires culturelles belges comme Georges Simenon et Hergé. Le

rappel de l'adhésion aux thèses collaborationnistes flamandes de Willy Kessels, un grand photographe qui a travaillé avant et après guerre, avait conduit à l'annulation d'une exposition de son œuvre en 1996 au musée de la photographie de Charleroi. Les clichés de Kessels furent finalement présentés au public à Bruxelles en 1997, mais accompagnés d'une notice rédigée par des historiens faisant toute la lumière sur son passé.

Enfin, le procès de Maurice Papon fut suivi avec une particulière attention par la communauté juive de Belgique, dont le principal organe de presse, le mensuel Regards, avait dépêché un correspondant sur place. Sa directrice, Sara Brajbar-Zajtmán, estime que ce procès a amené les juifs belges de trois générations à regarder le passé avec un regard renouvelé : « A se souvenir, aussi, qu'à côté des auxiliaires belges de la Shoah, une multitude de fonctionnaires, souvent de rang modeste, ont risqué gros pour sauver des juifs. C'est grâce à eux que plus de quinze mille d'entre eux purent échapper aux camps de la mort. »

Luc Rosenzweig

Régionales 1998

Suivez la campagne sur Internet
Découvrez également le portrait des 22 régions françaises

www.lemonde.fr

... également sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

VILLE DU HAVRE
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
APPEL DE CANDIDATURES

OBJET : Gestion du secteur promotion et tourisme du Musée André Malraux

La date de réception des candidatures de l'avis initial d'appel à candidature est reportée au 25 mars 1998, 16 heures.

RAPPEL : Documents à fournir par les candidats, en langue française

- une lettre de motivation.

- une fiche de renseignements concernant la société candidate (nature juridique, montant et composition du capital, siège social, organigramme...) ainsi que toute pièce justifiant que le candidat est en règle avec les divers organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et cotisations.

- En cas de groupement, chaque membre devra fournir les renseignements demandés : un mandataire qui représentera le groupement sera désigné.

- des références dans le domaine concerné.

- une note relative à l'organisation et aux matériels et humains que le candidat envisage de mettre en œuvre dans le cadre de la délégation.

- tout autre document que le candidat estimera nécessaire à la présentation de sa candidature.

RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront adressées sous double enveloppe en envoi recommandé avec accusé de réception à :

Monsieur le Maire de la Ville du Havre

Secrétaire de la Commission d'Appel d'Offres

B.P. N° 51 - 76684 - LE HAVRE CEDEX

L'enveloppe intérieure portera la mention : « Offre de candidature pour la délégation de Service Public - Musée André Malraux - à ouvrir qu'un commission. »

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Les éventuels candidats pourront obtenir sur demande en écrivant au Service des Musées, Quai Frissard - 76600 - LE HAVRE, une plaquette présentant le musée.

1520 001010

هنا من الابد

(Publicité)

ifs « inéluctable

... ..

... ..

Devant de des...

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..



C'EST
QUAND MÊME
MIEUX D'AVOIR
LE CHOIX.

Avec 43 villes desservies dont 32 en métropole et 250 vols
quotidiens sur 61 liaisons, des millions de voyageurs ont déjà fait le choix d'Air Liberté.



Informations et réservations : 0 803 805 805 (1,09 F/mn) ou votre agent de voyages.

L'AUTRE GRANDE COMPAGNIE INTÉRIEURE

L'AVENIR DES RÉGIONS

LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Des territoires en quête d'un autre espace

Les quatre régions monodépartementales d'outre-mer commencent à changer d'échelle. Elles se tournent moins vers la métropole et s'orientent plus vers leur environnement régional. Mais les habitudes ne se modifient pas facilement dans des économies dépendant d'abord de Paris et de Bruxelles

PLUS qu'une piste, c'est une promesse. La RN 2, en cours de construction entre Regina, au sud-est de Cayenne, et le fleuve Oyapock, qui marque la frontière entre la Guyane française et le Brésil, représente une grande aventure. Longue de 85 kilomètres, cette piste en latérite traverse la forêt amazonienne. Dans un souci de protection de l'environnement, un comité de suivi scientifique a été mis en place dès 1994. Il a notamment recommandé de limiter, en plusieurs endroits, la déforestation sur une dizaine de mètres de largeur afin de permettre la jonction de la cime des arbres au-dessus de la route et de faciliter ainsi le déplacement des animaux dans la canopée. Ce chantier est d'une telle importance pour la Guyane que le président de la République est venu lui-même inaugurer un pont sur la crique Gabaret, le 25 novembre 1997.

Ce jour-là, dans le petit village de Saint-Georges-de-l'Oyapock, en dépit d'un lapsus devenu fameux de Jacques Chirac, qui avait salué son homologue brésilien, Fernando Henrique Cardoso, d'un... « monsieur le président du Mexique », d'historiques paroles avaient été prononcées, un peu à la manière d'un personnage de Gabriel Garcia Marquez. « La construction du pont est une passerelle entre Oyapoque [au Brésil] et Saint-Georges, plus largement entre la France et le Brésil, entre l'Union européenne et le Mercosur (...). Les choses sont bien parties et, en l'an 2000, on devrait aller du Venezuela à Buenos Aires par la route », avait affirmé Jacques Chirac.

L'anecdote peut faire sourire. Il n'en est pas moins vrai que c'est en

territoire français que manque encore un tronçon de la route panaméricaine orientale et qu'il restera, après l'an 2000, à jeter un pont entre les deux rives de l'Oyapock, pour lequel l'aide financière de l'Union européenne est déjà sollicitée. Pour la Guyane, cette route ne constitue pas qu'une étape dans le désenclavement de cette partie de la région uniquement desservie par la mer par le fleuve et par voie aérienne. Selon le président du conseil régional de Guyane, Antoine Karam, elle vaut aussi pour assurer « la cohésion du pays, l'égalité des citoyens et l'exercice de la souveraineté nationale ». Elle permet, enfin, de renforcer la coopération avec l'Etat fédéré d'Amapa, au nord du Brésil, en faisant un pied de nez au passé.

Tout au long de la période coloniale, en effet, les différentes possessions françaises étaient entretenues dans un lien de dépendance, quasi exclusif, avec la métropole. Dans l'océan Indien, la Réunion et Madagascar s'ignoraient. Il en allait de même, dans le Pacifique, entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, et, dans les Caraïbes, entre la Martinique et la Guadeloupe. A fortiori, les colonies françaises ne commerçaient pas avec les possessions voisines de l'Espagne, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et du Portugal.

C'est qu'en 1990 que l'Etat a commencé à encourager une politique de coopération interrégionale et à inviter les départements d'outre-mer à s'ouvrir sur leurs marchés régionaux respectifs : l'Inde et l'Afrique du Sud pour la Réunion, l'Amérique latine et les micro-Etats des Caraïbes pour la Guadeloupe, la Guyane et la Marti-

nique. Dans ces trois « départements français d'Amérique », le préfet de Guadeloupe fait désormais fonction de délégué interministériel à la coopération. Il dispose de crédits déconcentrés, encore modestes il est vrai, pour venir en aide à des projets locaux.

En 1994, Lucette Michaux-Chevry, alors ministre déléguée à l'action humanitaire et présidente du conseil régional de Guadeloupe, avait présidé la délégation française à la convention de Carthagène (Colombie), qui donna naissance à l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC). Celle-ci rassemble la totalité des pays de la zone (26,

ressa la France, laquelle a demandé son adhésion en mars 1997.

Ces différents ensembles régionaux se conjuguent par ailleurs avec l'Union européenne, dont les départements d'outre-mer se présentent, peu ou prou, comme des îlots de pont. « Les universitaires sont acquis à l'idée d'une coopération régionale, les milieux économiques aussi, notamment avec les grands pays tels que le Mexique, le Venezuela ou l'Afrique du Sud », observe un haut fonctionnaire du secrétariat d'Etat à l'outre-mer. De leur côté, l'ensemble des responsables politiques réunionnais ou des Guyanais tels que Christiane

2 milliards de francs chacune. Dans la période la plus récente, les aides européennes ont notamment contribué à l'extension et à la modernisation de leurs aéroports. A la Réunion, indique notre correspondant, l'attrait de l'Europe est tel que certains élus de droite se disent favorables à une régionalisation s'ouvrant davantage sur elle que sur l'Hexagone, tandis que d'autres prônent la suppression pure et simple, à Paris, du ministère de l'outre-mer.

L'ouverture au monde a toutefois des limites. Elle n'empêche pas un taux de chômage moyen de plus de 30 %. Outre la croissance démographique, particulièrement sensible à la Réunion et en Guyane, les départements d'outre-mer subissent les effets pervers de la sur-rémunération des fonctionnaires et de l'alignement de leur niveau de vie sur celui de la métropole, qui rend les échanges difficiles avec leur environnement immédiat. C'est ainsi que les pays du Caricom (Caribbean Community) maintiennent toujours les *negative lists*, qui frappent de taxes prohibitives les tentatives d'importation de produits issus des DOM, dont les niveaux de salaires atteignent déjà la compétitivité.

La concurrence demeure aussi très vive, dans le secteur du tourisme, entre les îles des Caraïbes, qu'elles soient françaises ou indépendantes. Toutes bénéficient du même niveau d'ensoleillement, de plages balnéaires par les mêmes eaux chaudes, tandis que le poids des charges et des salaires les différencie sans appel. Les hôteliers des Antilles ont ainsi abandonné depuis longtemps l'illusion de capter la clientèle des classes moyennes américaines, qui privilégie des séjours moins coûteux dans des îles voisines anglophones. A la Martinique et en Guadeloupe, 80 % des touristes de séjour viennent de métropole ; en Guyane, où l'activité est encore embryonnaire, la répartition par provenance est, selon le comité du tourisme, de 70 % pour la métropole, de 21 % pour les Antilles et de 2,5 % seulement pour les Etats-Unis.

Sur le plan du commerce extérieur, la dépendance vis-à-vis de la métropole est de l'ordre de 60 % pour les importations et proche de 70 % pour les exportations. A l'exception de la Guadeloupe, dont les échanges avec les pays de l'Union européenne (hors métropole) représentaient, en 1996, selon le rapport annuel de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (Iedom), près de 20 % du total, le commerce avec l'Europe reste encore peu développé. Changer d'espace économique demeure encore une piste.

Jean-Louis Saux
avec nos correspondants

TROIS QUESTIONS A Maurice Burac

1 La coopération caribbe est-elle une chimère ou une perspective historique réelle ?

La création, en 1994, de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), qui regroupe les Etats caribbes, territoires ou pays, indépendants, associés ou rattachés à des métropoles extérieures, constitue une étape essentielle. La création ou la consolidation d'associations de libre-échange, d'unions douanières ou de marchés communs, la multiplication d'accords bilatéraux ou multilatéraux témoignent de la volonté de resserrer les liens économiques. La coopération régionale n'est plus une chimère. Toutefois, dans les îles restées fortement dépendantes des métropoles européennes ou des Etats-Unis, la prise de conscience en matière de coopération ou d'intégration régionale demeure moins évidente.

2 Quelle est la situation en matière d'échanges de marchandises ou de circulation de l'information ?

Le bassin caribbe demeure une région fragmentée économiquement, politiquement, culturellement. Les échanges se font à l'intérieur de mini-ensembles régionaux mis en place depuis la colonisation. Les mouvements de marchandises des Antilles françaises vers la Caraïbe anglophone ou hispanophone sont très limités, et l'inverse est vrai. Les échanges se font prioritairement avec les anciennes métropoles ou avec les Etats-Unis. L'information circule beaucoup mieux avec les progrès des nouvelles technologies. Les antennes paraboliques, les réseaux de télévision câblée, Internet favorisent l'ouverture des Caribbéens sur le monde extérieur.

3 Est-il possible d'envisager que la coopération caribbe aboutisse un jour à une intégration économique des îles de l'arc antillais ?

L'Union européenne sert d'exemple. L'AEC, dont l'objectif essentiel est la création d'un espace élargi pour le commerce et l'investissement, devrait favoriser, à terme, l'émergence d'un marché régional et pousser les Antilles, progressivement, sur la voie de l'intégration économique. La mise en place des premiers comités spéciaux, au sein de l'Organisation internationale, traduit cette volonté d'accélérer le mouvement.

* Maurice Burac est professeur de géographie à l'université des Antilles et de la Guyane, à Fort-de-France.

L'ouverture au monde n'empêche pas un taux de chômage moyen de 30 %, tandis que la compétitivité des produits est altérée par les niveaux des salaires

à l'exception des Etats-Unis, et la France vient d'y adhérer comme membre associé. Questions de santé, lutte contre le sida et le trafic de drogue, tourisme, transports aériens, échanges culturels, le champ d'activité de l'AEC est vaste. Dans l'océan Indien, une commission du même nom regroupe, outre la Réunion, les Comores, Madagascar, les Seychelles et Maurice, où l'Union européenne dispose d'un représentant permanent. Mais un autre ensemble, beaucoup plus vaste, l'Indian Ocean Rim Association (IORA), association des pays riverains de l'océan Indien, qui englobe notamment l'Afrique du Sud, le Kenya, l'Inde et l'Australie. Inté-

Taubira-Delannoy, députée européenne, ou Antoine Karam, nouveau venu au Comité des régions, ont compris l'intérêt qu'il pouvait y avoir à s'appuyer sur l'Union européenne. Celle-ci protège ainsi, sans mal, les productions agricoles traditionnelles par une politique de quotas.

Avec le Haut-Rhin et la Corse, les quatre DOM bénéficient de l'« objectif 1 » de la politique régionale européenne, qui concerne les régions dont le produit intérieur brut est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire. De 1994 à 1999, la Guyane doit ainsi recevoir 1,2 milliard de francs de l'Europe, la Guadeloupe et la Martinique plus de

La banane antillaise s'estime assez forte pour aborder la mondialisation

POINTE-À-PITRE de notre correspondant

Pendant longtemps, la banane, reconnue comme une production communautaire en 1993 seulement, n'a fait vivre son homme qu'avec difficulté. La fragilité de l'arbuste, dont le tronc pie et rompt au moindre coup de vent, l'impondérable coût du transport maritime et les aléas des cours du fruit sur un marché européen assailli par les productions africaines et les exportations des multinationales américaines - qui bénéficient dans les pays du sous-continent de coûts de main-d'œuvre infiniment moindres - ont longtemps valu aux planteurs antillais de souffrir d'un rendement préoccupant.

En garantissant un prix de référence communautaire à un contingent garanti de 370 000 tonnes de bananes antillaises, l'Union européenne a permis à la production traditionnelle de retrouver une rentabilité qui pousse les planteurs à accroître les surfaces cultivées. Ainsi, en Guadeloupe, près de 700 hectares de la Grande-Terre qui, depuis les débuts de la colonisation, au XVI^e siècle, n'avaient jamais été plantés qu'en canne à

sucres, sont devenus, en moins de deux ans, des bananeraies fertiles qui menacent la survie de l'unique sucrerie - déjà déficitaire - subsistant sur l'île.

La production bananière antillaise conquiert ainsi de nouveaux paysans : ceux des cannaes converties, mais aussi de jeunes agriculteurs, hier candidats à une diversification vouée à satisfaire les besoins du marché intérieur en produits maraîchers frais, comptables ou enseignants en quête d'un revenu de complément, et jusqu'à ce couple d'agriculteurs métropolitains, installé dans l'Oise pendant dix-huit ans, qui a délaissé l'élevage de lapins et la fabrication de fromages de chèvre pour racheter 15 hectares de bananeraies en Guadeloupe.

INTÉRÊTS CROISÉS

La puissance récemment acquise des planteurs de bananes, aux revenus garantis, s'est mesurée, ces derniers mois, dans leur capacité à faire plier la Compagnie générale maritime (CGM) récemment privatisée, qui a fini par leur reverser une ristourne de 30 millions de francs pour compenser les avantages qu'elle

ne consentait jusqu'alors qu'aux plus gros producteurs antillais, avec lesquels elle était liée par des accords aussi particuliers que secrets.

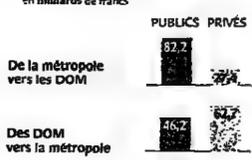
En important d'Europe quasiment tout ce qui se consomme sur place, les Antilles françaises ont maintenant, avec la banane, la garantie d'un « fret retour » qui a permis de faire diminuer le coût du transport maritime à l'importation. Cet échec de l'intérêt croisé constitue le socle de l'action du lobby antillais, qui se refuse à croire, tout en ne rattachant aucune occasion de s'en plaindre par anticipation, que l'Organisation commune du marché (OCM) de la banane puisse être sérieusement menacée par les effets de la mondialisation. Entre les craintes qu'ils nourrissent confusément pour le moyen terme et les profits immédiats que leur procure leur appartenance à l'Union européenne, les paysans et les milieux économiques antillais persistent à ne raisonner qu'avec la logique des pays de cyclones où, du jour au lendemain, tout peut s'écrouler, jusqu'à ce que l'on se refasse une fois le beau temps revenu.

Eddy Nedeljkovic

Les départements d'outre-mer



Les transferts en 1996



	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
Conseil régional sortant	2 PFG, 3 PPOG, 6 PS, 5 Div. G., 3 Ind., 1 UDF, 12 SFR, 9 Div. D. Président: Lucette Michaux-Chevry (RPR)	16 PSC, 2 USD, 7 FDC, 3 Div. G., 3 RPR. Président: Antoine Karam (PSC)	9 PPM, 4 PCM, 3 PS, 9 MEM, 4 UDF, 6 RPR, 6 Div. D. Président: Emile Capgras (PSR)	9 PCN, 6 Div. D., 7 RPR, 1 PPR, 1 Div. D. Président: Michel Charrière (UDF)
La population (1995)	417 000 habitants PART DES < 23 ANS: 43,4 % (33,3 %)* PART DES < 60 ANS: 71,8 % (21,3 %)*	152 000 habitants 52,5 % (33,3 %)* 5,3 % (21,3 %)*	388 300 habitants 40,0 % (33,3 %)* 14,2 % (21,3 %)*	664 200 48,3 % (33,3 %)* 8,5 % (21,3 %)*
La richesse régionale Part des branches en 1992, en %	AGRICULTURE, PÊCHE, BÂTIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE: 8,3 INDUSTRIE: 31,1 SERV. MARCHANDS ET COMMERCE: 46,4	AGRICULTURE, PÊCHE, BÂTIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE: 7,1 INDUSTRIE: 27,4 SERV. MARCHANDS ET COMMERCE: 44,3	AGRICULTURE, PÊCHE, BÂTIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE: 4,8 INDUSTRIE: 28,1 SERV. MARCHANDS ET COMMERCE: 51,8	AGRICULTURE, PÊCHE, BÂTIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE: 3,2 INDUSTRIE: 30,3 SERV. MARCHANDS ET COMMERCE: 48,4
Les indicateurs	CHÔMAGE en % de la pop. active (sept. 1997) (BIT): 26,1 % (12,5 %)* BÉNÉFICIAIRES DU RMI (mars 1996): 24 400 BUDGET REGIONAL 1997: 1,7 milliard de francs Part du PIB national 1997: 0,3 % PI/hab. 1996: 39 568 francs Aides européennes (91-99): 2 242,5 millions de francs	23 % (12,5 %)* 7 300 447 millions de francs 0,1 % 86 568 francs 1 072,5 millions de francs	26,1 % (12,5 %)* 22 200 1,1 milliard de francs 0,3 % 55 288 francs 2 148 millions de francs	36,8 % (12,5 %)* 51 300 2,1 milliards de francs 0,5 % 51 301 francs 3 770 millions de francs
Le commerce extérieur en milliards de francs	IMPORTATIONS: 10,01 EXPORTATIONS: 0,537	IMPORTATIONS: 3,7 EXPORTATIONS: 0,732	IMPORTATIONS: 10,07 EXPORTATIONS: 1,08	IMPORTATIONS: 14,2 EXPORTATIONS: 1,07

* Les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France.

Maria Ortese

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

سكنا من الاله

DISPARITION

Anna Maria Ortese

Une romancière du rêve, de la réalité, de la folie et de la compassion

L'ÉCRIVAIN ITALIEN Anna Maria Ortese est morte lundi 9 mars dans une clinique de Rapallo à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Lorsqu'on se demandait hier encore quels étaient les « grands » de la littérature italienne, inmanquablement un nom venait à l'esprit : Ortese. Cette vieille dame solitaire, qui était née le 13 juin 1914 à Rome et avait vécu son enfance en Libye, avait été une femme d'action, une journaliste hors pair, une romancière d'une inventivité stupéfiante. Redécouverte de manière fracassante en 1993, avec La Douleur du chardonneret (en France, Gallimard, 1997), elle devint soudain une figure inclassable du paysage italien. Elle n'avait jamais été obscure. Mais son œuvre (connue tardivement en France mais désormais largement traduite) avait été singulière, tout comme sa personnalité, exceptionnelle de liberté,

d'intransigeance, de génie littéraire surtout. Sans avoir jamais appartenu à aucun mouvement, Anna Maria Ortese avait fait entendre sa voix dès avant la guerre (avec Angelica Dolori, en 1937) et régulièrement publiés poèmes, articles, nouvelles, récits de voyage et romans. Des romans de plus en plus déconcertants, où le fantastique, la folie, le rêve côtoyaient le réalisme le plus aigu. Ses va-et-vient entre l'onirisme et la rigueur descriptive, au plus près de la sensation, de l'émotion, mais aussi de l'analyse intellectuelle, empêchaient de figer cette œuvre dans aucune catégorie. Constamment révoquée contre la misère, les tyrannies, la déshumanisation, elle tentait par tous les moyens poétiques, journalistiques et romanesques de faire entendre cette voix authentique qui couvrait, à la fin de sa vie, un jeune

lectorat stupéfait de se reconnaître dans des pages qui semblaient venues d'un ciel intemporel. Le XVIII^e siècle de son Chardonneret napolitain, la Tolède défilante de son Porto di Toledo (1975), les monstres hallucinants qui hantent la narratrice de De veille et de sommeil (Gallimard, 1990) et surtout son fameux Iguane (1965, Gallimard, 1988) devinrent familiers. Elle avait imposé définitivement son univers, constamment effleuré par la menace de la folie. Elle n'hésitait pas du reste à l'évoquer dans ses textes et entretiens.

tionnements politiques et sociaux de notre univers. Bien qu'elle ait acquis sa notoriété avec un livre admirable sur la misère de Naples, La mer ne baigne pas Naples (prix Viareggio, 1953), elle devait atteindre rapidement une dimension universelle. Ses nombreux voyages politiques lui inspirèrent des récits qu'elle publia dans divers recueils. Son regard avait l'art de dévier imperceptiblement de l'objectif vers une sensation trouble où les visions avaient leur place. Luchino Visconti en remarqua immédiatement la valeur. Anna Maria Ortese avait aussi une autre veine beaucoup plus directe et limpide dans ses livres autobiographiques comme Poveri e semplici (1967, prix Strega, en traduction Les Beaux Jours, Terrain Vague, 1990) et Le Chapeau à plumes (1979, éd. Joëlle Losfeld, 1997). Dans ses derniers livres, elle

évoquait sa passion difficile pour un beau et jeune journaliste communiste. Elle y résumait fort bien le sentiment qui fit d'elle, selon sa propre expression, « une naufragée éternelle » : « J'avais vécu dans une grande nuit et une grande épouvante jusqu'à la guerre. Après quoi j'avais émigré. Mais la société que je croyais avoir abandonnée pour toujours m'avait suivie dans le nord, et là, en fait, se perpétuaient la peur du lendemain, l'isolement, le sentiment aigu de n'avoir aucune dignité. »

les journaux italiens qui, parfois, accueillait avec condescendance ses protestations, notamment contre la peine de mort. Le puma de son dernier roman publié (Alonso et les visionnaires, 1996, en cours de traduction chez Gallimard) était l'allégorie de ce qu'il y a de plus insaisissable dans l'humanité, « de la douleur humaine et non humaine, qui recouvre le monde des mélancolies ». Ce livre fut reçu assez froidement. Cette incompréhension devait remplir d'amertume la romancière. C'est avec une certaine résignation qu'elle avait rassemblé, il y a deux ans, chez Empiria, ses poèmes qu'elle préférait appeler modestement « de petits écrits en forme de poésie ». Elle leur avait trouvé un titre qui était une devise et un adieu : Mon pays est la nuit.

René de Ceccatty

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alice, Sophie et Vincent NALLET ont la joie d'annoncer la naissance de Baptiste, le 24 février 1998. 1, square Emmanuel-Chabrier, 75017 Paris.

« Pouppik » Léonard, Corentin,

sous le beau soleil du 10 mars, nous partageons la joie de tes parents et nous t'aimons.

Françoise, Brigitte, Corinne, Stéphane, Jean-Michel et Bernard.

Emmanuelle et Marcel PÉRES

partagent avec Victor la joie d'annoncer la naissance de Adrienne, Bathilde, le 5 mars 1998, à Paris.

Anniversaires de naissance

- 14 mars 1949. Dans la chambre rouge éclaircie de soleil. Joyeux anniversaires. Mireille ! Nicole, Eléonore, Emmanuel.

Décès

- Le directeur du Musée d'Orsay. Et les conservateurs ont la tristesse d'annoncer la disparition de M^{me} Hélène ADHÉMAR, conservateur en chef honoraire de Musée du Jeu de paume, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, commandeur des Arts et des Lettres, commandeur de l'ordre de Léopold, survenue le samedi 7 mars 1998. Ils rappellent aujourd'hui le souvenir de Jean ADHÉMAR, (1908-1987). (Le Monde du 12 mars.)

- M^{me} Bademour Benmami, née Bahri, son épouse, Nabli Benmami, Monia Mizzi, Fatma Benmami, ses enfants, Ali Hariz, son gendre, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Tahleb BENMAMI, avocate à la Cour de cassation de Tunis, le 9 mars 1997. 17, rue Henri-Dunant, Notre-Dame, 1002 Tunis.

- Les membres de la Société d'ethnologie ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami, Eric de DAMPIERRE, fondateur de la Société et maître d'œuvre des collections des sciences sociales qu'elle édite. Il fut aussi l'initiateur de la Bourse Eugène-Fleischmann.

« Mon amant est venu. La perle s'est envolée et s'est posée sur un arbre mort pour jaccasser. La perle s'est envolée et s'est posée sur un arbre mort pour génie. » A Eric de DAMPIERRE. Avec cette parole d'un poète azalara. Ses amis de « Classiques africains ».

- La Ché de la musique. Et l'équipe du Musée de la musique s'associent à tous ceux qui ont connu pour exprimer leur profonde tristesse.

- M^{me} Genevieve Fradelizi, son épouse, Didier et Laurence Fradelizi, Mathilde et Julie Fradelizi, ses enfants et petits-enfants. M. et M^{me} Jacques Fradelizi et leurs enfants, M^{me} Georges Busigny et ses enfants. Son frère, sa sœur, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de M. René FRADELIZI, le 8 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Sainte-Marie des Batignolles et l'inhumation au cimetière des Batignolles, dans l'intimité familiale, le 11 mars.

- La Société française de psychologie, L'Association des enseignants de psychologie des universités, Le Comité national des universités de la 16^e section, ont le regret de faire part du décès de Christian GUILLEVIC, professeur de psychologie du travail à l'INSA de Toulouse, ancien président de la SFP, ancien trésorier de l'AEPUI, ancien président du CNU.

- Le docteur Jean Le Duc, son épouse, M. et M^{me} Jean-Yves Le Duc, Le professeur et M^{me} Alain Le Duc, M. et M^{me} Bernard Le Duc, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Yvonne Louise Pétremont, son sœur, ont la douleur de faire part du décès de M^{me} Jean LE DUC, née Marie-Louise PÉTREMONT, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mars 1998, à 16 heures, en l'église de Carantec (Finistère). Cet avis tient lieu de faire-part.

- Jean Gemähling, son mari, Catherine, Elisabeth, Christophe Dubois, ses tantes et neveux, Caroline Lecourrier, sa petite-nièce, Nina Gololobov, sa nièce, Jean Dubois, son beau-frère, Patrick Gemähling, son beau-fils, M^{me} Jacques Gemähling, M^{me} Michel Gemähling, M^{me} Genevieve Gemähling, M. et M^{me} Henri Antony, M. et M^{me} Claude Gemähling, ses belles-sœurs et beaux-frères, Les enfants et petits-enfants de ceux-ci, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Eugénie GEMÄHLING, Génia dans la Résistance, officier de la Légion d'honneur, médaillée de la Résistance, avec rosette, survenue, à quatre-vingt-un ans, le 6 mars 1998.

Elle avait fait don de son corps à la Faculté de médecine. Une cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8^e, le lundi 16 mars, à 16 heures. Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Degas, 77330 Ozoir-la-Ferrière. (Le Monde du 13 mars.)

- L'université René-Descartes, Sa faculté des sciences humaines et sociales, Et son département de sciences de l'éducation, ont la douleur de faire part du décès de Antoine LÉON, professeur honoraire, survenu le 7 mars 1998, et présentent leurs profondes condoléances à sa famille. L'inhumation a eu lieu le 13 mars à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), 12, rue Cajas, 93005 Paris.

- La congrégation des Sœurs dominicaines missionnaires des campagnes, Les Frères dominicains du couvent d'Evreux à l'Arbresle (Rhône), M. et M^{me} J. de Bryer et leurs enfants, M. et M^{me} M. Baudet et leurs enfants, M. et M^{me} B. Magniny et leurs enfants, Les familles Magnan et Prenat, font part du décès de Sœur Elisabeth MAGNINY, le 11 mars 1998, à Lyon (Rhône).

La célébration eucharistique aura lieu en l'église de l'Arbresle (Rhône), le samedi 14 mars, à 11 h 30 et l'inhumation au cimetière de Chenoves, à 16 heures, en Saline-et-Loire.

- Pierre Pacary, son épouse, Catherine et Alain, ses enfants, Et sa proche famille, ont la tristesse de faire part du décès de Marguerite PACARY, née CHABAUD, survenu le 8 mars 1998. La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 12 mars, en l'église Saint-Denis de Méré (Yvelines). L'inhumation a eu lieu dans l'intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

- La Gareme-Colombes.

Jacques et Sylvia ALCIC, Jean-Pierre et Claude ALCIC, Catherine ALCIC, Paul et Florence ALCIC, Jean-Guillaume et Margot ALCIC, Loulou-Amélie et Justine ALCIC, Christine ALCIC, Isabelle ALCIC, ses enfants, Corine, Mathieu et Anaïs ALCIC, Elisabeth et Sven Schmae, Valérie et Jean-Baptiste ALCIC, Sébastien Témillon, Nicolas et Françoise Témillon, Clotilde et Pauline ALCIC, Enguène, Noémie et Léa ALCIC, Delphine, Julien et Arthur ALCIC, Matthew et Julie Martin, Mathilde et Aurélie Trubert, ses petits-enfants, Valérie Baptista, Milena Schmae, Justine Témillon, ses arrière-petits-enfants, Les familles Cerna, Truffino, Fournonau, Miseselli, ALCIC, Ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs, neveux et nièces, font part du retour à Dieu, de Fernande ALCIC, née TRUFFILLO, le 12 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques seront célébrées le lundi 16 mars, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur d'Aurillac (Cantal). L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière d'Yrac. Priés pour elle. Pas de condoléances.

Le présent avis tient lieu de faire-part. 20, rue Gabriel-Pérl, 92250 La Garenne-Colombes.

- La président de l'université Paris-X-Nanterre, Les personnels enseignants, chercheurs et administratifs, ont le regret de faire part du décès, le 9 mars 1998, de Eric de DAMPIERRE, professeur émérite à l'université Paris-X, spécialiste du Haut-Oubangui, fondateur puis directeur du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.

A sa famille et à ses proches. Ils expriment leur profonde sympathie.

- Les enseignants du département d'ethnologie et de sociologie comparative de l'université Paris-X-Nanterre ont le grand regret de faire part du décès de Eric de DAMPIERRE, professeur émérite fondateur du département, survenu le 9 mars 1998.

- Les enseignants, Et étudiants de la Formation doctorale d'ethnologie et de sociologie comparative de l'université Paris-X-Nanterre ont le grand regret d'annoncer le décès de Eric de DAMPIERRE, professeur émérite fondateur de la Formation doctorale, survenu le 9 mars 1998.

- Les membres du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative de l'université Paris-X-Nanterre ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami, Eric de DAMPIERRE, fondateur du Laboratoire, médaillé d'argent du CNRS, 1973, survenu le 9 mars 1998.

Une cérémonie sera lieu le mardi 17 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Évry, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16^e.

- Les membres de la Société d'ethnologie ont la profonde tristesse de faire part de la disparition survenue le 9 mars 1998, de leur collègue et ami, Eric de DAMPIERRE, fondateur de la Société et maître d'œuvre des collections des sciences sociales qu'elle édite.

Il fut aussi l'initiateur de la Bourse Eugène-Fleischmann.

« Mon amant est venu. La perle s'est envolée et s'est posée sur un arbre mort pour jaccasser. La perle s'est envolée et s'est posée sur un arbre mort pour génie. » A Eric de DAMPIERRE. Avec cette parole d'un poète azalara. Ses amis de « Classiques africains ».

- La Ché de la musique. Et l'équipe du Musée de la musique s'associent à tous ceux qui ont connu pour exprimer leur profonde tristesse.

- M^{me} Genevieve Fradelizi, son épouse, Didier et Laurence Fradelizi, Mathilde et Julie Fradelizi, ses enfants et petits-enfants. M. et M^{me} Jacques Fradelizi et leurs enfants, M^{me} Georges Busigny et ses enfants. Son frère, sa sœur, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de M. René FRADELIZI, le 8 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Sainte-Marie des Batignolles et l'inhumation au cimetière des Batignolles, dans l'intimité familiale, le 11 mars.

- La Société française de psychologie, L'Association des enseignants de psychologie des universités, Le Comité national des universités de la 16^e section, ont le regret de faire part du décès de Christian GUILLEVIC, professeur de psychologie du travail à l'INSA de Toulouse, ancien président de la SFP, ancien trésorier de l'AEPUI, ancien président du CNU.

- Le docteur Jean Le Duc, son épouse, M. et M^{me} Jean-Yves Le Duc, Le professeur et M^{me} Alain Le Duc, M. et M^{me} Bernard Le Duc, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Yvonne Louise Pétremont, son sœur, ont la douleur de faire part du décès de M^{me} Jean LE DUC, née Marie-Louise PÉTREMONT, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mars 1998, à 16 heures, en l'église de Carantec (Finistère). Cet avis tient lieu de faire-part.

- Jean Gemähling, son mari, Catherine, Elisabeth, Christophe Dubois, ses tantes et neveux, Caroline Lecourrier, sa petite-nièce, Nina Gololobov, sa nièce, Jean Dubois, son beau-frère, Patrick Gemähling, son beau-fils, M^{me} Jacques Gemähling, M^{me} Michel Gemähling, M^{me} Genevieve Gemähling, M. et M^{me} Henri Antony, M. et M^{me} Claude Gemähling, ses belles-sœurs et beaux-frères, Les enfants et petits-enfants de ceux-ci, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Eugénie GEMÄHLING, Génia dans la Résistance, officier de la Légion d'honneur, médaillée de la Résistance, avec rosette, survenue, à quatre-vingt-un ans, le 6 mars 1998.

Elle avait fait don de son corps à la Faculté de médecine. Une cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8^e, le lundi 16 mars, à 16 heures. Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Degas, 77330 Ozoir-la-Ferrière. (Le Monde du 13 mars.)

- L'université René-Descartes, Sa faculté des sciences humaines et sociales, Et son département de sciences de l'éducation, ont la douleur de faire part du décès de Antoine LÉON, professeur honoraire, survenu le 7 mars 1998, et présentent leurs profondes condoléances à sa famille. L'inhumation a eu lieu le 13 mars à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), 12, rue Cajas, 93005 Paris.

- La congrégation des Sœurs dominicaines missionnaires des campagnes, Les Frères dominicains du couvent d'Evreux à l'Arbresle (Rhône), M. et M^{me} J. de Bryer et leurs enfants, M. et M^{me} M. Baudet et leurs enfants, M. et M^{me} B. Magniny et leurs enfants, Les familles Magnan et Prenat, font part du décès de Sœur Elisabeth MAGNINY, le 11 mars 1998, à Lyon (Rhône).

La célébration eucharistique aura lieu en l'église de l'Arbresle (Rhône), le samedi 14 mars, à 11 h 30 et l'inhumation au cimetière de Chenoves, à 16 heures, en Saline-et-Loire.

- Pierre Pacary, son épouse, Catherine et Alain, ses enfants, Et sa proche famille, ont la tristesse de faire part du décès de Marguerite PACARY, née CHABAUD, survenu le 8 mars 1998. La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 12 mars, en l'église Saint-Denis de Méré (Yvelines). L'inhumation a eu lieu dans l'intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

- M^{me} M.-C. Bons-Montegut, Ses enfants et petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès de Gérard MONTEGUT, le 10 mars 1998, à l'âge de soixante-quatre ans.

- M^{me} Victor Verbois, son épouse, Ses enfants, petits-enfants, Et toute la famille, font part du rappel à Dieu de M. Victor VERBOIS, ancien administrateur de la France d'outre-mer, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, commandeur de l'ordre du Lion du Sénégal, officier de l'ordre national du Tchad, survenu le 10 mars 1998, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 mars, à 10 h 45, en l'église Saint-Martin de Louvain-la-Neuve. L'inhumation aura lieu au cimetière Parc, dans le caveau de famille. 8, résidence du Parc-du-Château, 78430 Louvain-la-Neuve.

LE CENTRE D'ART ET DE CULTURE ESPACE RACHI L'APPEL UNIFRÉ JURY DE FRANCE LES ANIS DE L'UNIVERSITÉ DE TEL-AVIV sont heureux de vous présenter en avant-première mondiale MAHAL, un film de Didier Martiny, scénario de Victor Cohen Hadria et Didier Martiny produit par Jean-Philippe Reza. Dimanche 15 mars, à 20 h 30. Centre d'art et de culture Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5^e. Réservations : tél. : 01-42-17-10-38. PAF : 100 francs, étudiants 50 francs.

- Du 2 au 5 avril 1998 : Exposition au Domaine golf de Bellefontaine (Val-d'Oise), trois artistes peintres : Viviane Djan, Soli, Jean-Pierre Emery, un sculpteur, Joëlle Trouvenot de Martino, un large éventail de techniques et de styles. Entrée libre. Renseignements : 01-34-71-05-02.

Ils sont toujours dans nos pensées, et les daffodils du jardin fleurissent pour eux. Florian.

- Il y a cinq ans, le 14 mars 1993, Emmanuel VASSEUR quittait les siens. Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

- Le mercredi 18 mars 1998, premier anniversaire de sa mort, une messe sera célébrée à la mémoire de M^{me} Étienne BURIN des BOZERS, née Jane d'OLLIAMSON, à 11 h 30, en l'église Saint-Louis en l'Île, Paris-4^e.

- Il y a quarante jours disparaissant Levon PAGAVA, rédacteur en chef de notre Drapeau, gendre de Noé Jordania, nommé citoyen d'honneur par le président Chevardnadze. Sa famille remercie ses amis.

Conférences JOURNÉES-CONFÉRENCES INALCO « Langues, cultures et pouvoirs en Afrique noire et dans l'océan indien occidental » 3 et 4 avril 1998. TEL : 01-49-26-43-19/9981. Prise en charge formation continue possible.

Soutenances de thèse - M^{me} Mariel Bernard a soutenu le 13 janvier 1998, à l'université Paris-VI, une thèse de doctorat en immunologie intitulée « Contribution à l'analyse du mécanisme d'action du facteur de transcription TALI dans la lignée lymphoïde T ». Le jury lui a décerné la mention très honorable.

- M. Désiré Nyela a soutenu, le lundi 9 mars 1998, à l'université Paris-Sorbonne-Paris-IV, sa thèse intitulée « Aspects de la littérature dans l'œuvre romanesque de Yodi Karoua. Une lecture sémiotique ». Avec la mention très honorable.

Communications diverses LE CENTRE D'ART ET DE CULTURE ESPACE RACHI L'APPEL UNIFRÉ JURY DE FRANCE LES ANIS DE L'UNIVERSITÉ DE TEL-AVIV sont heureux de vous présenter en avant-première mondiale MAHAL, un film de Didier Martiny, scénario de Victor Cohen Hadria et Didier Martiny produit par Jean-Philippe Reza. Dimanche 15 mars, à 20 h 30. Centre d'art et de culture Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5^e. Réservations : tél. : 01-42-17-10-38. PAF : 100 francs, étudiants 50 francs.

Expositions - Du 2 au 5 avril 1998 : Exposition au Domaine golf de Bellefontaine (Val-d'Oise), trois artistes peintres : Viviane Djan, Soli, Jean-Pierre Emery, un sculpteur, Joëlle Trouvenot de Martino, un large éventail de techniques et de styles. Entrée libre. Renseignements : 01-34-71-05-02.

Signatures - Samedi 21 mars 1998, de 15 heures à 18 heures, Jean RASPAIL signera ses livres à la « Boutique » de l'ARTISANAT MONASTIQUE 66 bis, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris. Métro : Port-Royal ou Denfert-Rochereau. Bus : 38 - 91.

CARNET DU MONDE - TARIFS 98 - TARIF à la ligne DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT TARIF ABONNÉS 96 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FRANÇAIS 500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 60 F TTC THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 • 01.42.17.29.96 Fax : 01.42.17.21.26

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Le sang du Kosovo

Voici trois reportages-témoignages parus dans le « New York Times » du 9 et du 10 mars et dans « El País » du 12 mars sur les massacres qui ont fait une cinquantaine de victimes à Prekaz, un fief de l'Armée de libération du Kosovo, attaqué du 5 au 7 mars par des policiers et des unités paramilitaires serbes

9 MARS Prekaz, Kosovo

LES ruines impressionnantes des maisons calcinées, leurs murs éventrés par de puissantes explosions, se dressaient dimanche 8 mars, comme de tristes sentinelles, silencieuses et vides. Les vaches allaient d'un pas tranquille dans les ornières laissées par les camions de transport des troupes; leurs sabots heurtaient les douilles métalliques des balles tirées par des mitrailleuses lourdes. Du haut des crêtes, la police en uniforme sombre, armée de fusils d'assaut et portant des gilets pare-balles, scrutait derrière des terrassements le paysage de collines.

Les policiers serbes ainsi que des unités paramilitaires spéciales avaient, jeudi 5 mars, encerclé Prekaz, l'un des bastions de l'Armée de libération du Kosovo déclarée illégale. Ils y ont déclenché les plus violents combats qu'ait connus cette province méridionale de la Serbie depuis la rébellion des Albanais de la région contre les forces communistes à la fin de la seconde guerre mondiale. Les combats, qui ont cessé samedi lorsque la dernière poche de résistance a été réduite, ont fait au moins 26 morts du côté albanais et 2 chez les policiers.

Le bilan, cependant, pourrait être beaucoup plus lourd. Les chefs de la communauté indigent, en effet, que les familles qui se sont rendues à la morgue de Pristina ont dénombré 38 corps au moins, originaires de Prekaz et de deux villages voisins. Aux portes de Prekaz, 40 kilomètres à l'ouest de Pristina, plus de 20 tombes auraient été récemment creusées dans un champ. La police n'a pas autorisé les journalistes, présents pour la première fois sur les lieux dimanche, à voir ces tombes de près.

Ceux qui ont fui cette bourgade de 1 000 habitants environ racontent que les centaines de policiers qui ont donné l'assaut tiraient sans discrimination, sur des hommes le plus souvent armés, semble-t-il. « Un tiers de la population s'est enfui, selon nous, dès les premières heures de l'offensive », indique Adem Meta, chef albanais du village voisin de Skenderaj. Prekaz est à présent vide de ses habitants. Nous n'avons pas la moindre idée de ce qui a pu arriver aux autres. « Dans les collines environnantes, des femmes et des enfants, ainsi que de petites bandes d'hommes armés, continuaient de fuir à travers bois pour échapper aux policiers.

« Nous avons donné à chacun au village une chance de partir », indique un des responsables de la police, équipé de deux talkies-walkies. Il a refusé de nous dire son nom. « Ceux qui se sont rendus ont été autorisés à quitter les lieux, dit-il. Les autres ont pris la décision de rester et de résister. » Le village, à l'évidence, a été le théâtre de combats acharnés, même si beaucoup de chefs albanais prétendent

que les habitants n'étaient pas armés. Le sol des maisons, encombré de tuiles brisées et de poutres calcinées, l'est aussi de douilles de balles.

« Nous ne pensions pas que les terroristes possédaient pareil armement », déclare un membre du commando de police, qui a, lui aussi, refusé de déclarer son identité. « Ils ont ouvert le feu sur nous avec des mitrailleuses. Ils ont tiré des obus de mortier. Personne n'imaginait qu'ils avaient des mortiers. Ça ne peut venir que d'Albanie. » Le village montrait, jusqu'à l'offensive, l'audace acquise par les rebelles sur les terres reculées de cette province dont le statut d'autonomie a été supprimé en 1989 par le Serbe Slobodan Milosevic. Les rebelles paraissent dans les rues en plein après-midi, en uniforme et en armes. Ils érigent fréquemment des barrières sur les deux routes de terre menant au bourg.

L'un des principaux chefs rebelles, Adem Jashari, dont les Serbes disent qu'il a été abattu au cours de l'assaut, se servait du village comme base. Il y a, le mois dernier, accordé un long entretien au *New York Times*. Jashari qui, insistent les Albanais, aurait échappé aux forces de police avec un contingent de combattants, est l'homme le plus recherché sans doute du Kosovo. Sa femme, ses deux fils et son père ont tous péri durant l'attaque.

« Des bandes de terroristes ont fui vers les collines avec la nuit. Indique le responsable policier. Ce sont eux que nous essayons à présent de retrouver. » A voir l'état des maisons, dont beaucoup étaient entourées de hauts murs en blocs de ciment, les Serbes ont manifestement utilisé une grande puissance de feu pour en finir avec la résistance. Les douilles de balles à l'intérieur des



Le 6 mars, les familles d'origine albanaise quittaient leur village kosovar de Prekaz, que les forces serbes allaient investir.

habitations dévastées jonchaient le sol près des ouvertures, d'où les rebelles ont tenu tête à la police deux ou trois jours durant.

Ceux qui ont fui le bourg disent l'avoir fait sous un feu nourri. Tous racontent de façon poignante comment ils ont dormi dans la forêt, quémandé de l'eau dans les fermes, serré contre eux dans les broussailles des enfants terrorisés, tandis que la police tirait avec des fusils d'assaut dans leur direction.

Marle Kodra, 38 ans, a fui Prekaz avec ses cinq enfants dès les premières heures du combat, à l'aube de jeudi. « Les Serbes ont commencé à lancer des mortiers sur nos maisons, dit-elle. J'ai attrapé mes enfants et je me suis enfuie. Dans la rue, il y avait trop de policiers, alors nous sommes partis vers les collines. Ça traîne tout autour de nous quand on a quitté la maison. » Son mari est mort au cours de l'assaut. Elle est tombée sur une patrouille de police et a agité un foulard blanc. « J'ai crié que j'étais une femme avec des enfants, dit-elle. J'ai entendu un officier hurler : "Tirez ! Abattez-les !" J'ai poussé mes enfants à terre et il y a eu une explosion tout près de nous. Mon fils de 6 ans s'est évanoui. Nous avons vu des hommes masqués, en uniforme noir, passer tout près de nous dans les bois avec de grands couteaux. Je croyais mon petit garçon mort. Il a repris connaissance quand j'ai lavé son visage à l'eau d'un ruisseau. »

ont commencé à détruire des maisons. Nous étions près de trente, rassemblés dans une grande pièce, terrorisés. »

Minire, trente ans, explique que l'assaut contre Prekaz s'est achevé le 6 mars, à 3 heures du matin, au bout d'une vingtaine d'heures. Elle montre des pansements apposés sur ses blessures ainsi que sur celles de sa sœur. Son frère aîné a été tué. Son père et l'un de ses petits frères ont été blessés, mais elle ignore ce qu'ils sont devenus. Une autre jeune femme, Sevdije, explique qu'elle est veuve : « Mon mari a été tué à la porte de la maison. On ne m'a pas laissée le voir ou l'enterrer. Je voudrais au moins que mon fils voie la tombe de son père. »

La police serbe a inhumé les cadavres des victimes de Prekaz, après avoir gardé les débris durant deux jours dans un dépôt de matériaux de construction, dans la commune voisine de Skenderaj. L'enterrement a eu lieu mardi 10 mars. Les uniques témoins ont été un religieux musulman et une douzaine de voisins. L'opposition de certaines familles des victimes, qui souhaitent que les corps soient examinés par des médecins étrangers, n'a servi à rien.

« La zone de Drenica reste isolée, y compris téléphoniquement, et tout ce que nous avons pu recueillir, ce sont des versions partielles et parfois contradictoires », explique, à Mitrovica, Faruk Spahin, responsable de la Ligue démocratique, le principal parti albanais du Kosovo, dont les bureaux coordonnent l'assistance aux personnes fuyant les massacres. On ne peut arriver

10 MARS Srbica, Kosovo

LES corps de 51 Albanais, partiellement recouverts de draps blancs, s'alignaient lundi 9 mars sur deux rangs, à même le sol de ciment d'un vieux garage. Un crachin régulier imprégnait le toit de tuiles. Parmi ces corps, que leurs brûlures rendaient parfois difficiles à identifier, ceux de 25 femmes et enfants en bas âge, la peau crayeuse, les traits livides et figés. Sur la plupart, les petits trous rouge sombre que font les balles. Certains avaient le crâne fracassé, un autre était décapité. L'odeur de cadavre suffoquait, malgré les portes ouvertes et le vent glacé qui balayait ce flanc fangeux de colline.

Au nombre des victimes, dans leur majorité originaires de Prekaz [bastion de l'Armée de libération du Kosovo, déclarée illégale], figurait apparemment le chef rebelle Adem Jashari, la tête basculée en arrière, la gorge sanglante montrant une large entaille qui pourrait bien porter la marque du couteau.

« La police a ramené de la morgue les morts dans deux camions, indique Adem Meta, un leader de la communauté. Ils nous ont dit qu'on pouvait en faire ce qu'on voulait, qu'ils avaient, pour leur part, fini leur travail; mais que si, d'ici ce soir, ils n'étaient pas enterrés, ils seraient jetés dans une fosse commune. Nous ne voulons pas les ensevelir

sans que les familles les aient identifiés. Et personne n'ose plus venir ici, c'est trop dangereux. » Ces victimes portées à 77 au moins le nombre d'Albanais de la région tués dans les combats de la semaine dernière. Des dizaines d'autres sont portés disparus. Il apparaît de plus en plus probable que, si le clan Jashari a riposté à Prekaz avec des armes à feu, de nombreux civils sans arme, et tous les hommes détenus par la police, semble-t-il, ont été exécutés, sous les yeux souvent de leur femme et de leurs enfants. Les autorités serbes affirment que les femmes et les enfants tués l'ont été par les rebelles qui refusaient de les laisser se rendre. Bosko Drobjaj, responsable de l'information, a déclaré que Jashari avait assassiné sa femme et ses neveux.

Les fugitifs - parmi lesquels 20 membres du clan Jashari qui ont réussi à franchir le cordon de police dans la nuit de dimanche - ont déclaré que des officiers faisaient coucher les hommes à terre devant leur famille, puis qu'ils les abattaient à l'arme automatique. Nazmi Jashari, l'un des morts du garage, aidait sa vieille mère à fuir par l'arrière de leur maison lorsque les policiers, le visage camouflé de peinture, l'ont empoigné, raconte sa famille. « Il l'ont fait s'allonger sur le sol, et ils ont dit : "Vois comment on va exécuter ton fils", se souvient Syleme Jashari, dont la mère sanglote doucement, le visage dans ses mains. Ils lui ont tiré dans la nuque

et dans le dos. La police s'est ensuite emparée de mon père, et ils l'ont frappé à coups de crosse. » Ce massacre, qui dédie les appels au calme de la communauté internationale, a provoqué colère et écoeurement chez les Albanais du Kosovo. Des dizaines de milliers d'entre eux ont défilé lundi matin dans les rues de Pristina [Drenica !], région du Kosovo central où a eu lieu l'opération de contre-insurrection.

L'offensive de la police et des unités paramilitaires spéciales du ministère de l'Intérieur a débuté voilà dix jours, après l'assassinat par les rebelles de quatre policiers. Il semble cependant que le nettoyage visant les insurgés en lutte pour un état indépendant dans la province du sud de la Serbie était prévu depuis plusieurs semaines. Des centaines de policiers, qui ont encerclé la région de Drenica, continuent de pourchasser les petites bandes armées qui ont réussi à leur échapper à la faveur de la nuit.

Dans la ville de Mitrovica, à 40 kilomètres au nord-ouest de Pristina, les survivants du clan Jashari, qui ont fui Prekaz à travers bois jeudi, lorsque furent lancées les hostilités, racontent dans le détail les derniers moments de beaucoup de ceux qui gisent dans le garage de Srbica, à 25 kilomètres de là. Les femmes contestent les déclarations des policiers, selon lesquels leur aurait été donnée la possibilité de partir avant le début de l'affrontement. Elles rapportent que des tanks, ainsi que des camions transportant des hommes, ont investi bruyamment le village un peu avant l'aube. Ils ont encerclé plusieurs maisons et attaqué en masse ceux qui dormaient à l'intérieur.

« Nous avons été réveillés par des tirs nourris, indique Nalle Jashari, soixante-quatre ans, dont deux fils ont trouvé la mort dans la bataille. Nous avons tous couru nous mettre à l'abri. » Les femmes racontent avoir regroupé les enfants effrayés dans des maisons loin des combats, s'être cachées là quelque temps, avant que finalement les forces serbes, poursuivant les rebelles d'une habitation à l'autre, finissent par tirer dans les fenêtres. « Nous avons plié les enfants à terre, et tenté de les protéger », dit Sala Jashari, trente-huit ans, dont le mari, Baqir, quarante-trois ans, a péri au cours de l'attaque. « L'après-midi, les Serbes ont commencé à lancer des grenades en direction de la maison, alors qu'aucun tir ne provenait du bâtiment. »

Chris Hedge
© New York Times
Traduit de l'anglais
par Sylvette Gletze

Angel Santa Cruz
© El País

سازمان اطلاعات

سلا من الال

Le trompe-l'œil des élections régionales

RAREMENT élections auront été aussi trompeuses que les régionales du 15 mars. En apparence, le renouvellement de ces conseils traduirait à ce niveau, corrigé par les offres politiques variables d'un département à l'autre, l'affaiblissement de la droite depuis les élections législatives du printemps 1997 et la bonne tenue de la gauche gouvernementale. Pour plus d'un dirigeant de l'opposition, la perte d'une dizaine de régions au moins, sur les vingt qu'elle détient depuis 1992, ne fait aucun doute.

A ce compte, la gauche aurait gagné puisqu'il suffit pour cela, selon Valéry Giscard d'Estaing, qu'elle détienne, après le scrutin, la moitié des vingt-deux régions de métropole plus une. Certains chefs de l'opposition envisagent cependant que leurs adversaires poussent bien plus loin l'avantage que leur donne la conjonction, favorable au gouvernement et meurtrière pour une droite encore sous le coup de sa dissolution par le président de la République. Quinze conseils régionaux présidés par la gauche, pourquoi pas dix-sept, voire dix-huit : le coup de balancier pourrait être d'une brutalité inédite.

Si ces prédictions se vérifiaient, le scrutin pourrait-il encore être considéré comme une simple réplique du tremblement de terre de 1997 ? Evidemment pas. Aussi bien, ceux qui n'écarteront pas l'hypothèse d'une défaite aussi sévère sont-ils les mêmes qui appellent plus ou moins ouvertement de leurs vœux une salubre tempête, faisant table rase d'une organisation de la droite vieillie de vingt ans et synonyme d'impuissance ?

A côté de cette thèse, cependant, persiste la tranquille confiance des partis, pour lesquels rien ne saurait changer, surtout du fait d'élections aux enjeux aussi minces. Pour importants qu'ils soient, les conseils régionaux ne sont pas devenus des lieux de pouvoir structurant les rapports de forces politiques. Il suffit d'ailleurs de comparer les évaluations faites sur les régionales et celles qui concernent les cantonales des 15 et 22 mars pour observer que, si les régions sont sujettes au changement, les départements, eux, sont beaucoup plus stables.

UNE PROJECTION DE LA COTE DE CONFIDANCE

Charles Pasqua, qui avait interrompu le processus de regroupement des deux scrutins, amorcé par Pierre Joxe, trouvera la justification de son attitude dans la comparaison entre les résultats des deux votes : les régionales reflètent l'état de l'opinion vis-à-vis du gouvernement et de l'opposition, tandis que les cantonales ne devraient enlever à la droite qu'une faible proportion des 75 départements (sur 99) dont elle exerce la présidence. C'est au nom de cette stabilité des exécutifs locaux, assurée dans le cas des cantonales par le renouvellement de la moitié seulement des sièges tous les trois ans, que Jean-Pierre Raffarin, président menacé en Poitou-Charentes, plaide pour des élections régionales tournantes.

L'illusion serait donc de considérer le scrutin régional comme un événement politique majeur, alors que le déplacement de voix auquel il donnera lieu ne sera qu'une sorte de projection de la cote de confiance du gouvernement, naturellement sujette à variations dans les mois qui viennent. Ce n'est que si ce déplacement ne se produisait pas que la gauche serait perdante, faute d'établir, au niveau des régions, un équilibre comparable à celui qui prévaut à l'Assemblée nationale. La droite, n'ayant rien à gagner dans ces élections, ne peut y perdre qu'un peu de temps - en proclamations alarmistes de ses francs-tireurs et en actions disciplinaires contre d'éventuelles tractions avec l'extrême droite - sur le chemin, forcément long, de la reconquête.

On comprend donc que les dirigeants de la gauche se soient mobilisés davantage que ceux de l'opposition. Il en va, pour eux, de la validité des choix qu'ils ont faits au printemps 1997.

LE QUI-PEUD-GAGNE DE M. CHIRAC

Pour les socialistes, la politique gouvernementale et les contours de la coalition sur laquelle elle s'appuie doivent être approuvés par les électeurs. Pour leurs alliés, c'est le choix même de l'alliance qui est en jeu : Robert Hue promet aux communistes non seulement de reprendre pied dans des départements d'où ils avaient quasiment disparu, mais aussi d'approfondir leur réenracinement dans la vie politique en allégeant encore l'hypothèque historique que font peser sur eux l'histoire du système communiste et son effondrement. Dominique Voynet doit prouver aux Verts que leurs électeurs les suivent dans leur engagement au Parlement et au sein du gouvernement. Jean-Pierre Chevènement parviendra plus facilement à convaincre ses partisans que leur nuance de socialisme ne pâlit pas sur la palette de Lionel Jospin.

L'exemple de discrétion du premier ministre dans la campagne ne trompe personne. Chaque décision gouvernementale, ou presque, chaque annonce - du refus du « paquet Santer » sur la politique agricole commune au projet de loi sur les pitbulls - dégage un parfum reconnaissable

entre tous, celui des veilles d'élections. L'air de rien, M. Jospin a accompagné attentivement les efforts de la gauche, allant jusqu'à mettre officiellement à l'ordre du jour d'une réunion du gouvernement, le 5 mars, la contestation de l'« orthodoxie » prônée par Dominique Strauss-Kahn dans la gestion des bénéfices attendus de la croissance. Les régionales sont bien, pour le premier ministre et pour le PS « jospinien », un examen de passage qu'il importe de ne pas rater.

Egal virtuose de la non-compromission, Jacques Chirac s'est gardé d'adresser aux dirigeants de la droite autre chose que des signes personnels et symboliques, de la campagne locale de son épouse, en Corrèze, à un dîner en tête à tête avec Philippe Séguin, suivi d'entretiens avec les chefs de l'UDF. Croire que ces élections sont pour lui sans importance autre qu'affective, en quelque sorte, serait évidemment se laisser abuser par des apparences habilement créées. Il y va, pour M. Chirac, du rôle de « référence » que lui reconnaissent, sans enthousiasme pour la plupart, les dirigeants de la droite. Pour lui, c'est à qui perd gagne : d'autant plus fort qu'ils seront faibles, mais d'autant moins président que son camp sera affaibli et qu'il sera davantage impliqué dans sa reconstruction.

Patrick Jarreau

Le voyage par Calligaro



Le corps américain

Suite de la première page

Mais on lui demande de ne pas sourire, de ne pas ricaner, puisqu'une grande leçon de démocratie est en train d'être administrée à la conscience universelle. Bienôt, d'ailleurs, on nous expliquera (remarquable maîtrise de soi d'Hillary) qu'il s'agissait d'un complot réactionnaire. Des journalistes s'excusent, la cote du président remonte, la deuxième guerre du Golfe n'a pas lieu, tout se calme (pour l'instant, du moins). Du scandale virtuel, on repasse à la comédie musicale. Il faudrait, pour que les choses se consentent à nouveau, que Monica écrive un best-seller platiné qui pourrait s'appeler *Montage à la Maison Blanche*. On imagine sans peine le frisson d'une telle annonce à la Foire du livre de Francfort.

RECTIFICATIF

L'EUROPE DES RÉGIONS

Dans le point de vue de Pierre Richard « Ne manquons pas le rendez-vous de l'Europe des régions » (*Le Monde* du 12 mars), il fallait lire : « Les exemples d'initiatives régionales déterminantes pour l'aménagement du territoire ou pour l'éducation et la formation professionnelle sont nombreux, même malgré un cadre institutionnel peu favorable ! », et non pas « un cadre institutionnel favorable ».

Re devenons sérieux. Pendant ce temps-là, comme on dit dans les films mme, Karla Tucker, trente-huit ans, condamnée à mort pour un double meurtre au pistolet, est exécutée au Texas, après treize ans d'attente, par injection visant à l'arrêt cardiaque. Ici, le film inconsciemment sadien devient horrible, puisque la peine de mort est maintenue dans trente-huit Etats sur cinquante-deux et que plus de trois mille condamnés sont ainsi obligés de penser chaque jour à leur liquidation prochaine.

Sobante et un pour cent d'Américains ne voient d'ailleurs pas d'inconvénients à ces mises en scène macabres (comme une majorité de Français il y a vingt ans). L'assassinat légal, de sang-froid, de Karla Tucker est d'autant plus spectaculaire que cette souillante jeune femme s'était convertie en prison, priait Dieu en public et assurait que Jésus lui-même viendrait la chercher après la piqûre mortelle. Où l'on voit que Freud, contrairement à ce qu'il croyait, n'a pas apporté la peste aux Etats-Unis, mais un renforcement d'hystérie glaciale (comme s'obstine à l'illustrer avec humour et courage le cinéma de Woody Allen).

Un crime officiel a lieu, mais tout se passe comme si rien ne s'était passé. Harold Pinter l'écrivait l'an dernier dans *The Guardian* : « Les crimes des Etats-Unis dans le monde ont été systématiques, continus, cliniques, implacables et avérés, mais presque personne n'en parle. » N'est-il pas beau, ainsi, ces temps-ci, de voir le général Pinochet transformé en « sérateur à vie » en présence d'une armée impeccable ?

D'un côté, le sexe halluciné social, de l'autre la mort rédemptrice technique. Voilà une équation dont le vrai Dieu, ou du moins son pseudonyme en dollars, assure le fonctionnement. Le corps américain, c'est-à-dire généralisable, nous prévient que telle sera désormais la Loi. On sait donc passés ces merveilleux corps d'écrivains, de peintres, de musiciens, d'acteurs et d'actrices qui ont fait des Etats-Unis, pendant tant d'années, le centre de la création libre ? Où sont Hemingway, Faulkner, Billie Holiday, Charlie Parker, Pollock, De Kooning, Warhol, Kerouac, Ginsberg, Burroughs, Bukowski ? Certes, ils nous ont prévenus : la violence a marqué leur vie, et l'alcool, et la drogue. En écrivant ces lignes, je pense à la solitaire armée d'un des plus grands écrivains d'aujourd'hui, Philip Roth. Il faut un sacré système nerveux pour rester d'attaque dans un contexte où la psychose grandit de la sorte.

LA SEXUALITÉ DANS L'ORDRE

Psychose ? Mais oui. On ne se parle plus, on s'évalue ; on ne se rencontre pas, on se croise ; on ne jouit pas vraiment ensemble, on pense aux contacts. Le durcissement devient général. La sexualité est rentrée dans l'ordre du calcul voulu, comme cette femme mariée américaine prévoyant déjà ce qu'elle pourra demander comme pension alimentaire pour elle et ses deux enfants après son divorce. La vie humaine, d'ailleurs fabriqué, est mise à prix avant d'être vécue, et tant pis pour ceux qui ne sont pas du bon côté du flux biologique.

Le désir est classé ou pénalisé avant d'apparaître. Soyez béno ré-

signé ou gay intégré. Certes, le viol est un crime, et le harcèlement sexuel inadmissible (y compris entre personnes du même sexe, comme vient de l'affirmer opportunément la Cour suprême des Etats-Unis), mais le soupçon permanent, l'inquisition politiquement correcte, le puritanisme pavlovien sont les conséquences de plus en plus marquées de cette dérive.

L'exaspération de la différence sexuelle montre bien qu'une croyance religieuse est ici en jeu. Les individus, tout virtuellement en état de péché originel, ne peuvent plus qu'envisager des rapports juridiques avant même de s'adresser la parole. Les intellectuels qui auraient tendance à penser (selon une mauvaise influence française) sont des imposteurs.

Dieu, donc, se réalise définitivement dans la Technique. Le cinéma est un budget, l'art une décoration, la littérature un produit d'adaptation, la réalité une présence de frappe publicitaire. Ainsi la grande Amérique s'enfoncé-elle de plus en plus dans son programme de décorporation globale. Un historien de l'avenir (probablement d'un lointain avenir) nous dira sans doute pourquoi et comment cela était fatal et nécessaire. Il reste à l'Europe, sauvée autrefois de la barbarie par les Etats-Unis, à prendre conscience, à travers la guerre plus ou moins larvée menée maintenant comme elle par son ancien allié, qu'il lui faut surmonter son passé noir et se souvenir qu'elle a aussi inventé l'art de vivre. Sinon, pourquoi vivre ? On n'en sait rien.

Philippe Sollers pour *Le Monde*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-47-20-00. Télécopieur : 01-42-47-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-47-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Fallait-il fermer Vilvorde ?

La question de savoir s'il fallait vraiment fermer l'usine belge de Vilvorde s'impose au moment où Louis Schweitzer annonce que Renault a gagné 5,43 milliards de francs en 1997, après une perte de 5,25 milliards en 1996. Les raisons de ce redressement sont multiples : produits innovants, politique commerciale mieux adaptée, réduction de coûts divers et éléments exceptionnels, par exemple la remontée de la livre sterling. Mais l'arrêt des chaînes belges n'apparaît nullement comme un élément crucial.

« La fermeture de Vilvorde et la simplification de l'outil industriel qui en découle feront sentir leurs effets dans les comptes 1998 », affirme M. Schweitzer, qui continue de considérer que cette décision « douloureuse » était « nécessaire ». Dans quelle mesure ? En pure logique d'entreprise, elle était probablement : les usines de Renault, dispersées, produisaient plusieurs modèles, ne permettant que peu d'économies d'échelle et n'autorisant qu'une flexibilité réduite. Le site de Vilvorde était cher à exploiter. Renault réalise plus de 80 % de ses ventes en Europe, où d'importantes surcapacités (environ un tiers) et une guerre des prix exacerbée rendent la vente de voitures difficilement rentable. Dans ce contexte, Renault n'avait sans doute pas le choix.

Fallait-il pour autant fermer Vilvorde aussi rapidement et brutalement ? M. Schweitzer a profité du choc psychologique créé par la plongée dans le rouge du groupe en 1996 - c'était la première fois en dix ans - pour faire accepter sa décision. L'an dernier, Renault, que

Pon croyait redressé, a montré ses faiblesses au grand jour : si la marque au losange a rattrapé le retard qui caractérisait ses voitures en matière de qualité durant la dernière décennie, elle n'a, en revanche, pas su maîtriser ses coûts et a trop longtemps négligé l'international.

M. Schweitzer a également profité de la position paradoxale de l'Etat actionnaire. Avec 46 % du capital de Renault, l'Etat était, théoriquement, en mesure de s'opposer à cette décision. Il a choisi de ne pas être « dormeur d'ordre » chez Renault. Les attaques multiples de plusieurs membres du Parti socialiste à l'égard de M. Schweitzer étaient donc vaines.

L'Etat pouvait-il agir autrement ? Si le tout nouveau gouvernement socialiste s'était opposé à la fermeture, il se serait décrédibilisé à l'égard des investisseurs. Comment dire à l'extérieur : « Renault a été privatisé à l'été 1996, mais les pouvoirs publics ont encore les manettes de cette entreprise » ? Et, surtout, comment vendre par la suite des ouvertures de capital, comme celles de France Télécom et d'Alr France, où l'Etat reste majoritaire ?

M. Schweitzer a fait le choix d'aller vite. L'Etat celui de laisser faire. L'un et l'autre auraient pu agir avec, au minimum, une conscience sociale plus aigüe, en gérant le mouvement sur une plus longue période : sur les 3 100 salariés de Vilvorde, près de 700 n'ont pas retrouvé d'emploi. Ils sont au chômage technique jusqu'à la fin de l'été 1999, date à laquelle, si aucune solution n'a été trouvée pour eux, ils n'auront plus aucun filet de sécurité.

Le Monde est édité par le SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeurs : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldey, directeur général ; Noël-Jean Bergeyrou, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhénaux, Robert Sole
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Bénaux, Pierre Georges
Laurent Gsellman, Erik Lennéwicz, Michel Kilmann, Bernard Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Korymba
Rédacteur en chef technique : Eric Azari
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fournier

Médecin : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Erik Platon ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Veron

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gerard Courroux, vice-président

Associés directeurs : Hubert Beauvilliers (1984-1994), Jacques Esvert (1994-1992), André Lauroux (1982-1995), André Fournier (1992-1994), Jacques Lacombe (1991-1994)

Le Monde est édité par le SA Le Monde

Durée de la société : censé être à compter du 10 décembre 1994

Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »

Association Hubert Beauvilliers, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs

Le Monde Presse, Aina Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les collisions de Montluçon et de Pontmort

LES ACCIDENTS de chemins de fer qui se sont produits depuis plusieurs mois sur les lignes à voie unique ont attiré l'attention du public sur la nécessité de renforcer la sécurité sur ces voies.

Elles sont en France l'exception, alors qu'on en trouve aux Etats-Unis sur des distances très étendues, le système de protection étant assuré par le téléphone. Dans notre pays le dispositif de sécurité est également basé sur le téléphone : tout train supplémentaire comme tout retard doivent être immédiatement signalés par le chef de gare à son collègue de la gare suivante au moyen de dépêches réglementaires téléphoniques.

Les collisions de Montluçon (train de voyageurs contre train de messageries) et de Pontmort (autorail contre rame de marchandises) eurent lieu sur des lignes où

la seconde voie, déposée durant la guerre sur l'ordre des Allemands, n'a pu jusqu'à présent être remise en état par suite de la pénurie de rails. Aussi en vue de remédier à la situation, la SNCF est-elle décidée à obtenir les rails indispensables au rétablissement en double voie de ses parcours sabotés, en quelque sorte, par l'occupant.

Et sur les lignes qui doivent demeurer à voie unique, on installera un système de bloc automatique spécialement étudié et capable d'assurer le maximum de protection que permet la technique. Actuellement, la sécurité sur les chemins de fer peut être chiffrée à 99,5 %. Certains suggèrent d'utiliser le radar sur les locomotives pour se rapprocher le plus possible du coefficient idéal de 100 %.

Pierre-A. Salarnier
(14-15 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
OU 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-47-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Kosovo, Gordogane-Milosevic nous salue bien

par Alexandre Escudier

ON ne semble s'en étonner qu'aujourd'hui. Mais dans le Kosovo où une majorité d'Albanais (90 %) réclame le plein statut de République depuis plus de trente ans, l'intervention militaire devient coutumière. En 1968 déjà, en mars 1981 surtout (mille morts environ), mais aussi en février-mars 1989 (vingt-quatre morts et sept cents arrestations), et ces jours-ci enfin, la violence avec laquelle le droit à l'autodétermination aura été refusé au Kosovo compte peu d'équivalents en Europe.

Que s'est-il passé en Serbie depuis la mort de Tito (4 mai 1980) dans et au sujet de cette province du Kosovo à laquelle Milosevic s'est, dès 1986, employé à arracher toute l'autonomie que la Constitution de 1974 lui avait pourtant garantie ainsi qu'à la Voïvodine ? En bien, tout d'abord, de 1986 à 1989, sous les atours d'une critique en règle de l'héritage titoïste, ce que Paul Garde a justement appelé une « révolution culturelle serbe ».

L'année 1986 fut, sur ce plan, capitale, où l'on enregistrera deux nouveautés mortifères. Tout d'abord, la parution du *Mémorandum de l'Académie des sciences de Serbie* : imputant l'échec économique de l'autogestion à l'atomisation née de la Constitution de 1974, il prône le retour au centralisme, condamnant le découpage territorial effectué par Tito jugé défavorable aux Serbes ; il dénonce les persécutions dont ceux-ci seraient victimes au Kosovo et, potentiellement, dans toute la fédération. De ce « national-communisme », selon l'expression d'Annie Le Brun, il ne s'agissait alors plus que de faire la synthèse pratique.

A Pristina, la situation n'est pas prête de changer : tout un passé réinventé par le sabre et le goupillon orthodoxe s'y refuse

C'est alors que, contre l'accueil défavorable réservé à ce *Mémorandum* par le Parti, le machiavélisme politique de Milosevic aura tout entier consisté à dicter sa loi à l'appareil communiste en mobilisant les foules suivant deux registres inspirés par cette Académie : la lutte contre la *nomenklatura* selon le slogan de la « débourgeoisation » à tout crin et la protestation haineuse contre la situation soi-disant faite aux Serbes du Kosovo.

Dès lors, au Kosovo et partout ailleurs, à coups d'évictions calculées (PC, armée, télévision et presse), à force de mesures ségrégatives, de meetings anti-albanais culminant le 28 juin 1989, avec le sixième centenaire de la bataille du Kosovo - un million de Serbes acclament Milosevic -, ce dernier jouera essentiellement la carte fantasmagorique du génocide serbe au Kosovo (en réalité : un taux d'assassinat inférieur à celui d'une banlieue française) jusqu'à parvenir à ressusciter le rêve d'une parousie grand-serbe.

De proche en proche, Milosevic parvenait à insuffer à toutes les autres minorités serbes de Yougoslavie à la fois la peur d'être persécutées et un désir épiphorique de rébellion : en Krajina et ailleurs, les Croates n'étant que des oustachis, l'audace devenait d'autant plus forte que la Serbie s'était mise en position d'intervenir le cas échéant. Détenant quatre des huit sièges de la présidence fédérale après avoir mis en place des hommes acquis à Milosevic au Monténégro (janvier 1989) et supprimé de fait l'autonomie de ses deux provinces intérieures (Voïvodine et Kosovo) en mars 1989, la Serbie a pu bloquer l'exécutif yougoslave puis déclen-

cher la guerre de conquête et de purification ethnique que l'on sait en prétextant les déclarations d'indépendance de la Slovaquie et de la Croatie, le 26 juin 1991.

Dans le même mouvement, elle accablait les députés albanais à la clandestinité (26 juin 1990), licenciait quatre cent trente professeurs d'université albanais, le 5 août 1991, puis, à la fin du mois, six mille enseignants qui refusaient de mettre en pratique les programmes scolaires serbes ; trois cent cinquante mille enfants se retrouvaient sans instruction publique.

De cette sorte, depuis six ans et demi, et par la seule hégémonie militaire serbe, le Kosovo est devenu un iceberg politique en pleine Europe. Tout, désormais, y tient du régime d'apartheid : au sommet, une minorité (10 %) de Serbes qui occupent tous les postes de commandement ; à la base, la majorité albanaise.

A l'inverse du Kosovo, parce qu'elle ne constituait pas une base mythologique du programme avancé par Milosevic, la Macédoine a pu se proclamer indépendante (8 septembre 1991) et voir les troupes de l'armée fédérale quitter son sol dès février 1992. A Pristina, au contraire, la situation n'est pas prête de changer : tout un passé réinventé par le sabre et le goupillon orthodoxe s'y refuse.

Contre les Croates, la propagande serbe a ranimé tous les clichés tchetniks orthodoxes sur les oustachis pro-hitlériens et les catholiques convertisseurs forcés ; contre les Albanais musulmans du Kosovo (il en est aussi de catholiques), c'est la pérennité héroïque de sa fibre chrétienne anti-ottomane que la Serbie préfère remobiliser, ultime gage de sincérité, tantôt orthodoxe, tantôt simplement chrétienne, l'identité religieuse grand-serbe variant en fonction des têtes à abattre. Quant à l'ingrate Europe, martèle la propagande de Belgrade, nous la protégeons de cet islamisme rampant importé des monarchies pétrolières. Valeurs et jugeote faisant deux, Milosevic reste en effet assez roublard pour ne pas manquer d'exploiter nos réflexes au faciès.

A Pristina aujourd'hui, comme de Vukovar à Srebrenica hier, c'est toujours du pouvoir méthodique et meurtrier de Milosevic dont il est question. Ces Slovènes, eux, le savaient qui, à Ljubljana, défilèrent déjà pour le respect des droits de l'homme au Kosovo, en novembre 1989, et optèrent finalement pour l'indépendance. Alors, de grâce, ne répétons pas l'erreur funeste de l'embargo sur les armes : c'est trop ou trop peu. A mains ou poitrine nues, dix ou cent chars, vraiment, quelle différence ?

Quant au marché de dupes visant à réintégrer la Grande Serbie dans la communauté internationale en échange d'un adoucissement de moeurs au Kosovo, elle consiste à peu près en ceci : « Si vous n'en commettez pas un troisième, on vous pardonnera vos deux premiers crimes ». Parlerons-nous, cette fois au moins, à proportionner les moyens d'intervention à la menace qui pèse sur les Albanais du Kosovo ? Pour ce faire, on sait désormais d'expérience qu'il n'est guère que l'OTAN.

A Zagreb, en 1943, âgé de vingt-deux ans, Radovan Ivšić, un Croate - non ! pas un oustachi ! - écrivait une pièce de théâtre hallucinante, mi-tragédie mi-comte de fée : *Le Roi Gordogane*. On y voit ce roi pris d'une pulsion de meurtre froide et terrible : tsaf, tsaf, tsaf et tsaf. Dans son royaume usurpé, tout finit par y passer, jusqu'à son fils et ses propres bourreaux. A la fin, demeuré seul sans sujets, Gordogane est pris d'ennui. Il reste encore la forêt, alors, miracle, chaque arbre, un à un : tsaf, tsaf, tsaf et tsaf.

A cinquante-cinq ans de distance, dans ce désastre sans fin, ne reconnaitrions-nous pas Milosevic et ses sbires, Arkan et compagnie ?

Alexandre Escudier est chercheur à l'Institut de Berlin-Brandebourg pour la coopération franco-allemande en Europe ; il est docteur au Centre des études historiques allemandes à l'Ehess.

Berceau d'une nation ou

par Ismaïl Kadaré

LES grands forfaits de l'humanité ont été soutenus par une propagande et des doctrines criminelles. Politiciens, diplomates, historiens, écrivains accourent en foule à l'aide des assassins. C'est une force d'appoint qui souvent incite d'abord au crime puis le justifie.

Le drame du Kosovo, aujourd'hui, est une illustration typique de ce phénomène. C'est une tragédie depuis longtemps projetée par le chauvinisme exacerbé et soutenue par cette force d'appoint. Faute de cet appui, elle ne se serait pas produite.

Les petits écrans du monde entier ont montré ces jours derniers la file de soixante-dix cadavres couverts de draps, accompagnés de la déclaration du gouvernement serbe selon laquelle il s'agissait des corps de terroristes. Mais, comme l'affirment les journalistes eux-mêmes, parmi ces dépouilles se trouvaient celle d'une trentaine de femmes et d'enfants. Comment, après un aussi grossier mensonge, le gouvernement serbe peut-il être tant soit peu crédible ? Au Kosovo, sous nos yeux, a été perpétré un massacre ; sauvage, moyenâgeux, intolérable. L'extermination de onze membres d'une famille, depuis les parents jusqu'aux enfants et même à ceux

simplement conçus et non encore mis au monde (crime symbolique de la suppression d'une ethnie rivale) a révolté l'opinion mondiale.

Il y a vraiment de quoi s'étonner que, même après ce massacre, il se soit trouvé encore des voix, ici et là, pour tenter de manière détournée la pseudo-explication du genre « dans un cadre historique, nostalgique, et du point de vue de la religion orthodoxe » de ce qui s'est produit. Autrement dit, il y a encore des gens qui, de quelque manière, s'attachent à justifier les actes de barbarie perpétrés.

A cette fin, ces avocats du crime ont recourus à de vieilles légendes, à des mythes fabriqués de longue date. Toute discussion sur le Kosovo aujourd'hui commence par ces clichés : « terre sainte serbe », « berceau de la nation serbe », « bataille du Kosovo de 1389 ».

En peu de mots, le fond de la légende est le suivant : les Serbes ont été autrefois en majorité au Kosovo, la région a été le cœur de la Serbie et les Albanais n'y auraient été introduits qu'après la bataille de 1389. On est là en présence d'une vulgaire mystification. Et le malheur veut que, lorsqu'un débat télévisé commence par cette imposture, dès qu'une voix albanaise cherche à éclaircir quelque peu historiquement la question, elle est aussitôt

interrompue. Un autre cliché fait l'affaire : nous n'allons pas maintenant remonter si loin en arrière dans l'histoire. Autrement dit, on admet la « mémoire historique » et la « nostalgie » de l'agresseur, des massacres, mais pas la réponse de la victime.

C'est notamment ce qui s'est produit, il y a quelques jours, sur Canal Plus, au cours d'un débat auquel participait le ministre français des affaires étrangères, Hu-

sémen à l'histoire, cette mystification doit être mise au jour et dénoncée une fois pour toutes.

Le journal *Le Monde* a publié le 10 mars un article d'Henri Tincq d'inspiration profondément orthodoxe, intitulé « Une terre sainte de l'orthodoxie balkanique ». Les thèses qu'il soutient sont plus ou moins les versions familières aux Serbes : le Kosovo, berceau de la Serbie, la bataille du Kosovo, l'afflux des Albanais dans

La bataille du Kosovo ne fut pas un affrontement des seuls Serbes contre les Turcs, mais un combat de tous les Balkaniques unis contre l'envahisseur

bert Védrine. Après le cliché liminaire du « Kosovo, berceau de la Serbie », l'étudiant albanais qui s'appretait à soutenir une vision différente des choses fut empêché de parler.

On ne peut, en l'occurrence, admettre deux approches différentes du problème. Certes, il est triste d'être contraint de se replonger dans l'histoire pour éclaircir des questions actuelles, mais du moment que les criminels justifient leurs forfaits en recourant pré-

le Kosovo après cette bataille. L'article de M. Tincq comporte cependant un élément très positif : il y est clairement admis qu'« Albanais et Valaques occupaient la péninsule balkanique avant l'arrivée des Slaves au VI^e siècle ». Selon cette affirmation (selon cette recouverte par toute l'historiographie sérieuse mondiale), les Albanais se trouvaient déjà là, sur leurs terres, quand arrivèrent les Serbes.

Cette affirmation de M. Tincq est en contradiction avec l'autre



ESSENTIEL PAR NATURE.

HERMÈS PARIS

HERMÈS 1998. ANNÉE DE L'ARBRE.

berceau de

الشمس من الالهة

الشرق الأوسط

berceau du crime ? Au Rwanda, « la France » n'est pas coupable

par Jean-Pierre Chrétien

partie de son écrit où il affirme que « les Albanais, avec la bénédiction des Turcs, se répandent en Serbie au XV^e siècle ». A ce point, une question s'impose : s'il est admis que les Albanais se trouvaient en Albanie avant la descente des Serbes, pourquoi ne se trouvaient-ils pas aussi dans le Kosovo, autrement dit, pourquoi avaient-ils laissé vide le Kosovo qui jouxte pourtant l'Albanie ? Pourquoi auraient-ils dû attendre l'arrivée des Turcs pour s'établir sur des terres si fertiles et inoccupées ? Il faut vraiment être plus que naïf pour croire que les Albanais n'ont pas été de tout temps dans le Kosovo, où ils se trouvent encore aujourd'hui.

Dans son propos visant à expliquer la pénétration albanaise tardive dans le Kosovo, l'article de M. Tincq devient révélateur. D'un côté, il déclare que ce sont les Turcs qui encouragèrent la pénétration albanaise, et, de l'autre, que « le déséquilibre démographique s'accroît au XX^e siècle » (autrement dit que les Albanais s'affirmèrent comme une majorité surtout au XX^e siècle). Or, précisément, au XX^e siècle, il n'y avait plus de Turcs pour encourager les Albanais ! M. Tincq donne le chiffre de six cent mille Albanais au début de la deuxième guerre mondiale, ce qui est vrai-

semblable. Mais le comble du grotesque est atteint lorsqu'il affirme que « l'expansion se poursuit sous Tito ». Ainsi, puisqu'il faut bien admettre que les Albanais sont arrivés au Kosovo de quelque part, ils y auraient afflué, nous dit-on, à l'époque du communisme en Albanie. Alors, une question très simple se pose : d'où venaient ces Albanais ? Tombaient-ils du ciel, ou arrivaient-ils d'Albanie ? M. Tincq doit avoir entendu dire que la frontière de l'Albanie communiste était si rigoureusement et cruellement fermée que, sur deux ou trois cents personnes qui ont tenté de la franchir, la moitié ont été tuées par leurs compatriotes mêmes, les gardes-frontières albanais.

Quant à l'opinion répandue et là selon laquelle un grand nombre de Serbes auraient abandonné le Kosovo ces dernières années, cela est exact. Mais ce que l'on oublie de dire, c'est que les Albanais qui ont quitté ces terres ont été dix fois plus nombreux. Rien qu'en Allemagne, en Suisse, en Belgique et aux Etats-Unis, on en compte aujourd'hui un demi-million environ qui ont quitté cette région en raison de l'oppression serbe ou de la pauvreté.

Pour ce qui est de la bataille du Kosovo qui constitue l'élément émotif essentiel du mythe, on est

surpris par l'aveuglement de ceux qui l'emploient comme un argument dans cette histoire. Ici aussi, la mystification est avengante. La bataille du Kosovo ne fut pas un affrontement des seuls Serbes contre les Turcs, mais un combat de tous les Balkaniques unis contre l'envahissement. Tous les ouvrages d'histoire citent les noms des peuples balkaniques qui se battirent côte à côte contre la calamité commune : Serbes, Bosniaques, Albanais et Roumains avec à leur tête le prince Lazare (serbe) le roi Tvrtko (bosniaque), le voïvode Milica (roumain) et les comtes Balsha et Jonina (albanais). Cette bataille, qui aurait dû rester le symbole de l'amitié entre les peuples balkaniques, seuls des criminels pouvaient la convertir en son contraire : la source du crime futur.

La tragédie qui se déroule aujourd'hui au Kosovo est un test pour la conscience de beaucoup de gens. Le monde, au lieu d'entendre justifier le crime, s'attend à ce qu'il y soit mis fin. Fausser l'histoire est inacceptable. L'utiliser pour blanchir un forfait est encore plus grave.

Ismail Kadaré est écrivain.
(Traduit de l'albanais par Jusuf Vrioni.)

DEPUIS quelques semaines, la politique de la France au Rwanda entre 1990 et 1994 est redevenue d'actualité. Mise en accusation depuis des années par les rescapés du génocide de 1994, par des observateurs internationaux, y compris africains, elle est enfin publiquement mise en cause par la société civile de notre pays.

L'extermination délibérée et planifiée de plus de huit cent mille hommes, femmes et enfants (essentiellement des Tutsis pour le fait d'être nés, mais aussi des Hutus pour le fait d'être de vrais démocrates) par un régime de type nazi a bénéficié d'un appui sans réserve des autorités françaises. Ce fait énorme a rendu insoutenable l'argument de la raison d'Etat, si souvent avancé pour fuir tout débat sur la politique africaine de notre pays. Ce génocide entache l'image et l'action de la France. Allions-nous, cette fois encore, attendre cinquante ans pour procéder à l'incontournable examen de conscience citoyen ?

Le refus par nos gouvernements successifs d'analyser les dysfonctionnements de l'appareil d'Etat qui ont conduit à la tragédie de 1994 au Rwanda ne fait qu'aggraver le discrédit de notre pays et le malaise des citoyens. Il pose,

entre autres, la question de la sincérité de ceux qui disent vouloir modifier la politique africaine de la France selon des principes républicains : les invocations du « pays des droits de l'homme » ou la commémoration de l'accuse peuvent être ressenties comme de simples alibis politiques. Le président Mitterrand n'avait-il pas rappelé le « plus jamais ça » à Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1994, sans une parole pour le Rwanda ?

L'entretien, par un silence malsain, d'un syndrome de culpabilité collective face au Rwanda sera de moins en moins accepté par l'opinion publique. Les institutions de l'Etat qui ont été conçues au premier chef par la politique française dans ce pays, notamment l'armée, la diplomatie et la coopération au développement, ne pourront elles-mêmes supporter indéfiniment le soupçon d'avoir été instrumentalisées dans cette affaire par des entreprises douteuses et des cercles obscurs.

Dire que « la France » est coupable est une formule hâtive, reprise partout ces derniers jours et qui risque d'appeler une réponse aussi simpliste du berger à la bergère. Pour sortir de cette accusation globalisante et réductrice, il est nécessaire d'identifier les responsabilités précises au sein de l'Etat et de la société française depuis 1990. Ces responsabilités sont un composé de compromissions et d'égarements. On discerne des acteurs mafieux et des intérêts peu reluisants, mais aussi des dérivés liés autant à l'ignorance qu'à la malveillance. Si l'on veut progresser dans la compréhension du passé, mais aussi dans la construction de l'avenir, il importe de démêler le nœud de préjugés qui a inspiré la politique française dans cette région d'Afrique et d'identifier les forces qui l'ont habilement entretenu.

Pourquoi la seule grille de lecture d'un grand nombre d'acteurs a-t-elle été l'ethnisme, sans voir que, dans le cas du Rwanda, c'est un racisme qui était en fait à l'œuvre ? Une enquête qui, au-delà d'une simple mission d'information sur les interventions militaires, répondrait à un réel souci d'examen de conscience citoyen, bref, une véritable commission vérité indépendante de tous les groupes de pression, aborderait inévitablement des responsabilités dans des secteurs multiples concernés par les relations françaises avec l'Afrique, politiques avant tout, militaires et financiers assurément, mais aussi socio-culturels.

Comment un ambassadeur pouvait-il traiter de « rumeurs » les pogroms de 1992 ? Comment des militaires français ont-ils pu être amenés à participer à la chasse au faciès dans la région de Kigali et à former des miliciens dont l'idéologie était connue ? Comment un ministre français a-t-il pu conseiller à l'opposition intérieure butue au régime Habyarimana de faire bloc, au contraire, avec ce dernier contre le Front patriotique rwandais (FPR, tutsi), sans voir qu'il conseillait à des démocrates de constituer un front de race ? Comment la présidence de la République a-t-elle pu trouver normal de correspondre avec les leaders les plus racistes du Rwanda au moment même où ils entretenaient des pogroms, prétextés au génocide ? Comment des ONG ont-elles pu contribuer, avec l'aide de la coopération, à soutenir dès l'automne de 1994 la nomenclature qui, à l'ombre de

l'opération « Turquoise », avait glissé de l'entourage du gouvernement génocidaire de Gitarama à l'encadrement politico-policier des camps de réfugiés de Goma et Bukavu, sans reconnaître que le programme de ces derniers reprenait la propagande même du génocide ? Comment des groupes de pression ont-ils pu réussir à ce que la justice française traîne autant des pieds dans la poursuite de suspects de génocide cachés dans notre pays ? Comment des maîtres à penser de la médiatisation africaniste ont-ils pu, sans états d'âme, reprendre les slogans de services spéciaux et entretenir l'idée qu'en fin de compte la logique fondamentale de la crise était celle d'une guerre interethnique ? Comment, au nom de la francophonie, le négationnisme le

Pourquoi avoir adhéré si aveuglément, y compris chez des militants de gauche, à la confusion socio-raciale entre majorité « ethnique » et préférence « autochtone » au nom de la « démocratie » ?

plus arrogant peut-il s'exprimer tranquillement, aujourd'hui encore, dans notre pays ?

Non, « la France » n'est pas coupable. Mais que la culture politique de notre pays ait pu être trahie à ce point sur un terrain étranger mérite une clarification. Pourquoi la tradition citoyenne a-t-elle été supplantée si souvent dans la région des Grands Lacs par la vision communautariste, décalquée du schéma imposé par la mouvance démocrate-chrétienne belge dans cette région depuis quarante ans ?

Pourquoi avoir adhéré si aveuglément, y compris chez des militants de gauche, à la confusion socio-raciale entre majorité ethnique et préférence autochtone, au nom de la « démocratie » ? Ne voyait-on pas que l'idéal démocratique était dévoyé et bafoué au point de justifier des pogroms et, finalement, un génocide ? Cela mérite réflexion.

Aujourd'hui, la société rwandaise est piégée par la tentation des culpabilités collectives, nourries par le sang versé et par les calculs de responsables de divers bords, qui trouvent intérêt à diluer les responsabilités politiques et idéologiques. Rechercher la vérité en France, c'est aussi aider, par l'exemple, ce pays meurtri et agir pour que le génocide n'ait pas réussi à cautionner définitivement un racisme dont la contagion en Afrique centrale est redoutable.

Jean-Pierre Chrétien est directeur de recherche au CNRS (Centre de recherches africaines, Paris-1).

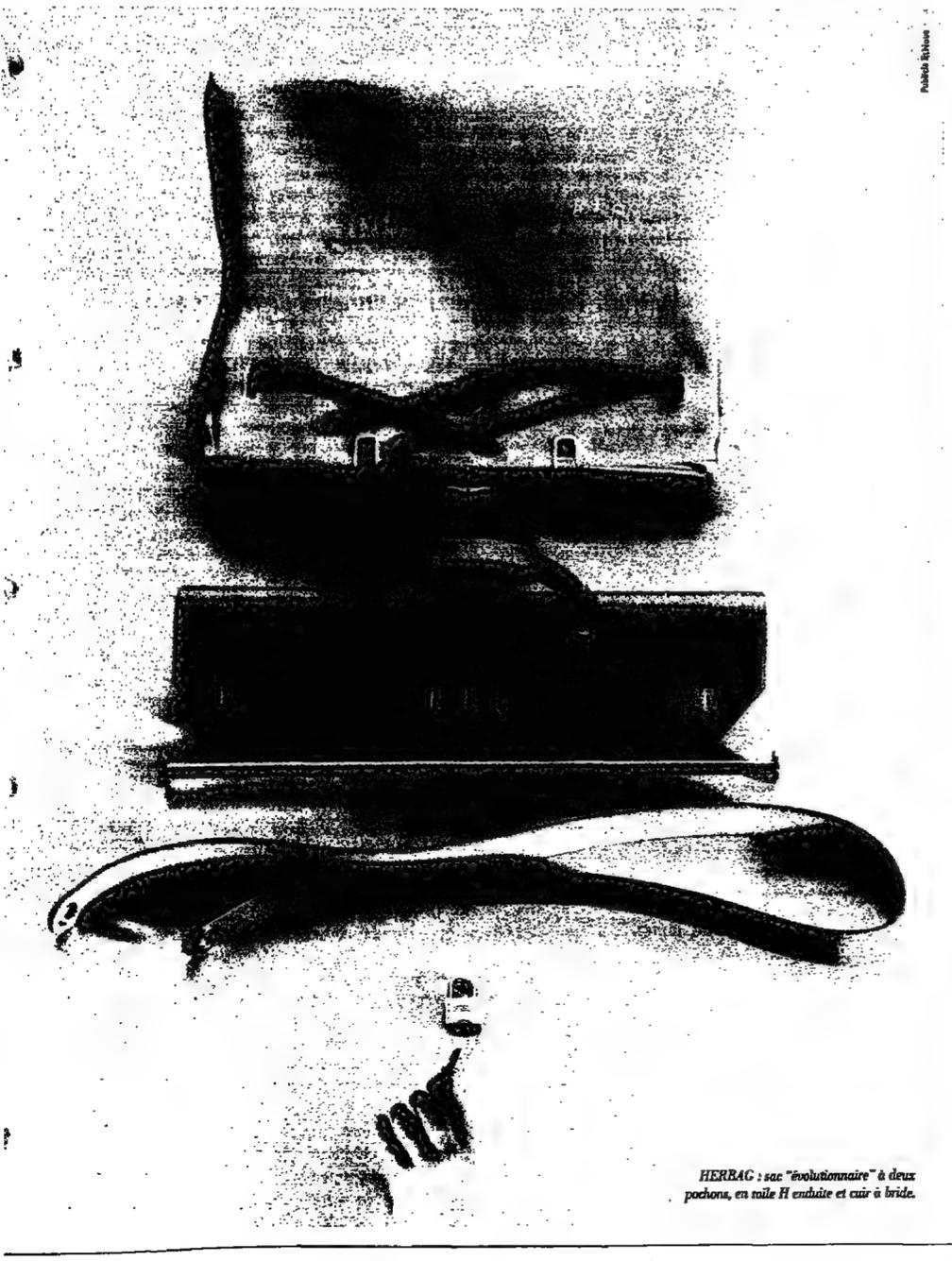
AU COURRIER DU « MONDE »

LA PRÉTENDUE LOI DE LYNCH

Un de vos lecteurs parle, dans *Le Monde* du 5 février, d'une prétendue « loi de Lynch » permettant l'exécution séance tenante d'un malfaiteur pris sur le fait, quel fantasme franchouillard ! Sachez qu'il ne s'agit aucunement d'un texte juridique quelconque, mais d'une pratique répréhensible, d'un crime. L'expression « loi de Lynch » est une antiphrase (à l'instar de la « loi de la jungle ») qui n'a jamais, au grand jamais, fait partie du droit américain, que ce soit au niveau fédéral ou d'un Etat.

Le sieur Lynch (William) était un militaire qui, au début du XIX^e siècle, à la suite de la guerre d'indépendance, prenait sur lui d'exécuter ou de faire exécuter sommairement des loyalistes (fidèles à la couronne britannique), cela en dehors de toute légalité, en usurpant la fonction de magistrat. Le lynchage fut par la suite pratiqué, surtout dans le Sud, non pas « abondamment contre les esclaves évadés », mais après la guerre de Sécession, contre des Noirs (émancipés, donc), soupçonnés de vols ou d'autres crimes contre des Blancs, mais soustraits à l'exercice de la justice officielle.

Gabrielle Knecht-Bechdoff
Strasbourg



HERBAC : sac « évolutionnaire » à deux poches, en toile H enduite et cuir à bride.

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 14 MARS 1998

BOURSE De plus en plus d'entreprises versent des dividendes exceptionnels. Ils s'ajoutent pour le bonheur des détenteurs d'actions de sociétés européennes à la progres-

sion attendue des dividendes classiques et à la progression des cours. ● **CETTE TECHNIQUE** s'inscrit dans le développement du « gouvernement d'entreprise ». Elle permet d'améliorer la rentabilité des capitaux propres et se compare au rachat par les entreprises de leurs propres titres, une pratique très répandue aux États-Unis. ● **DAIMLER BENZ** va distribuer 34 milliards de francs à ses actionnaires. En transformant les réserves constituées depuis une dizaine d'années en dividende, le groupe reverse le surplus d'impôts payés tout au long de la période, soit 2,9 milliards de deutschemarks. ● **LA GÉNÉRALE DES EAUX** utilise cette méthode pour faciliter l'absorption de Havas.

tion attendue des dividendes classiques et à la progression des cours. ● **CETTE TECHNIQUE** s'inscrit dans le développement du « gouvernement d'entreprise ». Elle permet d'améliorer la rentabilité des capitaux propres et se compare au rachat par les entreprises de leurs propres titres, une pratique très répandue aux États-Unis. ● **DAIMLER BENZ** va distribuer 34 milliards de francs à ses actionnaires. En transformant les réserves constituées depuis une dizaine d'années en dividende, le groupe reverse le surplus d'impôts payés tout au long de la période, soit 2,9 milliards de deutschemarks. ● **LA GÉNÉRALE DES EAUX** utilise cette méthode pour faciliter l'absorption de Havas.

tion attendue des dividendes classiques et à la progression des cours. ● **CETTE TECHNIQUE** s'inscrit dans le développement du « gouvernement d'entreprise ». Elle permet d'améliorer la rentabilité des capitaux propres et se compare au rachat par les entreprises de leurs propres titres, une pratique très répandue aux États-Unis. ● **DAIMLER BENZ** va distribuer 34 milliards de francs à ses actionnaires. En transformant les réserves constituées depuis une dizaine d'années en dividende, le groupe reverse le surplus d'impôts payés tout au long de la période, soit 2,9 milliards de deutschemarks. ● **LA GÉNÉRALE DES EAUX** utilise cette méthode pour faciliter l'absorption de Havas.

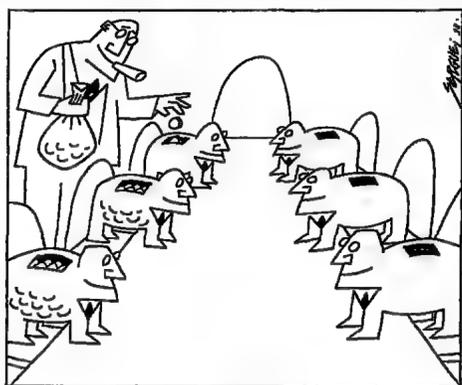
tion attendue des dividendes classiques et à la progression des cours. ● **CETTE TECHNIQUE** s'inscrit dans le développement du « gouvernement d'entreprise ». Elle permet d'améliorer la rentabilité des capitaux propres et se compare au rachat par les entreprises de leurs propres titres, une pratique très répandue aux États-Unis. ● **DAIMLER BENZ** va distribuer 34 milliards de francs à ses actionnaires. En transformant les réserves constituées depuis une dizaine d'années en dividende, le groupe reverse le surplus d'impôts payés tout au long de la période, soit 2,9 milliards de deutschemarks. ● **LA GÉNÉRALE DES EAUX** utilise cette méthode pour faciliter l'absorption de Havas.

Les sociétés cajolent leurs actionnaires avec des dividendes exceptionnels

Daimler Benz, Générale des eaux, Reuters... ces versements généreux se multiplient. Loin d'appauvrir les entreprises, ces opérations - souvent facilitées par des raisons fiscales - améliorent leur rentabilité

LES BOURSIERS sont à la fête. Les excellents résultats des entreprises en 1997, tirent la cote vers les sommets. Les détenteurs d'actions de sociétés européennes vont non seulement bénéficier de la progression des cours mais ils vont aussi toucher des dividendes qui s'annoncent record : +12,6 % pour les firmes françaises. En sus, un nombre croissant de sociétés déclinent la distribution de dividendes « exceptionnels ». Ces primes au montant très élevé échappent à la politique classique de distribution des bénéfices annuels. Ainsi la Générale des eaux a décidé d'amadouer les actionnaires d'Havas - qu'elle absorbe - en leur versant

une partie des liquidités. Le groupe allemand Daimler Benz a annoncé son intention de transférer 34,5 milliards de francs de son bilan dans les poches de ses propriétaires. Auparavant, Suez, Cerus et le britannique Reuters s'étaient également transformés en « bienfaiteurs ». Les sociétés européennes sont-elles devenues subitement généreuses ? Le temps est révolu où les groupes riches de liquidités étaient bien considérés. Désormais « les entreprises cotées sont jugées sur la rentabilité de leurs capitaux propres et sur la progression de leurs bénéfices par action », explique Jérôme Labin, responsable de la stratégie chez la société de Bourse Pinaton. Avec la baisse des taux d'intérêt, le coût des capitaux propres est pratiquement deux fois plus élevé que celui des emprunts. Les dirigeants ont donc entrepris de redistribuer des que possible leurs excédents de capitaux à leur propriétaires, c'est-à-dire les actionnaires. Il y a deux façons de faire. Soit les sociétés rachètent leurs propres actions en vue de les annuler ; soit elles versent les bénéfices accumulés sous forme de dividendes exceptionnels. « Le choix entre ces deux formules est conditionné par la fiscalité en vigueur dans les différents pays », remarque Franck Ben-Zimra, stratège à la Société générale. Aux États-Unis, les dividendes n'ouvrent pas le droit à un avoiron fiscal, les sociétés préfèrent racheter leurs actions. En Europe, tout dépend des pays. En Allemagne le rachat d'action est encore interdit et la distribution d'un dividende exceptionnel de 20 deutschemarks



par action Daimler Benz (soit un total de 10,3 milliards de deutschemarks) s'explique par son intérêt fiscal : les bénéfices mis en réserve sont encore cette année davantage taxés que ceux distribués (la loi change en 1999, ce qui explique pourquoi Daimler le fait aujourd'hui). En transformant les réserves constituées depuis une dizaine d'années en dividende, Daimler Benz récupère le surplus d'impôts payés tout au long de la période, soit 2,9 milliards de marks. Même motivation fiscale en Grande-Bretagne. L'agence britannique d'informations financières Reuters avait envisagé en octobre 1996 de racheter une partie de ses actions. Mais la modification de la lé-

gislation britannique a rendu cette technique moins intéressante pour les actionnaires. Reuters a fait machine arrière et, en décembre 1997, a opté pour le versement d'un « bonus » de 1,5 milliard de livres.

« GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE » Les dirigeants français récemment convertis au « gouvernement d'entreprise » veulent séduire leurs actionnaires par ces techniques avant d'être forcés par les plus revendicatifs d'entre eux. Trois opérations ont eu lieu mais avec des objectifs à chaque fois particuliers. Les deux premières sont liées à des fusions. La distribution de superdividendes permet en effet d'aplanir certaines difficultés. Il y a un an, lors des né-

gociations sur la fusion entre Suez et Lyonnaise des eaux, les administrateurs de Suez ne voulaient pas que le groupe de Jérôme Monod mette la main sur la trésorerie dormante de Suez (5 milliards de francs). Gérard Mestrallet, le président de Suez et Jérôme Monod avaient donc prévu de distribuer quatre fois le dividende normal. Hostile à cette fusion, Jean-Marie Messier, le président de la Générale des eaux, a publiquement pris parti pour un dividende exceptionnel, qui s'est finalement élevé à 3,8 milliards de francs.

Aujourd'hui, alors qu'elle absorbe Havas, la Générale des eaux prend les devants. En jouant habilement sur la redistribution des liquidités et d'une partie des réserves d'Havas (soit au total 8,7 milliards de francs), la Générale des eaux a réussi à résoudre l'ensemble des contraintes qui pesaient sur la fusion. L'opération permet de contenter les actionnaires minoritaires d'Havas et, surtout elle préserve ses propres actionnaires d'une diminution des bénéfices par action futurs. Car le nombre d'actions créées en échange a été réduit à 0,4 action Générale des eaux pour une action Havas. En tenant compte de l'intégration fiscale des deux groupes, l'opération devrait même avoir un effet positif de 3 % sur le bénéfice 1998 du nouveau groupe.

Egratignant au passage la gestion de Pierre Dauzier, l'ancien président de Havas, Jean-Marie Messier a précisé que sa proie était surcapitalisée. En absorbant l'intégralité des fonds propres d'Havas, la Générale des eaux risquait de dé-

quilibrer son bilan. Elle en a donc redistribué une partie aux anciens actionnaires d'Havas. Ces derniers vont recevoir, une somme de 107 francs par action Havas se décomposant en 46 francs de dividende exceptionnel et 61 francs de remboursement d'apport prélevé sur les primes d'émission.

La troisième opération de superdividende en France a été effectuée par Cerus en avril 1997. A la suite de la cession de sa participation de 28 % dans Valeo, le holding contrôlé par l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti se retrouvait avec, pour actif principal, une trésorerie de 6,5 milliards de francs. Les actionnaires minoritaires de Cerus qui avaient subi plusieurs années de pertes, n'ont pas voulu poursuivre l'aventure. Cerus a donc décidé de les rembourser en versant 110 francs par action.

Rachat d'action ou superdividende, ces techniques bénéficient souvent aux actionnaires y compris les minoritaires. Mais pas toujours. Certaines entreprises les utilisent parfois à leur seul profit. Bouygues, en 1996, a fait remonter un dividende exceptionnel de 512 millions de francs de sa filiale Bouygues Offshore, la vidant de sa trésorerie avant son introduction en Bourse. Les boursiers ont peu apprécié. Ils craignent de la même façon que les groupes français Alcatel-Alsthom et britannique GEC se partagent un dividende exceptionnel de 10 milliards de francs, versé par leur société commune GEC-Alsthom avant son introduction en Bourse prévue pour les mois à venir.

Enguerrand Renault

Les opérations récentes

- Suez, avril 1997 : dividende exceptionnel de 3,8 milliards de francs lors de la fusion avec la Lyonnaise des eaux.
- Cerus, avril 1997 : remboursement d'apport de 4,2 milliards de francs à la suite de la cession de la participation dans Valeo.
- Reuters, décembre 1997 : annonce d'un dividende exceptionnel de 15 milliards de francs préféré à un programme de rachat d'actions.
- Havas, mars 1998 : dividende exceptionnel de 8,7 milliards de francs après l'absorption par la Générale des eaux.
- Daimler-Benz, mars 1998 : annonce d'un dividende exceptionnel de 34,5 milliards de francs.

L'AFB critique la candidature du Crédit mutuel au rachat du CIC

LA FRONDE autour de la candidature du Crédit mutuel au rachat du CIC monte. Alors que le Comité des établissements de crédit a donné, jeudi 12 mars, un avis positif sur les cinq candidats en lice, qui sont la BNP, la Société générale, le Crédit mutuel, le CCF et le néerlandais ABN-Amro, la Commission de privatisation doit remettre, mardi 17 mars, un avis, non conforme, sur les candidats autorisés à déposer une offre définitive. Le gouvernement devra ensuite établir une présélection cette semaine, ou un peu plus tard. Soit la commission suit la position du cahier des charges, qui est de réduire le nombre de candidats, soit elle joue l'apaisement et laisse les cinq candidats en piste.

La grogne se polarise sur la candidature du Crédit mutuel. Après Daniel Bouton, PDG de la Société générale, qui l'a fermement refusée, mercredi 11 mars (*Le Monde* du 13 mars), l'Association française des banques (AFB) a indiqué, jeudi 12 mars, avoir écrit une lettre à Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances. Michel Freyche, président de l'AFB, sans révéler le contenu de la lettre, a seulement indiqué qu'elle reprenait la position de M. Bouton. Et de brandir la menace qu'en cas de victoire du Crédit mutuel « les candidats déboutés pourraient décider d'inten-

ter une action [en justice à Bruxelles], à laquelle l'AFB pourrait se joindre ». Le Crédit mutuel n'a pas tardé à répondre et a indiqué dans un communiqué jeudi que l'attaque « sur un terrain juridique » lancée par le président de la Société générale était « dénuée de tout fondement ». Répondant aux propos de M. Bouton, qui avançait que les statuts de la banque ne lui permettaient pas d'être candidat, la banque a affirmé que « les statuts du Crédit mutuel l'autorisent à mandater sa filiale, la Banque fédérative du Crédit mutuel, banque AFB plus que centenaire », pour acquiescer le CIC.

Et de poursuivre : Bercy « a par sa décision du 12 décembre 1997 déclaré cette candidature recevable », poursuit le communiqué. Son président, Etienne Pfimlin, a « regretté le caractère gratuitement polémique de ces attaques infondées ». Michel Lucas, directeur général du Crédit mutuel, a pour sa part implicitement accusé, jeudi, M. Bouton de se placer « au-dessus des lois » concernant le cahier des charges pour la reprise du groupe CIC, qui préconise la discrétion. En tout cas, l'agitation monte.

Pascal Santini

Sanford Weill a gagné 1,64 milliard de francs en 1997

SANFORD I. WEILL, soixante-quatre ans, « Sandy », le président-directeur général du groupe de services financiers américain Travelers, est un homme riche, très riche. En exerçant en 1997 les « stock options », des options sur actions Travelers qui lui ont été allouées il y a plusieurs années, il a encore accru sa fortune. Et pas de manière symbolique : il a touché 220,2 millions de dollars, soit l'incroyable somme de 1,34 milliard de francs.

Une fortune qui s'ajoute à la rémunération de ce patron pour 1997, elle-même impressionnante : selon l'agence Bloomberg, Travelers lui a versé en 1997 l'équivalent de 49,9 millions de dollars (plus de 300 millions de francs) en salaire, bonus, avantages en nature et en lui distribuant d'autres stock options. Le double de ce qu'il avait touché en 1996. Il affiche ainsi l'une des plus grosses « fiches de paie » de l'histoire de Wall Street. Encore inférieure toutefois à celle du patron de Walt Disney, Michael Eisner, qui a gagné plus de 500 millions de dollars en 1997 en exerçant des options sur actions qui lui avaient été attribuées en 1989.

La distribution de stock options est un des systèmes de rémunération des dirigeants et des salariés les plus avantageux. Il consiste à réserver à certains salariés le droit d'acheter des actions de leur entreprise à un prix préférentiel au bout de trois, quatre, cinq ans. Pendant cette période, les salariés ont un intérêt direct à ce que l'entreprise se porte bien, soit bien gérée et se développe, ce qui fait théoriquement grimper son cours de Bourse. Et plus l'action monte, plus ils s'enrichissent potentiellement. Si l'entreprise réussit, ils touchent le « jackpot » le jour où ils ont le droit d'exercer leurs options, c'est-à-dire de les échanger contre des actions, qu'ils peuvent soit garder

soit vendre sur le marché pour obtenir du cash. Si M. Weill a gagné autant d'argent en exerçant ses options sur action, c'est parce que Travelers a connu en 1997 un parcours boursier exceptionnel : l'action a gagné 78 %, portant la capitalisation du groupe à 68,5 milliards de dollars, ce qui fait de Travelers le deuxième groupe financier américain. En septembre, M. Weill avait annoncé le rachat par son groupe de la banque d'investissement américaine Salomon Brothers, pour la fusionner avec son propre courtier Smith Barney.

L'homme est reconnu par ses pairs comme un patron exceptionnel. Filis d'un tailleur polonais immigré aux États-Unis, il est né à Brooklyn en 1933 et a débuté sa carrière à Wall Street comme garçon de course pour la banque Bear Stearns. En 1960, il a fondé avec trois amis sa propre société de Bourse : Carter, Berlind, Potoma & Weill, puis a commencé à racheter des sociétés financières en mauvaise posture dans les années 70 jusqu'à former la banque d'investissement Shearson. En 1981, il a réussi un grand coup en vendant cette banque à American Express pour 930 millions de dollars, et en rejoignant ce groupe. Il a quitté quatre ans plus tard, pour prendre la tête de la société financière Commercial Credit, cédée par Control Data.

A partir de cette tête de pont, il a multiplié les acquisitions dans les services financiers : il a repris le groupe financier Primmerca en 1988, puis l'assureur Travelers en 1992 et 1993. Il a racheté la maison de titres de l'assureur Aetna en 1996, jusqu'à Salomon Brothers l'année suivante, pour plus de 9 milliards de dollars.

Sophie Fay

CIC EIFB

Lors de la séance du Conseil de Surveillance de EIFB du 25 février 1998, présidée par Monsieur Jean de LA CHAUVINIERE, Monsieur Georges FRANCOIS, Président du Directoire, a fait un exposé sur l'évolution de l'activité au cours de l'exercice 1997.

Le PNB s'établit à 291 MF, en progression de 50 %, les charges ayant augmenté de 17 %.

Le résultat courant s'éleva à 124,8 MF contre 49,8 MF en 1996. Après contribution de provisions (Euro plan de développement, impôt sur les sociétés, participations), le bénéfice net s'éleva à 45,2 MF contre 23,8 MF en 1996.

EIFB a connu une année record sur les activités « actions » et « dettes », l'activité « obligations » étant au contraire soufflée de la baisse des taux d'intérêt et de la faible volatilité. L'européanisation de l'offre se concrétise et permet d'envisager l'an 2000 sous un bon augure.

La qualité de l'analyse a été particulièrement reconnue en 1997 par des classements effectués par des organismes nationaux et internationaux.

José KRESSMANN, membre du Directoire, a souligné que les bonnes relations avec les banques régionales du groupe CIC ont permis à EIFB de participer à plusieurs opérations financières et de devenir ainsi une des premières sociétés de bourse introduites sur le Second et le Nouvel Marché.

BLC, société de gestion filiale de EIFB, a réalisé pour sa part un résultat net de 5,5 MF contre 3,3 MF en 1996.

Les Bourses américaines Nasdaq et Amex fusionnent

LES RAPPROCHEMENTS entre places boursières ne concernent pas seulement l'Europe continentale dans la perspective du lancement de la monnaie unique. Afin d'offrir une meilleure alternative au New York Stock Exchange (NYSE), la première Bourse des États-Unis et du monde, les marchés d'actions numéros deux et trois outre-Atlantique, le Nasdaq (National Association of Security Dealers Automated Quotation) et l'Amex (American stock exchange) ont annoncé, jeudi 12 mars, leur intention de fusionner. A la fin de 1997, la capitalisation des sociétés cotées sur le NYSE atteignait

11 200 milliards de dollars (68 000 milliards de francs), à comparer aux 1 800 milliards de dollars du Nasdaq et au 162 milliards de dollars de l'Amex. Amex n'augmentera donc pas énormément la capitalisation du Nasdaq, mais il lui apportera 475 entreprises cotées, portant le nombre de sociétés présentes sur la nouvelle Bourse à environ 6 000, à comparer aux 3 000 cotées sur le NYSE. Plus encore, le Nasdaq, qui regroupe les valeurs de croissance les plus dynamiques de l'économie américaine, à l'image de Microsoft, d'Intel, de MCI ou de WorldCom - les deux compagnies de télé-

phone qui viennent de réaliser la plus importante fusion de l'histoire (37 milliards de dollars) aux États-Unis -, pourrait bénéficier des outils techniques d'Amex. Ce marché s'est notamment fait une spécialité des options sur actions. Le contrat d'option sur le Dow Jones, qui permet de parier sur les évolutions de cet indice célèbre, est ainsi traité sur l'Amex. Autre complémentarité, Amex, comme le NYSE, reste une Bourse qui utilise la cotation à la « crée » réalisée par des courtiers présents physiquement, alors que le Nasdaq fonctionne exclusivement, depuis sa création en 1971, avec des trans-

sactions électroniques entre ordinateurs. Le renforcement à venir de la concurrence entre les places boursières américaines ne semble pas vraiment inquiéter le NYSE, dont le président, Richard Grasso, s'est félicité jeudi « de l'annonce du rapprochement qui sera utile à tout le monde dans l'industrie financière ». La grande majorité des « blue chips », c'est-à-dire des « valeurs vedettes » américaines, reste l'appanage du NYSE, tout comme les trente qui composent l'indice Dow Jones, dont l'évolution commande celle des autres places internationales. - (AFP)

Mégane. l'exposition Renault de re...

Handwritten text in a box: 153 من الاموال

إسراء من الأهل

La Mégane, l'export et la finance permettent à Renault de renouer avec les bénéfices

Le constructeur profite aussi des mesures d'économie qu'il a engagées et de profits exceptionnels

Le redressement des comptes (5,4 milliards de bénéfices) provient de résultats exceptionnels (ventes de titres, crédits d'impôts) mais surtout

du succès des modèles de moyenne gamme et des mesures d'économie de production. Le chiffre d'affaires a crû de 12,9 % à 208 milliards

de francs. La direction et l'ensemble des syndicats ont signé un accord sur la consultation du comité de groupe européen.

LOUIS SCHWEITZER est manifestement en forme. Le président de Renault n'a pas caché sa satisfaction, jeudi 12 mars, en présentant les résultats de son groupe : la marque au losange a gagné en 1997 5,427 milliards de francs. Il y a un an, personne n'aurait osé imaginer une telle performance : Louis Schweitzer annonçait la fermeture de l'usine belge de Vilvorde, qui employait 3 100 personnes, la suppression de 3 700 postes en France et une perte de 5,248 milliards de francs pour 1996. Comment un tel retournement de situation a-t-il pu survenir ?

Tout d'abord, Renault a bénéficié en 1997 d'éléments exceptionnels. En vendant ses participations dans Elf et dans Volvo, le constructeur a dégagé des plus-values de 1,649 milliard de francs. Il a aussi vu son résultat net gonflé de 1,343 milliard de francs par des produits d'impôts différés trouvant leur origine dans les lourdes pertes des années 80.

Ceci étant dit, l'exploitation de Renault n'en a pas moins nettement progressé. « Hors charges de restructuration, le résultat d'exploitation de Renault est passé d'une perte de 2,081 milliards à un gain de 3,574 milliards en un an ». En 1997, Renault a passé des provisions pour des plans sociaux en France (1 500 suppressions de postes) et en Espagne.

L'activité automobile est à l'origine de cette progression. « Hors

charges de restructuration, son exploitation a dégagé un profit de 2,269 milliards, contre une perte de 2,76 milliards en 1996 », développe M. Schweitzer. Certes, la hausse de la livre sterling a gonflé le résultat d'exploitation « de plus d'un milliard de francs », chiffre à comparer à la perte de 1,4 milliard de francs subie par PSA en se convertissant à contresens sur l'évolution du sterling. Mais Renault a surtout enregistré les fruits du succès de ses modèles - Mégane Scénic, Kangoo et Nouvel Espace - et du repositionnement de sa politique commerciale avec des voitures mieux équipées pour le même prix. Le chiffre d'affaires de la branche automobile (80 % de celui du groupe) a progressé de 13,6 % en 1997 à près de 166 milliards de francs et le chiffre d'affaires global de 12,9 % à 208 milliards. Malgré un effondrement du marché français où Renault vend près du tiers de ses voitures. C'est à l'exportation, en Europe et à l'extérieur du Vieux Continent, que les ventes de la marque au losange ont crû.

Une augmentation des ventes d'autant plus rentable que Renault a vendu proportionnellement plus de véhicules de gamme moyenne et supérieure qu'en 1996 et que ces véhicules génèrent une plus forte marge que des petites voitures. Par ailleurs, les coûts ont été réduits, « de cinq milliards en 1997 », selon M. Schweitzer. Entre 1997 et 2000, Renault veut économiser 20 milliards de francs afin de devenir le constructeur le plus compétitif d'Europe au tournant du siècle.

LES CAMIONS DÉRICTAIRES

Pour 1998, Renault prévoit que le résultat d'exploitation de sa branche automobile sera encore en progression. « Nous tablons sur un marché français en croissance de 10 %, ce qui devrait favoriser Renault, et sur un marché européen en croissance de 1 % », annonce M. Schweitzer. La Scénic reste encore cette année le seul monoplace de gamme moyenne disponible sur le marché et pourra bénéficier à plein de son succès puisque les capacités de production ont été accrues pour répondre à la demande. Renault compte aussi sur la Clio 2, qui doit être lancée ce week-end en France. Enfin, Renault devrait profiter de son internationalisation accrue, avec l'ouverture cette année de l'usine brésilienne et le début d'une production à petite échelle en Russie.

L'activité camions de Renault, si

elle est restée défective, a perdu beaucoup moins d'argent en 1997 qu'en 1996. « Hors frais de restructuration, ses pertes d'exploitation sont passées de 598 à 44 millions de francs. Surtout, l'exploitation est revenue positive au second semestre 1997 », détaille M. Schweitzer. Ce qui s'explique notamment par le plein effet de la commercialisation des produits lancés ces deux dernières années. Mais surtout par une bonne tenue du marché américain et encore plus de la filiale Mack Trucks ainsi que par un début de redressement du marché européen fin 1997. Sans parler de la hausse du dollar qui a été bénéficiaire au groupe. « Le résultat d'exploitation de nos activités camions devrait être à l'équilibre en 1998 », promet M. Schweitzer.

La branche financière, quant à elle, continue d'alimenter fortement les bénéfices de Renault. « Hors frais de restructuration, son résultat d'exploitation est passé de 1,277 à 1,349 milliard de francs », développe le PDG. « Ce résultat devrait être stable cette année ».

En un an, Renault a donc su

prendre un nouveau virage. Des produits innovants, une politique commerciale mieux adaptée, des réductions de coûts et des éléments exceptionnels ont permis au groupe de renouer avec les bénéfices. La fermeture de Vilvorde, dont près de 700 des 3 100 salariés n'ont pas encore retrouvé d'emploi, et la simplification de l'outil industriel qui en découle, ne sont pour rien dans ce redressement : ils ne feront sentir leurs effets qu'à partir de cette année. « La situation de Renault n'était pas aussi critique que le prétendait la direction générale, la fermeture de Vilvorde n'était pas justifiée », estime la CFDT. « C'était une décision douloureuse et nécessaire », affirme pour sa part Louis Schweitzer, qui a garanti, jeudi, qu'il n'y aurait pas de nouveau Vilvorde. Ce qui n'empêchera pas Renault de continuer à supprimer 3 000 postes par an, dans un contexte européen de surcapacité de production d'un tiers et de guerre des prix exacerbée.

Virginie Malinze

Le chimiste et pharmacien allemand Hoechst est pessimiste pour 1998

LE GROUPE chimique allemand Hoechst, en pleine mutation, s'est montré pessimiste pour 1998. Les coûts de la restructuration prévue dans sa filiale pharmaceutique Hoechst Marion Roussel (HMR) et la crise en Asie pèseront sur les résultats. A cela s'ajoute la chute prévue des prix des produits chimiques pétroliers. « Globalement, 1998 sera une année difficile », a déclaré le président du directoire, Juergen Dornmann, jeudi 12 mars. En ce qui concerne le bénéfice d'exploitation, nous pensons pouvoir le maintenir au niveau du résultat de 1997, sur une base comparable.

En 1997, Hoechst a dégagé un bénéfice d'exploitation de 3,653 milliards de deutschemarks (12,4 milliards de francs), en baisse de 10 %. Le résultat net a diminué de 36 %, à 1,34 milliard de deutschemarks. L'année 1998 s'annonce comme une période de transition. Le chiffre d'affaires de la firme va se réduire, passant de 52,1 milliards de deutschemarks à 40 à 45 milliards, en raison de cession d'activités chimiques comme Messer et Herberts (gaz industriels et laques) ou encore Trevira (polyester). A la Bourse de Francfort, les investisseurs ont vivement réagi. Après s'être déprécié de plus de 6 %, l'action perdait 4,6 %, à 70,10 deutschemarks.

Le Venezuela refuse de baisser sa production de pétrole

LES COURS du brut sont demeurés sous la barre des 13 dollars, jeudi 12 mars, le baril de référence de la mer du Nord se négociant à Londres à 12,96 dollars. Au même moment, le Venezuela a réaffirmé, par la voix de son président de la République, sa volonté de ne pas réduire sa production pétrolière. « Nous resterons fermes sur notre position », a déclaré M. Rafael Caldera, jeudi, dans un message à la nation.

Le chef de l'Etat a rejeté l'idée selon laquelle la baisse des cours du brut serait attribuable au dépassement, par son pays, de son quota de production de 2,58 millions de barils/jour fixé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). M. Caldera a critiqué « la rigidité démodée » des quotas de l'OPEP, car « cette organisation ne contrôle plus le marché, comme elle a pu le faire dans le passé ». Pour lui, il ne suffit pas de se restreindre pour faire remonter les prix, car la part de marché laissée est immédiatement prise par d'autres producteurs.

L'Etat toujours présent au capital

L'action Renault ne cesse de s'envoler depuis plusieurs mois. L'Etat, qui détient encore 44,2 % du capital du groupe, est appelé, un jour ou l'autre, à se séparer de sa participation, aujourd'hui valorisée à plus de 20 milliards de francs. Mais « l'Etat n'a dans l'immédiat pas besoin d'argent », estime un proche du dossier.

Par ailleurs, en se séparant de ses actions Renault, l'Etat mettrait l'entreprise à la merci d'un groupe étranger. Pour éliminer ce risque, il faudrait que l'Etat garde une proportion du capital suffisante - d'environ 20 % - pour dissuader une quelconque ambition étrangère. Cela aurait l'avantage de la souplesse. Quand la part de l'Etat descend à ce niveau, il n'a, en effet, plus besoin de passer devant la Commission de privatisation s'il souhaite en céder tout ou partie.

Nouvel accord sur le comité de groupe européen

UN AN après le déclenchement de la fermeture de l'usine belge de Vilvorde et le rôle considérable pris par le comité de groupe européen de Renault (Le Monde des 6-7 avril et du 9 mai 1997), la direction et l'ensemble des syndicats du constructeur d'automobiles - y compris cette fois la CGT - ont signé le vendredi 6 mars un avenant à l'accord de 1995. Conformément au jugement prononcé en mai 1997 par la cour d'appel de Versailles, ce nouvel accord précise qu'« en cas de projet de décision exceptionnelle ayant des conséquences transnationales et de nature à affecter considérablement les intérêts des salariés, le comité de groupe européen est réuni en session extraordinaire. Dans cette situation, le comité de groupe européen est consulté, au sens de l'article 2 de la directive du 22 septembre 1994, c'est-à-dire donne lieu à dialogue et échanges de vues, en temps utile, de sorte que les éléments du débat puissent être encore intégrés au processus de décision ». Si l'ordre du jour et l'organisation des réunions restent fixés par le président du comité avec le secrétaire, désormais, « à défaut d'accord, l'ordre du jour et l'organisation des réunions sont fixés par le

président ». Le rôle du bureau est également renforcé : formé par le secrétaire et sept secrétaires adjoints, le bureau pourra organiser des réunions d'information en accord avec le président. « Ces réunions peuvent être précédées par la diffusion d'un dossier concernant les sujets à l'ordre du jour, remis pour étude, huit jours avant la réunion, sauf circonstances exceptionnelles. » La réunion du seul bureau après l'annonce de la fermeture de Vilvorde avait été l'un des contentieux en 1997.

Dans le cadre de la formation du comité de groupe européen, Renault organise du mardi 9 mars au samedi 14 une session destinée à l'ensemble de ses trente membres. Financées en grande partie par la Commission européenne, ces journées élaborées par le Code (Centre d'observation de la directive européenne) ont permis aux élus d'entendre différents dirigeants de Renault, comme Michel de Virville, secrétaire général, ou Carlos Ghosn, directeur général adjoint, et de débattre avec eux, ainsi qu'avec des experts et des représentants patronaux et syndicaux européens.

Frédéric Lemaître

RÉSULTAT NET 1997 EN HAUSSE DE 33 % ET BONNES PERSPECTIVES 1998

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge occupe des positions de premier plan dans ses six métiers (ciment, bétons, granulats, plâtre, matériaux de spécialités et toiture).

Avec 65 000 collaborateurs réalisant un chiffre d'affaires de 62 milliards de francs dans plus de 60 pays, Lafarge fait progresser les matériaux de construction en apportant ainsi plus de confort, d'esthétique et de sécurité au cadre de vie quotidien.

En millions de francs	1997	1996	Var %
Résultat d'exploitation courant	5 630	4 169	+ 35 %
Résultat net part du Groupe	2 432	1 846	+ 32 %
Bénéfice net par action (en FRF)	27,2	20,5	+ 33 %
Marge brute d'autofinancement	6 126	4 774	+ 28 %

RÉSULTATS NETS EN FORTE HAUSSE

Le chiffre d'affaires a augmenté de 19,3 %, à 42 milliards de francs.

Le résultat d'exploitation courant a atteint 5 630 millions de francs (+35 %). Cet accroissement, qui a concerné toutes les activités du Groupe, reflète principalement :

- en Europe occidentale, l'amélioration des ventes et la bonne tenue générale des prix,
- en Amérique du Nord, le niveau record de l'activité aux Etats-Unis et la poursuite du redressement au Canada, s'accompagnant d'une augmentation des prix,
- la progression de la plupart des marchés dans les pays émergents (NPI, Europe Centrale et Orientale),
- la poursuite de la politique de réduction des coûts.

Le résultat net part du Groupe s'inscrit à 2 432 millions de francs (+32 %). Le bénéfice net par action ressort à 27,2 francs (+33 %). Ces progressions sont les plus importantes depuis dix ans.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de porter le dividende à 11 francs, soit 16,50 francs avec l'avoir fiscal (+10 %).

- ▶ Internet : <http://www.lafarge.com>
- ▶ Minitel : 3616 CLIFF
- ▶ Service actionnaires : Numéro Vert 0 800 25 67 33

BONNES PERSPECTIVES 1998

En plus de la forte augmentation du chiffre d'affaires et des résultats, l'an dernier a aussi été marqué par le succès de l'acquisition de REDLAND, qui n'est pas intégrée dans les comptes de 1997 et qui aurait porté à 61,5 milliards le chiffre d'affaires consolidé de LAFARGE en 1997. Cette acquisition, qui permet à LAFARGE de renforcer son leadership mondial dans les matériaux de construction avec, notamment, l'élargissement de sa gamme d'activités à la toiture, aura dès 1998 un impact positif sur le résultat net par action.

Pour assurer les moyens financiers de son développement, LAFARGE a décidé de lancer une augmentation de capital d'environ trois milliards de francs, avec droit préférentiel de souscription. « LAFARGE, a déclaré Bertrand COLLOMB, Président du Groupe, disposera ainsi de moyens renforcés pour conduire sa stratégie de croissance rentable, notamment dans les pays émergents. La poursuite de nos actions de compétitivité et de développement, la bonne orientation générale de nos marchés et l'effet très positif de l'intégration de REDLAND, devraient se traduire en 1998 par la poursuite de la croissance de nos résultats. » Bertrand COLLOMB a par ailleurs précisé que « la crise asiatique n'aura pas d'impact significatif sur les bénéfices du Groupe ».



MONTEIRA & ASSOCIÉS

L'OPA d'Allianz sur les AGF va amener les deux groupes à repenser leur organisation en France

Stratégie. A la mi-avril, l'assureur allemand sera le nouveau propriétaire des AGF. Ses dirigeants devront réorganiser les réseaux et revoir le management du deuxième assureur français

AVRIL 1998 sera une date historique pour l'assurance française. Dès le 1^{er} jour du mois, la marque UAP disparaîtra pour laisser place partout à Axa. Et, le 15, les AGF seront définitivement passées sous la bannière de l'allemand Allianz, devenant le deuxième assureur français derrière le groupe de Claude Bébér. Après le rapprochement Axa-Uap, l'assureur italien Generali a continué à battre les cartes en lançant une OPA dite « hostile » sur les AGF, à 55 milliards de francs, le 13 octobre 1997. Le monde des affaires français s'est alors trouvé en ébullition. C'était la première fois qu'un étranger « osait » une OPA inamicale... La riposte d'Allianz, le 17 novembre, a abouti, au terme d'un accord avec le lion de Trieste, à la reprise des AGF et des deux tiers d'Athéna dont le solide - CPA et Proxima - était cédé à Generali. Le chantier de la fusion est d'envergure. « L'objectif est de regrouper les sociétés françaises efficacement et de façon ordonnée », a indiqué laconiquement, jeudi 12 mars, Dominique Bazy, président d'Allianz France, qui a annoncé pour Allianz France un chiffre d'affaire de 8,4 milliards de francs et un résultat net consolidé de 186,5 millions de francs en 1997, en hausse de 8,8 % par rapport à 1996.

Le groupe allemand a l'habitude des fusions. Sa filiale française, Allianz Holding France, est née d'une série de rapprochements, notamment celui de Via et de Rhin et Moselle. Les deux sociétés d'assurances de la Compagnie de navigation mixte, acquises en 1989. Mettant fin à plusieurs années de démêlés juridiques, le différend entre les deux a été réglé en janvier 1997. Le groupe d'outre-Rhin ne s'est donc pas jusqu'ici particulièrement distingué en France.

SYNERGIES ET DOUBLONS

Allianz ne peut pas se permettre de rater son entrée en force dans l'Hexagone avec les AGF. L'enjeu est de taille. Avec un chiffre d'affaires de 92,9 milliards de francs, le nouveau groupe représente 13,1 % du marché hors assurance-vie français, derrière Axa qui détient environ 19 % de ce

Le marché et 6 % du marché d'assurance-vie hexagonal. Chaque activité représentant quelque 30 milliards de francs de primes. Certes, les synergies sont mises en avant par les deux groupes, mais les doublons existent forcément.

« En matière de personnel, nous continuerons les efforts de productivité en cours dans chaque société et le rapprochement sera l'un des moyens d'y parvenir », a fait remarquer Dominique Bazy.

Les seuls effectifs d'Allianz France ont été réduits d'un tiers depuis 1990 et devraient encore baisser sensiblement cette année (ils atteignent 2 079 personnes en 1997). Mais « il n'y aura pas de licenciements secs », assure M. Bazy.

Sur le terrain de la distribution, il s'agit de regrouper les 1150 agents généraux des AGF, les 980 d'Allianz France, et le mi-

llier de PFA, soit au total 3 225 agents, ce qui en fera le deuxième réseau en France. Il est aussi prévu d'unifier les marques. Plusieurs pôles de courtage devront aussi être regroupés car, aujourd'hui, chaque compagnie dispose de ce mode de distribution. Sur le terrain de la vente de produits d'assurance dommages, la question des guichets bancaires devra aussi être tranchée rapidement. Allianz affirme avec force poursuivre le développement de l'accord avec le Crédit Lyonnais, qui a généré 200 millions de francs de primes en 1997.

ECONOMIES D'ECHELLE

Parallèlement, l'accord de bancassurance passé entre la Société Générale, le britannique Commercial Union et les AGF démarre doucement, mais d'aucuns prétendent qu'il pourrait être revu. En tout cas, le marché de l'assurance-vie en France est considéré comme « très important » par Allianz. « La question de la filiale d'assurance-vie du Lyonnais (UAF) pourrait être discutée avec la banque française », a souligné Detlev Bremkamp, membre du directoire d'Allianz AG.

Quoi qu'il en soit, les économies d'échelle en France sont d'ores et déjà estimées entre 600 et 900 millions de francs par an, dans un horizon de cinq ans. Mais, surtout, il faudra régler la délicate question du management du nouveau groupe, et les responsabilités précises de Dominique Bazy, face aux autres directeurs généraux des AGF. Quant à la présidence du nouveau groupe, il est clair que la volonté d'Allianz est de maintenir en place Antoine Jeancourt-Gaignani, PDG des AGF. Du moins dans un premier temps.

360 francs pour une action

- L'OPA (offre publique d'achat) sur les AGF, ouverte le 16 février (Le Monde du 18 février), sera bouclée le 20 mars. Les résultats doivent être publiés vers la mi-avril.
- La plupart des actionnaires, peut-on estimer au stade actuel, souscriront probablement à l'offre subsidiaire, qui consiste à recevoir un BCGV (bon de cession ou de valeur garantie), qui garantit 360 francs pour une action AGF, en juin 2000, pour une action AGF présentée et conservée.
- L'offre principale consiste à apporter les titres AGF au prix de 320 francs. Au final, Allianz détiendra de toute façon au minimum 51 % des AGF.

Bruno Bich veut pérenniser l'empire du jetable

LONGTEMPS, Bruno Bich a vécu dans l'ombre de son baron de père, Marcel, le fondateur du groupe BIC, numéro un mondial du stylo à bille. Entré en 1975 dans l'entreprise familiale, à vingt-huit ans, après des études à l'université de New York et un début de carrière dans une banque d'affaires de Manhattan, il attendra 1993 pour en prendre la présidence, peu avant la mort de son père. Entre-temps, il a bâti la filiale américaine, BIC Corp., aujourd'hui la plus importante et la plus rentable du groupe.

Probablement conscient de succéder à un mythe, le deuxième des onze enfants du baron respectera une sorte de décence avant de se mettre sur le devant de la scène. Le temps d'imprimer sa marque à l'entreprise, qu'il recentre sur sa double vocation initiale, l'écriture et le jetable (stylos, briquets, rasoirs), après en avoir changé toutes les têtes ou presque. En 1997, Bich a repris l'offensive : il a racheté coup sur coup le fabricant américain de stylos Sheaffer et le géant allemand de l'effaceur, Tipp-Ex.

ne sommes plus "à la pointe de l'innovation". L'une de ses premières décisions de président sera de doubler les dépenses de recherche et développement. Mais une pointe Bich, cela ne s'invente pas tous les matins...

Alors, en attendant, Bruno veut capitaliser sur la marque fabuleuse que lui a léguée son père. Bich est aujourd'hui la troisième marque française la plus connue sur la planète, après Dior et Chanel. Le produit de *mass market* par excellence - anonyme, jetable, à bas prix - derrière les griffes de la haute couture, quintessence du luxe... Une autre image de la France, dans laquelle Bruno Bich voit tout autant de noblesse, puisqu'il s'agit de faire, toujours selon Marcel, « des produits de haute qualité à un prix raisonnable ». Et qui se vendent, si possible, à des millions d'exemplaires.

Ainsi, la dernière création de la branche briquet est un allume-gaz, « parce qu'il y a quarante millions de barbecues aux Etats-Unis », explique-t-il posément. Le *mass market*, Bruno est tombé dedans lorsqu'il était tout petit. Elevé aux Etats-Unis, dans le culte de l'entreprise, il pense *global* et se veut un adepte du *benchmarking* (étude des pratiques concurrentes) - il cherche plus souvent ses mots en français qu'en anglais. Lorsqu'il recrute ses cadres, c'est chez les géants de la grande consommation : Procter & Gamble, Polaroid, Philip Morris, Lego... Et si son père, grand régatier de l'America's Cup, lui a communiqué sa passion de la voile, lui il a choisi, pour BIC, le sponsoring du football et de la formule 1 (Prost), les deux sports les plus médiatisés. « Bich aurait pu devenir un nom commun, mais elle doit rester une marque. »

Pascal Galinier

Le Grand Débat
France Culture - Le Monde

animé par Alain Rollat

"Que faire pour l'Algérie"

avec Salima Ghézali, Abdelhak Bererhi, Mario Bettati, Patrick Baudouin et Bernard-Henri Lévy.

les lundis 16 et 23 mars 1998, 21h-22h

France Culture Le Monde

Série noire pour les compagnies aériennes asiatiques

Le tourisme s'est effondré, les dépenses augmentent

HONGKONG Correspondance

Rien ne va plus pour les compagnies aériennes asiatiques. La crise qui ravage la région a stoppé l'expansion de ces compagnies qui, depuis plus de dix ans, étaient portées par un trafic en hausse de 7 % à 8 % l'an. La chute spectaculaire des bénéfices de Cathay Pacific (Le Monde du 13 mars) en sont la traduction.

Pour ces compagnies, c'est la série noire. Le tourisme s'est effondré à Hongkong depuis son retour à la Chine, ainsi qu'en Malaisie et en Indonésie, frappée à l'automne par les incendies de forêt. Les monnaies locales ont baissé de 40 % à 70 %, réévaluant toutes les dépenses des compagnies libellées en dollars. Afin de limiter la sortie de devises, les gouvernements d'Indonésie, de Corée du Sud et de Malaisie ont imposé de lourdes taxes à la sortie du territoire de leurs résidents. Pour ne rien arranger, plusieurs accidents d'avion ont fait mille morts dans la région depuis mai 1997.

Résultat : le trafic passagers est réduit pour l'essentiel au départ des touristes. Selon l'Association des compagnies d'Asie-Pacifique, le nombre de passagers sur ses vols internationaux était, à la fin de décembre, en recul de 7 % sur douze mois, mais certaines compagnies ont enregistré des chutes allant jusqu'à 15 % ou 20 %. Le taux d'utilisation des avions passagers était tombé, en moyenne, à moins de 66 % de leur capacité, contre plus de 71 % en janvier 1997. L'IATA, qui regroupe les compagnies du monde entier, a divisé par deux ses prévisions de croissance dans la région pour les cinq ans à venir, de 8 % à 4 % l'an.

Pascal Santi

SOPRA.

RESULTATS 1997

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT EN FORTE HAUSSE

Réalisations 1997

Le chiffre d'affaires consolidé 1997 du Groupe SOPRA s'est établi à 1 383,6 millions de francs en progression de 31,2 % par rapport à celui de 1996.

Cette croissance résulte, pour moitié des effets des acquisitions réalisées courant 1996 et fin 1997 et, pour moitié, de la croissance organique des différentes activités qui sont toutes en progression.

L'activité de la société SOPRA DPC qui a reçu la branche progiciels de CREDINTRANS a été consolidée à compter du 15 novembre 1997, date de la prise de contrôle opérationnel.

En année pleine, le chiffre d'affaires consolidé 1997 du Groupe aurait été de l'ordre de 1 460 millions de francs.

L'activité à l'international s'est établie à 138 millions de francs, en progression de 30 % et les seules licences progiciels à l'international à 28 millions de francs, en progression de 40 % par rapport à 1996.

Le résultat net consolidé, part du Groupe, pour 1997 s'élève à 45,3 millions de francs et à 53 millions de francs avant amortissement des survalues.

Le résultat d'exploitation atteint 105,5 millions comparé à 33,8 millions en 1996.

Les investissements d'infrastructure se sont élevés à 33 millions de francs et l'effort de Recherche et Développement à 23 % du chiffre d'affaires progiciels, soit plus de 120 millions de francs sur l'année.

Les effectifs du Groupe ont été portés en fin d'année à 2 900 collaborateurs, après recrutement de 575 nouveaux ingénieurs, et le plan de formation ambitieux mis en place en 1996 a été amplifié.

Perspectives

L'évolution du marché des services en Europe, l'état du dispositif et des offres de SOPRA et l'accélération de son développement à l'international, confirment la perspective d'une croissance durable associée à un nouvel accroissement des marges dans les années à venir.

Cette tendance pourrait, par ailleurs, être amplifiée par de nouvelles acquisitions ou partenariats.

S.A au capital de 91 212 400 FF - RCS Annecy B 326820065 - SIRET 326820065. APE 722 Z
Siège social : PAF - Les Clairons - 74940 Annecy-le-Vieux - Tél. : 04 50 33 30 30
Direction Générale : 3, rue Lauriston - 75116 Paris - Tél. : 01 40 67 29 29

Alors qu'il y a peu, elle estimait que les liaisons avec l'Asie représenteraient la moitié du trafic mondial en 2010. Dès lors, ces compagnies révisent leurs stratégies à la baisse. Garuda Indonesia, Philippines Airlines ou Korean Air ont réduit la fréquence de leurs vols domestiques et internationaux. « On découvre l'absence de flexibilité des grandes compagnies asiatiques, qui avaient serré les coûts en utilisant des gros porteurs, et se trouvent contraintes d'exploiter d'énormes avions vides », souligne Paul Luis, responsable sur l'Asie de la revue *Flight International*. Il estime que des flottes plus diversifiées auraient mieux résisté à la crise.

Aussi nombres de commandes d'avions sont-elles retardées, voire annulées. La compagnie coréenne Asiana a repoussé sine die la livraison de six A 320 et dix-huit A 330, ainsi que des options sur dix autres A 330. Philippines Airlines, Cathay Pacific, Thai Airways et Malaysian Airlines, qui figurent parmi les clients les plus importants des constructeurs aéronautiques, l'ont limitée.

DÉGRAISSEMENTS

Nombre de compagnies, telles que Korean Air, Asiana, Malaysian Airlines et Thai Airways, tentent de rendre certains gros porteurs. Mais, explique Steve Miller, consultant à Hongkong, « le marché est difficile, car la crise a engendré des surcapacités ». Y compris en Europe, où certaines compagnies comme Swissair ou British Airways ont décidé de ne plus desservir certaines destinations asiatiques.

Lorsque la législation le leur permet, les compagnies dégraisent leurs effectifs. Cathay a licencié 760 personnes à la mi-janvier, après avoir supprimé 500 postes au sol à Hongkong en novembre. Et Philippines Airlines serait sur le point de mettre à pied plus de 4 000 de ses 14 000 employés.

Pour l'heure, hormis l'arrêt de la petite compagnie domestique malaise, Saaga, il n'y a pas eu de dépôt de bilan dans un secteur majoritairement contrôlé par les gouvernements. « Mais nombre d'entre elles sont techniquement en faillite, avec des dettes en dollars équivalent à plusieurs fois leurs fonds propres », explique Paul Luis. En Indonésie, les compagnies domestiques privées Sempati et Bouraq, qui n'arrivent plus à honorer leurs charges de *leasing*, risquent de déposer leur bilan en avril. Et Philippines Airlines, qui n'a jamais gagné d'argent, est au plus mal, après avoir réalisé d'énormes pertes de change.

C'est un engrenage. Les compagnies du monde entier se livrent à une guerre de prix sur la région. Ce qui laisse peu d'espoir de redresser les recettes unitaires, et donc la situation financière, des compagnies locales.

Valérie Brunschwig

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire
La chaîne histoire
Les lundis à 9 h et 23 h
mardi à 11 h et 19 h
jeudi à 13 h et 19 h
vendredi à 15 h et 21 h

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois à 21 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au samedi à 13 heures et 15 heures

L'affaire du « fau »

de France 3

être rejointe par

arrêt au projet de

publicitaires

SICAV

CREDIT AGRICOLE

4,12 à 5,00 milliards

الجمهورية الجزائرية

الصحافة الجزائرية

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 14 MARS 1998

L'affaire du « faux 19/20 » connaît une suite judiciaire

La contrefaçon du journal de France 3 à des fins publicitaires fait l'objet de deux procédures. L'une intentée par la CGT, qui pourrait être rejointe par la Société des journalistes, l'autre par la direction générale de la chaîne

L'INSTRUCTION qui doit permettre de faire la lumière sur le détournement à des fins publicitaires de l'image du « 19/20 », le journal télévisé vedette de France 3, a commencé. Quatre représentants des syndicats de journalistes SNJ-CGT et de techniciens SNRT-CGT de France 3 ont été entendus, mardi 3 mars, par la juge Evelyne Picard en charge de l'instruction. Les deux syndicats avaient déposé une plainte contre X... Il y a presque un an, pour « contrefaçon, complicité et recel » auprès du tribunal de grande instance de Paris (Le Monde du 15 mai 1997).

Tout a commencé par la diffusion sur M6, dans l'émission « Culture pub », il y a un an, d'un film publicitaire vantant un anti-dépresseur commercialisé par les Laboratoires Pfizer. Ce film, réalisé pour une société de production extérieure par un réalisateur habitué du « 19/20 », met en scène dans les décors du journal national Laurence Piquet, une ancienne présentatrice du « 19/20 ». Le film publicitaire a le goût et les couleurs du vrai journal télévisé. Tout y est : logo, générique. A tel point que la diffusion à la télévision de cet enregistrement à l'origine réservé à cinq mille médecins a immédiatement déclenché une levée de boucliers. Les personnels de France 3, CGT et Société des journalistes (SDJ) en tête, ont immédiatement jugé « inacceptable et choquant » l'utilisation de l'image de leur journal à des fins commerciales (Le Monde du 25 mars 1997). Exigeant « la vérité » face à « la pudeur des conclusions » d'une enquête interne conduite en avril dernier à la demande du président de France Télévision, Xavier Gouyou Beau-champs, la CGT a souhaité porter l'affaire devant les tribunaux, pour que soient révélées les « circonstances qui ont permis l'utilisation des décors et de la charte des émissions d'information, interdite par les lois, la réglementation, les conventions collectives et les règlements intérieurs » à des fins publi-

citaires. Le rapport interne, réalisé par Jean-Charles Paracellos, directeur de l'audit à France Télévision, n'avait établi aucune responsabilité interne et se contentait de montrer du doigt un réalisateur pigiste et un ancien responsable commercial qui avait quitté l'entreprise.

Pour autant, c'est apparemment d'une filière organisée qu'il s'agit. Le faux « 19/20 » version médicale n'a pas été le fait d'un seul jour : neuf films promotionnels avaient été tournés sur le même modèle entre octobre 1992 et mars 1997, au profit de laboratoires pharmaceutiques, sans que quiconque y trouve à redire. Les résultats des investigations commandées par la juge Picard sont donc très attendus par des salariés soucieux de défendre leur profession et le service public. Elles devraient notamment permettre de lever le voile sur l'aspect financier du dossier qui, selon un délégué du personnel, « reste à ce jour la grosse inconnue » ; d'identifier les vrais responsables ; et de révéler le rôle joué par Master MP, commanditaire des films promotionnels, ainsi que la nature des relations que celui-ci avait réussi à nouer, pendant cinq ans, avec certains salariés de France Télévision. Cette même société de production avait déjà été citée dans un rapport confidentiel datant de 1996, censé épingle les dérives en matière de publicité clandestine de l'émission « Matin bonheur » sur France 2 (Le Monde du 4 avril 1997).

Devant la détermination des syndicats, la direction générale de France 3 a aussi porté l'affaire devant les tribunaux en déposant une plainte pour « contrefaçon, vol et recel ». Les dirigeants s'étaient limités, initialement, à intenter une procédure contre la société Master MP et demandaient « un franc de dommages et intérêts ». Ce revirement, salué par les syndicats, n'est toutefois pas sans surprendre le président de la Société des journalistes : « Lors de la présentation du rapport Paracellos le 10 avril, la direction avait exclu catégoriquement de porter l'affaire devant les tribunaux », se souvient Philippe Denis, président de la SDJ. « Nous avons décidé de porter l'affaire au pénal après avoir visionné sept des neuf films publicitaires, explique-t-on dans l'entourage de Philippe Levrier, directeur général de France 3. Car, en regardant ces éléments complémentaires, on s'est aperçu qu'il y avait eu, à l'évidence, malversation. »

Coup d'arrêt au projet de fusion entre CanalSatellite et TPS

« LA FUSION entre CanalSatellite et TPS ne se fera pas », a déclaré, jeudi 12 mars, Jean-Marie Messier, PDG de la Compagnie générale des eaux, nouvelle maison mère de Canal Plus, au cours d'une rencontre avec l'Association des journalistes des médias et de la communication. « C'est dommage puisque cette situation [deux importants bouquets de télévision numérisés] fait le jeu de l'industrie des programmes américains, qui ont été surpayés jusqu'à plus de 40 % de leur valeur. Tant que France Télécom [concurrent de la Générale des eaux dans la téléphonie] aura une action dans TPS, cette opération ne pourra pas se faire. TPS est une société en nom collectif, et tout acte de gestion peut être bloqué par un des actionnaires. Dans un rapprochement de ce type, tout est négociable, sauf la technologie [le choix du décodeur] », a-t-il précisé, en déplorant le fait que « plus les bouquets vont se développer, plus le rapprochement sera difficile, parce qu'il faudra modifier l'équipement de réception d'un des bouquets ».

Des premiers pas n'en ont pas moins déjà été effectués pour clarifier les relations entre Canal Plus et le groupe germano-luxembourgeois CLT-UFA. Ainsi, « deux conflits d'intérêts » ont été résolus : le groupe français s'est retiré de la chaîne à péage Premiere en Allemagne et la CLT-UFA a cédé sa participation directe dans le bouquet numérique TPS. Jean-Marie Messier a assuré qu'il ne nourrissait « aucune grande idée de Meccano » pour procéder à une vaste alliance entre Canal Plus et CLT-UFA.

Le président de la Compagnie générale des eaux a rappelé que, en termes purement capitalistes, Havas (officiellement absorbé par le groupe de Jean-Marie Messier hmd 9 mars) n'a « aucune influence » dans la stratégie de la CLT-UFA. Via ses 20 % dans Audiofina (holding de CLT-UFA), Havas a « trop ou trop peu ». « Cette situation n'est pas saine à moyen terme », a-t-il ajouté. Le principal « atout » d'Havas dans cette recombinaison reste le droit de préemption négocié jusqu'en 2005, qui lui confère un droit de priorité au rachat des parts d'Albert Frère dans CLT-UFA. Coïncé dans Audiofina, la Générale des eaux l'est aussi dans Electrafina, une autre structure indirecte de contrôle de CLT-UFA. Mais des négociations avancées avec Albert Frère devraient permettre à la Générale des eaux d'en sortir avant la fin de l'année.

Enfin, Jean-Marie Messier a précisé à propos d'Havas que « les cessions d'actifs sont terminées (...), ce qui vaut aussi pour les titres de presse de l'ex-CEP ». S'il a clairement indiqué que « L'Express n'est plus à vendre », il a quand même laissé entendre que les fascicules et les jeux Nathan pourraient être cédés ou arrêtés. Jean-Marie Messier a qualifié très durement la gestion de l'ex-président d'Havas Pierre Dauxer « qui, en ratant des occasions de développement, a fait perdre de la valeur au groupe. Les multiples conflits d'intérêt au sein du conseil d'administration et du capital d'Havas ont constitué une prime à l'immobilisme », a-t-il affirmé. Après avoir coupé les branches jugées trop peu rentables ou non stratégiques, Jean-Marie Messier veut renforcer le caractère international d'Havas. « Aujourd'hui, les acquisitions possibles dans l'édition ou de la presse professionnelle sont rares et coûteuses », a-t-il déploré. Ce qui l'incite à envisager des alliances plutôt que des achats. Des discussions ont été entamées avec Bertelsmann, mais l'échec de la fusion entre Wolter Kuwers et Reed Elsevier pourrait changer la donne.

Les recettes publicitaires des médias se sont accrues en 1997

ON EST encore loin de la croissance « à deux chiffres » des années 80, mais les sociétés d'études s'accroissent pour confirmer la reprise du marché publicitaire des cinq grands médias (presse, radio, télévision, affichage et cinéma) : après France Pub, l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) annonce le retour au beau fixe. La Coupe du monde de football et de nouveaux annonceurs, notamment dans le domaine des télécoms et du numérique, devraient contribuer à doper le marché en 1998.

Le marché publicitaire des médias a atteint 54 milliards de francs en 1997, contre 52 milliards l'année précédente. Le taux de croissance 1997 était de 3,8 % et devrait atteindre 4,3 % cette année, France Pub tablant sur une augmentation similaire -4,5 %- de l'ensemble des investissements publicitaires dans les médias et le hors-médias, ensemble qui représente 158,3 milliards de francs répartis entre médias (36 %) et hors-médias (64 %) - publicite, marketing direct, relations publiques, etc. (Le Monde

du 5 mars). En ce qui concerne les médias, la presse enregistre une croissance de 3,3 %. Elle est surtout due aux quotidiens nationaux, qui voient couronnés leurs efforts en matière d'enrichissement rédactionnel, d'introduction de la couleur et d'amélioration de la distribution. Leurs recettes publicitaires progressent de 8,4 % (7 % pour la publicité commerciale et, surtout, 11,6 % pour les petites annonces). En revanche, les régionaux piquent du nez (-0,4 %), la bonne tenue de leurs recettes petites annonces n'rayant pas le déclin de la publicité commerciale. Quant aux magazines, leurs recettes s'accroissent de 5,7 %.

La presse écrite continue toutefois à céder inexorablement du terrain à la télévision, en parts de marché : 47,1 %, contre 47,3 % en 1996, alors que le petit écran passe de 33,5 % à 34 %, ses recettes publicitaires ayant augmenté de 5,3 % l'an dernier. L'affichage et le cinéma ont aussi enregistré des taux à la hausse (4,5 % pour le premier, 11 % pour le second, grâce à la fréquentation en hausse des salles de cinéma en 1997).

Les développements du « Monde »

APRÈS s'être notablement redressé financièrement en 1997 et avoir accru sa diffusion et son audience, Le Monde entre dans une année de développement. 1998 va permettre au Monde de se diversifier dans l'écrit et de nouer des partenariats dans l'audiovisuel et le multimédia. « L'heure est au-

jourd'hui au partenariat, explique Dominique Alduy, directeur général du Monde. D'où des contrats signés avec divers partenaires, qui doivent permettre d'amplifier la présence du journal dans les autres médias et de valoriser notre savoir-faire et notre marque. »

Après avoir relancé la lettre bimensuelle Nord Sud Export que lui a confiée le tribunal de commerce de Paris, le journal de la rue Claude-Bernard accompagnera la naissance, le 25 mars, d'un nouvel hebdomadaire, L'Européen, dont il est à la fois le partenaire éditorial et financier (à hauteur de 35 %). Dans le domaine de la production audiovisuelle, Le Monde va recouvrer sa liberté d'action en matière de production, en mettant fin à sa participation dans la société LMK, filiale de MK 2 créée en 1986.

Sur le plan audiovisuel, en plus d'émissions d'informations régulières à la radio (RTL, Radio-France internationale et BFM), Le Monde collabore aussi à la chaîne Histoire, une des chaînes thématiques diffusées sur le bouquet numérique TPS, et étudie la possibilité de lancer des émissions avec d'autres chaînes thématiques, et avec TV5, la chaîne francophone à vocation internationale.

SICAV CREDIT AGRICOLE Avis aux actionnaires L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 1998 a décidé de modifier la dénomination sociale d'UNI-GARANTIE. Désormais le nouveau nom de la SICAV est INDOCAM STRATÉGIE 5-7. INDOCAM Asset Management La Société de Gestion du Crédit Agricole

DÉPÊCHES

TELEVISION : levée du préavis de grève à France 3. Les syndicats (SNRT-CGT et FO) qui avaient déposé un préavis de grève, portant notamment sur les requalifications et l'harmonisation des salaires entre France 3 et France 2, ont signé un accord avec la direction, écartant le risque d'un arrêt de travail qui pesait sur les émissions concernant les élections cantonales et régionales.

MULTIMÉDIAS : le consortium New Century Network (NCN) a annoncé, mardi 10 mars, sa dissolution et la fin du service Newsworks, créé en juin 1997. Ce dernier proposait aux internautes une compilation quotidienne du contenu d'environ 150 journaux. Le consortium NCN avait été créé au printemps 1995 par neuf entreprises de presse, dont le New York Times, Times-Mirror, Tribune, le Washington Post, Gannett et Knight Ridder. Il avait pour objectif de contrer l'éventuelle concurrence de Microsoft ou d'AOL en matière de presse en ligne. Trois ans plus tard, ce danger ne s'est pas concrétisé, et les journaux semblent convaincus qu'ils peuvent défendre seuls leurs chances sur Internet.

Le plus gros hold-up jamais perpétré sur Internet a été dénoncé, mardi 10 mars, par le Syndicat national des journalistes (SNJ). Selon ce syndicat, la Générale des eaux compte reproduire « sans l'autorisation des auteurs [et] au mépris du droit » les 120 000 articles des publications d'Havas, via le site Web payant Infos on line.

PRESSE : Pierre Briançon, rédacteur en chef à Libération, a annoncé qu'il quittait le journal, selon La Correspondance de la presse du 13 mars. Laurent Joffrin, directeur de la rédaction, devait nommer son successeur, vendredi 13 mars. Pierre Briançon est entré au quotidien en 1980 ; il avait été nommé rédacteur en chef en juin 1996.

Le secrétaire général de la Fédération des industries du livre, du papier et de la communication (FIPAC-CGT), Michel Muller, a été réélu, jeudi 12 mars, à son poste (Le Monde du 13 mars).

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE

Le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE réuni le 10 mars 1998 sous la présidence de Monsieur Patrice DUMAS, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1997.

Il est rappelé que la production de crédit-bail de la Société s'établit pour 1997 à 407 millions de francs contre 364 millions de francs pour l'exercice 1996, permettant au encours de crédit-bail gérés de progresser de 3 290 à 3 387 millions de francs.

Les recettes locatives de crédit-bail et de location simple de l'exercice s'établissent à 514 millions de francs, contre 525 millions de francs en 1996, cette évolution reflétant la poursuite de la baisse des taux et son effet sur les loyers de crédit-bail à taux variable, ainsi que l'impact sur les loyers du patrimoine propre des opérations de rénovation entreprises en 1997 et dont l'achèvement a permis d'atteindre un taux d'occupation de 96,7% à l'issue de l'exercice.

Le résultat financier brut ressort à 96,6 millions de francs contre 108,2 millions de francs pour l'exercice antérieur. Compte tenu de divers éléments exceptionnels et après reprise de 25,3 millions de francs de réserve latente sur l'encours de crédit-bail en exploitation - contre 14,6 millions de francs en 1996 -, le résultat avant dotation aux provisions sur le patrimoine localif s'établit à 120,3 millions de francs, à comparer à 121,3 millions de francs au titre de 1996.

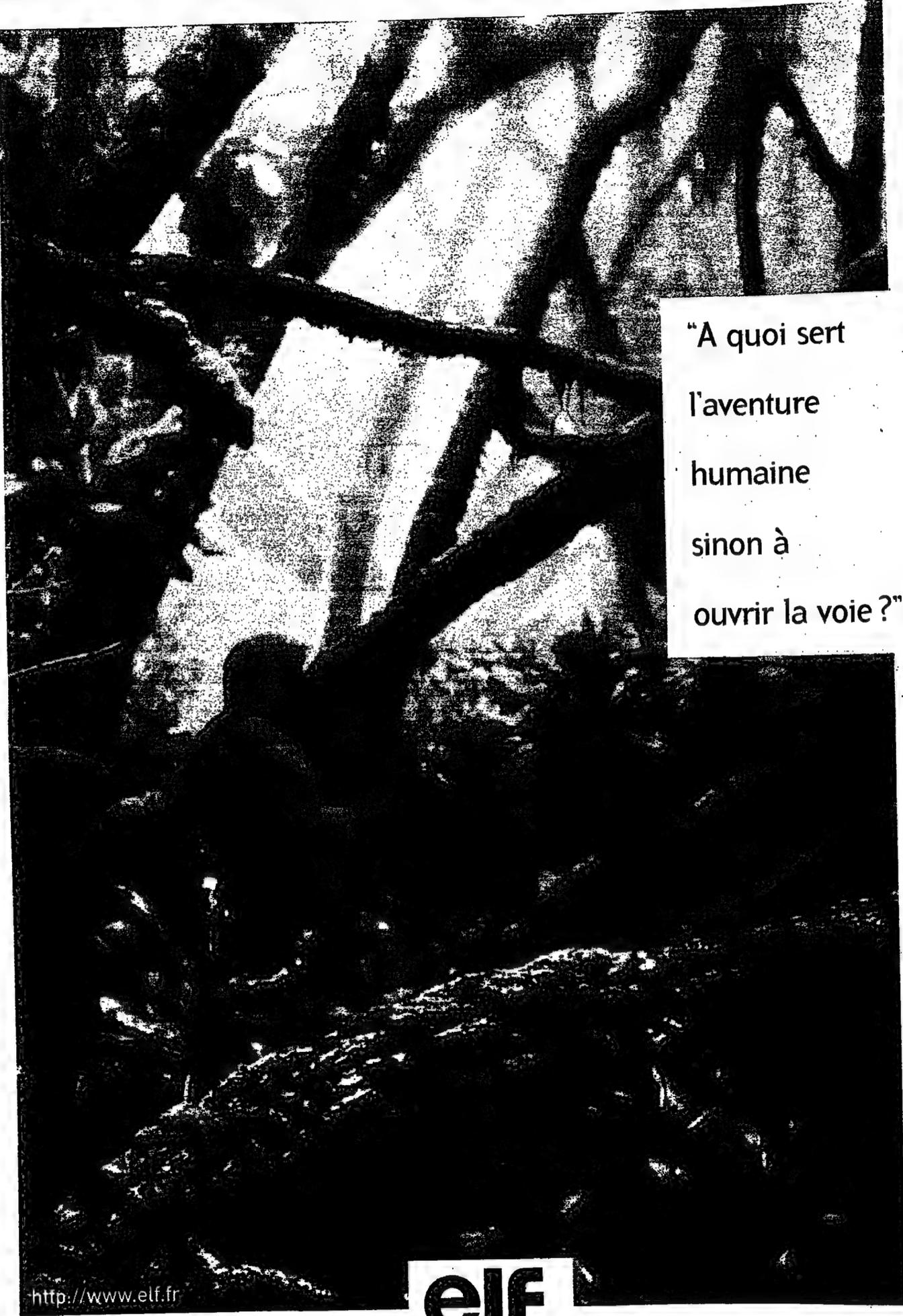
Conformément aux déclarations du Conseil d'Administration du 10 février 1998, qui a pris acte de la demande que la Commission Bancaire venait d'adresser à la profession en matière d'évaluation du patrimoine, la Société a décidé de substituer la valeur de marché à la valeur d'utilité pour le provisionnement des moins-values. Ainsi, sur la base de la valeur des immeubles, droits de mutation compris, déterminée par un expert indépendant, le montant des provisions de l'exercice, antérieures ligne à ligne, s'établit à 143 millions de francs, leur montant cumulé étant ainsi porté à 193 millions de francs.

Compte tenu de ces provisions exceptionnelles et sans prise en compte des plus-values latentes, qui s'élevaient selon la même expertise à 231 millions de francs, l'exercice 1997 se solde par une perte comptable de 22,7 millions de francs, alors que l'exercice 1996 avait dégagé un bénéfice net comptable de 101,3 millions de francs.

Toutefois, eu égard au maintien des conditions d'exploitation favorables d'IMMOBANQUE liées notamment à la qualité de la clientèle, ainsi qu'au niveau de ses fonds propres, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 13 mai 1998, la distribution d'un dividende global de 75.963.346 francs prélevé sur l'essentiel sur la réserve générale et correspondant à un montant unitaire de 42 francs par action, contre 56 francs distribués au titre de l'exercice précédent.

En substitution aux autorisations existantes qui viennent à échéance, le Conseil d'Administration soumettra à l'Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée le même jour, des résolutions l'autorisant à procéder à l'émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social.

Photo : Uva George - BDDF



"A quoi sert
l'aventure
humaine
sinon à
ouvrir la voie?"

<http://www.elf.fr>



Partout dans le monde

L'Energie Humaine.

الطاقة البشرية

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

TABLEAU DE BORD

LE MONDE / SAMEDI 14 MARS 1998 / 23

AFFAIRES

INDUSTRIE

● KIMBERLY-CLARK : le groupe papeterier a informé, jeudi, son comité central d'entreprise de la vente de son usine d'Orléans à son concurrent Procter & Gamble.

● BOUYGUES : le groupe de BTP français s'associera avec Lehman Brothers, la banque d'investissements américaine, et Jones Lang Wootton, le cabinet de conseil en immobilier britannique, pour investir près de 1 milliard de francs dans la construction de centres commerciaux en République tchèque, en Pologne et en Hongrie.

● BRITISH AEROSPACE : le gouvernement britannique va porter à 49,5 %, contre 29,5 % auparavant, la part de l'actionnariat étranger autorisé dans les groupes British Aerospace et Rolls Royce (aéronautique) a annoncé, jeudi 12 mars, le secrétaire d'Etat britannique à l'Industrie.

● FIAT : le constructeur automobile italien investira 66 milliards de francs au cours des quatre prochaines années pour développer quinze nouveaux modèles et prospecter de nouveaux marchés. Fiat espère ainsi augmenter ses ventes de 10 %.

SERVICES

● BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique a exprimé, vendredi 13 mars, son souhait de participer à la reprise de la partie britannique de la société Eurostar, qui exploite des trains entre Londres, Paris et Bruxelles, via le tunnel sous la Manche.

● IMAX : le leader de la technologie des écrans géants et films grand format a annoncé, jeudi 12 mars, l'ouverture de plus de quinze salles en Europe d'ici trois ans, notamment au Royaume-Uni, en France et en Allemagne. L'Europe compte une salle Imax pour 22 millions de personnes, contre une salle pour 3 millions de personnes aux Etats-Unis.

● CEGETEL : le premier concurrent de France Télécom pour les appels de longue distance, a franchi le cap des 100 000 abonnés un mois et demi après son lancement, a annoncé à l'AFP Philippe Germond, directeur général de Cegetel. La filiale de la Compagnie générale des eaux a porté à 600 000 (contre 500 000 initialement) sa prévision d'abonnés à fin 1998.

FINANCE

● NASDAQ-AMEX : les deux bourses américaines ont décidé de fusionner pour faire face à la puissance croissante du New York Stock Exchange (lire p. 18).

● MUTUELLE DU CANADA : la société d'assurances La Mutuelle du Canada a annoncé, jeudi 12 mars, la conclusion d'un accord avec le groupe américain Metropolitan Life Insurance Co pour le rachat de ses activités au Canada, pour un montant d'un peu plus de 5 milliards de francs.

RÉSULTATS

● RENAULT : le constructeur automobile est sorti du rouge en 1997, affichant un bénéfice net de 5,4 milliards de francs, après une perte de 5,2 milliards en 1996 (lire p. 19).

● ADECCO : le leader de l'interim a annoncé, jeudi, avoir réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 11,4 milliards de francs suisses (environ 47 milliards de francs français) et un résultat net avant amortissement de 310 millions de FS en hausse de 25 %.

● MESSIER-BUGATTI : l'équipementier aéronautique a enregistré, en 1997, un bénéfice net de 80 millions de francs, en hausse de 38 %, pour un chiffre d'affaires en hausse de 12 % à 1,6 milliard.

* Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde », www.lemonde.fr

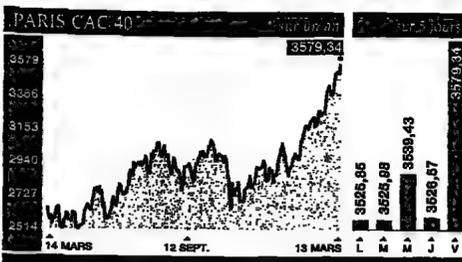


Tableau des principaux écarts au règlement mensuel avec des colonnes pour Hausses et Baissees.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS a débuté la séance du vendredi 13 mars sur les chapeaux de roue, entraînée par les valeurs du secteur automobile en forte hausse après l'annonce d'un très net redressement de Renault l'an dernier.

TOKYO

DOFÉ par des informations selon lesquelles le gouvernement aurait décidé d'injecter des fonds sur le marché, la Bourse de Tokyo a terminé en très nette hausse, vendredi 13 mars.

NEW YORK

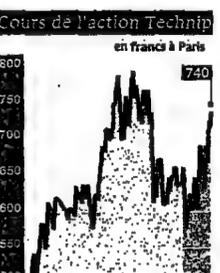
LES PRISES de bénéfice et les rumeurs selon lesquelles une grande banque japonaise, la Fuji Bank, allait cesser ses opérations ont pesé sur la tendance, jeudi 12 mars à Wall Street.

LONDRES

LES VENTES bénéficiaires et la baisse du marché américain ont entraîné la Bourse de Londres vers le bas, jeudi 12 mars.

Valeur du jour : Technip rachète 10 % de son capital

DANS un marché en baisse de 0,36 %, jeudi 12 mars, l'action Technip a gagné 3,9 %, à 740 francs. Les investisseurs ont salué la décision du conseil d'administration du groupe d'ingénierie d'autoriser le rachat de ses actions, jusqu'à 10 % du capital, dans la perspective du projet de loi qui sera prochainement soumis au Parlement.



Le carnet de commandes représente plus d'un an du chiffre d'affaires, à 16,3 milliards de francs au 31 décembre 1997, contre 12,2 milliards l'année précédente.

Matières premières

Tableau des cours des matières premières en dollars et en francs.

Pétrole

Tableau des cours du pétrole en dollars.

Or

Tableau des cours de l'or en francs.

MONNAIES

● Dollar : la devise américaine était orientée à la baisse, vendredi 13 mars. Au cours des premières transactions entre banques, le dollar s'échangeait à 6,1287 francs et 1,8270 deutschemark, contre respectivement 6,1368 francs et 1,8297 deutschemark au cours des derniers échanges interbancaires.

Cours de change

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt à court et long terme.

Matif

Tableau des cours matifs pour divers produits.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes.

TAUX

● France : le marché obligataire français était orienté à la hausse, vendredi 13 mars. Dès l'ouverture, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 15 centimes, à 104,78.

ECONOMIE

Le Japon aura du mal à atteindre son objectif de croissance

L'OBJECTIF de croissance que s'est fixé le gouvernement nippon pour l'année fiscale 1997/1998 (s'achevant fin mars) sera « difficile à tenir », bien que celui-ci ait été revu en nette baisse il y a trois mois, a reconnu, vendredi 13 mars, le vice-ministre de l'EPA Shimppei Nukaya.

● JAPON : le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 0,2 % au quatrième trimestre 1997 (octobre-décembre), par rapport à son niveau du trimestre précédent.

● Le nombre de défaillances d'entreprise a bondi de 30,2 % en février, par rapport à son niveau du même mois de 1997, pour concerner 1 583 sociétés.

● Le conseil des ministres japonais a donné son feu vert vendredi à une recapitalisation sur fonds publics de quatre grandes banques, pour un montant global de 395,6 milliards de yens (18,5 milliards de francs) (lire p. 4).

● ASIE : trois pays du Sud asiatique entreront cette année dans une période de récession, a indiqué jeudi à Manille la Banque Mondiale. La Thaïlande sera à moins 3 % de croissance de son produit national brut, l'Indonésie à moins 1 % et la Corée à zéro.

● FRANCE : le compte des transactions courantes a dégagé un excédent de 233,1 milliards de francs en 1997, soit 2,9 % du PIB, une progression de plus de 100 milliards par rapport à l'excédent réalisé en 1996, selon les chiffres provisoires publiés vendredi par le ministre de l'Economie.

● L'emploi salarié a augmenté de 0,5 % au quatrième trimestre et de 1,2 % sur l'ensemble de l'année 1997, selon les statistiques définitives publiées, jeudi, par l'INSEE.

● BANQUE CENTRALE EUROPEENNE : l'ancien président du Parlement européen et toujours député européen, Klaus Hänsch (SPD), a estimé, jeudi 12 mars, devant les sénateurs français, que la candidature de Jean-Claude Trichet à la présidence de la BCE était « absurde » parce qu'elle n'était là que pour empêcher quelqu'un d'autre d'accéder à cette fonction.

● PAYS-BAS : la croissance économique restera élevée cette année et en 1999, indique l'OCDE dans un rapport publié jeudi. L'économie des Pays-Bas devrait croître d'environ 3,7 % cette année et de 3,6 % en 1999, alors qu'en 1997 la croissance du Produit intérieur brut s'est établie à 3,2 %.

● ESPAGNE : le produit intérieur brut progressera d'environ 3,5 % en rythme annuel au premier trimestre 1998 par rapport à la même période de l'an passé, a affirmé, jeudi, le secrétaire d'Etat à l'économie Cristóbal Montoro.

● ETATS-UNIS : le déficit de la balance des comptes courants a atteint 45,6 milliards de dollars au 4e trimestre 1997, comparativement à un déficit de 43,1 milliards (chiffres révisés) au 3e trimestre.

● Les ventes de détail ont augmenté de 0,5 % en février après une hausse de 1 % (chiffre révisé) en janvier. Hors secteur automobile, les ventes de détail ont augmenté de 0,6 %, après avoir cru de 1,3 % en janvier.

NOMINATIONS

● CHRISTIAN DIOR : François Baufumé quitte la présidence de la maison de couture, filiale du groupe LVMH. Il est remplacé par son adjoint Sidney Toleđano, tandis que Michael Burke est nommé directeur général.

● GEMA : Jean-Luc de Boissieu devient secrétaire général du Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA) en remplacement de Jean-Louis Bancel.

● DUPONT EUROPE : Mathieu Vrijssen a été nommé président de DuPont Europe, Moyen-Orient et Afrique, succédant ainsi à Daniel W. Burger qui réintègre le groupe aux Etats-Unis.

RÈGLEMENT MENSUEL

LIQUIDATION : 24 MARS
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30



CAC 40 : +1,55%
3561,38

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing various international and French stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing international stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing international stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

COMPTANT

UNE SÉLECTION COURS RELEVÉS À 12H30
VENDREDI 13 MARS

Table listing bond yields and other financial data.

Table listing French stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing international stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing international stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing international stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

SECOND MARCHÉ

UNE SÉLECTION COURS RELEVÉS À 12H30
VENDREDI 13 MARS

Table listing second market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing second market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing second market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing second market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing second market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

SICAV et FCP

UNE SÉLECTION COURS DE CLÔTURE LE 12 MARS

Table listing SICAV and FCP funds with columns for Emission, Rachat, and Cours.

Table listing SICAV and FCP funds with columns for Emission, Rachat, and Cours.

Table listing SICAV and FCP funds with columns for Emission, Rachat, and Cours.

Table listing SICAV and FCP funds with columns for Emission, Rachat, and Cours.

Table listing SICAV and FCP funds with columns for Emission, Rachat, and Cours.

NOUVEAU MARCHÉ

UNE SÉLECTION COURS RELEVÉS À 12H30
VENDREDI 13 MARS

Table listing new market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing new market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing new market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing new market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing new market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

HORS-COTE

UNE SÉLECTION COURS RELEVÉS À 12H30
VENDREDI 13 MARS

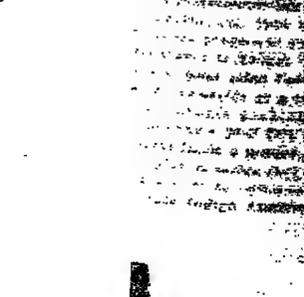
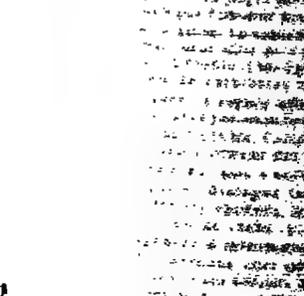
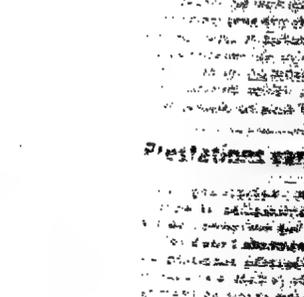
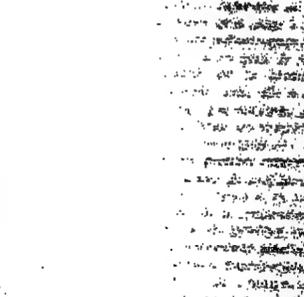
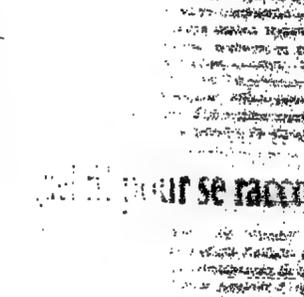
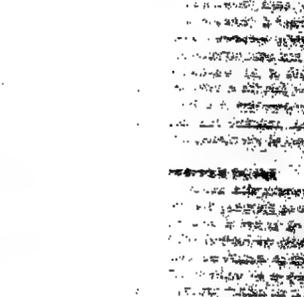
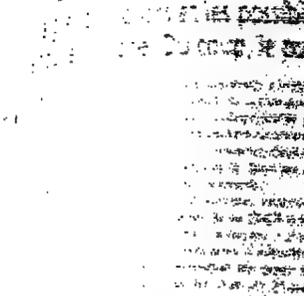
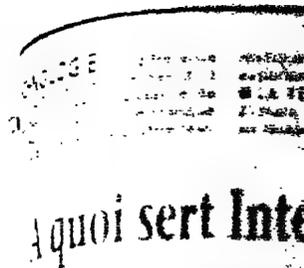
Table listing off-market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing off-market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing off-market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing off-market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.

Table listing off-market stocks with columns for Cours précéd., Cours, Derniers, % variation, and Nominal.



AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 14 MARS 1998

TECHNOLOGIE L'indifférence que suscite encore Internet doit beaucoup à la méconnaissance de ses trésors. En France, il ne manque que peu de choses à l'industrie télé-

matique pour qu'elle valorise son expérience dans ce nouvel espace. ● LA FÊTE d'Internet, les 20 et 21 mars, devrait contribuer à donner au réseau mondial la popularité qui

lui manque et à enlever les dernières réticences. ● LE CHOX d'un fournisseur d'accès à la Toile reste d'autant plus délicat que ce secteur fait actuellement l'objet de restruc-

turations. Les plus récentes associations Wanadoo (France Télécom) et Microsoft Network (MSN), America On Line (AOL), Havas On Line (HOL) et Compuserve. ● CETTE SITUATION

favorise une guerre des tarifs qui peut profiter au consommateur. Mais la qualité des offres proposées au public varie considérablement d'un prestataire à l'autre.

A quoi sert Internet si on ne peut pas y acheter un billet de train ?

Malgré les trésors et les possibilités offertes par la Toile, l'industrie télématique et les entreprises nationales investissent encore trop peu dans ce nouvel espace. Du coup, le public manque d'enthousiasme pour un média qui prospère dans le monde anglo-saxon, où le Minitel est inconnu

A QUOI SERT Internet ? Question absurde, répondent les inconditionnels de la Toile. Pourtant, le débat sur son utilité n'est pas uniquement entretenu par les « technophobes » ou les allergiques à l'ordinateur. On trouve des sceptiques jusque dans les rangs des informaticiens et des irréductibles défenseurs de la télématique française. Quant aux foyers récemment convertis à l'ordinateur familial, ils expriment leur doute en faisant très souvent l'économie du séisme des réseaux - le modem - et de l'abonnement à un fournisseur d'accès.

Selon les résultats d'un sondage publié le 23 février dans le quotidien *The Globe and Mail*, 49 % des Canadiens estiment qu'Internet peut avoir des effets néfastes sur la vie familiale. Une réaction cohérente avec celle des Français, qui reprochent souvent à la Toile sa réputation « chronophage ». Au-delà des effets induits, l'angoisse du grand public au moment du pionnage dans le cyberspace continue à se nourrir de cette question : « A quoi ça sert vraiment ? »

De la recette de la pâte de coing aux recherches sur les particules élémentaires en passant par l'exploration de Mars, on trouve tout, ou presque, sur la Toile. Le partage spontané d'expériences sans frontières. Un champ de libre expression, ramené pour certains à la solitude, la maladie, l'infirmité ou la vieillesse.

Un courrier électronique comme moyen de communication individuel aussi indispensable que le téléphone. Des milliers de forums de discussion. Un commerce électronique enfin qui permet de faire ses courses sur tous les continents.

Pourtant, réserver un billet de train de la SNCF y reste impossible. Les avocats d'Internet sont contraints d'admettre que le réseau mondial ne peut effectuer cette tâche que les Français pratiquent couramment. Pour ces derniers, c'est une évidence, la billetterie fait partie, avec l'annuaire téléphonique et les messageries, des trois piliers de la télématique. Or, la Toile, qui prétend étouffer le Minitel, n'est pas capable d'offrir de tels services. On ne la fait pas aux Français, qui ont derrière eux quinze ans de clavier et d'écran.

PRATIQUE OU PAS

Qu'une telle réservation via Internet soit possible en Malaisie, avec le réseau de chemin de fer KTM Berhad, ne change rien à l'affaire. En France, la télématique doit être pratique ou ne pas être. Dans ce contexte, l'utilité de la Toile, dont les services commerciaux français bénéficient encore, apparaît comme floue, douteuse et, pour tout dire, inaccessible. La raison ? Les traces laissées par l'expérience télématique française, entièrement conçue autour d'un système transactionnel. Le principe du kiosque, instituant



le paiement à la durée réglé par l'intermédiaire de la facture téléphonique, fait encore aujourd'hui l'admiration de tous ceux qui veulent développer le commerce électronique sur Internet. Son efficacité a rapidement attiré des milliers de prestataires de service. Le Telenet et l'Audiotel offrent un moyen simple de valoriser leur production. Le système s'est révélé si parfait qu'aucun des acteurs économiques n'a songé sérieusement à le faire évoluer.

La genèse d'Internet est différente. Dès leur création, les réseaux Arpanet pour la défense américaine et NSFNet pour la recherche n'ont eu pour objectif que de favoriser la communication entre les chercheurs. Pas trace de la moindre transaction. Au fil de son ouverture, Internet s'est enrichi de nouvelles technologies, jusqu'à la révolution introduite en 1991 avec la création du World Wide Web. La Toile a mis alors les trésors confinés dans les ordinateurs

des chercheurs à la portée du grand public et les commentateurs n'ont pas tardé à investir ce nouvel espace. Butant sur la question du paiement, ils ont fait appel au cryptage pour sécuriser les transactions en ligne. La couverture mondiale du réseau inquiète en effet les clients, qui frémissent à l'idée de laisser leur numéro de carte bancaire faire le tour de la planète, sous les yeux d'une multitude de pirates. Sur ce point, le système français, verrouillé par France Télécom, conserve encore un avantage essentiellement psychologique.

STIMULANT POSSIBLE

Techniquement, rien n'empêche la SNCF ou Air France de transférer leurs services de réservation sur Internet. Ce besoin essentiel satisfait, les Français accepteraient peut-être d'entrer sur la Toile. Les entreprises nationales pourraient même tirer profit de cette exigence particulière de nos concitoyens. On peut même imaginer que, profitant de ce stimulant, les créateurs français de sites sur la Toile prendraient l'avantage sur leurs concurrents anglo-saxons. Au contraire, ils semblent frappés de la même réserve que le grand public. Par manque d'investissement, ce qu'ils offrent sur la Toile est presque symbolique.

Malgré ce manque d'innovation et la rareté des internautes français, la FNAC, par exemple, rencontre un

franc succès sur la Toile. En moins d'un an, son site a réalisé 25 % de son activité de vente directe. Télémarket vient de créer un site permettant de faire ses courses à domicile. Il ne manque donc pas grand-chose à l'industrie télématique française pour qu'elle prenne le virage en valorisant son expérience. Des manifestations comme la Fête d'Internet, qui aura lieu les 20 et 21 mars, contribuent sans doute à donner au réseau mondial la popularité qui lui manque encore en France.

L'indifférence que suscite encore Internet doit beaucoup à la méconnaissance de ses trésors. Les ressources de la Toile sont souvent masquées par son isolement, par sa richesse même. Si certains services pratiques manquent encore à l'appel, le réseau mondial donne déjà libre accès à un contenu culturel et scientifique inestimable. Priver l'éducation d'une telle mine d'informations semble inconcevable. Les initiatives de Claude Allègre vont dans le sens d'un rattrapage dans ce domaine. Les entreprises doivent également prendre conscience des avantages concurrentiels qu'apportent une présence active sur la Toile et une utilisation quotidienne d'Internet. Ces deux étapes franchies, le scepticisme pourrait céder la place à plus d'enthousiasme.

Michel Alberganti

Quel fil pour se raccorder à la Toile ?

POUR SE CONNECTER à la Toile, il faut recourir aux services d'un fournisseur d'accès à Internet (FAI), ou « provider » en langage informatique courant. Le fournisseur établit le lien entre le modem de l'utilisateur et le réseau Internet, via des lignes téléphoniques à grande vitesse (« bandes passantes ») louées à un ou plusieurs opérateurs (France Télécom, British Telecom, ATT, Sfris) et d'autres modems. Les abonnés chez un fournisseur d'accès partagent les lignes louées, ce qui a pour effet d'en diminuer le coût.

La lenteur de l'affichage des pages Web et le délai de téléchargement des fichiers n'ont pas pour seul inconvénient d'agacer, ils coûtent cher : 8,70 F de l'heure au tarif réduit et 16,70 F au plein tarif. L'efficacité de la connexion dépend de trois éléments : la capacité (ou « largeur ») de la bande passante, évaluée en mégabits ; le nombre et la puissance des modems installés chez le fournisseur d'accès ; et le nombre d'abonnés. La vitesse de transmission des données varie selon les modems ; pour les lignes téléphoniques classiques (norme RTC, « réseau téléphonique commun »), elle peut être de 33,6 kilobits par seconde (Kb/s), ou de 56 kilobits par seconde. Pour les lignes à haut débit (Numéris ou RNIS), plutôt réservées aux entreprises, car elles nécessitent une installation particulière chez l'abonné, elle est de 64 Kb, une vitesse qui assure un confort plus important.

Le travail du fournisseur d'accès consiste à analyser le trafic et à le répartir avec le maximum d'efficacité. Le fait d'acheter la bande passante chez différents opérateurs limite ainsi les risques de panne, car, en cas d'engorgement sur une ligne, on peut réorienter le trafic ailleurs. Le FAI veillera aussi à ce qu'il n'y ait pas trop d'abonnés sur le même modem, notamment en étudiant les habitudes de sa clientèle (connexions pendant la journée ou dans la soirée).

Il existe de petits fournisseurs d'accès (1 000 abonnés) chez lesquels ordinateurs et modems sont hébergés dans 15 m², au milieu d'un fouillis de câbles, et des grands (plus de 100 000 abonnés), où l'armada des modems est soigneusement alignée dans des armoires disposées en batteries. Paradoxalement, moins il y a d'abonnés, plus le fournisseur d'accès a des chances d'être perfor-

mant, en raison d'un encombrement moindre des lignes.

La connaissance de la capacité de la bande passante et du nombre de modems rapportée au nombre des abonnés peut aider à se faire une idée des performances d'un fournisseur d'accès pour la rapidité et la qualité de la connexion. Par exemple, avec dix à quinze personnes par modem, le trafic est fluide. Mais ces données sont rarement communiquées, notamment par les grandes entreprises, « pour des raisons de confidentialité liées à la concurrence », et parce que la qualité de la connexion ne dépend pas que du provider, mais aussi de l'encombrement général du trafic.

Certains fournisseurs limitent le nombre de connexions à quelques heures par mois (par exemple, trois heures pour 49 F chez America Online, AOL) et facturent l'heure supplémentaire (de 13,50 F à 21 F). Les utilisateurs qui habitent en province devront vérifier que l'entreprise possède un accès local, ou un

Prestations variables

La prestation minimale comporte obligatoirement un kit de connexion qui doit être inclus dans l'abonnement, une ou plusieurs adresses électroniques (« e-mail ») et l'hébergement de pages personnelles web que l'abonné peut utiliser à sa guise. La capacité de l'e-mail peut aller de 4 mégaoctets à l'infini (1 Mo équivaut à 1 million de caractères informatiques). L'espace alloué pour les pages personnelles peut aller de 2 à 15 Mo. Certains fournisseurs offrent des services annexes, dits « services en ligne » : dialogue interactif entre les abonnés, jeux, animation de clubs, accès aux agences d'information ou à des journaux, sites spécifiques destinés aux enfants, informations professionnelles pour les médecins, etc. Tous les fournisseurs proposent enfin une assistance technique (la « hot line ») pour aider l'utilisateur à se connecter et à résoudre d'éventuels problèmes. La « hot-line » peut être plus ou moins facile à joindre, et coûter plus ou moins cher selon la nature de la communication (locale, Indigo, Audiotel).

numéro national au même prix, afin d'éviter de voir monter la facture téléphonique.

Le choix est difficile, car si le consommateur peut comparer les prix des services offerts (nombre de connexions et d'adresses, capacité des boîtes à lettres, volume des pages personnelles, coût de l'appel vers la « hot-line »), il est plus malaisé d'évaluer la rapidité et la fiabilité de la connexion, ainsi que la disponibilité de la hot-line. Tel petit fournisseur d'accès très performant aujourd'hui ne sera peut-être beaucoup moins dans quelques mois, s'il n'a pas pu s'adapter à la montée en charge du nombre de ses abonnés, en réalisant à temps les investissements nécessaires : chez Transpac, la bande passante est louée environ 80 000 F par mois pour 2 mégabits, et il faut compter de 1 000 à 1 500 F par modem.

Les plus récents regroupements sont Wanadoo (France Télécom) et Microsoft Network (MSN) ; America Online (AOL) ; Havas On Line (HOL) ; et Compuserve du groupe Cegetel. Ces concentrations jouent sur la complémentarité, rapprochant le savoir-faire d'un opérateur et d'un spécialiste des contenus, et visant à constituer un parc d'abonnés.

Face à l'offre fluctuante et à la guerre des tarifs, on ne peut que conseiller au consommateur d'étudier et de comparer les différents contrats, de consulter les revues spécialisées, et de profiter des essais gratuits. « C'est ainsi que je me suis aperçu que, chez Infonie, la hot line était peu accessible et les techniciens manquaient de patience », raconte Olivier. En passant d'une offre promotionnelle à l'autre, on peut profiter de six ou sept mois de connexions gratuites.

Il faut prendre la précaution de prévenir le fournisseur d'accès par lettre recommandée avec accusé de réception qu'on met fin à l'essai sans souscrire d'abonnement, pour ne pas se retrouver abonné d'office, surtout si l'on a communiqué le numéro de sa carte bancaire. En effet, les fournisseurs d'accès considèrent souvent l'essai comme une période gratuite sur un abonnement. Enfin, avant de se décider, il faut s'intéresser aux délais et aux conditions de résiliation, pour pouvoir quitter rapidement le fournisseur d'accès qui ne donne pas satisfaction.

Michaëla Bobasch

Un choix parmi 180 fournisseurs en France

- **Wanadoo** (France Télécom) : 155 000 abonnés ; un modem pour 20 personnes ; 95 F/mois ; connexions illimitées, avec 5 e-mail (5 Mo) et 5 Mo de pages web. Délai de résiliation : 1 mois. Prochainement des services en ligne, comme « Money guide », grâce au rapprochement avec Microsoft (MSN).
- **Club-Internet** (Grollet-Hachette) : 100 000 abonnés ; 20 par modem ; 77 F/mois ; connexions et e-mail de capacités illimitées ; 5 Mo de pages web. Délai de résiliation : 15 jours. Services inclus : sites éducatifs (en français), jeux, rencontres d'amour, préparations vacances, guide de programmes Services payants : ID-Clic pour les enfants (45 F par mois) et Club Medical (épand pour les médicaments) (73 F par mois). Tél : 01-55-45-46-47.
- **AOL** : 100 000 abonnés ; 49 F/mois pour 3 heures de connexion ; 19 F l'heure supplémentaire. Incluant 5 e-mail, soit 10 Mo par compte. Services : messageries directes, contrôle parental des services auxquel accès l'enfant, protection de l'e-mail contre les courriels électroniques indésirables, chaînes thématiques, forums. Tél : 01-69-19-94-50.
- **Compuserve** : 870 000 abonnés ; 70 F/mois pour 5 heures de connexion ; 21 F l'heure supplémentaire. Formule « Super-value » : 175 F pour 20 heures ; 13,50 F l'heure supplémentaire ; e-mail (10 Mo) et page web (5 Mo). Tél : 08-09-00-60-00.
- **Infonie** : 65 000 abonnés ; 149 F/mois, ou formule économique à 1 200 F/an ; connexions illimitées, e-mail (10 adresses, 6 Mo) et 15 Mo de page web. Services : bases de données, cinéma, dossiers réalisés par des journalistes.
- **World-Net** : 30 000 abonnés ; bande passante : 20 Mb ; 2 500 modems. 99 F/mois ; connexions illimitées, incluant 3 e-

mail de 10 Mo, et 15 Mo de pages web. Formule « Eco Plus » : 149 F, avec 6 e-mail, dans 13 villes en région. Délai de résiliation : 1 mois. Services : 400 clubs sur des thèmes différents. Tél : 01-40-37-04-01.

● **Imaginet** : 11 000 abonnés ; bande passante : 9 Mb ; 650 modems ; Prix : 150 F/mois ; connexions illimitées, avec un e-mail (10 Mo) et 5 Mo de pages web. Érudits : 95 F. Autre formule avec 3 adresses, 900 F/mois ou 1 650 F/an ; délai de résiliation : 10 jours.

● **MicroNet** (FranceNet) : 9 500 abonnés ; bande passante : 4,7 Mb ; 700 modems ; 99 F/mois ; en Ile-de-France, connexions illimitées, un e-mail (10 Mo) et 1 Mo de page web. En province : 99 F pour 30 heures ; 19 F l'heure supplémentaire. Délai de résiliation : 15 jours. Tél : 01-43-93-12-12.

● **EasyNet** : 8 000 abonnés ; bande passante : 5,5 Mb ; 800 modems ; 99 F/mois ; connexions illimitées, un e-mail (2 Mo) ; résiliation avant la fin du mois en cours ; accès en province, via un réseau privé et « Globe-trotter » pour se connecter dans 70 pays. Tél : 01-44-54-53-33.

● **Filnet** : 800 abonnés ; bande passante : 1 Mb ; 64 modems. 600 F/an payables en une fois ; connexions illimitées, un e-mail et page web (2 Mo). Tél : 01-42-51-55-15.

● **Nordnet** : 14 000 abonnés dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et le nord de l'Aisne ; bande passante : 2 Mb ; 390 modems ; 79 F/mois ; connexions illimitées, 6 e-mail et 5 Mo de page web. Autre formule à 13 F de l'heure. Délai de résiliation : 2 mois. Services régionaux ; guide touristique, théâtre, musées. Tél : 03-20-66-55-35.

En bref

- **A lire** : *Le guide du routard Internet* (Hachette, 213 p., 45 F).
- **Tests** : 60 Millions de consommateurs teste 14 fournisseurs d'accès dans son numéro de mars (35 F). Le magazine *Net* de mars met lui aussi 5 fournisseurs au banc d'essai (35 F).
- **Réductions** : les utilisateurs de province peuvent disposer d'un accès local, ou d'un numéro national au même prix, via Transpac. Seules cinq séries de numéros bénéficient des tarifs réduits de « Primaliste Internet » (50 % de 22 heures à 8 heures) et de « Temporalis » (de 10 % à 30 % au-delà de 5 minutes) : 08-36-01-13-13, 08-36-01-14-14, 08-36-01-93-DU (DU = de 00 à 99), 08-36-01-94-DU, 08-36-06-13-1U (U = de 0 à 9).
- **Abus** : le Conseil national de la consommation et la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), qui ont étudié les contrats des fournisseurs d'accès à Internet, mettent en garde contre l'absence de support papier comme preuve du contrat, l'absence de description et de garantie des logiciels fournis, et les clauses abusives.

SALON DE L'ETUDIANT

PARIS

Bien choisir ses études et son métier

19, 20, 21 et 22 mars 1998

Paris Expo
Porte de Versailles

10 h - 18 h • Hall 2/1

La Whitbread quitte le Brésil et fait route vers la Floride

Le départ de la sixième étape Sao Sebastiao (Brésil)-Fort Lauderdale (États-Unis) doit être donné samedi 14 mars. La flottille des neuf bateaux encore en course a beaucoup souffert dans les mers du Sud

Après la victoire de Paul Cayard (EF-Language) lors de la cinquième étape, la course autour du monde à la voile en équipage et avec escales s'est trouvée un favori incontestable. Le Franco-Américain, spécialiste de la

Coupe de l'America, déjà vainqueur de la première et de la deuxième étape, mène la vie dure à un peloton de bateaux fatigués par les rigueurs des mers du Sud et à des équipages qui accusent le coup, eux aussi. Derrière lui,

le Néo-Zélandais Grant Dalton (Merit-Cup) commence à trouver le temps très long, tout comme EF-Education, Silk-Cut et Toshiba qui ont dû enfreindre le règlement pour rejoindre le Brésil. Une fois ralliée la côte des

États-Unis (Fort Lauderdale, le 19 avril, et Baltimore, le 3 mai), les concurrents n'auront plus qu'à traverser l'Atlantique puis à « régater » entre France et Grande-Bretagne pour arriver, enfin, à Southampton.

LES ORGANISMES fatiguent et les bateaux aussi. C'est le prix à payer dans la course autour du monde en équipages avec escales partie depuis le 21 septembre 1997 de Southampton (Royaume-Uni). Pour la plupart des concurrents, la dernière étape, qui rallie Auckland

(Nouvelle-Zélande) à Sao Sebastiao (Brésil) par le cap Horn, a davantage tenu du cauchemar que de la partie de plaisir. Le pied à peine posé à terre, l'équipage entièrement féminin du voilier suédois EF-Education devait réembarquer, samedi 14 mars, pour le sixième « round » d'une épreuve qui en compte neuf et s'achève en mai.

Arrivées mercredi 11 mars, elles ont dû procéder en hâte, avec leur équipe logistique, à toutes les vérifications et réparations possibles. Pour rallier le Brésil, les « filles » en ont bavé. Un hauban détaché a d'abord fragilisé leur mât, le 7 février. Le 16, la « perte » dudit mât les a forcées à faire escale à Ushuaia. Le 4 mars, sous plus de 40-50 nœuds de vent, la têtardière de grand-voile s'est arrachée. Le vent est tombé une fois la réparation effectuée. Cette poisse les empêchant de rentrer au bercail à la régulière après le départ de l'étape suivante, Christine Guillou et ses équipières se sont résolues, la mort dans l'âme, le 6 mars, à enclencher le moteur après trente-trois jours et onze heures de mer.

« On avait l'impression de convoier un bateau, alors que nous voulions être dans la course, a confié

Christine Guillou. Pour un voyage on aurait pris de bons livres, de la bonne bouffe et du bon vin. » Les filles jurent qu'elles n'ont « jamais pleuré ». Mais lancer une hélice dans une course à la voile est « un péché capital ». Leurs adversaires le savent qui sont venus, pour beaucoup, témoigner de leur solidarité à l'entrée de Ponta do Araca, avec un nombreux public et des groupes de samba du carnaval.

En abandonnant, EF-Education s'est donc privé de points pour la cinquième étape. Comme le voilier britannique Silk-Cut, skipper par Lawrie Smith qui a utilisé son moteur après un démarrage. Toshiba, qui a fait la même chose pour « débarasser l'hélice d'algues » sans signaler cette manœuvre au PC course n'avait documenté ou répertorié dans le journal de bord, a été disqualifié pour l'étape. Paul Stanbridge,

son skipper britannique, s'en tire à bon compte. Le « grand chef » du voilier américain, Dennis Conner en personne, ne lui a pas signifié sa mise à pied. Sans doute parce qu'il a échappé à l'éviction définitive de la course dont on discutait ferme sur les pontons.

DES HOMMES FATIGUÉS

Neuf voiliers sont encore en lice sur les dix du départ, et chacun a eu sa part de malheur. Seul l'EF-Language de Paul Cayard semble y couper. Cinq jours après le départ d'Auckland, le désalinisateur de Swedish-Match s'est cassé, réduisant l'équipage à la consommation d'aliments encore congelés ou déshydratés et à deux verres d'eau par jour et par personne. Les hommes ont souffert : maux de tête lancinants, faiblesse extrême. « Les tâches les plus simples exécutées

d'habitude par deux hommes en exigeaient quatre et prenaient un temps fou », a raconté un des membres de l'équipage.

Grant Dalton, le skipper de Merit-Cup, a gardé le silence sur la chute tête la première qui lui a valu une clavicule cassée avant d'arriver au Brésil. Pas question pour lui d'abandonner son navire. « Les rugbymen se blessent chaque week-end », a-t-il déclaré, et on remet les courses du tour de France sur leur vélo le lendemain des chutes. » Certes, mais l'inconscience de la mer et des vents a tout de même usé les nerfs de plus d'un équipage.

Le 15 février, l'avant-garde de la flotte (Innovation-Kvaerner, Merit-Cup, Toshiba et Swedish-Match) s'est retrouvée comme « parquée » près du Horn, puis encore à l'ouest des îles Falkland (également connues sous le nom de Mar-

louines). Seul Paul Cayard sur EF-Language avait pu « prendre l'express », c'est-à-dire profiter d'une sérieuse brise. Les quatre compères se sont vus rattrapés par le voilier néerlandais BrunelSunergy (avant-dernier du classement général) qui se trouvait 150 milles derrière, et par Cheslie-Racing qui a ensuite brisé son mât.

La fatigue aidant, l'amarure a fait surface. On s'est plaint de Cheslie-Racing. Le bateau américain en panne de générateur s'est arrêté à 1 mille des côtes de la Terre de Feu pour embarquer des pièces détachées, du fuel et des fournitures. « C'est une course autour du monde qui comporte une règle contre l'aide extérieure, a dit Grant Dalton. Plus un voilier est léger, plus il est rapide. Or si on s'arrête pour récupérer des pièces, on peut aussi prendre moins de nourriture au départ, s'en faire livrer et changer l'inventaire des voiles. »

Le Néo-Zélandais a de quoi s'irriter. Principal concurrent d'EF-Language en tête de la course, il voit de plus en plus la victoire promise à Paul Cayard, spécialiste de la Coupe de l'America, qui a déjà gagné les première, troisième et cinquième étapes. Encore fait-il la course. Sur Innovation-Kvaerner, pourtant deuxième et troisième des deux premières étapes, de sérieuses divergences d'opinions avec le skipper Knut Frostad ont fait débarquer le barreur français Pierre Mas, qui contestait le système de rotation aux postes du bord adopté dès la troisième étape sans aucun résultat puisque le bateau norvégien est en queue de flotte.

Patricia Jolly

« Royal and SunAlliance » toujours à la poursuite de Jules Verne

SUR Royal and SunAlliance, leur catamaran de 28 m, la Britannique Tracy Edwards et ses dix équipières ont doublé le cap Leeuwin (Australie) et sont passées au sud de la Tasmanie. Au large de la Nouvelle-Zélande, elles ont rappelé leur existence aux « terriens » en se livrant à des interviews télévisées transférées par satellite grâce à un avion venu les survoler. Le navire file vers le cap Horn qu'il devrait doubler d'ici au 22 mars.

« Ce sera un énorme boost psychologique pour nous que tourner le bateau en direction de la maison », a dit Tracy Edwards. « C'est rock'n'roll ici, a continué la skipper anglaise. Jeudi 12 mars, dans un courrier électronique à son PC course après 37 jours de mer. Nous vivons la chevauchée la plus sauvage et la plus chaotique depuis le début. Ça nous permettra d'ajouter quelques bleus à ceux de la semaine passée qui commencent à s'estomper. On ressemble à de vieux ballons de football. En changeant mes sous-vêtements polaires aujourd'hui, j'ai constaté avec

stupéfaction que j'ai perdu pas mal de poids et que j'ai des engelures. »

Royal and SunAlliance continue sa progression à près de 17 nœuds de moyenne. A ce rythme, il compte plus de 1 000 milles, soit environ deux jours et demi de retard sur le tableau de marche d'Olivier de Kersauson, qui avait amélioré le record l'an passé. La marque à battre pour remporter ce Trophée Jules-Verne est de 71 jours, 14 heures, 22 minutes et 8 secondes. Malmenées par les éléments, les onze femmes vivent actuellement une des périodes les plus difficiles de leur quête.

Le plus dur reste pourtant à venir : lorsqu'elles descendront vers le 58° parallèle et sa solitude glacée. « Après plus de trente jours de mer, explique Yves Poullaud, le second d'Olivier de Kersauson, le corps est aguerri, mais on est en survie. Comme on ne mange pas suffisamment, la fatigue se ressent plus durement. On pense surtout à arriver. C'est là que la concentration est essentielle pour éviter les accidents. »

Le Belge Frank Vandembroucke assoit sa domination sur Paris-Nice

FRANK Vandembroucke a remporté, jeudi 12 mars, la cinquième étape de Paris-Nice, course entre Cusset (Allier) et le col de la République, situé au-dessus de Saint-Etienne. Le Belge, âgé de vingt-trois ans, a conforté son avance au classement général et possédait quarante-quatre secondes d'avance sur Laurent Jalabert, à trois jours de l'arrivée. L'étape la plus redoutée de cette 65^e édition de la « course au soleil » s'est disputée dans des conditions difficiles, qui ont contraint les organisateurs à écourter le parcours de 40 kilomètres (113 kilomètres). L'ascension de la dernière difficulté, le col de la République (1 072 mètres), s'est effectuée sous la neige. Frank Vandembroucke a attaqué dès le premier pourcentage, essaimant le peloton dans la pente. Il a lâché dans les trois derniers kilomètres ceux qui accrochaient encore sa roue. « Je n'ai jamais eu une sensation comme ça sur un vélo, a déclaré le vainqueur. J'appuyais et cela allait tout seul. » « Frank est le plus fort depuis le début », concédait Laurent Jalabert, triple vainqueur de l'épreuve.

DÉPÊCHES

BASKET-BALL : Bourges, l'équipe championne d'Europe en titre de basket-ball féminin, s'est qualifiée, jeudi 12 mars, pour la finale à quatre de l'Europe qui se déroulera du 7 au 9 avril dans sa propre salle, en disposant des Allemandes de Wuppertal 65 à 56 lors du match d'appui (aller : 58-46, retour : 51-57).

CYCLISME : La championne olympique 1996 de course aux points, la Française Nathalie Eventail, 27 ans, a décidé d'arrêter sa carrière à cause de problèmes de santé, révèle le bimensuel fédéral La France cycliste dans son numéro du mois de mars. La Bretonne souffre d'une épaule à la suite de plusieurs chutes. Opérée en septembre, elle n'a pas retrouvée la mobilité nécessaire à une bonne position sur sa bicyclette de piste.

FOOTBALL : Le Paris SG s'est qualifié pour la finale de la Coupe de la Ligue de football en battant Lens (2-1), jeudi 12 mars, au Parc des Princes. Les buts parisiens ont été inscrits par l'attaquant italien Marco Simone (51 et 54 e). Ce sont les Lensois qui ont ouvert la marque par Stéphane Ziani (36 e). En finale, le 4 avril, au Stade de France, le PSG rencontrera Bordeaux, qui s'est imposé à domicile, mercredi 11 mars, face à l'AJ Auxerre (1-1 après prolongation et 4 tirs au but à 2).

L'entraîneur de l'équipe du Brésil, Mario Zagallo, a confirmé, jeudi 12 mars, que le stade d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), situé dans la grande banlieue parisienne, serait le terrain d'entraînement de sa sélection pour la Coupe du monde (10 juin-12 juillet) malgré un « revêtement qui ne lui convient pas ». Durant l'épreuve, la délégation brésilienne sera installée à Lésigny (Seine-et-Marne).

Quelques 3 000 supporters roumains se rendront en France à l'occasion de la Coupe du monde de football, a indiqué, jeudi 12 mars, l'ambassadeur de France à Bucarest, M. Pierre Mienet. « Tous les supporters roumains auront leur visa pour la France », a-t-il assuré (Le Monde du 10 mars). L'ambassade, qui a dans le passé été parfois l'objet de mises en cause par la presse roumaine en raison de sa lenteur dans l'octroi de visas, a annoncé avoir simplifié les procédures administratives.

Le club anglais d' Arsenal a confirmé, jeudi 12 mars, avoir fait une demande officielle d'achat du stade de Wembley (80 000 places), où l'équipe nationale a l'habitude d'évoluer, pour y jouer à l'avenir tous ses matchs à domicile. Le club, actuellement deuxième du Championnat d'Angleterre, tente désespérément de faire agrandir son stade de Highbury, situé au nord de Londres, dont la capacité est de 38 000 places. Cette demande a suscité l'opposition conjointe de la Fédération anglaise (FA) et de l'English National Football Trust (fondation chargée d'encadrer la gestion des stades anglais, financée par l'argent du Football-pools, l'équivalent du Loto-foot) qui veut également devenir propriétaire de Wembley.

La billetterie du Mondial 98 condamnée par Bruxelles

LA COMMISSION européenne et le Comité français d'organisation (CFO) ne sont toujours pas d'accord sur la manière de vendre les 110 000 billets restant pour la Coupe du monde 1998 (10 juin-12 juillet). Selon le commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, ils doivent être vendus librement aux citoyens de l'Union européenne, à l'exception des Français, qui ont déjà reçu 57 % des places mises en vente. Le CFO refuse de s'aligner sur cette position et propose de vendre les billets en question librement par téléphone, y compris aux Français.

Si aucune solution n'est trouvée au début de la semaine prochaine, lors de nouveaux entretiens techniques entre le CFO et les services de Karel Van Miert, la Commission enverra une communication des griefs au CFO, accusé d'avoir abusé de sa position dominante dans la vente des billets de l'épreuve, ce qui est contraire aux règles européennes de concurrence (article 86 du traité de Rome sur le libre accès aux services dans l'ensemble de l'Union européenne). Dans ce cas, la Commission pourrait imposer des amendes au CFO.

« Nous souhaitons vendre des billets à des citoyens non français, afin de compenser dans la mesure du possible la discrimination dont ont été victimes les autres pays européens », a déclaré M. Van Miert, jeudi 12 mars, devant le Parlement européen. Mais notre rôle est de surveiller s'il y a des infractions, et non pas d'organiser le mondial de football. » Au cours d'un débat houleux, jeudi 12 mars, les élus ont dénoncé « de nombreux indices » accréditant le fait que le système de distribution des billets appliqué par le CFO de la Coupe du monde, équivaut à un « abus de sa position dominante sur le marché ».

Les parlementaires ont également dénoncé le fait que, sans adresse en France, il est impossible pour un particulier d'acheter un billet sans passer par un intermédiaire (Fédération nationale, sponsors ou agences de voyages). Et M. Van Miert s'est à nouveau éton-

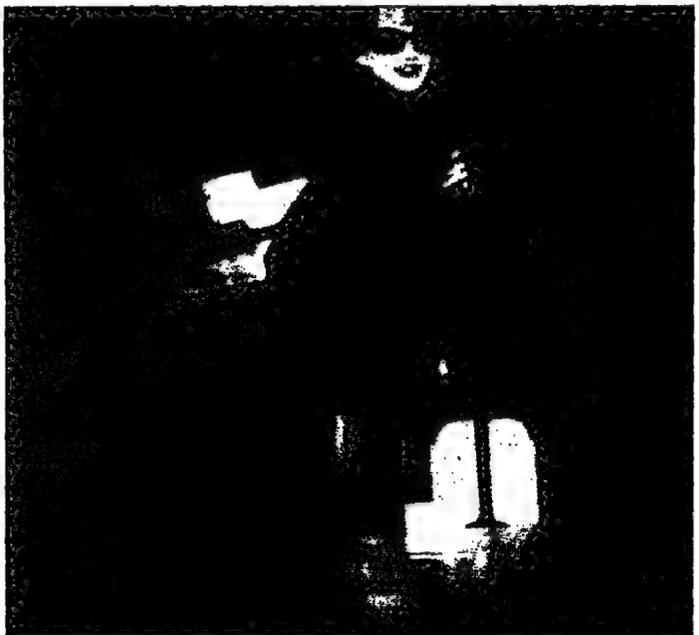
né du nombre important de billets (4,8 %, soit plus de 120 000) réservés aux « invités de prestige » ainsi qu'aux sponsors (14,2 % des billets, soit quelque 350 000). « Il devient extrêmement difficile pour le citoyen européen d'obtenir un billet, a déploré le commissaire, car le gros des ces billets est réservé à des gens qui ont de bonnes connexions. »

« RÉACTION TARDIVE »
Les parlementaires européens ont toutefois regretté la « réaction tardive » de la Commission européenne, qui n'a envoyé que début février des lettres d'avertissement au CFO, suite à cette « discrimination qui viole les règles de la concurrence ». Mais M. Van Miert a affirmé que la procédure d'infraction ouverte contre la France se poursuivait. Cette procédure qui peut aller jusqu'à la Cour de justice n'en est en effet, pour l'instant, qu'un premier stade, celui de la lettre d'avertissement adressée en février.

Depuis, M. Van Miert a reçu le directeur général du CFO, Jacques Lambert. Le 5 mars, les deux hommes avaient convenu leur position. M. Lambert plaçant les impératifs de sécurité (mesures antiterroristes, prévention du marché noir) pour justifier son système de répartition cloisonné. Il avait également avancé pour la défense du CFO une directive européenne qui, toujours au nom de la sécurité, autorise la ségrégation entre supporters dans les stades (Le Monde du 5 mars).

Mais ces arguments, aussi valables soient-ils, n'ont pas calmé les esprits, notamment en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas. En moyenne, ces pays n'ont reçu que 5 000 billets par rencontre de leur équipe nationale. Des chiffres qui ont immédiatement fait soupçonner la France d'avoir accaparé les places de la Coupe du monde pour les distribuer à ses supporters et spectateurs. C'est sur ce thème que les quotidiens tabloïds anglais ont lancé une sévère campagne fustigeant l'attitude anti-européenne de Paris.

(Avec AFP)



LES TBM
OUVERT
DIMANCHE 15 MARS
DE 10H À 19H



M° SÈVRES-BABYLONE

...nature prend



...الرياض

السنة 1419 هـ

Le futur prend son envol

En deux temps et un mouvement, la nouvelle allure des temps modernes signée Alber Elbaz chez Guy Laroche, Christina Ortiz chez Lanvin. Martine Sitbon trace la route



Photographies Isabel Muñoz/Vu

A gauche, « années 2000 » selon Alber Elbaz, qui signe avec succès sa troisième collection chez Guy Laroche. De broderies de pulls volées aux ordinateurs en robes plus légères que des foulards, une palette tout en nuances : saphir et gris, mauve et perle, organza chair brodé et poussière de jais et de diamants...

A droite, un modèle de la collection de Martine Sitbon, effet de velours dévoré, coloré sur tranche et revêtu de mousseline, comme une ombre mouvante.

CI dessous, les drapés bouillonnés de Christina Ortiz chez Lanvin.



À QUI PROFITE le fiasco médiatique de Giorgio Armani ? A New York, où le couturier a annoncé qu'il présenterait son défilé « Emporio » ? Paris, capitale des déjeuners d'affaires et des raves interdites, « Ville Lumière » selon le dernier Journal du textile, se serait-elle transformée en videuse de choc ? Les mannequins passent, le malaise demeure, la bonne humeur du début de semaine a pris un coup de froid. Maurizio Galante n'ayant pas obtenu d'autorisation pour son défilé, la presse italienne accuse.

L'esperanto qu'est la mode prend une claque. Dommage, car une véritable énergie se dégage ici et là, quelque chose frissonne sous les décombres d'un passé dont certains s'affranchissent, comme pour mieux retrouver un certain art de vivre, easy-listening parisien, plaisir retrouvé de l'autre, et l'envie générale d'offrir quelques moments de beauté. Là où New York lisse les tendances, celles-ci sont d'abord l'expression d'une personnalité qui se frotte à l'époque.

« Dépouillez-vous vite de la peau abîmée des siècles », ordonnait Malevitch, comparant la pelature d'hier à « un corset comprimant le ventre gonflé d'une dame adipeuse ». Loin des odalisques, des Salomé aux toupous chéris, Martine Sitbon compose une géométrie sensuelle de formes et d'impressions. A-plats de couleur à la Rothko sous un fondu de mousseline aux allures de patrons en papier-calque, ronges flambants sous le gris fumée, manteaux de drap blanc aux motifs suprématistes de velours écarlate, jaune. De pentes douces en tombés asymétriques, de cocons de jersey en paletots-kimono, c'est tout un répertoire de possibles qu'elle retrouve à travers le Japon, comme une fenêtre ouverte sur l'infini.

C'est à la patinoire de Bercy qu'Alber Elbaz a présenté sa troisième collection pour Guy Laroche, sans doute la plus sincèrement applaudie depuis le début de la semaine. Parce que beaucoup de femmes se sont reconnues dans un vestiaire d'attitudes pour « agent

triple », promesses ouvertes sur la vie, pour travailler, sortir, almer, dans des vêtements à la coupe simplifiée mais pas appauvrie. La trousse de maquillage inspire une garde-robe, là où les couleurs des vernis coïncident avec les effets mats des draps de laine, brillants des cuirs, et nacrés des peaux lalées.

Manteaux plats, boutons magnétiques, vestes sans pinces, « comme des tenues de plongée pour la ville », tailleux tout en biais « comme si le tissu avait bougé dans l'action » : l'émotion naît du jeu moelleux des couleurs, de la légèreté avec laquelle les broderies,

ondes stéréo pailletées, pluies digitales, se posent sur l'organza. Chez Lanvin, Christina Ortiz, ancienne directrice artistique de Prada, qui présentait sa première collection maison, l'hiver 98 révèle une véritable sensibilité à travers les tissus, tissages effilochés de laine, bouillons de tulle comme l'eau d'un encrier où l'on tremperait une plume mauve ou bleu océanique. Mais cette finesse de trait doit trouver sa ligne, sa structure et sa force dans la mémoire d'une maison, qui lui donnerait moins de tics mode et plus de consistance.

Laurence Benaim

La mode Spoutnik au Parti communiste

ALORS QUE les créateurs italiens sont chassés des beaux quartiers, de jeunes stylistes investissent le Paris populaire. Andre Walker, créateur de Brooklyn de trente ans installé à Paris, a choisi de défilé place du Colonel-Fabien, au siège du Parti communiste, nouvel endroit branché. La rencontre du troisième type a lieu dans la salle de réunions du comité central remplie pour l'occasion de militants de la mode.

Sous la coupole conçue par l'architecte Oscar Niemeyer en 1979, des baroudeuses futuristes, sac à dos d'autostoppeuse, blouson mâté, t-shirt ou pantalon lamé argent, rentrent par des portes automatiques comme dans un vaisseau spatial. Debout au fond de la salle, quelques permanents du parti observent, sans Robert Hue, parti en campagne électorale. En quête d'image, le Parti communiste

compte multiplier les manifestations culturelles dans son siège, mais le nouveau loueur d'espace refuse de dévaler ses tarifs.

Trois heures après, à l'Union fraternelle des métallurgistes, dans le onzième arrondissement, un couple de stylistes belges de vingt-huit ans, Ann - ancienne assistante de Dries Van Noten - et Felix Vandevorst, a présenté sa première collection, sous les yeux des grands de la mode anversoise, d'Ann De-meulemeester à Walter Van Beirendonck. Selle de cheval portée comme un corset, étrières accrochées aux poches d'un pantalon et guêtres, les mannequins suivent des diagonales, comme des chevaux dans un manège. Après le défilé, les marathoniens de la mode ont trinqué autour d'un verre de vin de table servi en gobelet.

A.-L. Q.



Le triomphe annoncé des tissus « high-tech »

QUAND la couleur s'efface dans la mode de tous les jours entre gris béton, noir goudron et beige moquette, la matière fait valoir sa différence. Du 6 au 9 mars, 800 tisseurs européens ont présenté leurs créations au salon Première Vision, parc des expositions de Villepinte, accueillant plus de 42 000 visiteurs, des centrales d'achat aux créateurs de mode. Une cave de Aii Baba avec plus de 150 000 échantillons de tissus qui seront employés dans les collections de mode du printemps/été 1999. « Une saison dominée par l'envie de rigueur, d'épure où l'architecture sert de modèle dans un privilège accordé à la matière » dit-on à Première Vision.

Les tissus futuristes présentés dans une exposition intitulée « Métamorphoses » traquent le confort, entre facilités d'entretien et protection rapprochée du corps agressé par un environnement hostile. Cravate antitaches traitée Tédon, tailleur lavable en machine ou pantalon de lin infroissable deviennent les indispensables d'une pendule simplifiée. Propulsée en France II y a quelques sai-

sons, la chemise sans repassage est apparue pour la première fois aux Etats-Unis en 1957. Les matières du sport ont trouvé leur place dans la garde-robe citadine. Après les enduits aérés des coupe-vent comme chez K-Way ou Columbia, les tisseurs proposent des toiles chics et techniques, du shantung dépliant aux draps de laine respirants et imperméables.

Toile en chlorofibre résistant aux produits chimiques, drap gratté antifeu, tulle moustiquaire, le tissu devient armure et s'inspire des vêtements de sécurité. Les fabricants élaborent même des fibres « protégeant le corps humain des ondes magnétiques néfastes émises par son environnement » par évacuation de l'électricité statique. Après la microencapsulation de parfum qui se développe dans la lingerie, on réfléchit à des matières relaxantes ou énergisantes par diffusion de vitamines. Sous l'étoffe, le corps dicte sa loi.

Arne-Laure Quilleriet

Par arrêt du 5 décembre 1997, la Cour d'Appel de Paris a confirmé le jugement du 6 avril 1994 du TGI de Paris qui a « dit que Thierry SECHAN et son éditeur les Editions Les Belles Lettres ont abusivement utilisé des citations provenant de l'ouvrage Notes Secrètes dont Françoise HARDY et Eric DUMONT sont les auteurs et les Editions Albin Michel, l'éditeur ». La Cour a confirmé la condamnation in solidum de M. SECHAN et des Belles Lettres à verser au titre de dommages et intérêts 50 000 F à Mme HARDY et 45 000 F à M. DUMONT. La Cour, réformant pour le surplus le jugement entrepris, a condamné in solidum M. SECHAN et Les Belles Lettres à payer à Albin Michel la somme de 10 000 F à titre de D.I. et limité à deux pour un coût total de 25 000 F les mesures de publication.

SALON DU LIVRE

Dossier spécial Salon du livre

Retrouvez également la sélection du "Monde des livres" et du "Monde des poches"

www.lemonde.fr

sur (01) 39 36 15 15 LE MONDE (2,23 l/mn)

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS

Le modèle anglo-saxon existe-t-il ?

C'est l'un des noms donnés en France à la mondialisation. Cette politique de libéralisation à outrance, importée des Etats-Unis, est à rapprocher de la politique menée en Grande-Bretagne ou chez ses cousins des antipodes : l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les pouvoirs locaux en France

A la veille des élections, un dossier pour faire le point sur le pouvoir des collectivités, et leur rôle charnière entre deux forces contraires : d'un côté, la mondialisation et l'Europe, et de l'autre, le regain d'une quête d'identité qui s'exprime par un nouvel intérêt porté aux terroirs et aux langues régionales.

UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Un temps souvent gris

LES NUAGES domineront sur une majorité de régions, avec même quelques gouttes dans le Nord et le Nord-Est. Les régions méditerranéennes bénéficieront en revanche d'un temps ensoleillé, mais au prix d'un peu de mistral et de tramontane.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La grisaille dominera, parfois accompagnée de brouillard. Quelques éclaircies se développeront l'après-midi. Il fera de 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La journée sera grise. Il pourra par moments tomber un petit peu de pluie ou de bruine dans le Nord, la Picardie et les Ardennes, tandis qu'au contraire quelques éclaircies pourront se développer en Haute-Normandie, en Ile-de-France et dans le Centre. Il fera de 9 à 11 degrés.

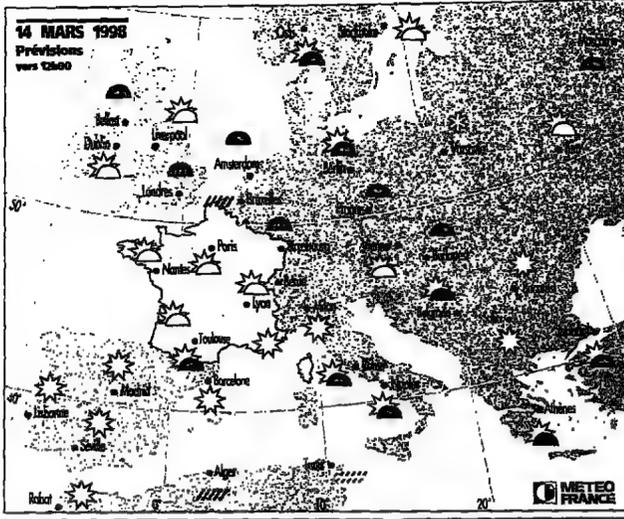
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La journée sera grise, avec par mo-

ments quelques gouttes, plutôt près des frontières belge et allemande. Il fera de 8 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages domineront en toutes régions. On bénéficiera toutefois de quelques éclaircies, plutôt le matin en Midi-Pyrénées, et l'après-midi dans le Poitou et les Charentes. Températures comprises entre 11 et 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Dans le Limousin et en Auvergne, le ciel sera gris, avec un peu de bruine possible; des éclaircies reviendront dans le Limousin en fin d'après-midi. En Rhône-Alpes, le soleil sera impérial en montagne. Il fera de 9 à 11 degrés.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil brillera largement, mais avec un mistral et une tramontane modérés, qui atteindront 60 puis 70 km/h en rafales. Seule la Corse connaîtra le matin quelques nuages passagers. Il fera de 13 à 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

MANCHE. La nouvelle compagnie de ferries P & O Stena Line (11 navires) qui va exploiter les lignes Zeebrugge-Douvres (fret), Dieppe-Newhaven (passagers et fret), proposera en outre jusqu'à 30 allers-retours quotidiens entre Calais et Douvres à bord de six superferries, dont le *Stena-Empereur* (2 300 passagers, 550 véhicules et 100 camions articulés).

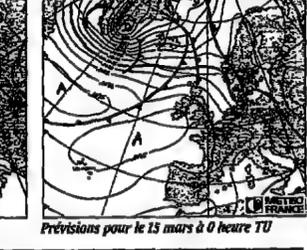
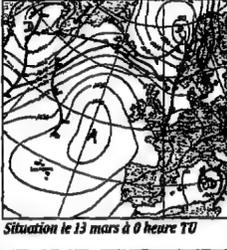
ALLEMAGNE. Au terme d'une alliance stratégique, les compagnies Lufthansa et All Nippon Airways (ANA) vont harmoniser leur programmes de fidélisation le 1^{er} mai, et leurs passagers auront accès aux salons d'aéroport des deux transporteurs.

POLYNÉSIE. Corsair annonce 33% de réduction sur l'achat d'un deuxième billet Paris-Papeete, jusqu'au 7 juin, selon les disponibilités. Nouvelles Frontières, tél.: 08-03-33-33.

PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS 1998

PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS 1998	PAR VILLE, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S: ensoleillé; N: nuageux; C: couvert; P: pluie; * : neige.
FRANCE métropole	NANCY 1/10 C
AJACCIO 4/13 S	NANTES 4/13 N
BIARRITZ 3/11 N	NICE 5/13 S
BORDEAUX 2/13 N	PARIS 3/12 N
BOURGES 1/10 N	PAU 0/10 S
BREST 7/12 N	PERPIGNAN 4/13 S
CAGEN 5/10 N	RENNES 4/12 N
CHERBOURG 4/13 N	ST-ETIENNE 1/8 N
CLERMONT-F. 0/9 N	STRASBOURG 1/10 C
DIJON 1/9 N	TOULOUSE 1/12 S
GRENOBLE 1/9 S	TOURS 3/12 N
LILLE 5/11 C	FRANCE outre-mer
LYONS 2/9 N	CAENNE 25/31 N
MARSEILLE 3/8 S	FORT-DE-FR. 24/30 S
	NOUMEA 23/28 S

PAFFETE 26/30 P	KIEV -4/-3 N	VENISE 5/13 S	LE CAIRE 13/26 S
POINTE-A-PIT. 23/30 S	LISBONNE 9/18 N	VIENNE 1/6 N	MARRAKECH 7/20 S
ST-DENIS-RE. 23/28 N	LIVERPOOL 7/11 N	AMSTERDAM 20/31 S	NAIROBI 14/25 N
AMSTERDAM 5/9 C	LONDRES 8/12 C	BRASILIA 15/24 N	RABAT 6/18 S
ATHENES 11/16 S	LUXEMBOURG 4/7 P	BUENOS AIRS 15/24 N	TUNIS 10/16 P
BARCELONE 5/14 S	MADRID -3/13 S	CARACAS 24/29 S	
BELFAST 6/12 C	MILAN -3/13 S	CHICAGO -5/0 N	ASIE-OCEANIE
BELGRADE 0/12 S	MOSCOU -7/-3 C	LIMA 25/29 P	BANGKOK 27/36 S
BERLIN 2/6 S	MUNICH 2/6 C	LOS ANGELES 12/16 C	BOMBAY 19/28 N
BERNE 1/8 C	NAPLES 8/16 S	MEXICO 13/25 N	DIJAKARTA 26/30 P
BRUXELLES 4/9 P	OSLO -9/-3 S	MONTREAL -7/-2 S	DUBAI 19/28 N
BUCAREST -3/7 S	PALMA DE M. 5/13 C	NEW YORK 2/6 N	HANOI 19/28 N
BUDAPEST 0/8 C	PARIS 3/12 N	SAN FRANCISCO 10/18 S	HONGKONG 14/19 C
COPENHAGUE -2/2 N	ROME 6/16 S	SANTIAGO-CHI 14/24 S	JERUSALEM 10/21 S
DUBLIN 5/11 N	SEVILLE 5/20 S	TORONTO -5/0 C	NEW DEHLY 11/24 S
FRANCFORT 5/9 C	SOFIA -13/-9 S	WASHINGTON 1/11 N	PEKIN 2/12 S
GENEVE 1/8 N	ST-PETERSB. -7/-2 N	ALGER 21/25 C	SINGAPOUR 27/34 N
Helsinki -14/-8 N	STOCKHOLM 13/18 N	DAKAR 21/25 C	SYDNEY 23/30 C
ISTANBUL 4/5 S	TENERIFE -3/2 *	KINSHASA -3/2 *	TOKYO 6/13 N



SPORTS D'HIVER

L'Autriche au printemps

AU TYROL, onze villages, réunis en association, ont adopté le label Nids de famille. Un label qui garantit des prix particulièrement attractifs, un programme ludique pour les jeunes enfants et une infrastructure adaptée afin que les parents et leur progéniture passent de vraies vacances.

Des pédagogues expérimentés prennent en charge les petits durant tout le séjour. Au programme, festivités variées, cirque et olympiades ainsi que baby-sitting à la carte (30 F à 40 F l'heure). A partir de 3 ans, les bambins sont accueillis à l'école de ski sur un terrain adapté et participent au jardin d'enfants.

Dans certains établissements, on parle français, notamment à Oberndorf, Fulpmes, Gerlos et Serfaus. A titre d'exemple, l'hôtel Penzinghof, à Oberndorf, annonce un budget de 6 160 F pour une famille de 4 personnes (dont 2 enfants de moins de 12 ans) ou 7 500 F avec le forfait ski 6 jours, qui est d'ailleurs gratuit pour les enfants de 16 ans et moins. Les Kinder-Club présents dans 45 écoles de ski garantissent un équipement adéquat et une aire

de sécurité. Office du tourisme du Tyrol, information: tél.: 00-43-512-3320.

Toujours en Autriche, des villages nichés dans le massif de l'Arberg (situés entre 1 300 et 2 600 m d'altitude) proposent aux skieurs de venir voir le printemps s'installer avec ses crocus et ses premiers bourgeons. Cinq villages (Sankt Anton, Sankt Christoph, Stuben, Zürs et Lech) forment le domaine skiable de l'Arberg. Ces stations-villages offrent leurs clochers à bulbe, leurs refuges, leur hôtellerie familiale et leurs restaurants chaleureux à des tarifs doux en fin de saison.

A partir du 18 avril, les forfaits ski se vendent à moitié prix et des réductions sont proposées sur les cours de ski. Du 21 mars au 4 avril, les tarifs de demi-pension dans les hôtels sont à la baisse. Un forfait printemps comprenant 7 jours en hôtel trois étoiles en demi-pension avec forfait ski est proposé à partir de 3 190 F.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 11 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maîtres et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur leur site internet: www.ski-france.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes; le second, en haut des pistes.

DAUPHINE-ISÈRE
Alpe-d'Huez: 117-280; Alpe-du-Grand-Serre: 15-90; Auris-en-Oisans: 25-90; Autrans: 40-80; Chamrousse: 50-90; Le Collet-d'Allevard: 20-70; Les Deux-Alpes: 60-280; Lans-en-Vercors: 40-80; Meaudre: 15-70; Saint-Pierre-de-Chartreuse: n. c.; Les Sept-Laux: 30-130; Villars-de-Lans: 40-120

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz: 20-170; Les Carroz-d'Arches: 25-250; Chamonix: 40-251; Châtel: 35-150; La Clusaz: 25-200; Combloux: 20-140; Les Contamines-Montjoie: 10-210; Flaine: 75-225; Les Gets: 10-80; Le Grand-Bornand: 75-135;

Les Houches: 30-110; Megève: 20-120; Morillon: 00-223; Morzine-Avoriaz: 05-160; Praz-de-Lys-Sommand: 40-100; Praz-sur-Arly: 25-90; Saint-Gervais: 35-110; Samoëns: n. c.; Thollon-les-Mémises: 70-80.

SAVOIE
Les Allons: n. c.; Les Arcs: 94-240; Arèches-Beaufort: 30-170; Aussois: 40-60; Bonneval-sur-Arc: 95-150; Bessans: 80-90; Le Corbier: 45-140; Courchevel: 10-153; La Tania: 30-150; Crest-Voland-Cohennoz: 55-105; Flumet: 33-130; Les Karellis: 75-140; Les Menuires: 68-150; Saint-Martin-Bellefeuille: 30-150; Méribel: 40-140; La Norma: 20-80; Notre-Dame-de-Bellecombe: 35-130; La Plagne: 150-270; La Rosière: 1850-110-190; Saint-François-Longchamp: 60-150; Les Saisies: 35-160; Tignes: 128-210; La Toussuire: n. c.; Val-Cenis: 30-80; Saint-Fréjus: 20-140; Val-d'Isère: 128-280; Valloire: 40-145; Valmeinier: 40-145; Valmorel: 70-150; Val-Thorens: 100-250.

ALPES-DU-SUD
Auron: 50-140; Beuil-Les-Launes: n. c.; Isola 2000: n. c.; Montgenèvre: 50-160; Orcières-Merlette: 75-135;

60-185; Les Orres: 60-160; Praloup: 25-120; Puy-Saint-Vincent: 60-180; Risoul: 1850-80-125; Le Saize-Super-Sauze: 25-130; Serre-Chevalier: 55-220; SuperDévoluy: 30-190; Valberg: 40-80; Val d'Allos/Le Seignus: 40-130; Val d'Allos/La Four: 110-180; Vars: 80-125.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes: 30-70; Cauterets-Lys: 70-130; Font-Romeu: 40-70; Gourette: 40-100; Luz-Ardiden: 70-130; La Mongie: 80-120; Peyragudes: 60-110; Piau-Engaly: 50-110; Saint-Lary-Soulan: 70-130; Luchon-Super-Bagnères: 25-95.

AUVERGNE
Le Mont-Dore: 30-100; Besse/Super-Besse: 10-60; SuperLiorans: 10-80

JURA
Métabief: 10-25; Mijoux-Lelex-La Faulcille: 00-50; Les Rousses: 10-80.

VOSGES
Le Bonhomme: 10-30; La Bresse-Hohneck: 15-30; Gérardmer: n. c.; Saint-Maurice-sur-Moselle: 00-00; Ventron: 00-05.

HAUTE-SAVOIE EXPRESS.

Idees de week-end ou d'escapades avec la centrale de réservation Loisirs-Accueil de la Haute-Savoie (tél.: 04-50-23-96-00, 3615 Haute-Savoie). Louer un gîte-chalet 2 300 F à seize pour 2 nuits. Passer la fin de semaine dans le Val Montjoie: 2 000 F pour parents et enfants (moins de 12 ans) en demi-pension. Partir en raquettes au cœur des Aravis: 2 390 F pour 5 nuits en pension complète dans un gîte.

LES CENT ANS DE PRALONGNAN. Ce village organise le 12 avril, pour son centenaire, « La course du siècle »: encadrée par les guides, une montée au col de la Vanoise, ouverte à tous, à skis ou à raquettes. Un repas sera servi au refuge d'altitude. Office du tourisme, tél.: 04-79-08-74-61.

A FOND LE BEAUFORTAIN. Entre le mont Blanc et la Vanoise, une randonnée à ski de fond, hors piste, même, en 7 jours, du lac des Fées au refuge de l'Econdou. Réservé aux skieurs maîtrisant la chasse-neige. L'hébergement s'effectue dans des gîtes, en refuge ou à l'hôtel (chambres à 2 ou 3). Départ les dimanches, jusqu'à la fin avril, avec guide: 3 190 F. Office du tourisme de Beaufort, tél.: 04-79-38-15-33.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98063

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

HORIZONTALEMENT
1. Ses gestes sont souvent gratuits. - II. Pouce quand il est gris. Procède plus ou moins déloyal. - III. Coup de feu dans le canal. - IV. Test procréatif. Litres pour gens d'études. - V. Sortiras de l'ensemble. Etat européen. - VI. Cache la vérité. Bèbe ruminant. - VII. Spectacle nippon. Devient colin à l'étalage. L'argent. - VIII. Emploi théâtral réservé aux jeunes filles. Le premier en France. - IX. Prépare les grands commis. Possessif. Virgile en fit un héros. -

VERTICALEMENT
1. Sale coup de couteau. - 2. Dépasse toute imagination. - 3. Prise de tête. Força comme une oie. - 4. Propre et sans tache. Personnel. Marque le lieu, le temps ou la matière. - 5. Support d'étoiles. - 6. Autrement dit. Coup en vache chez le cheval. - 7. Bout de titane. Celle des champs procure la liberté. Un peu d'émotion.

PHILATÉLIE

L'abbaye de Cîteaux et Mulhouse

LA POSTE mettra en vente, lundi 16 mars, deux timbres à 3 F: l'un dédié à l'abbaye de Cîteaux; l'autre célébrant le bicentenaire de la réunion de Mulhouse à la France.

● L'abbaye de Cîteaux (Côte-d'Or) fut fondée en 1098 par le cistercien Robert, abbé de Molesmes. Le timbre représente une aile de la bibliothèque restaurée de l'abbaye et deux enluminures de manuscrit. Au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Albusson, il est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

● La mention la plus ancienne de Mulhouse remonte à l'an 803. Ville libre au XIII^e siècle, cité d'Empire au XIV^e, alliée aux cantons suisses, Mulhouse, ché indépendante, décida en 1798 de sa réunion à la France par un vote des bourgeois de la ville (591 voix pour, 15 contre), événement que fête ce timbre. Au format horizontal 36 x 26 mm, dessiné par Jean-Paul Véret-Lemari-

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98062

HORIZONTALEMENT
I. Gravitation. - II. Revenus. Due. - III. Obituaires. - IV. Son. Lente. - V. Siégèrent. - VI. Ise. Rosaire. - VII. Se. Don. CFDT. - VIII. Sète. Délit. - IX. Ecrémée. - X. Note. À. Elu. - XI. Thésauriser.

VERTICALEMENT
1. Grossissant. - 2. Reboisée. Oh! - 3. Avinée. Tête. - 4. Vét. Décès. - 5. In utero. - 6. Iua. Ron deau. - 7. Astiles. Emii. - 8. Renâcle. - 9. Identifiées. - 10. Oust! RDA. Le. - 11. Nè. Émetteur.

EN FILIGRANE
● **COMPTE À REBOURS.** Jusqu'au 10 juin, date à laquelle se déroulera le match d'ouverture de la Coupe du monde de football, le Musée de La Poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris) s'est lancé dans un compte à rebours original: son obliteration égrène en effet depuis le 2 mars les 100 jours conduisant à cette échéance.

● **CONCOURS DESSIN.** La Poste

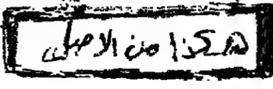
L'abbaye de Cîteaux et Mulhouse

3.00

3.00

● Cîteaux: vente anticipée les 14 et 15 mars, au bureau de poste temporaire premier jour ouvert à Salons de la Bourse, Société industrielle de Mulhouse, 11, rue de la Bourse. Souvenirs philatéliques (carte, enveloppes, document réalisé par Eugène Lacaze), auprès de Daniel Fillingier, 12, rue des Pervenches, 68110 Illzach. Tél.: 03-80-46-09-80 (après 19 heures).

Redécouvrir des ce



LE CARNE DU VOYAGE

MUSIQUE Le chef d'orchestre britannique Roger Norrington s'est distingué depuis le milieu des années 80 en proposant au public de participer à des séances d'im-

mer- sion dans la musique d'un compositeur. ● BAPTISÉES « EXPÉRIENCES », ces journées alternent ateliers, conférences, répétitions publiques et concerts, aux cours

desquels il cherche avec les musiciens d'un orchestre d'instruments anciens à retrouver un son neuf, un style d'exécution différent de ce que l'on entend généralement.

● ROGER NORRINGTON, dans un entretien au Monde, revient sur une conception de l'interprétation qu'il pratique depuis des années et qui lui a valu d'être aujourd'hui

l'invité des grandes formations traditionnelles. ● À LA CITÉ DE LA MUSIQUE, le compositeur russe Piotr Ilitch Tchaïkovski sera au cœur d'une nouvelle tentative.

Tchaïkovski à son tour « expérimenté » par Roger Norrington

Le chef d'orchestre britannique est à la Cité de la musique, à Paris, pour une série d'ateliers, de conférences et de concerts consacrés au compositeur russe. Dans un entretien au « Monde », il explique sa méthode de relecture du répertoire sur des instruments anciens

« Vous avez l'habitude de qualifier vos concerts monographiques d'expériences. Doit-on comprendre que vous manquez de convictions ?

« De convictions, je ne manque pas. Les certitudes, ça, c'est autre chose. Nous autres, musiciens-musicologues venus du monde baroque, chercheurs, expérimentateurs, sommes souvent considérés comme des scientifiques un peu secs, à la recherche pure et dure de l'authenticité, bourrés d'idées très arrêtées quant à la musique, à la façon dont il faut la faire et au résultat à obtenir. Beaucoup d'orchestres pensent encore que je viens pour défaire tout ce qu'ils ont d'habitude ; mais ils m'avaient souvent après coup qu'ils avaient été rassurés par le fait que le travail de recherche fait en commun avait été amusant, ludique. J'aime que l'on rie pendant le travail, que cela se passe gaiement. Il n'y a qu'à Cleveland où l'on ne plaisante pas beaucoup... Je plaisante... Mais c'est un excellent orchestre.

« Concernant l'expérience Tchaïkovski sur instruments anciens, je ne vais pas tout à fait à l'aveuglette, car j'ai déjà dirigé sa musique. Mais je vous avoue très humblement que si vous me demandez aujourd'hui - c'est-à-dire à quelques semaines du début des répétitions - comment va somer le résultat final, je serai incapable de vous le dire. C'est parce que je ne sais pas ce qui va ad-

venir que j'ai envie de l'expérimenter. Les certitudes et les habitudes, cela m'embête profondément.

« Puisque nous sommes, pour l'heure, dans le virtuel, le son Tchaïkovski, vous l'imaginez comment ?

« Avant de rêver, la moindre des choses est de s'informer sur les sources, les partitions, les versions des œuvres, le type d'orchestre utilisé à son époque. Mission extrêmement difficile : on a assez peu de documents sur cette période, même s'il n'y avait pas tellement d'orchestres en Russie à cette époque où la vie musicale était concentrée entre deux lieux principaux, Saint-Petersbourg et Moscou. De surcroît, il y avait beaucoup d'instruments français et allemands dans ces orchestres, ce qui complique la tâche quant à l'identité propre de ce son. Je dirais, pour m'en tirer par une pirouette, que cela devrait être quelque chose comme un son entre celui de l'Orchestre de Vienne et celui de Saint-Petersbourg à la fin du siècle dernier... Ce dont je ne veux pas, c'est d'un son claironnant, trop lourd, comme on a trop l'habitude de l'entendre, dans les symphonies en particulier.

« Tchaïkovski avait d'ailleurs précisément décrit les effectifs de chambre de son Eugène Onéguine.

« Oui, dans ce cas, c'était un orchestre du Conservatoire. Mais ce type d'effectifs convient très bien à

l'intimité d'Onéguine. Cela dit, pour les symphonies, je prescris un « grand » orchestre : douze premiers violons et le reste en conséquence. Je reviens à une disposition de plateau selon les témoignages photographiques de l'époque : les premiers violons à gauche, puis, dans le sens des aiguilles d'une montre, les violoncelles, les altos et les seconds violons, faisant face aux premiers. Les vents au deuxième rang et, au fond, entourant l'ensemble, les contrebasses. C'est une disposition très équilibrée, très naturelle.

« Vous travaillez désormais avec l'Orchestre de l'Age des Lumières et non plus avec votre propre formation, les Classical Players.

« J'ai fondé les London Classical Players il y a vingt ans, et c'était une nouveauté totale que de proposer un orchestre d'instruments anciens en grand effectif. Depuis, les formations du genre se sont multipliées, comme la Hannover Band, l'Academy of Ancient Music, l'Orchestre révolutionnaire et romantique et l'Orchestre de l'Age des Lumières, pour ne parler que des phalanges britanniques. En fait, ce sont toujours les mêmes musiciens, avec quelques différences pour les postes de solistes. Je suis allé au bout d'un travail avec les Classical Players. L'Orchestre de l'Age des Lumières est une formation que je connais bien, très structurée. Je leur ai proposé de reprendre les projets des Classical Players. Ils ont accepté. Cela est plus simple pour mon management, d'ailleurs opéré par mon épouse.

« Cet orchestre est presque un ensemble à plein temps, puisqu'il joue et enregistre beaucoup de musiques différentes, de Purcell à Smetana, sous la direction de Simon Rattle, Frans Brüggen, Gustav Leonhardt et la vôtre, entre autres. Le danger n'est-il pas une standardisation telle que celle que l'on trouve dans les orchestres traditionnels ?

« C'est évidemment le problème que nous rencontrons. L'idéal serait de se consacrer à une seule période, mais cela n'est économiquement pas viable et serait certainement lassant pour les musiciens et pour moi-même. Je pense qu'il est fécond de tourner autour de divers répertoires d'une même période. Bien entendu, il y a des lignes directrices, des points communs, des apports mutuels.



Roger Norrington.

Travailler Beethoven puis Mendelssohn, aller à Berlioz et Brahms puis revenir à Schumann après être passé par Bruckner est une promenade dans le XIX^e siècle que je trouve assez passionnante.

« Lorsque l'Orchestre de l'Age des Lumières est venu récemment jouer au Théâtre du Châtelet, à Paris, sous la direction de Simon Rattle, une certaine faiblesse de son de la part des bois, des hautbois en particulier, a été relevée.

« Ce sont d'extraordinaires musiciens, et n'oubliez pas qu'ils jouent tous entre trois et six instruments, selon la période envisagée. C'est problématique, je le sais, d'autant que les hautbois romantique est un instrument très retors.

l'original brucknérien et ce que nous en faisons aujourd'hui est encore à portée de main, si j'ose dire. Ce qui n'empêche pas les instruments anciens de donner une couleur différente à Bruckner. Ce qui, d'emblée et en général, me semble manquer aux orchestres traditionnels, ce sont les couleurs et l'articulation. Soit ils n'articulent pas assez, soit ils articulent de manière inappropriée. Le spiccato [coups d'archets rapides et détachés] des violons est quelque chose de très tardif. Ballot, dans son traité, le relève en queue de liste et ne le prescrit qu'exceptionnellement. Or on entend, y compris par les orchestres d'instruments anciens, du spiccato abusif dans Mozart.

« Un son entre celui de l'Orchestre de Vienne et celui de Saint-Petersbourg à la fin du siècle dernier »

« Lorsqu'on analyse les enregistrements historiques d'entre les deux guerres, ceux de la musique de Mahler, par exemple, on entend parfois des portamentos, ces glissades d'une note à une autre, qui semblent aujourd'hui dépassés... Notre goût doit-il passer avant l'identité propre d'un style ? D'ailleurs, qu'est-ce que le goût ?

« Je ne m'enhardirai pas à tenter de vous répondre sur ce terrain. Une chose est certaine cependant : il n'y a pas qu'un seul goût. Tout le monde ne jouait pas avec des portamentos. A Londres, à cette époque, les orchestres n'étaient pas très bons et abusaient de cet effet, ce qui leur permettait de pallier le manque d'exactitude dans l'intonation. Chez Mahler, un portamento bien réalisé peut être merveilleusement expressif. De toute façon, il les inscrivait à dessin, et je crois que cela devrait être non systématiquement mais au service de l'expression. Quoi qu'il en soit, il faut le faire avec goût... Oui, le goût, c'est vrai... Quel goût ? Selon le mien en tout cas ! »

« Je travaille concurremment avec ces deux types d'orchestres. Je pourrais vous dire que cela dépend du répertoire, bien entendu, mais les orchestres d'instruments anciens jouent plus naturellement, plus légèrement Haydn que les Wiener Philharmoniker, par exemple. En revanche, Bruckner est plus naturellement familier à ces derniers. La distance entre

Propos recueillis par Renaud Machart

Le programme

- Samedi 14 mars, 16 h 30, amphithéâtre du Musée de la musique : Six mélodies op. 65 ; Romance pour piano en fa mineur op. 5 ; Dialogue pour piano op. 72 ; Natcha-Valse pour piano op. 51 n° 4 ; To bya ramneiu vestni op. 38 n° 2 ; la li v pole da nie travouchka byla op. 47 n° 7 ; Sred chounnouboia op. 35 n° 3 ; Koukauchka op. 54 n° 8. Avec Joan Rodgers (soprano), Cyril Hurv (piano). Erard de 1870, Roger Norrington, présentation et animation du débat. 35 F, tarif unique.
- 20 heures, salle de concert de la Cité de la musique : Sérénade pour cordes op. 48 ; La Belle ou bois dormant, extraits ; Concerto pour piano et orchestre n° 1, version originale. Cyril Hurv (piano Erard), Orchestre de l'Age des Lumières, Roger Norrington

- (direction). 100 F et 160 F. Répétition publique, le vendredi, 13 mars, 20 heures, gratuite pour ceux qui ont acheté un billet de concert.
- Dimanche 15 mars, 13 heures, salle de concert, atelier public autour de l'Orchestre de Piotr Ilitch Tchaïkovski : Suites n° 1, 2 et 3. Orchestre de l'Age des Lumières, Roger Norrington (direction). Gratuit pour ceux qui ont acheté un billet de concert. 16 h 30, salle de concert : Scène de la lettre d'Eugène Onéguine ; Symphonie n° 6 « Pathétique ». Joan Rodgers (soprano), Orchestre de l'Age des Lumières, Roger Norrington (direction). 100 F et 160 F. Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84.

Redécouvrir des œuvres usées par les habitudes

IL EST IMPOSSIBLE de savoir aujourd'hui comment sonnaient les cantates de Bach que Johann Sebastian Bach dirigeait chaque semaine à Leipzig, si l'on ne sait pas davantage comment était chantés les opéras de Lully et de Rameau, on doit à une poignée d'interprètes d'avoir cherché, par la connaissance intime des traits et par celle des instruments anciens, à débarrasser l'interprétation des œuvres de ce passé jointrahi des scores légés par la tradition postromantique ou par la mode de l'objectivité motorique dont Bach avait tout particulièrement fait les frais. On le sait maintenant : Bach ne ressemble ni à Wagner ni à Hindemith. Ayant profondément bouleversé le rapport du public avec ces musiques anciennes, les mêmes interprètes - entre autres Nikolaus Harnoncourt, Frans Brüggen, Roger Norrington, John Eliot Gardiner, Philippe Herreweghe - relisent aujourd'hui la quasi-totalité du répertoire symphonique du XIX^e siècle. Brahms, Mahler, Bruckner et Tchaïkovski sont ainsi à leur tour passés au crible de la raison et de l'expérimentation. Le résultat importe finalement moins que l'attitude critique, que la notion d'expérience vantée par Norrington. Refusant de se couler dans un style global résultant de la stratification des interprétations passées, ces chefs et les

musiciens qui les accompagnent dans leur travail de « ravalement » induisent une attitude moins passive de la part du public. Parfois bousculés dans leurs habitudes, les mélomanes de bonne volonté - les critiques de bonne volonté - en arrivent à refuser la notion d'interprétation définitive liée au disque, à accepter de réécouter des œuvres usées par les habitudes.

OÙ EST LE VRAI MAHLER ?

Aucun de ces interprètes ne croit à la notion d'authenticité. Dans le cas des compositeurs proches de nous et dont ils travaillent aujourd'hui les œuvres, cette notion est d'ailleurs battue en brèche par des témoignages sonores et filmés irréfutables. Quel est, par exemple, le Mahler le plus authentique ? Celui du Néerlandais Willem Mengelberg et du Concertgebouw d'Amsterdam ? Celui de Bruno Walter à Vienne et à New York ? Celui d'Otto Klemperer à Londres ? Quels points communs peut-on trouver à ces trois proches du compositeur ? Mengelberg est un interprète très libre, dont les fluctuations de tempos sont nombreuses, dont les interprétations paraissent soumises à l'instant, dont la sensibilité à fleur de peau ne ressemble absolument pas au caractère granitique, à la rigueur d'Otto Klemperer dont l'apparente objectivité vise surtout à

provoquer une accumulation de tensions qui se résolvent sur des points d'intensité liés à la structure même des œuvres. Déjà bien différents, ces deux chefs sont étonnants à la grâce, à la chaleur expressive, à la sentimentalité parfois, de Walter. Où est le vrai Mahler ? Chez les trois, sans aucun doute possible.

Roger Norrington s'attache aujourd'hui à la relecture de la musique de Tchaïkovski. Ce compositeur-là ne pose absolument pas les mêmes problèmes que le répertoire germanique. Mort en 1893, Tchaïkovski vivait dans un pays que la révolution communiste a isolé vingt-cinq ans plus tard des autres pays du monde. Quand la facture instrumentale, la façon de travailler, les carrières de musiciens ont été bouleversées à l'Ouest, l'Est s'est développé sur une voie différente. Les orchestres russes ont gardé un style très typé, un son dit essentiellement à des instruments à vent restés anciens... souvent faute de moyens. Aussi, par-delà les différences de tempérament, il y a un son russe qui frappe immédiatement quand on écoute les enregistrements tchaïkovskiens des deux Evgueni - Mravinski et Svetlanov. Est-il celui de la fin du siècle dernier, celui qu'a connu Tchaïkovski ? Sans doute pas, mais il est beaucoup plus proche que ne peuvent l'être celui

de l'Orchestre de Paris d'aujourd'hui de celui de la Société des concerts du Conservatoire, son ancêtre direct.

A quelques semaines du début des répétitions, Roger Norrington se demandait un peu comment son Tchaïkovski allait sonner. Et s'il sonnait justement un peu à la manière de celui de Mravinski au début des années 50, tel que le disque nous l'a légué ? Michel Garcin-Marrou est premier cor solo de l'Orchestre de Paris, mais il travaille depuis longtemps comme free-lance avec Norrington. Pour lui : « Norrington est un homme qui a l'avantage énorme d'être instruit des choses de la musicologie, d'être passionné par toutes les recherches sur les instruments tout en étant un vrai chef d'orchestre. Ce mélange est aussi rare qu'exceptionnel. Quand Norrington arrive, il a son idée, mais il n'est pas dogmatique ; il a un grand sens de l'humour et sait communiquer avec le public ; il sait transmettre. Son attitude pragmatique dévrait l'amener à négliger le pathos facile qu'on entend dans certaines interprétations occidentales de Tchaïkovski. Peut-être nous montrera-t-il que l'approche spécifique du répertoire russe est plus profitable aux orchestres de l'Ouest qu'à ceux de l'Est. »

Alain Lompech

CHRISTOPHE ALÈVÈQUE même pas peur

AU TREVISE DU 3 AU 28 MARS

MISE EN SCÈNE PHILIPPE SOBIER

LOC : 01 49 87 53 53

974

FORNÉ DE SOUTIEN CHOCOLATÉ

Produit par le Ministère de l'Éducation

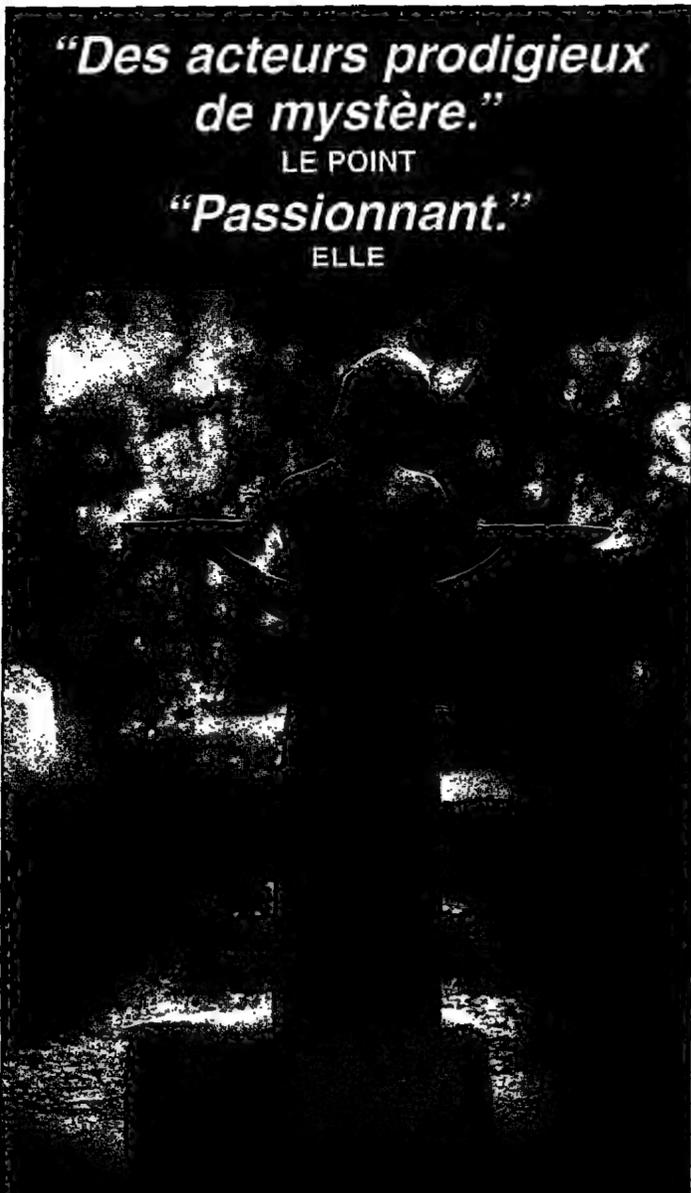
A et Mulhouse

"Des acteurs prodigieux de mystère."

LE POINT

"Passionnant."

ELLE



KEVIN SPACEY
JOHN CUSACK

MINUIT
DANS LE
JARDIN
DU BIEN
ET DU
MAL

UN FILM DE CLINT EASTWOOD

WARNER BROS. SILVER PICTURES KEVIN SPACEY JOHN CUSACK
MIDNIGHT DANS LE JARDIN DU BIEN ET DU MAL / MIDNIGHT IN THE GARDEN OF GOOD AND EVIL
JOEL COX HENRY BUMSTEAD JACK N. GREEN LENNIE NIEHUIS ARNOLD STIEFEL
ANITA ZUCKERMAN TOM ROOKER JOHN LEE HANCOCK JOHN BERENDT
CLINT EASTWOOD
Libération
Delta Air Lines
ACTUELLEMENT
Europe 2
LE MEILLEUR DE LA MUSIQUE

« Si tu veux faire son bonheur, Marguerite donne-lui ton cœur »

« Comme un seul homme », une compilation pour informer sur le don d'organes

LES DISQUES CARITATIFS ont, en général, peu de vertus esthétiques. Les bonnes causes préfèrent ramasser large plutôt que cultiver les jardins secrets. Fabrice Ponthier a pourtant décidé de concevoir autrement. Comme un seul homme, la compilation qu'il vient de produire avec France ADO, la Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains. Peut-être parce que la musique a pour ce jeune homme une fonction essentielle. « Plus jeune, j'étais passionné de foot, explique-t-il. Petit à petit, mes problèmes de santé m'ont obligés à arrêter de jouer. J'ai mis dans la musique toute l'énergie que je mettais dans ce sport. » Fabrice est atteint d'une malformation cardiaque, la « maladie bleue ». Un trou entre les deux ventricules fait se mélanger sang oxygéné et sang non oxygéné. S'il atteint le terme ultime de la maladie, il ne peut envisager qu'une solution pour survivre : la greffe cœur-poumons. Souvent, des chansons lui ont donné l'énergie que son corps lui refusait. Des artistes, adeptes d'un précieux intimisme, l'ont touché au point de lui donner envie de créer. En 1992, son propre fanzine - *Subculture* - et d'organiser des concerts. A Tulle, Fabrice Ponthier est aujourd'hui chargé de mission au service « musiques actuelles » du département de Corrèze.

« Il est très difficile de diffuser l'information sur le don d'organes. Il est particulièrement compliqué de toucher un public adolescent. La mort est tabou, quand on est jeune, on n'y

peut pas, c'est normal. Il est aussi difficile de trouver les mots pour en parler aux parents. Il y a quelques années, j'avais été marqué par une compilation, *Contresens*, qui avait été publiée au profit de la Fédération hospitalière de France. La plupart des artistes présents était inconnus du grand public, mais la qualité des chansons en faisait un disque de chevet. Je me suis dit qu'un album auquel on s'attachait pouvait être un formidable vecteur d'information. En 1993, après l'un des congrès de France ADO, j'ai décidé de m'y consacrer. »

MOMENTS MAGIQUES

Pas facile, quand on habite la Corrèze profonde, de contacter l'élite de la chanson, de la pop et du rock français. Encore moins quand on veut finaliser un vrai projet artistique. Concept de base : réunir deux artistes ou groupes en un duo qui, le temps d'une chanson, ne fait plus qu'un seul corps. Patiemment, avec pudeur, Fabrice approchera ceux dont les musiques lui ont « un jour ou l'autre offert l'étincelle ». Il en avait programmé certains à Tulle - Dominique A, Silvain Vanot, Fred Poulet, Hervé Zerbrouk - pour des performances doucement acoustiques. En a croisé d'autres, comme Pierre Barouh, aux Nuits de nacre, festival corrézien consacré à l'accordéon. Vincent Chauvret, directeur d'un petit label parisien, Lithium, à la sensibilité en marge de la variété française, et une coordinatrice de France ADO, Magali Lakière, lui servit de relais parisien. Virgin se laissera convaincre de distribuer le

disque à prix coûtant. Le but, pourtant, n'est pas de collecter des fonds, mais d'informer. Dans le livret du disque, on trouvera beaucoup de réponses aux questions relatives au don d'organes et de moelle osseuse. On trouvera surtout une carte de donateur. Chacun pourra, s'il est majeur, la signer et la conserver sur soi. En cas de malheur inattendu, cette signature permettra peut-être de sauver une vie.

Musicalement, ces rencontres sur le fil, ces croisements enregistrés avec une simplicité artisanale, ont accouché de plusieurs moments magiques. Mathieu Boogaerts et Les Fabulous Trobadors, Lucia et Jean-Louis Murat, autour de Lucie et Katherine, Pôlar et Silvain Vanot, Pascal Comelade et Christophe Miossec, Dominique A et les Little Rabbits, Daniel Darc et Diabologum, The Married Monk et Superlüt, Laure Marsac et Hervé Zerbrouk, Anielle et Les Innocents, Mercedes Audras et François Breut, Pierre Barouh et Ignatius, Chantelle Couture et Fred Poulet, Louis Philippe et Stuart Mozham ont bénévolement mobilisé leur talent. En conclusion de *Comme un seul homme*, Clarica et Jean-Jacques Nysen entourent une chanson plutôt gaie, *Violette et Marguerite*, sur cet enjeu dramatique. Ils y démontrent un refrain connu : « Si tu veux faire son bonheur/Marguerite donne-lui ton cœur... »

Stéphane Davet

* « Comme un seul homme », 1 CD Labels 7243 8454862 9

SÉLECTION DISQUES

AMADEUS & VIENNA

Arias de Mozart, Haydn, Sarti, Cimarosa, Soler, Gazzaniga, Salieri, Roberto Scialoja (baryton), Les Talents Lyriques, Christophe Rousset (direction).

Dans la scène finale de *Don Giovanni*, Mozart cite *Cosa rara* de Soler et *I due liganti* de Sarti, deux œuvres à la mode à l'époque à Vienne. Elles sont pourtant passées à la trappe de l'histoire, alors que Mozart. C'est la raison de ce disque stimulant dans sa conception, plus frustrant dans sa réalisation. Le jeune baryton Roberto Scialoja a un timbre chaleureux, une belle couleur de voix, un médium épanoui, même si les basses sont encore un peu serrées. Mais il manque curieusement de flamme, d'*holländisch*. Il ne diversifie pas suffisamment son interprétation pour faire ressortir les différences d'intention entre Mozart et ses contemporains viennois des années 1770-1790. Sans doute est-il freiné par la direction trop uniforme de Christophe Rousset. Il y a pourtant de beaux moments dans ce disque, mozartiens notamment, *Faria lo li lascio, Oh cara, Addio!*, où les interprètes atteignent une qualité de recueillement émouvante. *Pierre Moullier*

* 1 CD L'Oiseau-Lyre 458-557 2.

BILL LASWELL

Parthassa
The Music of Miles Davis 1969-1974

Bill Laswell, producteur en vue, touche-à-tout des studios, donne sa version de la musique de Miles Davis, première période électrique (1969-1974). Pourquoi pas ? Laswell, même s'il apparaît souvent comme un habile recycleur des frémissements des

modos, sait provoquer des plongées au cœur du son. Vomie à l'époque pour cause de fréquentation rock et actuellement en cours de réhabilitation, la musique de Miles Davis sur disque naissait de l'assemblage de dizaines d'heures de bandes desquelles le trompettiste et le producteur Teo Macero extraplaient un rythme, une couleur, une mélodie. Partant de ces coupés/collés, Laswell change le déroulement d'*In a Silent Way*, raccourcit *He Loved Him Madly*, sélectionne d'autres boucles rythmiques. Mais le bouillonnement fusionnel de Miles Davis est passé au filtre d'une « ambient music » sans relief. A ces versions qui gommèrent étrangement toute la dramaturgie et la tension, une option plus spectaculaire - sons cosmiques, boîtes à rythmes malménées - aurait été, tant qu'à vouloir changer les choses, plus adéquate. Là, il n'y a pas de vision, on s'ennuie. *Sylvain Siclier*

* 1 CD Columbia SK57909. Distribué par Sony Music.

ERIC CLAPTON

Pilgrim

Après avoir trouvé refuge dans l'intimité acoustique d'une séance « unplugged » et les racines du blues traditionnel (*From the Cradle*), Clapton publie son premier recueil de compositions originales depuis 1989. Sérénité et mélancolie sont les fils conducteurs d'un album gutré exhaltant, mais moins laid que sa pochette le laisse présager. La première qualité du guitariste est de ne pas nous encombrer de sa légende. Instrumentiste virtuose, il use avec classe de la sobriété. Les plus belles chansons - *River of Tears*, *Pilgrim*, *Inside of Me* - sont celles

dont le dépouillement permet à l'émotion de s'exprimer sans fard. La platitude originelle de la voix de Clapton se fêle alors d'un léger *falsetto* d'où s'épanche une soul délicate, hommage revendiqué à Curtis Mayfield. Une reprise de Bob Dylan (*Born in Time*), un clin d'œil aux Yardbirds (*Stumble*) de groove (*She's Gone*), touchent juste. Ailleurs, le créateur de *Layla* cède trop souvent à l'obsession du confort d'écoute. Et malgré le charme mélodique de *My Father's Eyes*, on se lasse de ces arrangements ventripotents qui, au détour de chaque accord, font clignoter de gros pameaux « chaîne hi-fi » et « radio FM ». *S. D.*

* 1 CD Reprise 9362-46577-2. Distribué par Wea.

CYRILUS

La Banda

Tout commence par un slow à l'ancienne, *La Banda de Santiago*, avec la fanfare municipale de Santiago de Cuba, sur une musique de María Teresa Vera et des paroles françaises de Boris Bergman : « Que m'importe si tu t'en vas, j'attends le meilleur de toi. J'ai connu d'autres défilés, qui étaient des victoires en soi. » Laconiquement nostalgique, le titre est un petit bijou de parodie amoureuse. Mais tout s'arrête là. Cyrilus Martinez, chanteur français aux forts accents hispaniques, est allé se ressourcer dans l'atmosphère déshuée de la deuxième ville cubaine. Un physique de Gitan retard, une extrême bonne volonté à retrouver les racines de la musique de l'île ne compensent pas les faiblesses d'une voix mal assurée. Et, surtout, une question : pour quoi faire aussi cubain lorsqu'on est français, et quand là-bas il y a tout ce qu'il faut ? *Véronique Mortaigne*

* 1 CD Rue Bleue BLC97002. Distribué par Scalen.

CONCERT - RENCONTRE EXCEPTIONNEL
PHILIP GLASS
le samedi 14 mars à 16 h à la
Fnac Champs - Elysées
Kundin
Avec la participation de la Compagnie Lyrique de Paris, dirigée par Daniel Martin Segal.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Assauts de virtuosité pianistique à l'Auditorium du Louvre

Des films d'archives ressuscitent d'illustres figures du clavier, de jeunes talents rivalisent avec elles

L'Auditorium du Louvre vient de consacrer un mois de sa programmation à l'exhumation d'archives filmées passionnantes laissées par les

grands pianistes du passé. Mais loin de se limiter à des morts illustres, cette salle a proposé à des jeunes pianistes de donner des récitals

après les projections. Parmi eux Nikolaï Lugansky, un Russe de vingt-cinq ans dont le récital Rachmaninov aura été un grand moment de musique.

RÉCITALS DE JEUNES PIANISTES : Constantin Lifschitz, Fazil Say, Giovanni Bellucci, Olli Mustonen et Nikolaï Lugansky. Auditorium du Louvre, les 16, 23 et 25 février, les 9 et 11 mars.

Si le Louvre a fait revivre, du 18 février au 16 mars, quelques-unes des figures les plus illustres du piano d'autrefois en projetant des films d'archives, on s'y est aussi attaché à présenter des jeunes pianistes qui avaient à relever un défi redoutable : jouer après ces géants. Premier à entrer en lice : Constantin Lifschitz, Ukrainien, né en 1976. Jeu erratique, contrastes forcés, sonorité cristalline - les Bagatelles op. 119 et la sonate « Pastorale » de Beethoven se remettent difficilement d'une manière ni inspirée ni propre. Que va-t-il se passer avec la Troisième Ballade et avec la Sonate en si mineur de Chopin ? Le Polonais est impitoyable et Lifschitz tombe au chant d'honneur : technique approximative, doigts raides, pédale envahissante, sonorité détimbrée à cause de sa durée.

téléphoné, Mozart, pour vous dire comment il veut être joué ? » Giovanni Bellucci a le redoutable privilège de jouer après Cziffra, dont le récital enregistré par la BBC en 1962, déjà diffusé par Arte, est une drogue en vente libre, à consommer sans limite. Le programme de cet Italien né en 1965 est d'une intelligence confondante, deux préludes de chorale pour orgue de Bach transcrites par Busoni font écho au premier mouvement de la sonate « Clair de lune », et la Fantaisie et fugue sur le choral « Ad nos, ad salutarem undam » pour orgue de

l'église transformée en salle de concert par Liszt et Busoni, l'indéfectible beethovenisme et les salons du XIX^e siècle. Bellucci est un artiste dont la culture du son, l'intelligence et l'humour transcendent l'engagement intellectuel d'un programme dont on ne retient que la liberté exécratrice d'un interprète effectivement inoubliable. On n'en dira pas autant d'Eldar Nebolsin. Il joue bien, très bien même, avec un fraîcheur qui ne vive un peu les couleurs de la Tentative de Liszt si massacrée dans les conservatoires, mais il lui

parfois. Avec Mustonen, plus d'idées préconçues, plus de détaché, polyphonie crépitante à la Glenn Gould, mais une liberté du geste instrumental, une puissance de récréation, une tension qui tiennent le public en haleine. Quelle belle idée, par exemple, d'avoir joué en un crescendo irrésistible le premier prélude du « Premier Livre » du Clavier bien tempéré. Une pièce dont les pianistes ne savent jamais quoi faire. Elle est trop simple...

Bons et mauvais élèves

Les quarante et une séances de films, les conférences et les récitals des jeunes pianistes proposés par l'Auditorium du Louvre ont été suivis par 18 635 mélomanes. Les taux de remplissage ont été de 89 % pour les films et de 81 % pour les concerts. France Musique a enregistré les récitals de Fazil Say, Boris Berezovsky et Eldar Nebolsin. Muzzik a filmé celui de Say. Cinquante places étaient à la disposition des élèves du Conservatoire supérieur de musique et du Conservatoire national de région de Paris. Il n'y aura eu que quinze élèves du CNR et deux du CNSM à s'être montrés intéressés.

BELLUCCI, GRAND SEIGNEUR

Fazil Say est turc, il a vingt-sept ans et vient de publier un disque Mozart qui ne fait pas l'unanimité (Warner). Tant mieux, le consensus appartiendrait à la vie musicale et hisse au rang d'interprètes adultes des pianistes parfois bien pâles. Say joue Mozart avec une gourmandise, une avidité parfois bouillonnante mais tellement joyeuse et agulchante qu'on se laisse convaincre. Ses Variations sur « Ah ! vous dirai-je Maman » pétaradent : à ceux qui diraient que l'on ne doit pas jouer Mozart avec autant de virtuosité, on a envie de demander : « Il vous a

Liszt (presque jamais jouée dans l'éprouvante transcription pour piano de Busoni) à la grandiloquente Fantaisie Après une lecture du Dante. Une petite pause humoristique avec la Fantaisie sur Carmen de Busoni avant Souvenirs d'Andalousie et la Grande Fantaisie sur l'hymne américain, deux pièces superbement évocatrices, excitantes de Louis-Moreau Gottschalk - le Chopin de la Louisiane.

Bellucci joue en grand seigneur du clavier. Ce pianiste est capable d'enlever des pièces aussi diverses par l'écriture, le caractère, de les projeter dans un espace chaque fois différent : un monde sépare

manque ce presque rien qui fait les artistes d'exception. On admire sa sonorité moelleuse, sa loyauté admirable à l'égard des œuvres - une sonate de Mikovskiy en bénéfice. Mais la musique file sous les doigts d'un pianiste qui manque de présence, de mystère, de tension. Juste avant lui Jorge Bolet, que l'âge avait pourtant rendu précautionneux, fascinait par une concentration, une sonorité rayonnante dont le cinéma décapait la prégnance. Vient le tour d'Olli Mustonen. Ce Finlandais a trente ans et joue des préludes et fugues de Bach et de Chostakovitch qu'il mélange et enchaîne presque sans interruption

Alain Lompech

Le souffle amoureux d'Eric Ruf

DU DÉSAVANTAGE DU VENT, création collective écrite par Pierre Lamandé, Cédric Prévost, David Clavel, Eric Ruf, Julien Cavrial (Les Solitaires Intempestifs, 102 p., 55 F.). Mise en scène : Eric Ruf. Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. M^o : Saint-Denis-Basilique. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; samedi et dimanche, 16 heures. Durée : 2 heures. 50 F. jusqu'au 18 mars.

D'emblée, dans l'obscurité, une voix sucrée tombée des cieux donne la position : « 40° Nord, 53° Est » et annonce : « Cap sur la phare d'Éckmühl ». Renseignements pris, on devrait se trouver dans le port d'Uffa (Turkménistan) sur la Caspienne. Pas évident d'accès vu de Saint-Guénolé. Autant dire que nous sommes embarqués sur un océan d'invention. Sa géographie est celle de sentiments, de passions et de superstitions puisées dans l'imaginaire marin et réinventées. Des feux de bâbord vont apparaître au large. Ce sont des brisées qui transpercent la nuit, ondule et se mettent à danser. Ça tangue sur un air de tango crachoteux, il y a de l'embrun dans l'air. La houle croît. Les navires apparaissent. Cinq chalutiers. Gros plan sur le regard des hommes, tendus, graves. Raides d'effort.

Ils sont douze, contre neuf femmes à terre. Les uns et les autres s'avancent en rangs serrés et alternés. Marins en salopettes. Marinettes en guêtres et jupons blancs. Ce sont elles et eux qui font les vagues. Déferlantes se froissant sans cesse, courant les unes derrière les autres sans jamais parvenir à s'éteindre. Entre deux, ça se dérobe, ça glisse, ça fuit. Dans l'oreille des hommes, il y a le pas d'une femme, entre leurs doigts une sensation de soie, sous leurs yeux une pomme rouge offerte, hors d'attente. Les mots qui les rapprocheraient, ils les ont forgés en piochant dans le Dictionnaire de la marine à voile et dans le Dictionnaire des étages. Puis ils les ont machés et re-

machés. Ces mots leur ont tourné la tête. Ils y ont attrapé un mal de langue, qui dit le mal du pays, le mal des payses. Leur dialecte s'est trouvé un nom : le « navieux ». Ils ne savent plus très bien où ils sont ni où ils en sont, sinon qu'ils s'entendent suffisamment pour que nous les comprenions. Il y a des gestes pour cela, des intonations. Le son tombe sous le sens. Sous le vent. Cela souffle doucement, se partage, puis une rafale emporte les sens, les emballa. Il leur suffit pour naviguer entre eux. Et communiquer le désir : « Bitte et bosse : affaîre comme affaîre. Je suis pas fibot mais ça me joute dans l'épissure ». Un langage à saisir sous un autre langage. Une trahison pudique (pas une traduction), largement préméditée, pour la bonne cause : ouvrir un grand appel d'air entre les hommes et les femmes, mettre en scène l'angoisse de l'écueil et le désir du port, dans l'incessant jeu de phares et de sirènes.

JEUNESSE CONTAGIEUSE Femmes entre elles et au chevet des hommes, hommes entre eux et dans l'appel des femmes, *Du désavantage du vent* pratique un théâtre de veille tendre, vif, amoureux. Un jeu de mots croisés, vertical et horizontal, entre mâture et pont. L'équipage ne craint pas les changements de bord délicats et le laisser-aller au gré du vent. Sa jeunesse, contagieuse (moyenne d'âge vingt-cinq ans), encaisse les manœuvres les plus hasardeuses. Son « navieux » est un bain de jeu, un langage de France qui se souvient des origines, pas *Un mot pour un autre* - pas Tardieu - mais Michaux, comme leurs vagues se souviennent de Pina Bausch. L'entrain général est tel qu'il pourrait effectivement vous emporter au bord de la Caspienne.

Du désavantage du vent a été créé au Théâtre de Lorient. Le maître d'équipage, Eric Ruf, qui signe là sa première mise en scène, est sociétaire de la Comédie-Française. Il a vingt-huit ans et un sacré souffle.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Chants populaires de Dalmatie A Srijane, village de l'arrière-pays dalmate, les habitants aiment, autour d'une bonne table, à célébrer la vie en chansons. Et parfois ils adaptent aux polyphonies anciennes (chants héroïques ou complaintes) des paroles mordantes sur le monde d'aujourd'hui. L'ensemble de musiciens et chanteurs de Srijane, présenté par le Festival de l'imaginaire, se produit pour la première fois en France. *Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6^e. M^o Noire-Dame-des-Champs, les 13 et 14, à 20 h 30 le 15 à 17 h. Tél. : 01-45-44-72-30.*

Mohammed Salem Bin Shamikh Accompagné d'un ensemble instrumental (qanun, oud, percussions et flûte), ce poète, chansonnier, luthiste et compositeur yéménite est un chanteur représentant de la musique citadine Hadramawt. Dans cette région bordée par l'océan Indien, des influences musicales venues de l'Inde et de l'Andalousie ont pénétré la tradition locale, un répertoire à partir duquel Salem Bin Shamikh a forgé un style qui lui est propre. *Institut du Monde Arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e.*

M^o Jussieu, les 13 et 14, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-33-14.
Ensemble Huelgas Paul Van Nevel (direction). Le continent polyphonique n'a plus de secrets pour l'un des musiciens les plus imaginatifs du moment. Entre deux havanes, l'appareusement débonnaire Paul Van Nevel dirige dans la plus grande des précisions une musique encore trop méconnue. *Eglise Saint-Eustache, 3, rue du Jour, Paris-3^e. M^o Les Halles, 20 h 30, le 13. Tél. : 01-49-53-05-07. 130 F.*
Orchestre des Champs-Élysées Beethoven : Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre op. 56, Symphonie n^o 3 « Héroïque ». Alessandro Moccia (violon), Pieter Wispelwey (violoncelle), Ronald Brautigam (piano/forte), Philippe Herreweghe (direction). Bien que Herreweghe ne jure que par les postromantiques allemands ou par Schütz et Bach, il dirige, à la tête des instruments anciens de son orchestre parisien, le répertoire classique. On ose espérer que ce concert effacera le souvenir mitigé d'une *Leonore-Fidelio* de Beethoven donnée dans les mêmes lieux, voilà trois mois. *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau, 20 h 30, le 13. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 290 F.*



GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Cartoon 14 Dessin animé français de Bela Weisz, Jacques-Rémy Girard, Jacques Houdin, Matthias Bruhn, Mark Baker, Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli, Laurent Fourever, Michaël Dudok de Wit (1 h 05).
Le Défi Film franco-néo-zélandais de Bob Swain, avec John Hurt, Gregory Smith, David Strathairn (1 h 37).
L'Enjeu Film américain de Barbet Schroeder, avec Michael Keaton, Andy Garcia (1 h 40).
Everest Film américain de David Breashears (1 h 59).
Fantômes de Tanger Film franco-marocain d'Edgardo Cozarinsky, avec Laurent Grevill, Younés Moktader, Larby Yacoubi et la participation de Paul Bowles (1 h 27).
L'homme est une femme comme les autres Film français de Jean-Jacques Zillberman, avec Antoine de Caunes, Elsa Zylberstein, Michel Aumont. (1 h 40).
Isa Storm Film américain d'Ang Lee, avec Kevin Kline, Joan Allen, Henry Czerny. (1 h 52).
Minuit dans le jardin du bien et du mal Film américain de Clint Eastwood, avec Kevin Spacey, John Cusack, Jack Thompson (2 h 35).
Petits désordres amoureux Film français d'Olivier Péray, avec Bruno Putzulu, Vincent Elbaz, Smadi Wolfman (1 h 35).
Une vraie blonde Film américain de Tom DiCillo, avec Matthew Modine, Catherine Keener, Maxwell Caulfield (1 h 45).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VEINISSAGES

Thomas Struth Galerie Marian Goodman, 7, rue Debellevue, Paris 3^e. M^o Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-48-04-70-52. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 11 mars au 4 avril.
Sebastião Salgado Les Laboratoires d'Aubervilliers, 41, rue Lécuyer, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-88-24. De 15 heures à 20 heures. samedi de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 mars au 11 avril. Entrée libre.

EN TROIS MINUTES

Le kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain

Pasquet : Poème perdu. Obst : Nuances. Kagel : Schattenklänge. Holzer : Moments musicaux. Lachenmann : Trio fluido. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, Paris 16^e. M^o Iéna, 20 heures, le 13. Tél. : 01-44-43-92-30. 75 F.
Orchestre national de Lille, Art Zoyd De Mey : Forestadov. Ferrar : Tautologos. Pape : Feu toujours vivant. Hourbette : Glissements progressifs du plaisir. Jean-Claude Casadesu (direction). Créteil (94). Maison des arts, place Salignon-Alirol, 20 heures, le 13. Tél. : 01-45-13-19-19.
Secouez-moi ! Janequin : Chansons d'amour. Bon : La Voix. Ohana : Tombeau de Louise Labé. Ensemble Musicatrelze, Roland Hayabedian (direction), Christine Maréchal (mise en scène). Nanterre (92). Maison de la musique, 6, rue des Anciennes-Mairies, 21 heures, le 13. Tél. : 01-41-37-94-20. 120 F.
Mark Turner Quartet Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet, 22 heures, les 12, 13 et 14. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Swingtime Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^o Châtelet, 22 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Steve Coleman & Five Elements La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Pigalle, 20 heures, les 14 et 15. Tél. : 01-49-25-89-99. 150 F.
Côté coulisse Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet, 22 heures, le 15. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Macka B., Nolan Irie Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11^e. M^o Voltaire, 19 heures, le 14. Tél. : 01-47-00-53-22. 115 F.
Marcin Landowski Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8^e. M^o Concorde, 20 h 30, les 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19 et 20 ; 15 heures, le 15. Tél. : 01-42-65-27-35. De 100 F à 220 F.
Karim Kacel La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-Grand, Paris 2^e. M^o Opéra, 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-61-44-16. 90 F.
Les Nomades rageurs Parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-La-Villette, 20 h 30, les 12, 13 et 14. Tél. : 08-03-07-50-75. 140 F.
Juliette Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis, 20 h 30, le 14. Tél. : 01-47-81-69-02. De 80 F à 110 F.
M., Faudel, Louis Attaque, M Colombes (92). Le Cadran, 3, rue Saint-Denis, 20 h 30, le 14. Tél. : 01-47-84-30-17.
Claude Nougaro Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts, 20 h 45, le 14. Tél. : 01-47-32-24-32. De 130 F à 170 F.

NOUVEAU FILM

ÂRMES ÉGALES

L'entraînement des commandos d'élite de la marine américaine (vous savez, ces jeunes hommes musclés qui aiment à souffrir sous la férule d'officiers sadiques) est une figure banalisée du film d'action hollywoodien. Il n'y a guère que Kubrick pour avoir ces dernières années un peu secoué le genre dans *Full Metal Jacket* (1987) et il eût été étonnant que Ridley Scott, nonobstant un certain talent (*Blade Runner, Alien...*), postule à ce genre de subversion. De fait, voilà un film totalement inepte, qui témoigne tout au plus du goût de son réalisateur pour les femmes musclées et les mouvements de caméra, toutes choses qui ne suffisent pas à produire du cinéma. Voilà donc l'histoire consternante de Jane O'Neil - Demi Moore, cheveux ras et

biceps luisant, à mi-chemin entre Rambo et Ripley -, dont le challenge consiste à prouver au monde qu'une femme peut, à l'égal des hommes, gagner ses galons dans le commando réputé le plus dur de l'armée des Etats-Unis. Manipulée par les politiques autour d'un enjeu féministe pipé, Jane n'est à ce stade, trop occupée à crapahuter dans la boue et à recevoir des honneurs à seule fin d'épater ses vils compagnons, dont elle finit par gagner l'amitié sans recourir au moindre strip-tease (avis amical aux amateurs).

Morale politique correcte : la femme est un homme comme les autres. Jacques Mandelbaum

Film américain de Ridley Scott, avec Demi Moore, Viggo Mortensen, Anne Bancroft (2 h 05).

musée, concerts, centre d'information

musée de la musique

carte blanche à Yuri Bashmet Les Solistes de Moscou

Chostakovitch, Schnittke 17 mars < 18h30

avec la participation de Michel Portal Britten, Dowland, Bach, Korchmar, Schoenberg 18 mars < 20h

Tchaïkovsky, Hindemith, Chostakovitch, Telemann 19 mars < 20h

Porte de Pantin 144 84 44 84

EN VUE

Max, le perroquet bleu récemment dérobé sur le rebord d'une fenêtre à Boulogny dans la Meuse, n'ouvre plus le bec depuis qu'on l'a remis sur son perchoir. Le volatile avait guidé les recherches des policiers jusqu'au domicile de son ravisseur en sifflant Le Pont de la rivière Kwai.

Les braconniers du delta du Mékong s'introduisent la nuit dans les réserves ornithologiques et capturent les oiseaux en les entraînant dans des cages avec des aîns de lambada.

Les religieuses d'Edmonton, au Canada, ont convoqué la presse, jeudi 12 mars, pour faire barrage au rachat de l'équipe locale de hockey par un homme d'affaires de Houston. « Nous prions autour de la télévision, a expliqué sœur Margaret Mary, revêtu du maillot des Oilers, ils n'ont jamais gagné une coupe Stanley sans nous. »

Le 25 janvier, un bandit masqué découragé quittait une banque d'Alhethu, en Allemagne, où il avait fait irruption en criant « c'est un hold-up », sous le nez d'un caissier sexagénaire qui, sans lui prêter attention, avait poursuivi une conversation au téléphone.

Le Français Stéphane Ducruax, qui allait du fiord de Faskruf au glacier du Snaefellness, épuisé par trois semaines de marche, ayant chuté dans la rivière Krepka, les membres gelés, lançant des balles de détresse, finalement secouru par un hélicoptère des gardes-côtes, a renoncé, samedi 7 mars, à sa traversée hivernale en solitaire de l'Islande d'est en ouest.

Pour stopper les échanges de baisers qui ralentissent le trafic ferroviaire et mettent les salariés en retard, les élus travaillistes ont demandé à la Railtrack, propriétaire du réseau de Manchester, d'installer sur les quais de la gare de Warrington des panneaux rouges d'interdiction montrant la fragile silhouette barrée d'un couple prêt à s'étreindre, les lèvres tendues.

Christian Colombani

Une édition grecque de l'« International Herald Tribune »

La nouvelle publication comporte, outre l'intégralité du quotidien anglophone, huit pages d'actualités grecques tirées du journal « Kathimerini »

L'« INTERNATIONAL Herald Tribune (IHT) et le groupe de presse grec Kathimerini ont lancé, lundi 9 mars à Athènes, l'édition grecque du IHT, le quinzième site décentralisé du Herald. Ce nouveau quotidien comprend l'édition entière du Herald Tribune daté d'Athènes et une section quotidienne d'actualités grecques en anglais tirées des publications de Kathimerini.

Pour l'armateur grec Aristide Alafouzou, président du conseil de direction de Kathimerini SA, la création du journal « ouvre de nouveaux horizons, offrant au public étranger et grec une information juste et objective sur les évolutions du monde ». Son lancement, a-t-il expliqué, « vise un double objectif : mieux informer l'opinion grecque et la population anglophone grecque sur les évolutions internationales par l'intermédiaire du IHT, et assurer la couverture rapide et précise des événements grecs par la section anglaise de Kathimerini ».

L'IHT, qui vend en moyenne mille huit cents exemplaires en Grèce, espère, par cet accord, percer sur le marché hellénique. En Israël, où il s'est associé à Haaretz, ses ventes sont passées de sept cents à sept mille exemplaires.

Le supplément en anglais de Kathimerini, qui comprend huit pages, a été confié à Nikos Konstantaras, un ancien journaliste du bureau d'Athènes de l'agence Associated Press. La première publication du lundi 9 mars comportait en outre un supplément de vingt-quatre pages reprenant les pre-

mières pages de deux journaux, celles de la première édition du New York Herald, l'ancêtre du IHT, le 4 octobre 1887, puis celles, à partir de 1920 jusqu'à nos jours, des deux quotidiens traitant les mêmes événements.

TON AUSTRIE Kathimerini est un journal historique et de référence, fondé le 15 septembre 1919 par Georges Vlachos, un monarchiste militant opposé au libéral Eleftheros Venizelos. Il a contribué, par ses éditoriaux enflammés, à la défaite électorale de Venizelos en 1920 et au

DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST ■ La secrétaire d'Etat Madeleine Albright s'est exprimée avec fermeté après les dernières atrocités commises par la police serbe contre des civils au Kosovo. « Nous n'allons pas rester immobiles à regarder les autorités serbes faire au Kosovo ce qu'elles ne peuvent plus se permettre de faire en Bosnie », a-t-elle déclaré. Son avertissement était opportun. Les violences serbes au Kosovo ne sont pas seulement immorales, mais elles risquent d'élargir le conflit dans les Balkans. Une seule chose pourrait s'avérer pire que de n'avoir pas profité d'un pareil avertissement, ce serait de le proférer et de ne pas lui donner suite. (...) Appuyer cette menace ne sera pas facile. La Russie a exclu l'utilisation de troupes, et la Chine s'oppose à toute ingérence dans les affaires intérieures de la



retour de la monarchie. Pendant la seconde guerre mondiale, le journal s'est dressé contre les nazis et a cessé de paraître de juillet 1944 à février 1945. A la mort de Georges Vlachos, dans les années 50, c'est

sa fille, Hélène Vlachos, qui reprend le flambeau et qui va accroître le rayonnement du journal conservateur. Elle interrompra sa parution au lendemain du putsch militaire d'avril 1967 et poursuivra de Londres, où elle s'est réfugiée, une lutte acharnée contre la dictature des colonels. Le journal rouvra ses portes au retour de la démocratie, en 1974.

Dans les années 80, la victoire des socialistes d'Andréas Papandréou réduisit l'audience du quotidien. Les dettes s'accumulèrent et Hélène Vlachos vendit Kathimerini au banquier escroc Georges Kos-

kotas, qui en fait le fleuron de son groupe. Aristide Alafouzou le reprend après la chute de Koskotas et son emprisonnement. L'armateur, qui se lance alors dans la presse, garde le ton austère du journal au grand format qui paraît le matin.

La nouvelle publication a pour rival Athens News, le quotidien de langue anglaise du puissant groupe Lambrakis, qui tire à quel-ques trois mille exemplaires et qui était jusque-là en position de monopole.

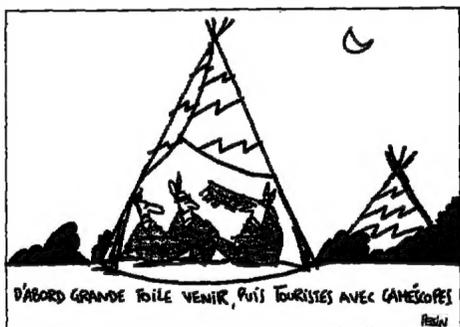
Didier Kunz

gouvernements de la République. Renault, qui aujourd'hui calcule ses coûts au plus juste et se pique de déloger un joli bénéfice, est désormais, a contrario, l'emblème et l'exemple de ce que prétend combattre le gouvernement de la gauche plurielle. Le constructeur automobile se félicite d'avoir fermé son site de Vilvorde. (...) Pourtant, lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, les socialistes s'étaient bien promis de ne pas le laisser faire. Le PDG de Renault explique ses bons résultats par son acharnement à baisser les coûts de production. (...) C'est le seul moyen, estime-t-il, de relever le défi de la mondialisation du marché. Pourtant, la gauche plurielle dénonce cette mondialisation et ses effets néfastes sur la condition des salariés. Renault n'entend plus être prisonnier de ses salariés et encore moins de leurs représentants. A cet effet, son PDG va multiplier les

CDD. (...) Dans le même temps, la direction de l'entreprise annonce de nouvelles suppressions de postes. Elle juge que c'est la seule façon d'introduire une nécessaire souplesse dans l'organisation du travail. Pourtant, Martine Aubry n'a eu de cesse de pourfendre une flexibilité dont elle ne veut pas entendre parler. Enfin et surtout, Louis Schweitzer refuse de se faire l'avocat des 35 heures dont il estime qu'elles ne sont pas le meilleur moyen de relever le défi de la mondialisation du marché. (...) C'est le seul moyen, estime-t-il, de relever le défi de la mondialisation du marché. Pourtant, la gauche plurielle dénonce cette mondialisation et ses effets néfastes sur la condition des salariés. Renault n'entend plus être prisonnier de ses salariés et encore moins de leurs représentants. A cet effet, son PDG va multiplier les

www.autochtones.com

La piste des Amérindiens du Québec, à suivre sur le Web



« LE GOUVERNEMENT du Canada adresse officiellement ses plus profonds regrets à tous les peuples autochtones du Canada (...). Nous sommes hantés par nos actions passées, qui ont mené à l'effacement de l'identité des peuples autochtones, à la disparition de leurs langues et de leurs cultures et à l'interdiction de leurs pratiques spirituelles (...). Nous nous engageons à changer fondamentalement la nature de la relation entre les autochtones et les non-autochtones du Canada... » Pour les Amérindiens de toutes les provinces, la « déclaration de réconciliation » prononcée le 7 janvier par le ministre des affaires indiennes Bernard Clearly, indien Montagnais, québécois, francophone, journaliste, militant et patron d'une entreprise d'expertise-conseil sur les questions autochtones, y voit presque une victoire personnelle : « Pour des gens comme moi qui, depuis trente ans, débattent (...) contre vents et marées la reconnaissance des droits des autochtones, cela fait un certain petit velours de constater

Algonquins, Atikamekw, Cris, Hurons-Wendat, Malécites, Micmacs, Mohawks, Montagnais et Naskapis, ainsi que les Inuits du Grand Nord. La culture traditionnelle et contemporaine de chaque nation est abordée. Il est question de peinture, de sculpture, de musique et de joaillerie, mais aussi d'art vidéo, d'expositions mêlant tradition et futurisme, d'éducation, d'actualité politique, d'économie... Le site comporte un guide touristique, pour les amateurs de pêche et de chasse prêts à coucher à la belle étoile ou dans un igloo, et abrite une boutique proposant ceintures iroquoises ou vestes huron-wendat. Deux forums de discussion, dont un réservé aux enfants, permettent aux internautes de tous les pays d'entrer en contact avec des autochtones : avant de prendre la parole, chaque participant doit se choisir un avatar, parmi une sélection de masques amérindiens traditionnels.

SUR LA TOILE

L'ÉGLISE ET LE CYBERSPACE ■ Une soixantaine de dignitaires catholiques du monde entier, dont Mgr Lustiger, archevêque de Paris, se réuniront à Denver (États-Unis) du 25 au 28 mars, pour une conférence consacrée à l'impact d'Internet et intitulée « Les nouvelles technologies et la personne humaine : communiquer la foi dans le nouveau millénaire ». Les dirigeants de nombreuses entreprises américaines d'informatique et de télécommunications, ainsi que des écrivains et des chercheurs, ont été invités à participer aux débats. (AR)

MÉDICAMENT ILLÉGALE ■ Selon le journal portugais Diario de Notícias, une clinique de la région de Lisbonne recruterait sur Internet des malades du Sida pour leur proposer de tester un médicament interdit. Le ministère de la santé du Portugal n'a pas confirmé cette information, mais a ordonné l'ouverture d'une enquête. (AR)

LA FAYETTE ■ Le projet de reconstruction de l'Hermione, frégate utilisée par La Fayette pour rejoindre les insurgés américains, est expliqué sur le site web de la ville de Rochefort. www.ville-rochefort.fr

Abonnez vous au Monde

Recevez Le Monde chez vous et profitez d'une offre spéciale :

48 numéros GRATUITS

Faites vos comptes : Vous achetez Le Monde chaque jour 7,50€, soit au bout d'un an : 2 340€. Avec l'abonnement vous ne réglez que 1 980€ soit : une économie de 360€, un prix au numéro de 6,34€.

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

1 AN - 1 980 F ou 3 MOIS - 562 F au lieu de 2 340 F au lieu de 585 F

Je joins mon règlement, soit : F 801 MO 003

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N°

Date de validité Signature :

M. Mme Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Pays :

TARIFS HORS FRANCE

Table with 2 columns: Pays (Belgique, Suisse, Autriche, USA-CANADA) and Tarif (1 AN, 3 mois).

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 93448 Chantilly Cedex

La part du hasard

par Alain Rollat

LA DÉFERLANTE des images, à la télévision, joue parfois aux arabesques avec le destin des hommes. Tel était le cas jeudi soir. Se croisaient à l'écran, par la magie noire de la télécommande, deux vies étrangères l'une à l'autre, deux personnages dont la rencontre subite créait à leur insu un effet de contraste lourd de sens. Tous deux se disaient en quête de citoyenneté mais ne la quittaient pas de la même façon. L'un posait pour les photographes, l'autre refusait les clichés. Il en résultait un téléscopage virtuel en forme de fable. Il était une fois, sur France 2, un riche égyptien qui voulait à tout prix devenir citoyen britannique. Il avait beaucoup investi pour obtenir le passeport de ses rêves. Il avait même acheté, pour prouver son attachement à Londres, le magasin Harrods. Mais plus il était riche, plus l'objet de sa convoitise sem-

blait le fuir. Il prit alors les médias à témoin de son infortune. On le vit, par dérision, convoquer les caméras pour un sketch de sa composition au cours duquel un faux père Noël lui délivra un faux passeport. On le fit drapé comme une statue dans la banquette anglaise. Rien n'y fit. Pas même la mort tragique de son fils et de la princesse de Galles, tous deux victimes, disait-on, du harcèlement des paparazzi. Il préférait y voir un complot. Revenu à Paris, ce jeudi, Mohamed Al Fayed s'offrait aux prises de vues. On le vit même remercier les paparazzi de leur empressement. Il était une fois, sur LCI, un ancien ministre de l'éducation qui s'interrogeait sur l'aptitude de la télévision à former des citoyens. Il prenait plaisir à faire le contraire de ce qu'exige le culte de l'image. Figé, regard froid, verbe lent, il raisonnait à l'ancienne : en réfléchissant à haute

voix ! Ses mots ne surfaient pas, ils pressaient. Il y avait dans sa platitude quelque chose de romain. Tout en lui récusait la norme médiatique. On l'imaginait en toge faisant tranquillement le leçon civique à des chaises vides. Sa jeune interlocutrice s'étonnait de sa question. « Mais ce n'est pas le but de la télévision ! », s'exclama-t-elle. Elle s'étonnait qu'il pût assigner à la télévision un but éducatif. Il aurait pu lui rétorquer ce qu'il avait déjà écrit pour justifier, en 1983, que chaque collègue soit doté d'un téléviseur et d'un magnétoscope : « Tant que le télé-spectateur sera dupe d'une prise de vue, d'un montage, d'un scénario à thèse, tant qu'il n'aura pas démythifié la télévision, il ne sera pas citoyen... » On ne verra pas Jean-Pierre Chevènement renoncer à une certaine idée de la République et il faut l'en remercier pour nos gosses.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 Verräter... Karl Ritter (Allemagne, 1996, N, v.o., 90 min.)

23.15 Ladyhawke... Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 115 min.)

0.20 Pobergeist... Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, 110 min.)

NOTRE CHOIX

20.30 Canal + « Allons au cinéma » Un nouveau rendez-vous hebdomadaire en clair consacré à l'actualité du cinéma.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 19.00 Le Bigdil. 19.50 et 20.50 Météo. 20.00 Journal, Le Résultat des courses.

ARTE

19.00 Tracks. Planète Hambourg. Porthead. 19.30 7 1/2. Ciel I. Le péri aérien russe.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Jacques Weber, Denis Tillinac, Sonia et Nathalie Rykiel, Cheze. Canal +

20.00 Cités et merveilles. Bangkok. Yéna 20.35 Entrache un château de Prague. Planète

20.30 Parfum de bébé. Serge Meynard. Festival 20.45 Jeu de massacre. Jean-Teddy Filippe. Arte

NOTRE CHOIX

20.30 Ciné Cinéfil Le train sifflera trois fois (v.o.) En hommage à Lloyd Bridges, mort mardi à l'âge de 85 ans, la chaîne des cinéphilas déprogramme Les Cieux de l'ourche, de Denis de La Patellière.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 C'est l'heure. 19.50 Au nom du sport. 19.55 et 20.40 Météo.

ARTE

18.55 Lois et Clark. 19.50 Les Mois d'Eric et Ramzy. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.00 Mode 6. John Galliano ; Chanel.

FILMS DE LA SOIRÉE

13.25 Thérèse... Alain Cavalier (France, 1986, 90 min.)

22.35 La Cité des enfants perdus... Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (France, 1995, 115 min.)

0.35 Les Démones de Jésus... Berné Bonvoisin (France, 1996, 115 min.)

NOTRE CHOIX

18.20 Canal J Spécial JT Un tour d'Europe des JT juniors

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 13.15 Reportages. Les Enfants ravis de Mexico. 13.30 MacGyver. 14.05 Scandales à l'Amirauté.

ARTE

13.30 Comédies de l'Amirauté. 13.45 Moloney. 16.35 California College : Les Jumeaux de Sweet Valley.

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

12.10 et 16.10 Le Monde des idées. LC 12.10 Plaisirs du monde. Grands gourmets. Avec Nora Galbeis.

19.35 La Guerre secrète de Russie. Odyssée 20.30 Avec Matisse à Tanger. France Supervision

20.30 Sortie interdite. Daniel Moosman. Festival 20.50 La Grande Bébé. Alain Bonhomme (1/2)

NOTRE CHOIX

18.20 Canal J Spécial JT Un tour d'Europe des JT juniors

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 13.15 Reportages. Les Enfants ravis de Mexico. 13.30 MacGyver. 14.05 Scandales à l'Amirauté.

ARTE

13.30 Comédies de l'Amirauté. 13.45 Moloney. 16.35 California College : Les Jumeaux de Sweet Valley.

DOCUMENTAIRES

18.25 Nature, des histoires banales mais belles. Planète 19.30 Marylou. Histoire

19.35 La Guerre secrète de Russie. Odyssée 20.30 Avec Matisse à Tanger. France Supervision

20.30 Sortie interdite. Daniel Moosman. Festival 20.50 La Grande Bébé. Alain Bonhomme (1/2)

NOTRE CHOIX

18.20 Canal J Spécial JT Un tour d'Europe des JT juniors

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 13.15 Reportages. Les Enfants ravis de Mexico. 13.30 MacGyver. 14.05 Scandales à l'Amirauté.

ARTE

13.30 Comédies de l'Amirauté. 13.45 Moloney. 16.35 California College : Les Jumeaux de Sweet Valley.

SYMBOLISATION DES SYMBOLES

■ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia » ■ On peut voir ■ ■■ Ne peut pas voir ■ ■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable. ▲ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans. □ Public adulte

TELEFILMS

20.30 Sortie interdite. Daniel Moosman. Festival 20.50 La Grande Bébé. Alain Bonhomme (1/2)

Sylvie Kerviel

Loto cosmique

par Pierre Georges

C'EST JOLI comme un titre à la Luc Besson: 1997 XF 11. Attirant comme un film-catastrophe: L'Astéroïde tueur. Précis comme un ralenti à grande vitesse. Si tout se passe mal, et l'on compte bien, un vendredi 13, que cela se passe mal, le 26 octobre 2028, le susnommé 1997 XF 11, sorte de gros vilain rocher spatial et plein d'horribles intentions, pourrait entrer en collision avec la Terre. Et nous devrions alors pouvoir numérotter nos abattis, comme vulgaires dinosaures.

Boris Eltsine annule tous ses rendez-vous à cause de « problèmes respiratoires aigus »

Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, regagne d'urgence Moscou

LE PRÉSIDENT russe, Boris Eltsine, souffre de « problèmes respiratoires aigus » et a annulé tous ses rendez-vous de la journée, a annoncé, dans la matinée du vendredi 13 mars, le service de presse du Kremlin. Les troubles respiratoires du chef de l'Etat, âgé de soixante-sept ans, sont compliqués par une forte laryngite qui l'a rendu aphone, précise le communiqué de la présidence. Pour sa part, l'agence Interfax indique que le président « prend des antibiotiques », que sa température est normale et qu'il se trouve actuellement dans la datcha officielle de Gorki-9, située dans la banlieue ouest de Moscou. L'agence ajoute: « M. Eltsine a chargé le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaï, de mener la réunion prévue avec les jeunes députés allemands du Bundestag. » Il a également chargé deux autres vice-premiers ministres - Oleg Sysoïev et Vladimir Boulgak - d'assurer une rencontre avec les principaux bailleurs de fonds de la chaîne de télévision culturelle Kouloura.

Le président russe avait subi un quinte de toux coréarien en novembre 1996, après plusieurs infarctus, que le service de presse du Kremlin avait à l'époque tenus secrets. En janvier 1997, il était hospitalisé, officiellement victime d'une « pneumonie », alors qu'il n'avait visiblement pas récupéré de cette intervention. En décembre de la même année, le président russe était à nouveau hospitalisé, durant une quinzaine de jours pour une « infection virale respiratoire aiguë ».

Des sources russes bien informées avaient cependant évoqué à l'époque des « spasmes cérébraux » et la presse américaine, « de nouveaux incidents cardiaques ». On sait que des symptômes pneumologiques peuvent être d'origine cardiovasculaire, notamment en cas d'insuffisance cardiaque majeure, complication habituelle des interventions de pontage. D'autre part, une infection respiratoire aiguë peut conduire à une décompensation d'anomalies dans le débit sanguin du territoire cérébral est également avancée dans les milieux médicaux occidentaux.

L'astéroïde 1997 XF 11 ne heurtera pas la Terre

CONTRAIREMENT à ce qu'avait annoncé l'Union astronomique internationale mercredi 11 mars, l'astéroïde 1997 XF 11 n'a aucune chance de heurter la Terre le 26 octobre 2028. Selon de nouveaux calculs effectués par une équipe du Jet propulsion laboratory de la Nasa, à Pasadena (Californie), le bolide, d'un diamètre estimé à 1,5 km, passerait en fait « à la distance confortable de 960 000 kilomètres ». Le risque de collision serait donc « égal à zéro ».

Claude Allègre met les impertinents au pilon

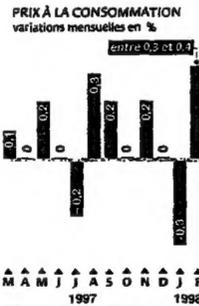
TOUT AVAIT ÉTÉ joliment préparé... Jeudi 12 mars, en Sorbonne, six orateurs, une poignée d'experts et une brochette d'inspecteurs s'appretaient à communiquer à la presse les résultats parisiens de la consultation ministérielle intitulée « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? ».

Le président russe avait subi un quinte de toux coréarien en novembre 1996, après plusieurs infarctus, que le service de presse du Kremlin avait à l'époque tenus secrets. En janvier 1997, il était hospitalisé, officiellement victime d'une « pneumonie », alors qu'il n'avait visiblement pas récupéré de cette intervention.

Après l'une de ces légendaires colères ministérielles, les 1 200 exemplaires fatifs furent expurgés, tandis que l'imprimerie ministérielle se remettait au travail. Jeudi en début d'après-midi, tout était prêt. Mais le mammoth n'est pas si facile à dompter: ce qui n'avait pas été imprimé fut dit...

Les prix ont augmenté de 0,3 % à 0,4 % en février

LES PRIX à la consommation ont augmenté de 0,3 % à 0,4 % au mois de février, selon l'indice provisoire publié, vendredi 13 mars, par l'Insee. Sur un an, l'inflation est de 0,7 % à 0,8 %, alors qu'elle était de 1,6 % sur douze mois en février 1997. Les experts de l'Insee ont estimé « temporaire » la baisse de 0,3 % en janvier, due notamment aux soldes.



DÉPÊCHES RADIOACTIVITÉ: la découverte d'un taux élevé de radioactivité dans un cabinet de radiologie nicols fermé depuis l'été 1997 a été à l'origine, jeudi 12 mars, du bouclage de tout un quartier du centre-ville. Alertée par la CRII-rad, la préfecture a dépêché sur place une équipe de pompiers spécialisés. Ceux-ci ont forcé la porte du cabinet et découvert, dans la salle d'attente, une boîte en bois et un flacon en plomb si fortement radioactifs que leurs compteurs personnels ont saturé.

JUSTICE: Phumoriste Patrick Font a été condamné à six ans d'emprisonnement pour « atteintes sexuelles avec surprise et contrainte sur mineurs de quinze ans par personne ayant autorité ». Il s'est vu infliger, vendredi 13 mars, par le tribunal d'Annecy (Haute-Savoie) une interdiction définitive d'exercer une profession en relation avec les enfants ainsi qu'une privation des droits civiques et familiaux pendant cinq ans. Le procureur avait requis une peine de huit ans d'emprisonnement.

IRLANDE: le premier ministre britannique, Tony Blair, a reçu, jeudi 12 mars, à Londres, le président du Sinn Féin, Gerry Adams, dont la formation catholique nationaliste a été momentanément exclue des pourparlers sur l'Irlande du Nord en raison de deux assassinats imputés à l'IRA, sa branche armée. - (Reuters).

Les élections régionales sur le serveur Internet du « Monde »

DÈS DIMANCHE SOIR 15 MARS, le site Internet du Monde (www.lemonde.fr) publiera les premiers résultats des élections régionales ainsi que des synthèses et les réactions. Lundi 16 mars, les résultats complets et l'ensemble des commentaires seront disponibles. Toute la semaine, Le Monde en ligne poursuivra son « journal des régionales », complété par un forum de discussion, des reportages et les portraits des vingt-deux régions.

Tirage du Monde daté vendredi 13 février: 532 239 exemplaires.

Le FN tente de faire de l'art contemporain un sujet de polémique de campagne électorale

LE BUDGET du FRAC (Fonds régional d'art contemporain) sert « à financer des œuvres de cultures souvent laides et sans âme, généralement étrangères », déclarait naguère Jean-Claude Bardet, président du groupe Front national au conseil régional de Lorraine.

Il récidive dans un magazine du FN de Meurthe-et-Moselle. Sous la mention « Gaspillage », il montre une œuvre du FRAC désignée comme un tas de charbon recyclé.

En Franche-Comté, une publication similaire reproduit une œuvre du peintre alsacien Daniel Schiller en présentant que les élus d'extrême droite ont toujours voté « contre l'achat d'œuvres d'art à des prix exorbitants par un organisme parasite: le FRAC ». Plus loin, un auto-portrait de Jean-Luc Villemouth, également alsacien, est accompagné de la mention « gaspillage et horreurs! »: le texte évoque le prix de l'œuvre, 80 000 francs (mais pas la réduction de 20 000 francs consentie sur le prix initial), « versés par le FRAC, organisme régional qui est censé promouvoir l'art en Franche-Comté, et cela alors que tant de nos lavoirs, tant de nos églises, tant de monuments de notre patrimoine doivent être restaurés ».

SVM Mac logo and 'INTERNET' headline. Below it, a list of services: 'Découvrez le courrier électronique', 'Trouver l'information', 'Dialoguer sans frontières...'. At the bottom: 'SVM Mac, le magazine préféré des Mac'.

Les deux artistes ont décidé de porter plainte. Dans une lettre ouverte, la section franc-comtoise de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France condamne les attaques du FN, qu'elle met en parallèle avec « la politique national-socialiste de l'Allemagne d'avant-guerre à l'encontre de l'art "dégénéré" ». Pour sa part, l'Association nationale des directeurs de FRAC « s'indigne de l'exploitation politique injurieuse dont certaines œuvres des collections des FRAC ont fait l'objet, au mépris du respect du droit moral des artistes, à l'occasion de la campagne des élections régionales ».

Harry Bellet

DISPONIBLES! PowerMacintosh 5500/225. Design Monobloc, écran 15" multitouches et haut-parleurs. PowerMacintosh G3 LA NOUVELLE GÉNÉRATION. NOUVEAU processeur PowerPC 750 à 233 ou 266 MHz. Disque dur 4 ou 6 Go. Lecteur CD 24x. Modem 56Kbps. Clavier Apple Design. Souris. Livre avec MacOS 8.4. ClearWorks et Active Server. Dictionnaire Larousse Encyclopédique.

Large vertical advertisement on the right side of the page, partially obscured and mostly illegible. It appears to be for a book or magazine series.

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.